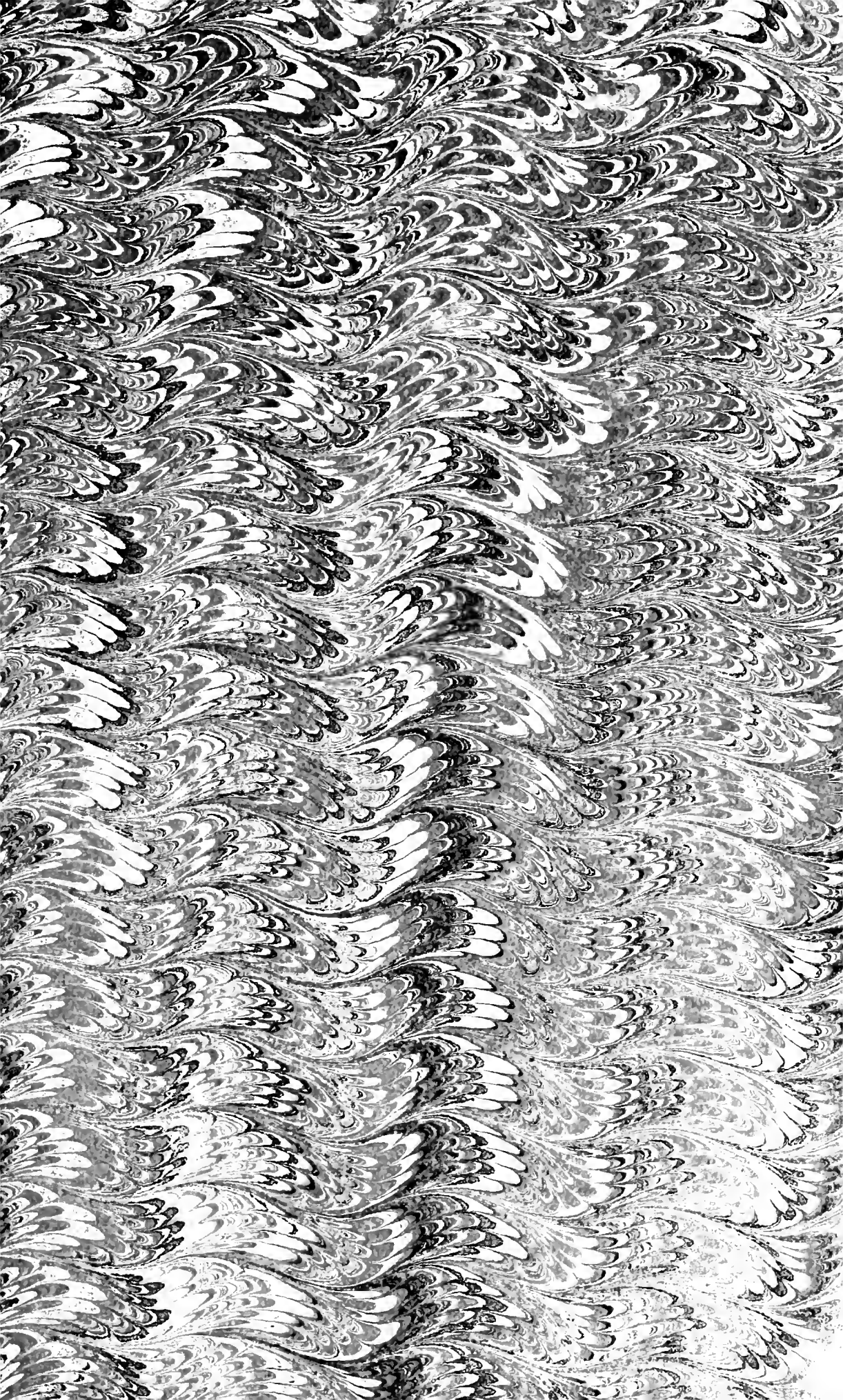


965.5
5678x
v. 8
1844

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES







9



RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE



1864

Constantine. — Typ.-Lith. ALESSI & ARNOLET.

RECUEIL
DES
NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA
SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE

DE LA
PROVINCE DE CONSTANTINE



1864



CONSTANTINE

ALESSI & ARNOLET, Libraires-Éditeurs, rue du Palais.

ALGER

BASTIDE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Place du Gouvernement.

PARIS

CHALLAMEL, aîné, ÉDITEUR
30, rue des Boulangers.

1864

CONSTANTINE

L. ARNOLET, Libraire-Éditeur, rue du Palais

PRÉFACE

Vois ces débris savants par l'homme interrogés :
La rouille de l'airain et les marbres rongés,
De muets monuments, d'informes caractères,
De quelques noms usés frêles dépositaires,
Composent à nos yeux des fastes éclatants
Et racontent les faits dévorés par le temps.

THOMAS. — (*D'Étréide.*)

Cette épigraphe ne semble-t-elle pas être une véritable et poétique préface de notre préface inhabile? N'indiquet-elle pas le but honorable de notre publication modeste et pourtant si intéressante au prismatique point de vue de l'art, de la science, de l'histoire, de la géographie et des mœurs antiques? L'archéologie n'a-t-elle pas la gloire, à force de soins, d'efforts, de recherches et de rapprochements merveilleux, de faire mentir le poète ancien :

*Tabida consumit ferrum lapidem que vetustus,
Nullaque res majus tempore robur habet.*

OV. . .

Eh bien! la chose plus forte que ce grand démolisseur,

c'est l'*archéologie*, qui triomphe sur les ruines du temps et refait l'histoire du passé en rajustant les débris qui devaient, par leur dissémination à toute distance et leur confusion babélique, en rendre impossible la reconstruction idéale ou scientifique. Elle *recueille* tous ces éléments épars et tire de leur étude des inductions qui deviennent bientôt des certitudes.

Voilà pourquoi, avant l'impression du volume de 1863, notre ami Bache faisait remarquer, dans une séance de la Société, que le mot *Annuaire* était un titre mal choisi ou impropre, et suppliait l'assemblée d'adopter le mot RECUEIL, qui est à lui seul une définition. Ce nouveau titre reçut sa consécration immédiate et nous le voyons briller en tête du septième volume.

Aujourd'hui, la *Société archéologique de la province de Constantine* publie son huitième RECUEIL, contenant les travaux de l'année. Ses recherches et ses études antérieures, les noms de ses écrivains, l'importance des services qu'elle a rendus à la science, tous ces avantages n'ont point été méconnus par le monde savant. Nous dirons seulement ici, comme mention honorable, que plusieurs revues et plusieurs journaux, grands et petits, ont maintes fois daigné rendre un juste hommage à ses labours.

Elle a mis à contribution toute la Numidie, qui lui a fourni de nombreux monuments épigraphiques. Enfin, elle a pensé que ce n'était point assez d'embrasser cette science vaste, mais aride ou trop sérieuse : l'histoire et tout ce qui peut avoir un intérêt local entreront désor-

mais dans son cadre. Chaque lecteur y trouvera donc ainsi des études conformes à ses goûts.

En effet, le présent RECUEIL renferme déjà deux mémoires d'un genre tout nouveau et cependant très-utiles pour connaître le pays que nous habitons.

Le premier est une notice de M. le commandant PAYEN sur les travaux hydrauliques du Hodna, remontant à l'époque de la domination romaine. Ce savant travail a le mérite d'offrir un attrait tout particulier et nous semble du plus haut intérêt. Les moyens de recueillir les eaux en Afrique, leur aménagement, l'équité de leur répartition, la série d'avantages qu'elles procurent au point de vue de l'hygiène, de la fécondation et des phénomènes atmosphériques, tous ces faits donnent une grande importance à cette question toute algérienne.

Le second mémoire est une monographie de la grande tribu des Abd-en-Nour ; c'est en faire un assez brillant éloge que de dire qu'elle est due à la science et à la plume de M. l'interprète FÉRAUD, dont les travaux consciencieux, originaux et toujours pleins d'attrait, font autant d'honneur au RECUEIL de la *Société archéologique de la province de Constantine* qu'à la REVUE *Africaine*, publiée par la *Société historique algérienne*.

Mais, si nous venons de louer avec justice les collaborateurs vivants, nous n'en devons pas moins un hommage aux ouvriers de l'œuvre qui se sont en allés, après la vie, dans ce mystère de ténèbres dont nous sondons les secrets à propos des morts anciens. Que l'archéologie

n'ait pas besoin, un jour, de fouiller dans les débris de leur tombe pour savoir comment ils se nommèrent et ce qu'ils furent.

En tête de notre liste nécrologique, malheureusement trop longue pour une année, nommons M. Faudon, juge d'instruction à Constantine. Il n'a point donné d'articles dans le RECUEIL, c'est vrai, mais il n'en était pas moins dévoué aux autres labeurs de la Société.

Après lui, c'est notre ami Paul-Eugène Bache, poète, prosateur, érudit; l'art, la science et toutes les connaissances humaines lui étaient pour ainsi dire familiers. Sa mort a été une perte immense pour la poésie, l'art, la science, le dévouement et la courtoisie littéraire et fraternelle. Nous lui avons consacré une notice qui a été insérée dans le n° 41 (septembre 1863) de la *Revue africaine*; et M. Berbrugger a bien voulu y ajouter quelques détails qui prouvent son estime pour M. Bache et l'affectueux souvenir qu'il en conserve.

M. Seguy-Villevaleix, maire de Constantine et président de la Société, n'a cessé, jusqu'à sa mort, de porter un vif intérêt à cette œuvre de science et de désintéressement; plus d'une fois il en a donné des preuves en aidant à la prospérité de l'entreprise. Rappelons aussi qu'il a été le fondateur du *Musée archéologique*.

M. Cordonnier, premier adjoint, continue cette mission avec une grande bienveillance et un zèle digne d'éloges; lui aussi possède à un degré remarquable le sentiment de l'art et comprend tout l'intérêt que méritent la créa-

tion et l'accroissement de ce *musée*. Nous sommes sûr que notre nouveau maire ne restera pas en arrière de ses devanciers.

Quelques mois après cette perte, nous devions en déplorer une autre, celle de M. Gadot, pharmacien à Constantine, un ancien du pays, un ami de la science, un cœur à tous dévouements, une âme sans fiel, une main toujours ouverte, une figure sereine, un citoyen sans reproches.

On peut dire de lui : c'était un homme de bien ; il aurait pu être riche ; il a préféré mourir comme Aristide.

Il nous reste à faire mentir le proverbe qui dit : *Les absents ont toujours tort*. Nous voulons parler de M. Cherbonneau, que la ville d'Alger nous a ravi. Depuis la création de la Société, il a constamment rempli les laborieuses fonctions de secrétaire ; ses recherches actives, ses nombreuses connaissances et ses savants articles, ont singulièrement contribué à élever notre RECUEIL au rang honorable qu'il occupe aujourd'hui. Qu'il nous rende donc souvenir pour souvenir et qu'il continue sa collaboration à la Société, qui en sera toujours aussi honorée que reconnaissante.

Donnons aussi un adieu à son digne successeur, M. le docteur Leclerc, qui est resté trop peu de temps à Constantine. Sa science et son entier dévouement étaient acquis à notre Société, et, sous l'impulsion d'un tel homme, haut placé dans le monde savant et parmi ses confrères du corps médical militaire, notre RECUEIL ne

pouvait que gagner en prospérité et en réputation archéologique. Mais nous sommes persuadé que, de loin comme de près, il ne nous refusera pas son précieux concours.

Aussi, travaillons toujours avec une nouvelle ardeur au grand œuvre de l'archéologie, au grand livre de l'histoire, à la résurrection idéale des générations passées, à la restitution des vols commis par le temps, à la reconstruction scientifique des monuments détruits.

Comme Démocrite, le sublime philosophe d'Abdère, l'illustre fou de la science immortelle, l'*Archéologie* s'assied sur les cercueils, médite dans les tombeaux, et sort des ténèbres les trésors obscurcis et mutilés par le temps ; puis, à l'aide de son flambeau sacré, elle reconnaît dans quelques poignées de poussière les différents peuples disparus, et dit avec Feutry :

« Là, cent tombeaux, pareils aux livres des prophètes,
 « Sont des lois de la mort les tristes interprètes :
 « Ces marbres éloquents, monuments de l'orgueil,
 « Ne renferment, ainsi que le plus vil cercueil,
 « Qu'une froide poussière autrefois animée,
 « Et qu'enivrait sans cesse une vaine fumée! »

RÉMÉON PESCHEUX.



LISTE ALPHABÉTIQUE












DES MEMBRES TITULAIRES

—
1864
—


- MM. ARNOLET, imprimeur-libraire, à Constantine.
ASTRIÉ, inspecteur primaire, à Narbonne.
AUBENNE, inspecteur primaire à Constantine.
BASTARD, sous-chef de bureau à la préfecture.
BELCOUR, lieutenant, chef du bureau arabe à Bordj-
bou-Arréridj.
BROSSELARD ☞, secrétaire-général de la préfecture
d'Alger.
CAHEN, grand rabbin à Constantine.
CHABASSIÈRES, géomètre.
CHALLAMEL (A), libraire-éditeur, à Paris.
CHERBONNEAU ☞, officier de l'Université, directeur
du collège arabe-français d'Alger.
CORDONNIER, premier adjoint au maire de Constan-
tine.
DUNANT (Henri), homme de lettres, à Genève.
FÉRAUD (L.) ☞, interprète de l'armée d'Afrique.
FERRIÉ (l'abbé), curé de Bréa, province d'Oran.
GILLOTTE, adjoint au maire de Constantine.
GINSBURG, missionnaire évangélique.
GUENDE (Jules), gérant de l'*Africain*, à Constantine.
HARAMBOURE ☞, procureur impérial à Constantine.
JOFFRE, juge de paix à Constantine.

- MM. LAMOUROUX, conseiller de préfecture.
 LAMBERT, secrétaire de la municipalité.
 LANNOY (de) O ☼, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées de la province de Constantine.
 LAUREAU, inspecteur des bâtiments civils à Guelma.
 LEBIEZ ☼, ingénieur des ponts-et-chaussées, en mission à Tunis.
 LECLERC (L.) ☼, médecin-major de 1^{re} classe.
 LICHTLIN ☼, conservateur des eaux et forêts.
 LUC, conseiller municipal, défenseur à Constantine.
 MARCHAND, directeur de l'école communale.
 MARLE, imprimeur-libraire, à Constantine.
 MEURS ☼, architecte en chef du département.
 MÆVUS ☼, ingénieur en chef des mines du département.
 MOLL (Charles-Aug.) ☼, capitaine du génie, à Paris.
 MOUSSARD, professeur au collège de Constantine.
 OLIVIER, principal du collège de Constantine.
 PAYEN ☼, capitaine, commandant supérieur du cercle de Bordj-bou-Arériidj.
 PIGALLE ☼, capitaine, à Biskara.
 RÉMÉON PESCHEUX, correspondant de la *Société historique algérienne*.
 REMOND, architecte de l'arrondissement de Constantine.
 VAYSSETTES, interprète-traducteur assermenté, à Constantine.
 VICREY, employé du service municipal.
 VITAL, O ☼, médecin en chef des hôpitaux militaires.
 VIVIEZ ☼, inspecteur des domaines, à Constantine.
 YANVILLE (d') ☼, capitaine au 6^e lanciers, à Maubeuge.

MEMBRES HONORAIRES.

- MM. ALBERT (d') de LUYNES (le duc), O , membre de l'Institut, &.
- BERBRUGGER (A) O , membre correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger, &.
- BEULÉ , membre de l'Institut, professeur d'Archéologie à la bibliothèque impériale.
- CREULY, C , général du génie.
- DULAURIER (E.) , professeur à l'école impériale des langues orientales.
- DURET (le docteur), maire de Nuits.
- ESPINA , consul de France à Soussa (Tunisie).
- JUDAS (le docteur) , ex-secrétaire du comité de santé des armées.
- LACROIX (Frédéric) , ancien préfet d'Alger.
- NEVEU (de) C , général, commandant la subdivision de Dellys.
- RENIER (Léon), O , membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne.
- ROMEGUÈRE, homme de lettres à Toulouse.
- TEXIER , membre de l'Institut.


MEMBRES CORRESPONDANTS.


- MM. AUCAPITAINE, sous-lieutenant au 36^e de ligne.
- BOISSONNET (le baron) O , colonel d'artillerie, membre du conseil général d'Alger.


- MM. BONVALET O 彡, lieutenant-colonel, commandant supérieur du cercle de Bougie.
- BRON (le baron) 彡, commissaire civil de Batna.
- CECCALDI O 彡, inspecteur du service médical en Algérie.
- CREUZAT, directeur de l'institution de Ben-Aknoun.
- DELOCHE 彡, chef de bureau au ministère des travaux publics.
- DEVILLIERS 彡, capitaine, ancien commandant supérieur du cercle d'Aïn-Béïda.
- DUVEYRIER (Henri) 彡, géographe.
- FOURTIER, homme de lettres.
- GIRONCOURT (de) O 彡, lieutenant-colonel, chef du génie à Constantine.
- GRELLOIS (le docteur) O 彡, secrétaire du comité de santé des armées.
- LANGLOIS (Victor), secrétaire de la Société Orientale.
- LAPASSET, C 彡, colonel, commandant supérieur de Mostaganem.
- MARÉCHAL 彡, capitaine du génie, ancien commandant supérieur de Souk-Ahras.
- POULLE, vérificateur des domaines, à Bône.
- WATEBLED (Ernest), chef de bureau à la préfecture d'Oran.
- MILLOCHIN 彡, directeur des domaines, à Blois.
- O. MAC-CARTHY, ingénieur-géographe, à Alger.
- ROGER (J.) conservateur du musée de Philippeville.
- SACHOT (Octave), homme de lettres.
- SEROKA O 彡, colonel, commandant supérieur de la subdivision de Batna.


MEMBRES DU BUREAU.

Présidents honoraires :

MM. Le général DESVAUX, G. O , Commandant supérieur
de la division ;

LAPAINÉ O , préfet du département ;

CONTENCIN (de) O , maire de Constantine.

Président pour l'année 1864 : M. MÆVUS .

Vice-président : M. LAMOUREUX.

Secrétaire : M. LECLERC .

Vice-secrétaire : M. FÉRAUD .

Trésorier : M. RÉMOND.

Bibliothécaire : M. MARCHAND.

Par suite du départ de Constantine de M. le docteur LECLERC, la Société a procédé, dans sa séance du 28 avril, à de nouvelles élections.

Ont été nommés :

Secrétaire : M. FÉRAUD. — *Vice-Secrétaire :* M. VAYSSETTES.

Commission chargée de l'examen des manuscrits

MM. LAMOUREUX, président.

LECLERC .

OLIVIER.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Institut archéologique de Rome.

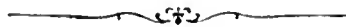
Société impériale des antiquaires de France.

Société historique d'Alger.

Société archéologique de l'Orléanais.

Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.

- Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.
- Société archéologique de Cherchel.
- Institut égyptien.
- Société des antiquaires de Picardie.
- Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Agen.
- Académie d'Ilippone.
- Société archéologique de Sens.
- Société des Antiquaires de l'Ouest.
- Société des antiquaires de la Morinie.
- Comité flamand de France.
- Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
- Société d'émulation de Montbéliard.
- Société historique et archéologique de Langres.
- Académie du Gard.
- Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
- Société des antiquaires de Normandie.
- Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
- Société d'ethnographie orientale et américaine.
- Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
- Société d'archéologie et Comité du musée Lorrain.
- Société historique de Castres.
- Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
- Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
- Société d'émulation des Vosges, à Epinal.
- Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.



NOTICE ADRESSÉE A M. LE GÉNÉRAL DESVAUX

Commandant la Division

Et Président Honoraire de la Société Archéologique

SUR

*les travaux hydrauliques anciens, dont il existe encore
de nombreux vestiges dans la partie du Hodna*

Dépendant de la Province de Constantine.

§ 1^{er}. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Toute personne qui a jeté les yeux sur une carte de l'Algérie a remarqué l'immense plaine située aux confins des provinces d'Alger et de Constantine, à environ 145 kilomètres au sud du littoral de la Méditerranée.

Cette plaine, ou mieux cette contrée, à laquelle l'invasion arabe a donné le nom de Hodna (1), appartenait, avant les conquêtes de l'islamisme, à la province du Zab, en formait la partie septentrionale et avait pour chef-lieu administratif Sétif, métropole de la première Mauritanie. (*Procopé, de Bello Vandalico, lib. II, cap. XX.*)

A la même époque, l'église chrétienne, alors un peu entachée du schisme donatiste, était solidement établie dans le Hodna, et y comptait les sièges épiscopaux de

(1) الحصنة signifie la brassée contenue dans le bras ; or, la plaine du Hodna est embrassée ou entourée par les bras de deux chaînes de montagnes. (Voir la carte n° 1 de l'album joint à cette notice, et plus loin la constitution géologique du bassin du Hodna)

Le mot حصن signifie aussi couvrir, et حصن l'endroit où l'oiseau couve ses œufs.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Castellum-Cellense, Macri, Justiniana, Zabi et Aras (1), dont les positions topographiques ont été récemment reconnues et sont exactement déterminées aujourd'hui (2); ces quatre cités occupaient des stations importantes sur le parcours de la principale ligne de communication des possessions romaines en Afrique, grande voie qui reliait Carthage à Césarée. (*Itinéraire d'Antonin, III, C.*)

Le panégyriste de Bélisaire, déjà cité plus haut, rapporte (au même livre de la guerre contre les Vandales, chap. XIII) qu'*au-delà du Mont-Aurès (Aurasius mons), vers l'Occident, s'étend une grande et fertile contrée. . . .* Quel est ce pays, dont le nom n'est pas indiqué par l'historien de l'occupation gréco-romaine?... L'orientation semble le désigner, et d'ailleurs la qualification de grande et fertile contrée ne peut appartenir qu'au Hodna, encore aujourd'hui dans les mêmes conditions agricoles, et où l'attention du voyageur moderne est attirée à chaque pas par des ruines de villes, de postes, de camps fortifiés, des tronçons de routes, des fragments de mosaïques, etc., constatant qu'une civilisation avancée y a fait un séjour de plusieurs siècles.

Un autre signe apparent d'exactitude dans l'application au Hodna de l'expression de contrée fertile employée par

(1) D'après Morelli (*Africa Christiana*, vol. 1, com. 11), les noms des évêques connus sont : pour *Cellæ*, Crescitarus en 484 ; pour *Macri*, Duterius (donatiste) en 580, Silvanus en 405, Félix (donatiste) en 411, et Restutus en 484 ; pour *Zabi*, Félix (donatiste) en 562 et Possessor en 484 ; enfin pour *Aras (vel Aræ, vel Arenæ)*, Crescentianus en 411.

(2) Voir les *Annales archéologiques de la province de Constantine*, de 1856 à 1862.

Procope, c'est la trace indestructible d'une installation rurale, solidement établie sur tous les points, paraissant dénoncer que l'agriculture y a été en honneur. Toutefois, si l'on peut en juger de nos jours par la multiplicité des vestiges de hameaux et d'habitations isolées, probablement de fermes ou exploitations agricoles, près desquelles on rencontre souvent, soit un puits artésien ensablé ou un puits ordinaire (1), soit une citerne, et tou-

(1) Les anciens puits du mode artésien, visités et reconnus par l'auteur de cette notice, sont les sources jaillissantes désignées par les indigènes sous les noms : d'Aïn-Qçob-ben-Mennam, à l'ouest du Fened, mamelon rocheux qui fait cap sur le lac ; une autre source à l'est de ce cap ; Aïn-el-Bey et Aïn-el-Hadjar au sud-est du lac ; deux autres dont, Aïn-Qçob, situés à gauche et à droite de Mokta-Djedien ; Aïn-Nakhar, Aïn-Kebba et Aïn-Taboucha au nord du lac. Ces puits artésiens sont échelonnés à des distances presque égales, sur le parcours d'un chemin de ceinture qui faisait le tour du lac sans jamais s'en éloigner de plus de 5 à 6 kilomètres. Les indigènes assurent qu'au sud-ouest du lac il existe des fontaines du même genre, entre autres Aïn-el-Amia. Si ces données sont véridiques, le bassin artésien exploité par les anciens habitants du Hodna devait avoir environ 20,000 hectares de superficie.

Une particularité de ceux de ces puits artésiens les plus ensablés, tels sont : celui situé à l'est du Fened, Aïn-el-Hadjar, Aïn-el-Bey et les deux de Mokta-Djedien, c'est que les suintements des eaux ont retenu, près des ouvertures, les sables apportés par les vents et en ont formé des dunes plus ou moins élevées que l'on aperçoit à une assez grande distance dans la plaine.

Quant aux puits ordinaires, il s'en trouve de construits, çà et là, dans tout le Hodna, toujours près des ruines romaines ; la plupart sont comblés par les alluvions de la plaine et on ne les remarque qu'à l'orifice encore béant et souvent orné d'une margelle en pierre de taille généralement usée par la corde qui a servi à puiser l'eau. Telle est l'incurie et la paresse de l'arabe, qui préfère se plaindre continuellement de manquer de l'eau nécessaire à ses besoins, envoyer sa femme la chercher à de grandes distances, plutôt que d'opérer, sur le lieu même de son campement habituel, le simple curage d'un puits tout maçonné, près duquel il est chaque jour en contemplation et qui, depuis des siècles, lui offre d'étancher sa soif... (Voir un exemple à la planche 25 de l'album.)

jours des auges en pierres de taille (1). Cependant, les indices qui précèdent ne sont pas les marques les plus certaines de l'état florissant de l'agriculture dans la plaine du Hodna, sous les Romains ; il existe encore sur le sol des données plus convaincantes qui sont l'objet de cette notice.

§ 2. — TRAVAUX HYDRAULIQUES ANCIENS.

Le voyageur désireux d'étudier le pays qu'il traverse, puise d'abord aux sources de l'histoire et de la géographie, puis il continue ses recherches en visitant les provinces, les localités et *les choses* intéressantes qu'elles recèlent. Cette méthode porte toujours pour fruits des enseignements nouveaux ou utiles, lorsqu'elle est suivie avec persévérance, quel que soit le but de l'excursion.

Ainsi, le chapitre précédent donne un aperçu de l'installation romaine dans le Hodna et de la réputation de fertilité dont jouissait cette plaine au moment où les Vandales en étaient expulsés par Bélisaire (année 534 de Jésus-Christ)... Ce chapitre et le suivant exposeront les résultats d'explorations récentes.

Les dernières explorations ont dénoncé, entre autres découvertes archéologiques, des vestiges de constructions

(1) A Kherbet-Rças, ruine romaine située au centre du Hodna (au nord-ouest du lac et à environ 25 kilomètres au sud de Mesila), et par suite, loin des carrières de pierres, chaque habitation avait quatre auges en plâtre moulé d'un seul bloc carré et enterré à fleur du sol. (Voir l'album des cartes et dessins, planches 1, 14 et 24.) On voit aussi sur le sol de cette ruine les restes d'une basilique, d'un autre monument important, et de nombreux débris de jarres, de poteries diverses et de moulins à bras.

hydrauliques sur chaque rivière ou torrent présentant la moindre importance par le débit de l'eau qu'il est susceptible de fournir, soit pour les besoins d'un centre de population, soit pour les irrigations de la grande culture. Le plus souvent, ces restes de travaux anciens ont été remarqués sur les points où les grandes vallées débouchent dans le Hodna ; il en existe aussi, plus bas, au milieu des terres et des ruines romaines : les premiers appartenaient à des barrages et à des bassins de retenue ; les seconds, à des canaux, à des aqueducs et à des citernes. Les uns et les autres ont été exécutés au moyen de matériaux trouvés sur place, soit du ciment et des cailloux roulés, composant des blocs de béton tellement solides que la pioche ne peut y faire brèche.

De l'ensemble passant au détail, ces monuments vont être signalés dans l'ordre de la position topographique des cours d'eau sur lesquels ils se trouvent, en commençant par ceux situés vers l'ouest de la plaine, et avec des indications au double point de vue de l'archéologie et de l'agriculture.

I.

Ruines d'un barrage et d'un canal sur l'Oued-Chelal, au point dit Çed-Djir.

Des versants sud du Djebel-Dira et du Djebel-Ouennoûr'a descendent de nombreux torrents, réunissant leurs eaux à l'entrée de la plaine, dans un même lit portant le nom d'Oued-el-Ham, en amont du canton de Çed-Djir et en aval celui d'Oued-Chelal, conservé dès lors jusqu'au lac ou-Sebka. L'étendue de pays traversée

par l'Oued-el-Ham et ses affluents, depuis leurs sources jusqu'à Çed-Djir, n'est pas moins de 70 lieues carrées; aussi, ce torrent est-il sujet à des crues considérables, qui surviennent accidentellement à la suite des orages ou des grandes pluies, et annuellement après la fonte des neiges qui couvrent les montagnes pendant plusieurs mois de l'hiver. (Voir à l'album la carte n° 1.)

Le nom du point où affluent ces masses d'eau, *Çed-Djir*, signifie en langue arabe *barrage en chaux*; en effet, il existe dans le lit et sur la berge droite de l'Oued-Chelal, les ruines d'un barrage en béton construit, dit la légende, par les ancêtres des habitants actuels du pays, les Ouled-Sidi-Brahim, du cercle de Bou-Saâda. Est-il prudent de s'en rapporter à la légende pour fixer l'époque de la construction du barrage de Çed-Djir?... Cette induction serait au moins aventureuse avant qu'aucunes fouilles n'aient été faites et après une simple inspection, sachant surtout que les Arabes n'ont jamais été capables d'exécuter des travaux de ce genre. (Voir à l'Album les planches nos 3 et 4.)

Après avoir été détournées de leur cours par le barrage, les eaux étaient dirigées sur la rive droite de l'Oued-Chelal par un chenal en maçonnerie dont les traces paraissent encore, de distance en distance, jusqu'à plusieurs kilomètres (1). Là commence un territoire de plus de 2,500 hectares auquel les Ouled-Sidi-Brahim ont essayé, il y a cinq ou six ans, de rendre le seul élément de fertilité de la contrée; mais après dix-huit mois d'efforts inouïs et dignes d'un meilleur succès, la pre-

(1) Voir à l'album la carte topographique n° 2.

mière crue a prouvé que leurs moyens sont insuffisants, ou mieux que l'argile, même soutenue par des racines, ne peut résister à l'action d'une masse considérable d'eau courante.

L'ancien barrage est encore en bon état de conservation, sur une longueur de cinquante mètres, qui pourront être utilisés un jour en rétablissant la brisure large de dix mètres, brèche sous laquelle le lit du torrent offre un fond de poudingue ; seulement, il y aura lieu d'éviter la faute commise par les premiers constructeurs, qui n'ont pas remarqué ou n'ont pas tenu compte que les poudingues étaient formés par lames peu adhérentes entre elles et n'ont pas creusé de fondations pour consolider leur travail.

II.

Ruines de barrages, d'un bassin de retenue, de canaux et de citernes, sur les deux rives de l'Oued-Legouman.

L'Oued-Legouman a ses sources sur les versants sud de Djebel-Ktefi, dont le sommet est couvert de neiges de novembre à avril. Ce torrent, rapide et souterrain en certains endroits, reçoit les eaux d'une vallée profonde, aux flancs boisés et accidentés, dont la superficie est de 25 lieues carrées. Bientôt il entre dans le Hodna, y arrose les cultures de Faguès et de Djessessia ; puis son lit, le plus souvent à sec, serpente à travers la plaine pour atteindre le lac, après un parcours de 45 kilomètres.

Les vestiges de quatre anciens barrages, dont l'inférieur a dû être un bassin de retenue, se succèdent ici à des

intervalles d'environ 3,500 mètres à partir des dernières pentes.

Le premier en amont est appelé Çed-Faguès ; on n'y voit plus que de petits blocs de béton dispersés çà et là. Sa position aurait été parfaitement choisie en face d'une gorge qui permet de conduire les eaux sur le territoire de Faguès jusqu'au Coudiat-Suam, voisin lui-même du canton de Çed-Djir. (Voir à l'album la planche n° 5.) Aussi, les Ouled-Mansour ou Madhi installés à Faguès s'ingénient-ils, avec une persévérance admirable, à rétablir la levée de terre, en lui donnant pour soutien des branchages que les eaux emportent à chaque grande crue.

Le second est désigné sous le nom de Ced-Djessessia. Il n'en reste plus qu'un bloc de béton de 7 mètres de long sur 2 mètres 50 centimètres d'épaisseur, avec élévation de 4 mètres au-dessus du sol. (Voir les nos 6 et 7 de l'album.) Cette muraille ayant fait obstacle au courant, celui-ci s'est creusé un nouveau lit plus à droite, lit dans lequel les Arabes ont élevé une digue peu solide, qui souvent réparée, reporte les eaux dans l'ancien canal pour être utilisées aux irrigations de Djessessia.

Le troisième barrage, quoique beaucoup mieux conservé que les précédents, est cependant abandonné et n'a reçu aucune dénomination des indigènes ; comme celui de Çed-Djir, il serait facile de le rétablir, à peu de frais, et il a de plus l'avantage de posséder une citerne sur la berge droite et à la naissance d'un aqueduc, duquel il reste des traces jusqu'à Coudiat-Ouglif. (Voir les planches 5, 8 et 9 de l'album.)

Un mot sur ce point d'Ouglif, appelé aussi Kherbet-Djessessia :

Coudiat-Ouglif est un mamelon isolé, de forme conique, dominant le cours de l'Oued-Legouman et élevé de 10 mètres au-dessus du niveau de la plaine d'où il est aperçu à de grandes distances; couronné d'une construction antique, il est entouré, de son sommet à sa base, de ruines romaines qui, sous le nom de Kherbet-Djessessia, couvrent les environs sur une étendue de 100 hectares; au milieu de ces vestiges, traversés par ceux de la voie qui reliait autrefois Zabi à Aras, on reconnaît les emplacements des bains, de temples ou basiliques, à côté des débris de colonnes et de pierres sculptées, etc.

C'est encore au milieu de ces vestiges d'habitations agglomérées, que se voient les restes du quatrième et double barrage, ou plutôt vaste réservoir ayant pour côtés les berges de la rivière et deux barrages établis à 400 mètres de distance, bassin de la capacité de 1,200,000 litres. A 100 mètres en amont, l'eau source sous les graviers et probablement était retenue par le barrage supérieur, avec moyen de l'introduire dans le réservoir... Les arabes nomment cette filtration *houçoul Ouglif*... (Voir les planches 10 et 11 de l'album.)

Pour compléter ce système, un canal partant du réservoir longeait la rive droite et aboutissait, après un trajet de 1,250 mètres, à une citerne adossée sans doute à un *distributeur*. (Voir les planches 12 et 13 de l'album.)

III.

Ruines de barrages, bassins de retenue, aqueducs et citernes sur l'Oued-Qçob.

La rivière la plus importante du bassin du Hodna, et sans contredit la plus abondante en eaux dans les temps ordinaires, est l'Oued-Qçob, qui a aussi des crues périodiques et accidentelles très-considérables. L'Oued-Qçob prend naissance en face de Sétif, au Djebel-Braham, coule sous la Medjana, reçoit en aval de cette plaine ondulée de nombreux affluents descendants des versants : est du Djebel-Ktef, sud du Djebel-Neetnen et du Djebel-Oum-el-Rican, et nord du Djebel-Madhid, toutes montagnes très-élevées, boisées et couvertes de neige en hiver. De ses sources à l'entrée du Hodna, l'Oued-Qçob a un cours de 85 kilomètres et la superficie de sa vallée, large dans le haut et resserrée au bas de la Medjana, est de 52 lieues carrées ; ces chiffres ne comprennent pas 40 kilomètres de parcours à travers les terres, cultivées ou cultivables, qui s'étendent du pied des montagnes aux abords du lac. (Voir la planche 44 de l'album.)

A la sortie de la vallée, commence le territoire des *Beni-Msil*, autrefois celui de Zabi, sur lequel le visiteur rencontre à chaque pas des ruines romaines, lui imposant de reconnaître qu'une population très-dense a dû habiter ce district.

Au milieu du labyrinthe, de vieilles murailles écroulées et de pierres éparses, on distingue des constructions hydrauliques très-importantes, ayant pour point de départ

les berges de l'Oued-Qçob, un peu au-dessus des jardins de la belle oasis de Msila. Là, les vestiges de plusieurs barrages se succèdent à des intervalles très-rapprochés, faisant supposer que leur ensemble formait un vaste bassin à compartiments qui distribuait la réserve d'eau sur les deux rives.

En effet, ce réservoir avait deux issues sur ses flancs :

1^o Celle de gauche était un aqueduc alimentant, de proche en proche, cinq citernes de moyenne capacité, avant d'aller aboutir, à 5 kilomètres des barrages, dans d'autres citernes plus grandes réunies au centre des ruines de Zabi, aujourd'hui Kherbet-Bchilga. Au faite de l'aqueduc régnait un double chenal dont chaque voie avait 0^m20 en longueur et 0^m30 en hauteur, mais rien n'indique plus, exactement, si ce chenal était recouvert ou à ciel ouvert. (Voir la planche 19 de l'album.) L'ensemble de l'aqueduc représente une crémaillère dont chaque crochet est occupé par l'une des citernes désignées ci-dessus, citernes qui devaient faire office de filtre en recevant et retenant en dépôt la vase charriée par les eaux bourbeuses de la rivière.

Aucunes fouilles n'ayant été pratiquées, des indications plus détaillées ne peuvent être données dès à présent : il semble cependant possible de déduire ici une hypothèse parfaitement acceptable qui assignerait la période d'édification des travaux hydrauliques dans le Hodna. L'aqueduc de Zabi étant du même genre de construction, en béton et cailloux roulés, que les autres vestiges de travaux hydrauliques existant dans tout le Hodna, n'est-il pas judicieux d'admettre que celui-ci et les autres ont été exécutés, si non simultanément, au moins à la même

époque et par un même peuple ; or, il est probable, si par hors de doute, que l'aqueduc de Zabi a été érigé au temps où cette ville devait être dans sa splendeur, et ce temps était, sans contredit, celui de l'occupation romaine, on peut donc, sans trop se hasarder, conclure que *les nombreux vestiges de travaux hydrauliques existant dans tout le Hodna sont une œuvre romaine.*

2° L'issue de droite du bassin était une conduite en maçonnerie dirigeant les eaux d'irrigation au loin dans la plaine ; il en reste encore de belles ruines sur la rive même de l'Oued-Qçob et dix piles d'un pont-aqueduc au passage du ravin dit Oued-el-Benia. (Voir les planches 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 de l'album.)

Avant de quitter les environs de Msila, il y a lieu de ne pas omettre ce qui existe aussi au nord et près de Behilga, sur l'Oued-Deb, petit torrent presque toujours à sec et ne recevant d'eau qu'après des pluies abondantes ; mais il est à supposer qu'autrefois on y faisait aboutir un canal de dérivation partant de l'un des barrages de l'Oued-Qçob, sans quoi le distributeur avec citerne et l'aqueduc dont les vestiges sont près des rives auraient été d'une utilité secondaire. (Voir les planches 14, 15 et 16 de l'album.)

*Barrages, canaux, aqueducs et citernes dans l'est
du Hodna.*

Des travaux hydrauliques du même mode que ceux indiqués sur l'Oued-Chelal, l'Oued-Legouman et l'Oued-Qçob ont existé sur l'Oued-Selman, l'Oued-Mnaifa, l'Oued-Magra, l'Oued-Barika, l'Oued-ben-Mazouz, et peut-être aussi sur l'Oued-Mçif.

L'Oued-Selman, alimenté par les neiges des versants sud du Djebel-Madhid, a l'importance de l'Oued-Legouman, et de plus offre l'avantage de n'avoir jamais son lit à sec ; cependant, on y remarque bien peu de traces de constructions hydrauliques.

L'Oued-Mnaifa et l'Oued-Magra sont à peu près dans les mêmes conditions que l'Oued-Selman ; seulement, il existe encore sur l'Oued-Magra, rive droite, les restes d'un aqueduc.

A l'extrémité est du Hodna, un grand cours d'eau égale la source abondante de fécondité de l'Oued-Qçob ; prenant naissance dans le Djebel-Tourgour (1), non loin de Batna et à 2,100 mètres au-dessous du niveau de la mer, il traverse le Belezma, y reçoit divers affluents, comme lui descendant de hautes montagnes, celles des Ouled-Sellem et Ouled-Ali-ben-Sabor à gauche, et des Ouled-Sultban à droite, et après un parcours de plus de 80 kilomètres, il arrose le canton de Barika, auquel il donne son nom.

Près de Barika, comme près de Msila, l'antiquité avait sa ville florissante, sous la désignation de Tubuna, que ses ruines ont conservé jusqu'à ce jour. Au centre de Tubuna comme au centre de Zabi étaient de vastes citernes alimentées ici par deux aqueducs (voir la planche 1^{re} de l'album) ; l'un, en partie respecté par le temps, y apportait les eaux de l'Oued-Barika, et l'autre, simplement inqué par une légère dépression du sol et quelques bétonnages, celles de l'Oued-ben-Mazouz. La remarque faite à

(1) Nous pensons qu'il faut lire : *Djebel-Tougourt*, ainsi qu'on lit sur les cartes.

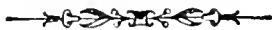
Zabi pour l'époque d'édification des travaux hydrauliques du Hodna s'applique aussi à Tubuna, où tout semble démontrer que ces constructions sont l'ouvrage des Romains ; malheureusement, aucun monument épigraphique ne contrôle encore cette hypothèse.

Après avoir reconnu l'existence de tant de vestiges importants de constructions hydrauliques, exécutées dans le double but de satisfaire aux besoins de centres de population et d'arroser, au moyen d'irrigations abondantes, plus de 100,000 hectares de terres naturellement fécondes, n'est-on pas en droit de croire à l'état florissant de l'agriculture de la plaine du Hodna dans l'antiquité.

Bordj-Bou-Arréridj, le 1^{er} avril 1863.

Le Capitaine (1),

PAYEN.



(1) Aujourd'hui commandant.

LE MONUMENT DES LOLLIUS ET APULÉE

I

LE MONUMENT DES LOLLIUS

Un des plus beaux restes de l'antiquité romaine, sinon le plus beau, que l'on puisse voir aux environs de Constantine, est le monument des Lollius. Il y a quelque temps un heureux hasard nous le fit rencontrer sur notre route, dans une excursion chez les Mouya, et nous consacraâmes à son examen tous les moments dont nous pûmes disposer.

Ce n'est pas une découverte que nous venons annoncer, puisque ce monument a été vu et représenté il y a une dizaine d'années ; seulement, nous croyons qu'il vaut mieux qu'une sorte d'oubli, que les mentions par trop sommaires que lui ont consacrées deux ou trois archéologues.

M. Creuly le vit en 1852, et le premier Annuaire de la Société Archéologique de Constantine en donna, d'après lui, un dessin, sans texte à l'appui, mais reproduisant assez exactement l'ensemble et les proportions du monument restauré.

Avec M. Creuly se trouvait M. Renier, qui dans son

Recueil des Inscriptions de l'Algérie, n'a vu le monument qu'au point de vue épigraphique.

Reste notre regrettable ami, M. Delamare, qui l'a fait entrer dans son *Archéologie*. Mais ce magnifique ouvrage n'a pas de texte à l'appui de ses planches. De plus, M. Delamare se serait aidé, pour les inscriptions, d'un dessin de M. Boissonnet, ainsi que le rapporte M. Renier. Or, les transcriptions de M. Boissonnet, relatées par M. Renier, nous les avons reconnues inexactes. Raison nouvelle pour en rétablir la lecture. D'un autre côté, les rapports étroits qui rattachent ce beau morceau d'architecture à une inscription du Kheneg, rapports vaguement indiqués par M. Creuly, n'ont pas été suffisamment établis. Enfin, nous croyons qu'il est temps d'appeler l'attention et la sollicitude de l'autorité sur un monument qui intéresse encore sous d'autres rapports. Voilà pourquoi nous en parlons sous l'impression toute récente que sa vue nous a suscitée.

Le monument des Lollius est situé à 4 lieues N.-O. de Constantine, à une lieue à l'est du Kheneg et à une égale distance du confluent de l'Oued-Smendou et de l'Oued-el-Kébir, au lieu dit Elheri par les indigènes.

En suivant la route qui y conduit du Hamma, on rencontre sur la droite deux ou trois groupes de ruines, d'une superficie peu étendue, accusant plutôt des villas ou des fermes que des centres de populations. Nous n'y avons pas trouvé de pierres inscrites, mais, dans la plus rapprochée du monument, des fragments de colonnes, et un peu plus loin un chapiteau perdu au milieu des cultures.

Le monument couronne le sommet d'un massif dont les pentes descendent à l'Oued-Smendou, distant environ d'une demi-lieue. Près de la rivière se voit une autre

petite ruine. Comme nous aurons bientôt occasion de le redire, la famille des Lollius avait sans doute des propriétés considérables dans ce canton.

La forme du monument est celle d'un tambour ou d'un cylindre creux, relevé par un soubassement et une corniche surmontée d'une assise formant attique.

On est frappé tout d'abord par l'harmonie de ses proportions dont les détails rappellent d'une façon curieuse notre système métrique. C'est une observation que nous avons déjà faite, il y a bientôt quinze ans, en étudiant le Médracen. Ses gradins ont juste un mètre de largeur; c'était aussi la mesure de l'assise supérieure, aujourd'hui déplacée; enfin, la hauteur des gradins est de six décimètres.

Notre monument, construit en très grand appareil, se compose de onze assises superposées. Chacune d'elles ayant cinq décimètres de hauteur, l'élévation totale du monument est de cinq mètres et demi. Le diamètre est de dix.

L'épaisseur des parois, à la partie moyenne du fût, est d'un mètre et demi.

Le soubassement et la corniche sont en saillie sur le fût de cinquante centimètres, ce qui leur donne deux mètres de profondeur.

Des onze assises, trois appartiennent au soubassement, six au fût, une à la corniche et une à l'attique.

Le soubassement comprenant, ainsi que nous l'avons dit, trois assises, mesure un mètre et demi de hauteur. L'assise supérieure se raccorde au fût par une série de moulures. En raison d'une inclinaison légère du sol, on n'aperçoit le soubassement que du côté du nord, et en-

core l'assise inférieure est elle à demi enterrée. Au sud, le sol est au niveau du fût.

La partie moyenne du monument, avons-nous dit, se compose de six assises : elle mesure en conséquence trois mètres de hauteur. Chacune d'elles est constituée par cinquante pierres larges de six décimètres hors-d'œuvre. Nous avons déjà dit que la profondeur de ces pierres était d'un mètre et demi. Tous ces blocs sont creusés à leurs faces inférieure et supérieure, d'une cavité de cinq centimètres de largeur sur dix de longueur et autant de profondeur.

La sixième assise ou autrement l'assise supérieure, porte quatre inscriptions occupant chacune une pierre d'une largeur double, c'est-à-dire un mètre deux décimètres. Chacune de ces inscriptions est orientée. Leur encadrement est cotoyé à droite et à gauche d'un relief en queue d'aronde. De ces quatre inscriptions, celle du sud est la mieux conservée. Celle de l'est l'est un peu moins. Celle de l'ouest est presque illisible. Celle du nord a complètement disparu. Toutes ces inscriptions sont identiques, et comprennent six lignes d'écriture. Nous y reviendrons tout-à-l'heure.

La surface de ce cylindre n'est pas unie. A leur point de jonction, les pierres sont creusées d'un retrait de cinq centimètres de largeur et d'autant de profondeur, ce qui rompt merveilleusement la monotonie d'une surface plane.

Nous avons déjà dit que la corniche était d'un demi-mètre en saillie sur le fût, ce qui donne à ses blocs une profondeur de deux mètres. Comme ceux du fût ils sont creusés d'une cavité à leur partie moyenne. Ils ont de plus, sur

chacun de leur côté, une double cavité en queue d'aronde se raccordant avec une cavité pareille du bloc voisin.

Quant à l'attique, ses éléments sont pareils à ceux du fût comme forme, comme dimensions, comme position et comme nombre.

D'après l'épaisseur des parois, que nous avons dites d'un mètre et demi, le diamètre dans œuvre serait de sept mètres.

Voilà notre monument complet. Nous devons dire les dégradations que dix-sept siècles lui ont infligées.

Le soubassement et le fût sont à peu près intégralement conservés. C'est à peine s'il y a ça et là quelques écaillures.

A gauche de l'inscription du sud, la sixième et dernière assise a une lacune de quatre pierres ou de deux mètres et demi, lacune qui existe naturellement aux parties superposées, c'est-à-dire à l'attique et à la corniche.

Deux autres lacunes existent à la corniche, de deux et de quatre pierres. Nous n'avons compté que trente-cinq pierres à l'attique.

La partie saillante de la corniche est fréquemment ébréchée.

En somme, le monument est peu dégradé, mais une végétation parasite le menace.

Au nord, un térébinthe s'est implanté entre deux pierres de l'attique, légèrement écartées. Cet arbre, qui compte peut-être plus d'un siècle d'existence, a le tronc de la grosseur d'un homme, et étend au nord et au sud deux branches vigoureuses, issues d'une souche à demi rongée. Sur la brèche faite à la dernière assise pousse une aubépine.

Quant à l'intérieur du monument, le fond en est à peu près de niveau avec le sol extérieur. Il est envahi par des arums, des asperges et des pariétaires. Deux ou trois blocs, peu volumineux, percent à travers ce tapis de verdure. Au sud, sur les parois, sont implantés un petit figuier et un petit térébinthe. Ça et là se voient aussi des asperges.

Le reste de la surface est légèrement inégal, quelques blocs ayant été rongés.

A l'extérieur se voient une quinzaine de blocs détachés du monument ou appuyés contre lui. Comme nous l'avons déjà dit, le sol environnant s'incline du sud au nord, de telle sorte que le soubassement enterré, au sud, apparaît à peu près complètement au nord.

Parlons maintenant des inscriptions, qui ont aussi leur intérêt.

De la collation des trois qui restent, nous avons établi la restitution suivante :

M·LOLLIO·SENECIONI·PATRI
GRANIAE·HONORATAE·MATRI
L·LOLLIO·SENECIONI·FRATRI
M·LOLLIO·HONORATO·FRATRI
P·GRANIO·PAVLO·AVONCVLO
Q·LOLLIVS·VRBICVS·PRAEF·VRBIS

Ces lettres sont d'un beau style, en rapport avec celui du monument. Aucune n'est liée. Elles remplissent complètement l'espace compris dans leur encadrement.

Telles sont les variantes que M. Boissonnet a données à M. Renier.

COELIO	au lieu de	LOLLIO
PAVIO	—	PAYLO
AVVNCVLO	—	AVONCVLO
STRAEF	—	PRAEF

Ces variantes doivent être écartées comme erronées.

Notre transcription diffère de celle de M. Renier en un seul point, à la troisième ligne.

Nous lisons SENEIONI, là où M. Renier lit SENI.

C'est effectivement à cet endroit que les pierres inscrites sont le plus frustes et que la lecture est le plus difficile. La position respective des lettres lisibles nous paraît autoriser notre lecture.

Tel est en français le sens de l'inscription :

A Marcus Lollius Senecio, mon père.

A Grania Honorata, ma mère.

A Lucius Lollius Senecio, mon frère.

A Marcus Lollius Honoratus, mon frère.

A Publius Granius Paul, mon oncle.

Quintus Lollius Urbicus, préfet de la ville. (1)

Voilà donc un monument, sans doute un cénotaphe, un tombeau honoraire, une sorte de mausolée élevé par un Lollius à cinq membres de sa famille. Mais qu'était-ce donc que cette famille, à laquelle un de ses membres, le dernier inscrit, élève un monument de cette importance et d'un appareil princier ?

(1) Cette charge consistait à remplacer, dans la ville, les rois d'abord, puis les consuls, quand ils sortaient pour aller se mettre à la tête des armées. *Bache, Dign. rom. Revue africaine, VI, p. 414.*

Les inscriptions recueillies non loin de là, au Kheneg, et même à Constantine, vont répondre à cette question.

Trois inscriptions funéraires, trouvées à Constantine, ont trait à des Lollius; elles sont reproduites par M. Renier sous les nos 2033, 2034 et 2035. La première nous donne un surnom qui nous est déjà connu, celui d'Honoratus. La seconde nous donne la tribu du défunt, la tribu Quirina, celle précisément de Lollius Urbicus. Nous voilà donc en pleine parenté.

Deux autres inscriptions funéraires de Lollius ont été découvertes au Kheneg (1) par M. Renier. La première est relative à Lollia Saturnina, femme de Lucius, peut-être le frère d'Urbicus. La seconde est celle de Lollius Pinna. Enfin, M. Cherbonneau a découvert trois nouvelles inscriptions relatives à des Lollius, dont deux tumulaires et une dédicatoire.

Voilà donc des Lollius ayant vécu non loin de notre monument. Mais il est une troisième inscription, découverte également au Kheneg par MM. Renier et Creuly, d'une bien plus grande importance et qui va nous donner sommairement la biographie du fondateur.

La voici telle que l'a reproduite M. Renier :

Q' LOLLIO' M' FILIO
QVIR·VRBICO·COS
LEG·AVG·PROVINC·GERM
INFERIORIS·FETIALI·LEGATO
IMP·HADRIANI·IN·EXPEDITION
IVDAICA·QVA·DONATVS·EST
HASTA·PVRA·CORONA·AVREA·LEG

(1) L'ancienae Tiddis.

LEG·X·GEMINAE·PRAET·CANDIDAT
CAES·TRIB·PLEB·CANDIDAT·CAES·LEG
PROCOS·ASIAE·QVEST·VRBIS·TRIB
LATICLAUIO·LEG·XXII·PRIMIGENIAE
IIIIVIRO·VIARVM·CYRAND
PATRONO
D·D P·P

Telle en est la traduction :

A Quintus Lollius, fils de Marcus,
(de la tribu) Quirina, (surnommé) Urbicus, consul,
Légat de l'empereur dans la province de Germanie
inférieure, fétial (1), légat (2)
de l'empereur Hadrien dans l'expédition
de Judée où il fut gratifié
d'une lance pure (3), d'une couronne d'or, légat
de la X^e légion Gemina, prêteur candidat (4)
de César, tribun du peuple, candidat de Cesar, légat
du proconsul d'Asie, questeur de la ville, tribun
laticlave (5) de la XXII^e légion Primigenia
un des quatre inspecteurs de la voirie,
Patron (6)
Par décret des décurions et aux frais publics.

(1) Membre d'un collège de hérauts à Rome. *Rich.*

(2) Le titre de légat, ou lieutenant de l'Empereur, était porté par des fonctionnaires des divers ordres, civil, militaire, judiciaire et administratif.

(3) Lance sans tête.

(4) C'est-à-dire sans avoir couru la chance d'un échec dans le sénat lors des élections. *Renier, Mém. d'Épig.*

(5) Autorisés à porter sur la tunique la bande dite *laticlave*.

(6) Les corporations et les villes, aussi bien que les individus, avaient leur patron.

Nous savons maintenant quel est l'homme qui a élevé le monument des Lollins. L'importance de ce personnage, Lollius Urbicus, est attestée par l'énoncé de sa carrière honorifique. La mention de l'empereur Adrien nous fait en même temps connaître l'époque où le monument fut édifié, c'est-à-dire vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne. Certes, à voir sa noble simplicité, la beauté de ses lignes, l'importance et la perfection de son appareil, on se douterait qu'il appartient au beau temps de l'architecture romaine, et particulièrement au règne de cet empereur, qui se piquait d'être un artiste, au point que l'histoire lui impute la mort d'un architecte, victime de sa jalousie. Un personnage tel que Lollius, un protégé de l'empereur Adrien, ne pouvait élever un monument vulgaire.

Parmi les édifices de cette importance et d'un genre analogue, nous ne connaissons en Algérie que le Soumâ, qui n'était probablement qu'une reproduction grossière du tombeau de saint Remi, car c'est à peine si nous osons parler ici du Medracen et du Kobbeur erroumya, consacrés à des dynasties. A Rome, à Pompeï, on rencontre des constructions funéraires dont la forme rappelle celle de notre monument.

Tel qu'il est, par son importance architecturale, sa conservation, l'intérêt qui s'attache au nom de son fondateur, le monument des Lollins nous paraît devoir prendre place en Algérie après les deux colosses que nous avons cités.

Nous pensons aussi qu'il mériterait d'être protégé contre les causes de détérioration qui le menacent, et

même d'être complété, ce qui n'exigerait pas des frais bien considérables.

Quoiqu'il en soit, nous le recommandons aux photographes.

Ce serait une belle page que le monument des Lollius, dominant de son plateau la vallée de l'Oued-Smendou et se détachant sur les montagnes abruptes des Mouya.

Encore un mot sur Lollius Urbicus.

Ce nom paraît deux fois dans les écrivains de l'histoire Auguste. Il a trait à deux personnages, dont le premier nous paraît être le fondateur de notre monument.

Voici ce que rapporte J. Capitolin dans la vie d'Antonin le Pieux :

Per legatos suos plurima bella gessit. Nam et Britannos per Lollium Urbicum legatum vicit, alio muro cespitatio submotis barbaris ducto : et Mauros ad pacem postulandam coegit : et Germanos et Dacos et multas gentes atque Judæos rebellantes contudit per præsides ac legatos.

Il fit plusieurs guerres par ses lieutenants. C'est ainsi que Lollius Urbicus vainquit les Bretons, et fit élever un second mur de gazon après avoir repoussé ces barbares. Les Maures furent réduits à demander la paix. Les gouverneurs de provinces et ses généraux soumirent les Germains, les Daces, plusieurs autres peuples, et les Juifs qui s'étaient révoltés.

Ce Lollius Urbicus ne saurait être que le nôtre, Antonin le Pieux, successeur d'Adrien, n'ayant régné que trois ans.

L'autre Lollius Urbicus appartient à un âge inférieur. Voici ce qu'en dit Lampride, à propos de lettres compromettantes écrites par le jeune Diadumène, mort en 218 :

Lollius Urbicus rapporte, dans l'histoire de son temps, que ces lettres livrées par un garde-notes, firent beaucoup de tort à ce jeune prince dans l'esprit des soldats.

Pour en finir avec les Lollius, nous citerons deux autres membres de cette famille dont les noms se rattachent à l'Afrique.

Les médailles de la Cyrénaïque portent le nom d'un Lollius que Borghesi croit être ce L. Lollius, légat de Pompée, stationné dans la mer Égée pendant la guerre des pirates, qui aurait réduit la Cyrénaïque en province, et en aurait été le premier propréteur. Voyez Muller, *Numismatique de l'Afrique*.

L'autre Lollius touche de plus près à l'Algérie; peut-être même était-ce le fils de Lollius Urbicus.

Quoiqu'il en soit, nous allons donner, *in extenso*, l'inscription suivante que nous trouvons sous le n° 1613 dans l'ouvrage de Zell, intitulé : *Delectus inscriptionum romanarum*.

Lucio Lollio quinti filio Aniensi (tribu) (1) frontoni, tribuno militum legioni III Augustæ, præfecto fabrum tertium, præfecto equitum alae primae Numidorum, duumviro, pontifici, civitates XXXVIII ex provincia Africa quæ sub eo censæ sunt.

Ce Lollius avait donc laissé de bons souvenirs en Afrique.

(1) On pouvait être de deux tribus, de l'une par sa naissance, de l'autre par adoption; mais on ne donnait sa voix que dans une des deux.

II

LES LOLLIIUS ET APULÉE

Nous venons de parler du monument des Lollius comme d'une œuvre qui se recommande à un double titre : sa valeur propre et le nom de son fondateur. Des documents épigraphiques trouvés dans le voisinage, nous ont présenté Lollius Urbicus comme un des personnages les plus considérables du règne de l'empereur Adrien.

Il est des documents d'une autre nature, qui donnent à ce monument et à son fondateur une importance nouvelle et qui en font en quelque sorte le commentaire vivant des écrits de l'un des plus grands esprits qu'ait produit la Numidie romaine, à savoir d'Apulée, contemporain de Lollius Urbicus.

Comme il s'agit d'un compatriote d'un autre âge, pour ainsi parler, on nous pardonnera les quelques détails dans lesquels nous allons entrer pour exposer les liens qui rattachent le monument des Lollius à la personne et aux écrits de cet illustre écrivain, sur le compte duquel nous saurions peu de chose, s'il ne nous avait tracé lui-même une partie de sa biographie. Cela, de plus, nous fournira l'occasion de toucher, chemin faisant, à quelques points d'histoire et de géographie locales.

Apulée naquit l'année 114 de l'ère chrétienne, à Madaure, ville de la province de Numidie, dont le nom s'est conservé légèrement altéré dans celui de Mdaourouch, localité située à 20 kilomètres au sud de Souk-Harras.

« A cette époque, dit M. Léon Renier, Madaure était une ville ancienne, puisque Apulée qui y était né, nous apprend qu'elle avait appartenu à Syphax et avait ensuite été donnée par le peuple romain à Massinissa. Plus tard, probablement au commencement du deuxième siècle, on y établit des vétérans, et elle prit le titre de colonie. Le père d'Apulée y fut élevé aux fonctions de décurion, chargé de rendre la justice, et Apulée lui-même y parcourut toute la carrière des honneurs municipaux. C'était une ville littéraire, où les arts du dessin étaient cultivés avec autant de faveur que les lettres et la philosophie, et c'est sans doute pour cela que le paganisme y fut pratiqué plus longtemps, et s'y montra, dès l'apparition du christianisme dans la province, plus intolérant que dans la plupart des villes voisines. Saint-Augustin (né à Tagaste, aujourd'hui Souk-Harras), après avoir appris dans sa famille les premiers éléments de la grammaire, fut envoyé à Madaure pour y étudier la littérature et l'éloquence. »

Nous nous permettons, en passant, une réflexion à propos de la citation que nous venons de faire du savant archéologue : elle pourra servir à faire comprendre la situation respective du Christianisme et du Paganisme en Numidie.

Si les lettres échangées entre le grammairien Maxime de Madaure et Saint-Augustin, nous démontrent que le paganisme était encore à leur époque vivace à Madaure, tout en se transformant chez les esprits supérieurs, d'autres lettres nous le font voir peut-être encore plus vivace à Calama, la moderne Guelma. Dans les premières années du cinquième siècle de notre ère, une cérémonie payenne se produisit dans les rues de la ville, malgré la publica-

tion récente d'édits prohibitifs. Des cleres ayant voulu s'y opposer, l'église fut assaillie à coups de pierres, un chrétien fut tué et les autres durent se cacher ainsi que l'évêque, sans que personne intervint, hormis un étranger. Ces faits se passaient vers l'année 408. Ils sont consignés dans les lettres 90 et 91. L'une est de Saint-Augustin et l'autre de Nectaire, citoyen de Calama, qui intercède pour sa patrie avec l'accent du patriotisme le plus touchant.

Apulée nous apprend lui-même qu'on lui reprocha le lieu de sa naissance en le traitant de moitié Numide et moitié Gétule, qualifications qui impliquaient le reproche de perfidie et de grossièreté. On a voulu conclure de cette qualification de Gétule que Madaure ne pouvait-être le moderne Mdaourouch, la Gétulie, d'après les idées généralement reçues, étant plus reculée vers le sud. Cependant Saint-Augustin nous apprend dans ses *Confessions* que Tagaste et Madaure étaient deux villes voisines. Ensuite le grand évêque ne semble-t-il pas prendre la moitié du reproche adressé à Apulée quant il dit autre part : on nous demandera pourquoi l'Italie réclame toujours des hivers sereins tandis que notre pauvre Gétulie a toujours soif, *et item semper nostra misera Getulia sitiât*. Il nous semble donc que la Gétulie n'a jamais eu des limites bien déterminées, à l'instar des provinces, et que Madaure se trouvait dans un point intermédiaire entre les populations numides et gétules : ces mots de moitié numide et moitié gétule ne pouvant avoir d'autre signification. Du reste, comme l'a déjà fait observer le commandant Delamare, les Gétules n'étaient pas seulement des peuplades errantes, ils habitaient aussi des villes.

Apulée est le premier homme éminent par la pensée qu'ait produit la Numidie, le grand Juba s'étant fait ailleurs. C'est peut-être le plus haut représentant de la littérature latine dans ce siècle où les plus grands écrivains, comme Ptolémée, comme Galien, comme Plutarque, parent d'Apulée, se servaient du grec. Son trait le plus saillant est un amour passionné pour la science. Il voyagea beaucoup, étudia les arts, les lettres, la philosophie, les religions et leurs mystères et s'adonna particulièrement à l'étude expérimentale de la zoologie. Ces dernières études, négligées depuis Aristote, le firent passer pour magicien.

On dut cependant voir en lui autre chose qu'un magicien vulgaire, car il éveilla de nombreuses sympathies et l'admiration publique se traduisit par l'érection de statues en son honneur.

Saint-Augustin, dans sa lettre 138, peut nous donner une idée de l'enthousiasme que provoquait la personne d'Apulée, enthousiasme dont il parle avec une certaine aigreur.

« N'est-il pas ridicule de voir que l'on compare Apollonius, Apulée et autres habiles magiciens à Jésus-Christ, et que l'on essaye même de les faire passer avant lui ? Nous pouvons parler surtout d'Apulée, qui nous est particulièrement connu, étant comme nous africain. Malgré ses artifices magiques il ne put arriver, je ne dirai pas à la souveraineté, mais à un emploi judiciaire dans la république, lui issu d'une bonne famille, libéralement élevé, doté d'une grande éloquence. Serait-ce qu'il méprisât ces choses, en sa qualité de philosophe ? Nous le voyons cependant en procès contre quelques personnes qui s'oppo-

saient à l'érection de sa statue dans la ville d'Œea, patrie de sa femme. »

Voici comment Apulée se fixa dans la ville d'Œea, la moderne Tripoli. En route pour l'Orient, il s'arrête dans cette ville où il fait la rencontre d'un ancien condisciple et ami, qui l'engage à y séjourner. Cet ami, Pontianus, avait perdu son père, et sa mère Pudentilla restait veuve avec une fortune de 4,000,000 sesterces : il veut faire épouser sa mère par Apulée. Apulée, c'est lui-même qui nous l'apprend, avait reçu de son père 20,000 sesterces de revenu, et malgré ses voyages et ses dépenses il avait su faire des largesses, récompenser ses anciens maîtres et doter leurs filles, presque sans toucher à son fonds. Ces libéralités sont également relatées par Saint-Augustin. Apulée finit par céder et on l'accusa d'avoir usé de sortilèges pour se faire aimer de la riche veuve.

Telle était l'origine de ces accusations intéressées. Pudentilla restait avec deux enfants de son premier mari : Pontianus, l'ami d'Apulée, et Pudens. Leur aïeul Sicinius, qui avait survécu à son fils, devint leur tuteur et voulut donner à Pudentilla un époux de son choix, sous peine de déshériter ses enfants. Ce choix répugnait justement à Pudentilla. Elle feignit de l'accepter et temporisa. Cependant Sicinius mourut, après avoir testé en faveur de ses deux petits-fils, et Pudentilla, devenue libre, prit Apulée pour mari. Nous verrons comment ce testament fut attaqué.

Un homme perdu de débauches et de dettes, un certain Rufinus, avait marié sa fille à Pontianus, espérant que cette riche alliance lui permettrait de refaire sa fortune. Pontianus vint à mourir et Rufinus, poursuivant ses

projets, voulut de rechef faire épouser sa fille, ignoble créature, au frère du défunt, c'est-à-dire à Pudens. Excité aussi par un oncle paternel, Sicinius Æmilianus, Pudens ne rougit pas de traduire Apulée devant le tribunal du proconsul Claudius Maximus, pour avoir à répondre à l'accusation de captation d'héritage et de magie, n'osant pas l'accuser ouvertement de la mort de Pontianus.

Apulée plaida lui-même sa propre cause et le fit avec une éloquente et victorieuse indignation, ne reculant devant aucune des perfides insinuations articulées en dehors du tribunal. C'est ce plaidoyer qui porte dans ses œuvres le titre d'*Apologie*.

Après s'être défendu, avoir exposé l'état de sa fortune personnelle, la manière dont s'était fait et avait pu se faire son mariage avec Pudentilla, sa conduite généreuse après ce mariage, après avoir expliqué le secret de ses études et répondu à d'autres accusations également frivoles, Apulée prend corps à corps ses adversaires, il dévoile leurs complots, et de la hauteur de son génie, avec une verve admirable d'ironie, il les couvre d'une confusion méritée. Il s'adresse en particulier à Æmilianus, il lui reproche d'avoir voulu invalider le testament de Sicinius, quand ce testament avait été reconnu valide dans une assemblée d'hommes consulaires par *Lollius Urbicus*, préfet de la ville, dont la modération seule avait pu sauver Æmilianus de sa perte.

Voilà bien le nom du personnage qui a fait construire le monument d'El-Héri, qualifié du titre de Préfet de la ville tout comme il l'est dans les inscriptions. Mais il y a plus ; de nouveaux détails vont nous prouver qu'il s'agit bien du même personnage.

Lollius Urbicus méritait d'être appelé un homme modéré. Alors qu'il se prononçait en faveur de Pudentilla, ses alliés étaient en procès avec elle, et c'est encore Apulée qui va nous l'apprendre.

J'avais, dit-il au début de son plaidoyer, entrepris de plaider la cause de ma femme contre les *Granius*, quand tout-à-coup les avocats d'Æmilianus se mirent à me charger d'outrages, à me reprocher des maléfices, à m'accuser de la mort de mon beau-fils Pontianus. Mais comme je reconnaissais là moins une accusation en règle que l'intention de faire du scandale, je les sommai moi-même d'articuler leurs plaintes.

Voici encore un des noms inscrits sur le monument d'El-Héri, celui des *Granius*. On se rappelle, en effet, que parmi les personnages dont ce monument consacre le souvenir, figurent la mère de Lollius Urbicus, *Grania Honorata*, et son oncle *Publius Granius Paulus*.

Le nom des *Granius* se rencontre assez souvent sur les inscriptions de l'Algérie, notamment dans la province de Constantine. Le recueil de M. Renier en compte jusqu'à quinze, dont une à Madaure.

Si les monuments épigraphiques ont surtout de l'intérêt en ce qu'ils servent à compléter les monuments écrits, on ne saurait refuser ce genre de mérite au monument des *Lollius* et aux inscriptions qui le complètent. Par eux est déterminée la qualité de personnages cités dans un auteur classique, personnages sur lesquels les commentateurs avaient dû rester muets. Pour nous algériens, cet intérêt est plus grand encore en ce que personnages et écrivain habitaient jadis le même sol que nous habitons aujourd'hui.

Si le monument des Lollius eût été connu plus tôt, certainement il eût figuré dans le travail de M. Feuilleret sur Apulée, travail que nous nous plaisons à citer comme un hommage rendu à la mémoire de l'un des rares écrivains dont la Numidie puisse s'honorer, et comme un des meilleurs morceaux de littérature que l'Algérie ait produits jusqu'à présent. Cet ouvrage est une excellente préparation à la lecture d'Apulée.

L. LECLERC,
Secrétaire de la Société archéologique.



MÉDAILLON DE L'ARC-DE-TRIOMPHE DE TÉBESSA

(façade nord) DÉCOUVERT EN 1863

DESSINÉ PAR M. LE CHEF D'ESCADRON FLOGNY, COMMANDANT SUPÉRIEUR (1)

Extrait d'une lettre de M. Flogny au secrétaire :

Dès l'apparition de cette sculpture, qui était cachée par un revêtement byzantin, le génie avait baptisé la figure du nom de Julia Domna.

La frise qui surmonte le plein cintre N.-O. porte bien une dédicace à Julia Domna, que vous pouvez d'ailleurs voir dans l'un des volumes de la Société Archéologique ou dans l'ouvrage du capitaine Moll, mais elle ne me paraît pas avoir de rapport avec la sculpture, et les raisons données par M. Cherbonneau pour transformer Julia Domna en Théveste me semblent péremptoires.

Lettre de M. Cherbonneau au commandant Flogny :

Monsieur le Commandant,

Lorsque j'examine le charmant dessin que vous avez eu la bonté d'offrir à notre Société et dont nous nous empressons de vous remercier, je ne puis me figurer que l'artiste romain ait eu l'intention de représenter *Julia Domna* sur le médaillon nouvellement découvert. Ce n'est

(1) Voir la planche 26.

point ainsi qu'elle est figurée sur les médailles. La coiffure des impératrices romaines, notamment à cette époque, était plutôt relevée sur le haut de la tête ou rassemblée en chignon sur la nuque. D'un autre côté, nous ne connaissons aucune princesse romaine portant une couronne de tours.

Je suppose que l'image si habilement reproduite par votre crayon est simplement un emblème, l'emblème de Théveste, ville jeune encore à cette époque.

1^o La figure est celle d'une jeune femme ;

2^o Le type de la figure (de la face) et la longue chevelure appartient plutôt à l'Afrique qu'à l'Europe ;

3^o Le diadème de murailles fortifiées est l'emblème d'une ville de guerre (la clé de la Numidie) ;

4^o Cette fixité du regard, qui ne vous a point échappée et que je considère comme l'indice de la menace, concorde avec l'ornement de la tête ;

5^o Le collier, qu'il est si difficile de définir en l'état, est loin de ressembler aux bijoux d'une impératrice. Est-ce un ruban, est-ce un serpent ?

6^o Dans l'aigle éployé qui tient la foudre dans ses serres, je vois le patronage de Jupiter, sous les auspices duquel Théveste fût bâtie et dont le temple avoisine la porte Caracalla.



INSCRIPTIONS NOUVELLES

RECUEILLIES A CONSTANTINE

Toutes ces inscriptions, à part quatre ou cinq recueillies au Musée, proviennent du Coudiat-Aty.

Elles se rapportent à trois gisements : les deux premiers sur les pentes qui descendent aux cimetières, le troisième sur les pentes nord.

Quant aux deux premiers, la propriété de M. Marius nous en a fourni une demi douzaine et celle de M. Bruyas une quinzaine. Le reste provient de la propriété de M. J.-J. Martin, troisième et dernier gisement.

Le terrain de M. Marius a donné quelques lampes à reliefs et des fioles dites lacrymatoires, avec quelques débris de vases en argile et en verre.

Dans le terrain de M. Bruyas on a trouvé trois stèles numidico-puniques, dont deux sculptées. L'une représente le Caducée ; l'autre, simplement au trait, cette figure caractéristique des monuments numidico-puniques, sur laquelle les archéologues se sont peu accordés, et que M. Muller, dans son savant ouvrage sur la Numismatique de l'ancienne Afrique, regarde comme servant à représenter l'image de Baal Chamman ou de Baal comme

Dieu solaire. On y a trouvé aussi des amphores et un grand nombre de ces larges tuiles plates, dont on peut voir des échantillons au Musée, plus une dizaine d'auges funéraires.

Le terrain de M. Martin est situé au faubourg Saint-Jean, au-dessous de la route qui conduit au cimetière européen, et vis-à-vis le premier coude que fait la route de Constantine à Philippeville pour longer le bas du marché arabe : il est attenant à son habitation. En préparant un emplacement pour une nouvelle bâtisse, on a mis à découvert une quantité prodigieuse de cailloux, de moellons, de pierres tombales arabes et de monuments romains.

La hauteur verticale du plein-pied à la route mesure environ dix mètres. On y distingue quatre couches bien distinctes. La première est un sol qui n'a guère été touché. La seconde contenait les débris romains. La troisième les tombes arabes. Enfin, par dessus est une couche d'environ deux mètres de puissance, formée de terres de remblai, provenant sans doute des travaux de la route.

La superficie du terrain mis à nu équivaut à un carré de vingt mètres de côté.

Outre les stèles funéraires, au nombre de quarante à cinquante, on a trouvé là des fragments de colonnes et de corniche, des lampes, des vases dits lacrymatoires, des vases en verre et quelques médailles. Il est à croire que les fouilles pratiquées dans les talus avoisinants donneraient des résultats pareils. Cette abondance de monuments funéraires fait supposer qu'il y avait là un cimetière romain.

Nos inscriptions sont toutes funéraires. Quelques unes n'en sont pas moins d'un grand intérêt.

Quant aux pierres sur lesquelles elles sont inscrites, la forme en est variée : elles n'ont de commun que d'être plates.

Généralement elles n'ont de polie que la partie inférieure, qui doit recevoir l'inscription. La plupart sont arrondies au sommet, et quelques unes avec des oreillons sur les côtés. Un petit nombre se présentent avec des particularités que nous signalerons en leur lieu.

Sous le rapport de l'exécution elles peuvent se diviser en trois classes : un tiers d'un bon style, un tiers de style médiocre, et un tiers de très mauvais style.

Nous les classerons par familles.

Cette classification nous paraît avoir une certaine importance et nous regrettons qu'elle n'ait pas été adoptée jusqu'ici. D'abord cela rend les recherches plus faciles, et rien n'est plus fastidieux que de rechercher, dans des conditions contraires, si telle inscription a déjà été publiée ou non. Ensuite, par ce groupement naturel, les inscriptions jettent réciproquement l'une sur l'autre de la lumière et de l'intérêt. Nous dirons tout d'abord que les deux familles le plus abondamment représentées sont celles des Julius et des Sittius (1).

(1) A propos de Sittius, on nous permettra de relater ici une conjecture de M. Caussin de Perceval, *Hist. des Arabes*. Pour lui le fameux partisan de ce nom serait peut-être cet Afrikos que les historiens arabes nous disent avoir envahi le Magreb. M. Caussin se fonde sur des concordances de dates. Il fait aussi le rapprochement curieux d'un vers de Virgile VIII, 706.

PREMIÈRE SÉRIE.

N^o 1.

ANNIA NATALIS
PA·I F DI
V·A· LIII·II·S·E

Stèle arrondie au sommet avec oreillons. Assez mauvais style. L'A final d'ANNIA est lié à l'N de NATALIS. L'I de ce dernier mot est sur la branche horizontale de la lettre L et l'S lui est superposé. Nous renonçons à lire la seconde ligne. Les deux autres se lisent ainsi :

Annia Natalis... vixit annis quinquaginta tribus. Hic sita est. — BRUYAS.

N^o 2.

T·AEMILI
VS·L·F·OVI
SILO·E·VA
VII·II·S·E

Titus Æmilius Lucii filius ovisilo, E. vixit annis septem. Hic situs est.

Nous inclinierions à lire à la seconde et à la troisième ligne : OUFENTINA (tribu) SILO. Quant à l'E de la troisième ligne, nous en ignorons le sens. Cette inscription d'un assez mauvais style est massée au sommet de la stèle dans un espace carré et légèrement en retrait. — BRUYAS.

N^o 3.

Q·AEMIL
IVS·GIRI
BITANVS
V·A·XXII

Quintus Æmilius Giribitanus vixit annis viginti duobus.

Le mot GIRIBITANUS est sans doute l'adjectif dérivé de GIRBA, la moderne Djerba. Stèle en carré long. Assez mauvais style. — MARTIN.

N^o 4.

D · M
AFRANIAE

Dis manibus Afraniae.

Stèle petite et écriture grossière. — MARTIN.

N^o 5.

SEX·ARRIDIUS
FELIX·V·A·LXXXV
H·S·E
IVLIA·ROGA
TA·V·ANN·
LI·H·S·E
VXOR

Sextus Arridius Felix vixit annis octoginta quinque.

Hic situs est. Julia Rogata vixit annis quinquaginta uno.

Hic sita est. Uxor.

Stèle arrondie au sommet. La seconde partie consacrée à la femme est d'un meilleur style, à part le mot UXOR, qui a l'air d'avoir été surajouté. — BRUYAS.

N° 6.

P·BASILIVS·P·F·Q·
MAXIMVS
V·A·LXXX
H·S·E

Publius Basilus Publii filius, Quirina tribu, Maximus, vixit annis nonaginta. Hic situs est.

Stèle arrondie au sommet, avec oreillons carrés. Style médiocre. — BRUYAS.

N° 7.

BASILIA·FE
LICLA·VA·LXXX
H·S·E

Basilia Felicla, vixit annis octoginta. Hic sita est.

Stèle arrondie au sommet, cantonné de deux saillies hémisphériques. Bon style. — MARTIN.

N° 8.

DIS·M
C·CAECILIVS
IVLIANVS
V·A·XXXV
H·S·E

Dis manibus. Caius Caecilius Julianus, vixit annis triginta quinque. Hic situs est.

Stèle carrée. Mauvais style. — BRUYAS.

N° 9.

CARNIA
POCOSA
V·A·LI

Carnia Pocosa, vixit annis quinquaginta uno.

Stèle petite, à sommet arrondi. Mauvais style. Actuellement au Musée.

N° 10.

P ⌘ CAR.....
NIVS
CRESCENS
V·A·LXX
H·S·E

Publius Carminius Crescens, vixit annis septuaginta.

Hic situs est.

Stèle carrée, mutilée au sommet et partagée en deux tronçons. Les dimensions de la lacune, à la première ligne, autorisent à lire CARMINIUS, la famille Carminia se trouvant du reste représentée dans le recueil de M. Renier. Style médiocre. — MARTIN.

N° 11.

D · M
CORNELIVS
SONCESSV
S·V·A·LXXXI

Diis manibus. Cornelius Soncessus, vixit annis nonaginta uno.

Stèle en carré long, d'un assez bon style. — BRUYAS.

N^o 12.

L·CORNE
LIVS·C·F

Lucius Cornelius Cornelii Caii filius.

Partie supérieure d'une stèle arrondie, d'une assez médiocre exécution. — MARTIN.

N^o 13.

CAIUS EGRILIV
S QVRSOR V
A XXXXXXXX
IX S

Caius Egrilius Qursor vixit annis octoginta novem.

Stèle arrondie, d'une assez mauvaise exécution.

Cette inscription est curieuse par la manière dont sont écrits le mot CURSOR et le chiffre des années.

Les n^{os} 236 et 427 de M. Renier, font voir le chiffre 80 pareillement figuré. — MARTIN.

N^o 14.

Q·EGRILIVS
Q·F·QVIR
CLEMES·V·A·
XXXV·II·S·E

Quintus Egrilius, Quinti filius, Quirina, Clemens, vixit annis triginta quinque. Hic situs est.

Stèle carrée, portant au sommet des entailles figurant deux oreillons et une partie centrale arrondie. Beau style. — MARTIN.

N^o 15.

D · M
EGRILIVS
HILARIO
V · A · XXXV
H · S · E

Diis manibus. Egrilius Hilario vixit annis quadraginta quinque. Hic situs est.

Stèle carrée, dont le champ est presque entièrement couvert par l'inscription. Style médiocre. — MARTIN.

N^o 16.

D · M
CN · P · FE
LIX V · A
LXXV

Diis manibus..... Felix vixit annis septuaginta quinque.

Petite stèle ogivale, d'une mauvaise exécution. Les traits horizontaux des F et des E sont obliques en haut et ceux des L obliques en bas. — BRUYAS.

N^o 17.

D · M
T · FLAVIVS
VITVLVS
V · A · XXV
H · S · E

Diis manibus. Titus Flavius Vitulus vixit annis viginti quinque. Hic situs est.

Stèle en carré long, d'un style commun. — MARTIN.

N^o 18.

C·GARGILIVS
C·F·CANINIA
NVS·V * A·XV
II·S·E

Caius Gargilius Caii filius Caninianus, vixit annis quindecim. Hic situs est.

Partie supérieure d'une stèle arrondie, d'un bon style.
— BRUYAS.

N^o 19.

GEMINIA
FORTVN
V·A·XXI·II·S·E

Geminia Fortuna, vixit annis viginti uno. Hic sita est.

Stèle arrondie avec oreillons, d'un mauvais style. —
BRUYAS.

N^o 20.

D * M *
HORATIA
MONNV
LA·QVIR

Dis manibus. Horatia Monnula Quirina tribu...

Partie supérieure d'une stèle carrée, dont la dernière ligne est mutilée. Assez bon style. — MARTIN.

N° 21.

C IRIVS·CA
THRVARIVS
V·A·XXII

Caius Irius (ou mieux peut-être : *Cirius*) *Cathruarius*,
vixit annis viginti tribus.

Petite stèle carrée, avec une bordure en relief, d'un mauvais style. — MARTIN.

N° 22.

C·IVLIVS
BALBVS
V·A·C·T·S

*Caius Julius Balbus V. Vixit annis centum. Tibi sit
terra levis*

Stèle carrée, mutilée à droite, d'une mauvaise exécution. Actuellement au Musée.

N° 23.

D * M
Q·IVLIVS·Q·F·
QVIR·FELIX
OMNIVM·STVD
PERITISSIMVS
V·A·XX
II·S·E

*Dis manibus sacrum. Quintus Julius Quinti filius Qui-
rina tribu, Felix omnium studiorum peritissimus.
Vixit annis viginti. Hic situs est.*

Partie supérieure d'une stèle carrée, d'un style ordinaire. — BRUYAS.

C'est peut-être de toutes nos inscriptions la plus intéressante. Elle fait songer naturellement à une inscription de Sétif, celle du jeune Damatius Urbanus, qui mourut à 22 ans, ayant fait preuve d'une égale précocité intellectuelle. On peut appliquer à ces deux jeunes gens les paroles de la Bible : *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

N° 24.

D · M
M · IVLIVS
LIBERALIS
V · A · LXXXI

Diis manibus. Marcus Julius Liberalis vixit annis nonoginta uno.

Stèle en carré long, avec des petits oreillons. Style vulgaire. — MARTIN.

N° 25.

C · IVLIVS
ONESIMVS
V · A · LXXV
H · S · E

Caius Julius Onesimus vixit annis septuaginta quinque. Hic situs est.

Stèle carrée, d'une exécution médiocre. Les lettres de la dernière ligne sont en partie frustres. — MARTIN (1).

(1) Cette inscription figure dans le recueil de M. Renier, n° 2019, avec l'âge LXXX au lieu de LXXV.

N^o 26.

M * IVLIVS * O
RICLO * V·A
XVI * H·S·E

N^o 27.

D·M
C·IVLIVS
PVDENS
V·A·CI·H·S·E

N^o 26. — *Marcus Julius Oriclo, vixit annis sexdecim. Hic situs est.*

Stèle allongée et arrondie, d'un bon style. — BRUYAS.

N^o 27. — *Diis manibus. Caius Julius Pudens, vixit annis centum et uno. Hic situs est.*

Stèle en carré long, d'une mauvaise exécution. Remarquons, en passant, un centenaire. — MARTIN.

N^o 28.

C·IVLIVS
RVFVS
V·A·XX
H·S·E

N^o 29.

M·IVLIVS·C
FIL·QVIR·BI
TVS·V·A·LV
H·S·E

N^o 28. — *Caius Julius Rufus, vixit annis viginti. Hic situs est.*

Stèle arrondie, d'un style ordinaire. — BRUYAS.

N^o 29. — *Marcus Julius Caii filius, Quirina tribu Bitus, vixit annis quinquaginta quinque. Hic situs est.*

Stèle arrondie, d'un style commun. — BRUYAS.

N^o 30.

L·IVLIVS·P
LIBER·VRBA
NVS
V·A·LXX

N^o 31.

DIS·M
IVLIA·C·F·

N° 30. — *Lucius Julius Publii Libertus Urbanus, vixit annis septuaginta.*

Stèle en carré long, d'une exécution vulgaire. — MARTIN.

N° 31. — *Diis manibus. Julia Caii filia...*

Portion supérieure d'une stèle cassée, d'une exécution vulgaire. — MARTIN.

N° 52.

IVLIA·C·F
CALLITTA
V·A·XXI
H·S·E·O
T·B·Q

N° 55.

IVLIA·P·LIB
ECLOGE·V·A·
LXX·H·S·E

N° 32. — *Julia Caii filia Callitta, vixit annis viginti uno. Hic sita est. Ossa tua bene quiescant.*

Stèle arrondie au sommet, mutilée à droite, où les dernières lettres des deux premières lignes sont entamées. Exécution très vulgaire. — MARTIN.

N° 33. — *Julia Publii liberta Ecloge, vixit annis septuaginta. Hic sita est.*

Stèle arrondie, d'une mauvaise exécution. — MARTIN.

N° 54.

DIS · MANIB
SACR·
IVLIA · RO
GATA VIXIT
ANNIS XXXV
HIC·S·E
O·T·B·Q

N° 55.

IVLIA
NABI
RA·V·A·L·
H·S·E

N° 34. — *Diis manibus sacrum. Julia Rogata, vixit*

annis triginta quinque. Hic sita est. Ossa tua bene quiescant.

Stèle arrondie, d'un assez bon style. — MARIUS.

N° 35. — *Julia Nabira, vixit annis quinquaginta. Hic sita est*

Stèle carrée, d'un style vulgaire. L'A de Julia n'est que faiblement représenté, la pierre étant mutilée. — MARTIN.

N° 36.

MEMORIAE
I V L A E N A M
P A M I L L E K A
R I S S I M E C O N
I V G I F E C I
V · A · X L I I
H · S · E

Memoriae Juliae Nampamille carissimae conjugis feci. Vixit annis quadraginta duobus. Hic sita est.

Nous avons trouvé cette inscription à Constantine dans la cour d'une mosquée. Peut-être est-elle déjà publiée, vu la facilité de la découvrir, mais nous n'avons pu la découvrir dans les Annuaires, faute d'un classement plus méthodique. Comme on le voit, son champ se trouve délimité par des lignes droites.

La première ligne est à peu près complètement effacée, mais nous croyons qu'on peut la restituer comme nous

l'avons fait. Tout au plus pourrait-on lire MEMORIE. Les traits obliques du K dans KARISSIME sont très courts.

N° 37.

P·MANILIVS
P·F·QVIRINA
SEVERVS
V·A·LII·H·S·E

N° 38.

P·MELISSAEVS
L·F·QVR·BASSV
S·V·A·XXII
H·S·E

N° 37. — *Publius Manilius Publii filius Quirina Severus, vixit annis quinquaginta duobus. Hic situs est.*

Stèle carrée, à sommet arrondi avec oreillons, d'un assez bon style. — BRUYAS.

N° 38. — *Publius Melissaëus Lucii filius Quirina tribu Bassus, vixit annis viginti duobus. Hic situs est.*

Stèle en carré long, d'une assez bonne exécution. Cette inscription a déjà été publiée. Nous la reproduisons parce que nous croyons qu'il faut lire QVIR, *Quirina tribu*, au lieu de QVI, *qui Bassus*. Peut-être serait-il nécessaire, pour cette dernière lecture, qu'il y ait QVI ET BASSVS. Du reste nous avons cru voir un R.

N° 39.

D · M
MEMMIV
SEVERIANI F
V·A·IIII·H·S·E

N° 40.

L·MEMMIVS
OCEANVS
V·A·XXV
H·S·E

N° 39. — *Diis manibus. Memmius Severiani filius, vixit annis quatuor. Hic situs est.*

Stèle à sommet arrondi, d'une très mauvaise exécution. Le dernier jambage de l'V, à la seconde ligne, est figuré à peu près en forme d'S. La fin de la troisième ligne est

confuse. Les M et les A forment des angles très ouverts, l'un des jambages débordant l'autre. A la seconde ligne l'A et l'E de la fin sont liés. — MARIUS.

N° 40. — *Lucius Memmius Oceanus, vixit annis viginti quinque. Hic situs est.*

Stèle carrée, à sommet très légèrement courbé avec de petits oreillons. D'un bon style. — MARTIN.

N° 41.

NAEVIA
GE·V·A
H·S

N° 42.

D · M
POMPEI
VS·EVTIC
VS·V·A·LXXV

N° 41. — *Naevia Ecloge? vixit annis... Hic sita est.*

Ce n'est là qu'un fragment d'inscription, dont les lettres situées à la périphérie sont mutilées. A la première ligne l'A et l'E sont liés. Style vulgaire. — MARTIN.

N° 42. — *Diis manibus. Pompeius Euticus, vixit annis septuaginta quinque.*

Stèle arrondie au sommet, d'une médiocre exécution. — MARTIN.

N° 43.

OMPEIA
NATA VIXIT
XI HIC SITVS
TIBI

Pompeia Fortunata, vixit annis... Hic sita est. Sit tibi terra levis.

Stèle en carré long, mutilée et d'une mauvaise exécution. Les M et les A ont les caractères que nous avons

déjà signalés, c'est-à-dire que leurs angles sont très ouverts et que l'un des traits dépasse l'autre. Cette inscription présente aussi une particularité curieuse. Il est probable que le tailleur de pierres eut une distraction et qu'au lieu de SITA, à la troisième ligne, il écrivit SITVS. Ayant reconnu son erreur, il fit de son V un A renversé et laissa probablement l'S pour en faire le commencement de la formule : *Sit tibi terra levis*. — MARTIN.

N° 44.

D · M
POMPEIE
LEONTIDIS
V · A · LX

Diis manibus. Pompeiae uxoris Leontidis. Vixit annis sexaginta.

Stèle en carré long, d'une très mauvaise exécution. Les M et les A ont la même forme que dans l'inscription précédente. Les deux O qui figurent à la seconde et à la troisième ligne sont plus petits que les autres caractères. — MARTIN.

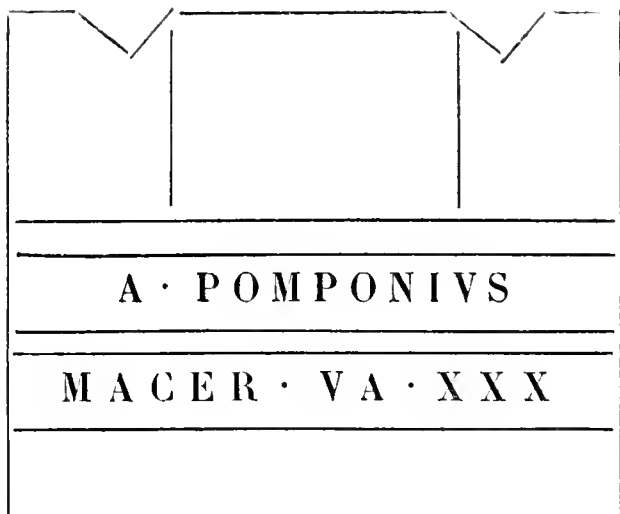
N° 45.

D · M
M · POMPONIVS
L · F · MARTIALIS
V · A · LXXX
H · S · E

Diis manibus. Marcus Pomponius Lucii filius Martialis, vixit annis octoginta. Hic situs est.

Stèle allongée, à sommet arrondi, avec oreillons. D'un assez bon style. — MARTIN.

N° 46.



Comme on le voit, la forme de cette stèle est originale.

Aulus Pomponius Macer, vixit annis triginta.

Les lettres sont d'un assez bon style. — MARTIN.

N° 47.

PROPERTIA
D · F · ROGATA
V · A · CIII
H · S · E

N° 48.

PVBLICIA · A · F
ROGATA · V · A · XL
H · S · E

N° 47. — *Propertia Decimi filia Rogata, vixit annis centum et tribus. Hic sita est.*

Cette inscription, d'un bon style, se trouve encadrée dans la maison voisine de celle de M. Martin. Notons en passant l'âge de Propertia, plus que centenaire.

N° 48. — *Publicia Auli filia Rogata, vixit annis quadraginta. Hic sita est.*

Stèle allongée, au sommet arrondi, avec oreillons, d'un style commun. — BRUYAS.

N° 49.

PVBLICIA
TERTVLLA
V·A·XXXX
H·S·E

N° 50.

Q · SA
DENIVS S
ATVRNIN
VS V A XI H S E

N° 49. — *Publicia Tertulla, vixit annis quadraginta. Hic sita est.*

Stèle carrée, d'un style médiocre, actuellement au Musée.

N° 50. — *Quintus Sa...denius Saturninus, vixit annis undecim. Hic situs est.*

Stèle carrée, mutilée et fendue en trois morceaux. Les caractères, d'un assez mauvais style, sont profondément tracés. A la première ligne on voit comme l'amorce d'un D. Le commencement de la dernière est à moitié enlevé. Parmi les familles mentionnées dans les recueils d'inscriptions, nous n'en avons pas trouvé dont le nom s'adaptât à notre inscription. — MARTIN.

N° 51.

D M S
SAMIARI

N° 52.

D · M
Q · SCRIB
ONI OPT
ATVS
V A XXXXII

N° 51. — *Dis manibus sacrum. Samiarius...*

Nous avons oublié la provenance de cette petite inscription très-mal gravée, dont les A et les M ont la forme que nous avons déjà signalée, c'est-à-dire celle du lambda minuscule.

N° 52. — *Diis manibus. Quintus Scribonius Optatus, vixit annis quadraginta duobus.*

Stèle petite, au sommet arrondi, d'un mauvais style. Actuellement au Musée.

N° 53.

SEXTIA · SATV
RI ⌘ F · IVLIA
V · A · LXXXI
H · S · EST

Sextia Saturi filia Julia, vixit annis octoginta uno. Hic sita est.

La forme de la stèle a quelque chose de particulier. C'est un carré long, terminé par un arc de cercle, dans lequel sont inscrits deux demi-circonférences appuyées sur une ligne transversale. Les caractères sont d'un assez bon style. — MARTIN.

N° 54.

D · M
M · SITTIVS
ABASCAN
TIO
V · A · XXI
H · S · E

Diis manibus. Marcus Sittius Abascantio, vixit annis uno et viginti. Hic situs est.

Stèle allongée, terminée par un arc de cercle, avec oreillons. Assez bon style. — BRUYAS.

Une inscription de Bône, qui figure au n° 2874 dans

le recueil de M. Renier, donne le mot ABASCANTI. Abascantos est un nom grec, assez fréquent, dont le sens est : assuré contre les sortilèges.

N° 55.

P · SITTIVS · Q · F
 QVIR · LVCVL
 LVS · IAMGVR
 V · A · VII ·
 II · S · E
 O · T · B · Q

N° 56.

D · M
 P · SITTIVS
 FELIX
 V · A · LXXV
 II · S

N° 55. — *Publius Sittius Quinti filius Lucullus Jangur, vivit annis septem. Hic situs est. Ossa tua bene quiescant.*

Stèle carrée, mutilée en haut, d'un assez bon style. Nous ferons remarquer ici le nom d'IAMGVR. Le n° 3693 du recueil de M. Renier fournit un nom qui se rapproche du nôtre, celui d'IAGVMVS. — MARTIN.

N° 56. — *Diis manibus. Publius Sittius Felix, vivit annis septuaginta quinque. Hic situs est.*

De toutes nos pierres inscrites, celle-ci est la plus remarquable pour sa forme élégante. C'est bien au fond la stèle au sommet arrondi avec oreillons, mais ici les oreillons sont représentés par des torsades couronnant des pilastres creusés d'un double sillon et se prolongeant suivant toute l'étendue de la stèle. De plus, la courbe est de forme ogivale et dans cette ogive sont inscrits deux demi-cercles concentriques. Le style des caractères est aussi des plus beaux que nous ayons rencontrés. — MARIUS.

N° 57.

P · SITTIVS
ONORATVS
V · A · VIII

N° 58.
TIVS
I D IANVS
A · XXX

II · S · E
O
T

N° 59.
SITTIA · P · F
HOSPITA · V
A · L · II · S · E

N° 57. — *Publius Sittius Onoratus, vixit annis octo. Hic situs est. Ossa tua bene quiescant.*

Petite stèle en carré long, d'un style vulgaire. Les lettres de la formule O · T · B · Q sont superposées. Les deux dernières manquent. On trouve quelques exemples de cette disposition dans le recueil de M. Renier. Actuellement au Musée.

N° 58. — *Sittius..... Idianus, vixit annis triginta.*

Fragment d'une stèle à sommet arrondi, avec oreillons, d'un style vulgaire. — MARTIN.

N° 59. — *Sittia Publii filia Hospita, vixit annis quinquaginta. Hic sita est.*

Petite stèle, arrondie au sommet, d'un style vulgaire. — MARIUS.

N° 60.

SITTIA · L · F
INGENVA
V · A · LXVI · II · S · E

N° 61.

SITTIA · P · F
MODESTA
V · A · XXXI

N° 60. — *Sittia Lucii filia Ingenua, vixit annis sexaginta sex. Hic sita est.*

Stèle allongée, au sommet arrondi et mutilé, d'un assez beau style. — MARTIN.

N° 61. — *Sittia Publii filia Modesta, vixit annis triginta et uno.*

Stèle allongée et arrondie, d'un style très vulgaire. — BRUYAS.

N° 62.

SITTIA·P·I
VIXIT A
H·S·ES

N° 63.

SITTIAROGATA
VIXIT·AN·LV

N° 62. — *Sittia Publii filia? Vixit annis..... Hic sita est.*

Fragment d'une stèle carrée d'un assez mauvais style. — MARTIN.

N° 63. — *Sittia Rogata, vixit annis quinquaginta quinque.*

Partie supérieure d'une stèle arrondie avec oreillons, d'un mauvais style. — BRUYAS.

N° 64.

SITTIA Q
SAMATE
V·A·XXX
H·S·E

N° 65.

TTIA PF
VIX AN
LX O

N° 64. — *Sittia Quinti filia Samate, vixit annis triginta. Hic sita est.*

Stèle allongée et mutilée au sommet. La première ligne n'est pas complète. Style vulgaire. — MARTIN.

N° 65. — *Sittia Publii filia, vixit annis sexaginta. Ossa tua bene quiescant.*

Stèle arrondie. Caractères peu apparents et d'un mauvais style. — MARTIN.

N° 66.	N° 67.
Q * TRESI	D · M
VS * NAM	A I S A
PAMO · V	O L I M P I
A · XIII	A S V
	A X X X X
	H S E

N° 66. — *Quintus Tresius Nampamo, vixit annis duo de viginti.*

Stèle carrée, mutilée au sommet, d'un bon style.

Nous ferons remarquer, en passant, la manière dont le chiffre 18 est représenté. On en trouve du reste d'autres exemples. Ainsi, le n° 602 du recueil de M. Renier donne XXXIIX, *duo de quadraginta.*

N° 67. — *Diis manibus. Aisa Olimpias, vixit annis quadraginta. Hic sita est.*

Stèle en carré long, grossièrement taillée, d'un assez mauvais style. — MARTIN.

N° 68.
ISAT BELL^A
V · A · XXXXV
H · S · E

Isat Bella, vixit annis quadraginta quinque. Hic sita est.

Cette pierre est comme la plupart des autres, partagée en deux portions, dont l'une polie, destinée à recevoir

l'inscription et l'autre plus grossièrement travaillée. Le T de la première ligne est assez mal figuré et pourrait se confondre avec un I. Le style, du reste, est vulgaire, l'exécution négligée et la pierre grossièrement taillée. — MARTIN.

DEUXIÈME SÉRIE.

Nous allons maintenant donner des fragments d'inscriptions qu'il ne nous a pas été possible, pour la grande majorité, de classer dans la catégorie précédente, d'une façon positive.

N° 69.

L O
L·F ' QVI ' PI
CVLVS ' V ' A ' LX
II ' S ' E

Lollius? Lucii filius Quirina tribu Proculus, vixit annis sexaginta. Hic situs est.

Ceci est une stèle carrée dont la partie supérieure est mutilée : c'est à peine si l'on voit des traces de la première ligne. Le style, du reste, en est beau. Notre lecture n'est donnée que sous toute réserve. — MARTIN.

N° 70.

A E I TIA
CATA·V·A
II S E

N° 71.

C IA RA·I·F
II·S·E

N° 70. — *Laertia? Cata, vixit annis.... Hic sita est.*

Le milieu de la première ligne est douteux. La pierre est mutilée à droite et à gauche. — MARTIN.

N° 71. — Fragment d'une pierre carrée, ornée d'une bordure en relief.

N° 72.
ANIROS
L XXX·H·S·E

N° 73.
VITALI
N XIII
O·T·B·Q

N° 72. — Fragment d'une stèle carrée, d'un mauvais style. Les deux dernières lettres de la première ligne sont douteuses. — MARTIN.

N° 73. — Fragment d'une stèle carrée d'un style vulgaire. — MARTIN.

N° 74.
M
L V S
V COL V
XLV

N° 75.
M
ELIA

N° 76.
M·F·P
V·A
O·T
H

N° 74. — Fragment d'une stèle en style vulgaire. — MARTIN.

N° 75. — Fragment de stèle de style commun. — MARTIN.

N° 76. — Fragment de stèle d'un style vulgaire. — MARTIN.

N° 77.
A
V·A
S·E

N° 78.
BRV
XX
Q

N° 79.
IE S
XXX

N° 80.
LXXXI
B·Q
S·

Nos 77, 78 et 79. — Fragments de stèles funéraires. — MARTIN.

N° 80. — Fragment de stèle funéraire. Les jambages des X sont recourbés, la queue du Q est très longue. — MARTIN.

N° 81.

RVM
ERIVM MA
ARITAE ET DESIT T
INA EX CVIVS DE
OPES HVIVS....

Quelques lettres de la périphérie sont tronquées. La dernière ligne est en petits caractères un peu confusément serrés. Actuellement au Musée.

N° 82.

Sous ce titre nous rangerons une quinzaine de fragments qui appartiennent tous à un seul et unique monument.

Il y a quelques années on le découvrit dans la propriété de M. Bruyas, où un ouvrier inintelligent, nous a-t-on dit, le mit en morceaux, qui furent recueillis trop tard et apportés au Musée. Déjà M. Cherbonneau en a publié une portion dans l'Annuaire de l'année 1864, page 250. Il n'est pas probable que l'on parvienne à découvrir le reste. Le moment est donc venu de publier tout ce que nous avons pu recueillir. Puisse, un jour, la sagacité des archéologues, en combler les lacunes. En attendant, nous allons exposer aussi bien qu'il nous sera possible l'état actuel de ce monument, qui ne peut, avec le temps, que se détériorer davantage encore. Si nous

hasardons quelques lectures, ce sera pour mieux fixer son état actuel, et peut-être aider au déchiffrement ultérieur.

Il s'agit d'un cippe carré, inscrit sur ses quatre faces, mesurant chacune environ cinq décimètres de largeur, sur une hauteur qui devait être un peu supérieure.

L'exécution est très soignée et les caractères d'un très beau style. Sur l'une des faces ils mesurent six centimètres de hauteur et la moitié sur les trois autres.

C'est avec beaucoup de peine qu'il nous a été possible de mettre ces nombreux fragments en place et leur assigner leur position respective. Seulement un des quatre angles, composé d'un fragment isolé, ne faisait pas corps avec la masse et nous avons dû lui chercher une position.

Nous donnerons successivement chacune des faces, et sur les côtés nous placerons, à leur hauteur respective, le commencement des lignes correspondantes dans les faces contiguës de droite et de gauche.

10

SIS	D	DI
FEC	CA	GENTIS
RES	A	DECVS
NX	C·A·V·D·A·S	ADTV
NNS	FIL'R	IVNX
EDI	VT	SI
ATO	D	TIS

Cette première face comprend une demi-douzaine de fragments dont le groupement nous a donné l'ensemble des caractères représentés ci-dessus.

A la seconde ligne, nous pensons qu'on ne peut lire autrement que CAELIA. Le premier A a son second jambage faiblement indiqué, la pierre manquant précisément à cet endroit. Le second A n'a non plus qu'un jambage, le second, tracé sur un fragment attenant à l'angle voisin.

Nous pensons que cette face comporte la lecture suivante :

*Diis manibus sacrum. CAELIA Cui AVDASI FILIA
RestitVTA.*

Quant au fragment de lettre de la dernière ligne ce ne peut être que l'amorce d'un B ou d'un R.

La mention de la famille Caelia dans une des autres faces, nous a fait penser que ce nom devait être inscrit sur celle-ci.

Quant à la famille Audasia, elle avait des représentants en Numidie, notamment à Théveste, où nous trouvons un monument consacré à la mémoire d'Audasia Fortunata, par Audasius Primitivus et Audasia Januaria (Renier, n° 3108).

Ces deux familles étaient sans doute alliées (1).

La deuxième face, telle que nous la donnons, ne diffère pas sensiblement de la reproduction qui en a été faite dans l'Annuaire de 1861, page 250. Seulement nous ajoutons ou rectifions quelques lettres.

(1) En place du nom de famille du père, on rencontre assez souvent le nom de famille de la mère porté par une fille.

S I	FI	
		N
	AMARITO	MO
	GENTI CAELIAE DECOR	PLI
	DECVSETFLAVIAE GENTIS	QVA
	AD TV CARE PRECOR CON	VS
	IVNX SI FACTA RECORD	
	SIFECVNDATIBIPI	
	TISA VORE RELIO	
	COM I ENDO INN	
	TIBI CONI	

Nos variantes, comparativement à la reproduction déjà publiée, sont les amorces de la première ligne, que nous lisons DIA ; la détermination du premier mot de la seconde, GENTIS au lieu de GENTI ; l'amorce de l'M, à la septième ; enfin, à la dernière, la lecture TIBI au lieu de VBI.

En laissant de côté les trois premiers caractères tronqués, dont le dernier nous a semblé un A, nous pensons que le reste pourrait se lire ainsi :

(Rapta?)... a marito gentis Caeliae decor decus et Caeliae gentis. Ad tu care precor conjux si facta recordes si fecunda tibi pi... tis amore reliqui... commendo innocent... tibi conjux....

Comme on le voit, il y a ici des vellétés de versification que nous retrouverons aussi ailleurs.

Cette face se compose de quatre fragments, dont trois attenants aux faces voisines. De même qu'ailleurs les I et les T dépassent souvent le niveau des autres lettres.

La troisième face se compose de deux parties, celle

de droite de deux fragments, et celle de gauche d'un seul.

ITO	M	SIS	HIC
		CRITA	SIM
COR	MOI	V · SIM	CAEL
TIS	PLIC	RES	TVS
CON	QVAM	ATAPRI	SED
	VSER	RE MIHI	QV
		ITAM CON	QV
		OSTRILABORIS	MV
		OQVAM DOI	HO
		PERI	TIS

Comme nous l'avons déjà dit, des quatre angles de notre cippe nous n'en avons que trois qui se continuent sans interruption : le quatrième formant une masse assez mince, qui ne se raccorde pas aux autres fragments. C'est donc arbitrairement et de la façon qui nous a semblé la plus plausible, que nous avons fait le raccordement des lignes inscrites sur chacune des moitiés de cette face. De ces deux moitiés, celle de droite appartient à cet angle qui fait corps à part.

Quant à la moitié de gauche, la dernière lettre de la troisième ligne nous paraît être un C.

Dans la moitié de droite, la plupart des lettres qui commencent les bouts de lignes sont tronquées.

Nous croyons qu'on peut la lire ainsi :

Stis — crita — u . sim — res — ata pri — re mihi — itam con — ostri laboris — o quam dol — e peri.

Quelques fins de ligne de la moitié de droite nous ont paru se raccorder avec le commencement des lignes de

la moitié de gauche, ainsi : *sim—plic, pri—us*, et c'est d'après cela que nous avons adopté notre raccordement.

4^o

IS	HIC SIII?	SIS	D
RITA	SIMA FID		
SIM	CAELIA RV	FEC	C
RES	TV SIMIL	PARES	C
PRI	SED MISER	ONI NX	C
MIHI	QV IOV	VIXIM ANNS	C
CON	QVI	MI DEDI	F
RIS	MV	MI NATO	F
DO	HOC		
	TIS		

Nous dirons de cette face ce que nous avons dit de la précédente. Les deux moitiés ne se rajustent pas entre elles et c'est d'après certaines coïncidences que nous avons opéré le raccordement des lignes. Ainsi la fin de la première ligne de la moitié de droite nous paraît donner avec le commencement de la seconde ligne de la moitié de gauche, le mot : CASTISSIMA.

Le commencement de la première ligne nous paraît devoir se lire : HIC SITA.

Avant les lettres FEC de la troisième ligne se trouve une petite amorce. Avant les lettres PARES, de la ligne suivante, s'en trouve une aussi, plus accusée, paraissant appartenir à un E.

La fin de la cinquième ligne doit se compléter ainsi : CONIVNX, une bonne partie de l'O apparaît devant l'N.

Le commencement de la sixième ligne me paraît devoir

se lire : QVI NOVEM. En tout cas l'amorce qui se trouve après l'O est penchée et doit appartenir à un V. La fin de cette ligne doit évidemment se lire : VIXIMVS ANNIS. Dans le mot ANNIS, l'I est lié au second N.

Le dernier mot de la ligne suivante doit se lire : DEDI, la portion courbe du D est très apparente.

A la huitième ligne le dernier mot est NATO : il se voit une assez bonne partie de l'N pour affirmer cette restitution : on ne saurait admettre DESTINATO.

A la ligne suivante, la lettre qui suit l'O ne saurait être qu'un C et l'on doit lire : HOC.

Cette face pourrait comporter la lecture suivante :

Hic sita est conjux castissima fidelissima que Caeliarum..... fec tu simil... pares sec miserrim... ? conjux qui novem... vivimus annis, etc.

Nous pensons que l'on nous pardonnera les détails dans lesquels nous sommes entré sur ce monument. La beauté de son exécution, le peu que nous en avons déchiffré nous ont paru légitimer la peine que nous nous sommes donnée pour en recueillir et en grouper les précieux débris.

On nous demandera quelle est la signification sommaire de ce monument, et dans quelles conditions il fût érigé. Nous allons émettre une hypothèse.

Ne s'agirait-il pas d'une jeune femme enlevée prématurément et soudainement à son mari, NOVEM VIXIMVS ANNIS, PERFIDIA SORTIS ? RAPTA MARITO ; peut-être en son absence et laissant un fruit de son mariage, AD TV CARE PRECOR CONIVNX... COMMENDO INNOCENT... TIBI.

La face n^o 1 nous donne ses noms, les faces n^{os} 2

et 4 constatent son inhumation, sa noblesse, et nous donnent ses recommandations à son époux.

Nous n'en dirons pas davantage, laissant à de plus habiles le soin d'avoir le dernier mot de l'énigme.

Nous terminerons par deux nouvelles inscriptions, dont la première recueillie encore dans la propriété de M. Martin.

N° 85.

D · M · S
MVRINVS SCAENI
CVS PIVS · V · A · LI
H · S · E

N° 84.

MVNNIA REDVC
TA · V · A · XX
H · S

N° 83. — *Diis manibus sacrum. Murinus Scuenicus Pius, vixit annis quinquaginta duobus. Hic situs est.*

Stèle carrée, d'un style vulgaire.

N° 84. — *Munnia Reducta. Vixit annis viginti. Hic sita est.*

Stèle arrondie au sommet, d'un style vulgaire. — Propriété de M. Audureau, Coudiat-Aty.

INSCRIPTIONS RECUEILLIES PENDANT L'IMPRESSION
DES PRÉCÉDENTES.

N° 85.

D
CLODIVS
AERMETIO
V · A · LI · H · S · E

N° 86.

DVRIDIA
FAVSTA
V · A · XXVIII

N° 85. — *Dis manibus sacrum. Clodius Aermetio, vixit annis quinquaginta uno. Hic situs est.*

Stèle carrée, tronquée. Style commun. — MARTIN.

N° 86. — *Duridia Fausta, vixit annis viginti et octo.*

Stèle allongée. Mauvais style. — MARTIN.

N° 87.

ANTONIA II A

ONNA V A

NNIS L V IX

II S II

Stèle allongée avec oreillons. Très mauvais style. Surface à peine dégrossie. — MARTIN.

Le tracé des caractères est trop incorrect pour que nous donnions une lecture de cette inscription. Nous ferons seulement remarquer les deux II de la fin, très lisibles et qui sont là en remplacement d'un E.

N° 88.

Il y a quelques jours, les travaux exécutés au pont de Constantine ont fait découvrir deux nouvelles pierres inscrites.

Ce sont deux blocs, longs de près d'un mètre sur un demi-mètre dans les autres sens.

Les lettres n'ont pas moins de 14 centimètres de haut et sont d'un large et beau style. Sur l'un des blocs elles sont tracées dans le sens de la longueur et sur l'autre dans le sens de la largeur.

1°

HAD

2°

I FILIO
AE · PRO

Nous pensons qu'il s'agit d'une dédicace à l'empereur Antonin le Pieux, en raison de cette ligne : AE PRO, où nous voyons : *nervAE PRO nepoti*.

Le reste se lirait donc : IIADrianI FILIO.

On pourrait ainsi compléter l'inscription :

*Imp. Caesari divi Hadriani filio divi Trajani nepoti,
divi Nervae pronepoti, Tito Aelio Hadriano Antonino
Augusto Pio, etc.*

L. LECLERC.

•



UNE INSCRIPTION DU KAF-TAZROUT

Au centre du massif compris entre l'Oued-Rummel supérieur et l'Oued-Endjas, l'un de ses affluents, à dix lieues à l'ouest de Constantine, s'élève un large plateau d'où l'on domine au loin les environs. Du côté du nord, la vue s'étend jusqu'aux montagnes des Mouya et des Zouara, sur le Ferdjioua, et même en tournant à l'ouest sur les cimes du grand Babor. Au sud, on voit se dérouler les vastes plaines des Abd-en-Nour, des Telarma, des Zemoul, et à l'extrême horizon, l'œil distingue le lointain Aurès.

Ce plateau, de nature calcaire, est recouvert d'une légère couche d'humus. Au sud, en regard de l'Oued-Decri, les couches supérieures, suivant une étendue de quelques centaines de mètres et une hauteur de quinze à vingt mètres, sont brusquement coupées à pic. Ces roches découvertes portent le nom de Kef-Tazrout, dénomination qui signifie doublement *rocher*, en arabe et en berbère.

Au point où le Kaf-Tazrout fait un petit angle saillant, cotoyé à droite et à gauche de volumineux fragments détachés, on aperçoit vers le tiers inférieur de cet angle saillant, au milieu d'une surface aplanie, un espace légèrement en retrait, d'une longueur d'environ quatre-vingts centimètres sur soixante de hauteur. Cet espace en retrait

porte une inscription. Muni d'une échelle, apportée de chez le caïd des Ouled-Kebbab, à six kilomètres de là, j'ai pu, avec le concours de M. Marchand, en prendre une copie.

D'un assez bon style, cette inscription présente quelques défauts. Les unes sont consécutives et l'effet du temps, les autres sont primitives ou dues à la nature de la roche qui ne s'est pas partout également prêtée à la taille, ce qui a pu nécessiter des reprises.

Telle est cette inscription.

CAELE	STI	✽	AVG	SACR
PRO	SALVTE		C·ARRI	
ANTONI	NI	N	✽	ANTONVS
PHILE	T	S	S	LA
TEMPLI	✽	DE	SVO	FECIT
IDEM	Q			

Comme on le voit par le *fac-simile*, les lettres sont fort inégalement distribuées, en raison des défauts de la roche. Toutes sont isolées, excepté une lettre double.

Les deux premières lignes ne représentent pas de difficulté à la lecture.

Quant à la troisième, le premier mot nous paraît devoir être lu ANTONINI, et le dernier ANTONIVS. Le milieu de ce dernier mot présente une lacune de deux lettres, dont il nous a semblé distinguer les traces sur la roche. Quant à la lettre N qui se trouve isolée au milieu de ces deux mots, il se pourrait que ce fût une répétition des deux dernières lettres du premier mot NI, que le graveur n'aurait pas trouvées convenablement taillées sur une roche écaillée.

Le premier mot de la quatrième ligne nous semble pouvoir être le PHILETVS. Quant au second, nous proposons de le lire SACELLA.

La dernière ligne doit se compléter naturellement par un D, ou par deux D D.

En résumé, nous proposons de restituer ainsi cette inscription :

CAELESTI · AVG · SACR
PRO SALVTE C · ARRI
ANTONINI ANTONIVS
PHILETVS SACELLA
TEMPLI DE SVO FECIT
IDEM Q D D

Telle en serait la lecture :

CAELESTI AVGVstae SACRum
PRO SALVTE Caii ARRI
ANTONINI ANTONIVS
PHILETVS SaceLLA
TEMPLI DE SVO FECIT
IDEM Que DeDicavit.

Telle en serait la traduction :

Consacré à la déesse Céleste Auguste
pour le salut de Caius Arrius
Antoninus. Antonius
Philetus a réparé à ses frais
les oratoires du temple
et en a fait la dédicace.

Cette inscription a déjà été publiée par M. Renier sous le n° 2454. Nous la reproduisons en raison de l'origina-

lité de sa position, de l'importance du personnage à qui elle est dédiée, et parce que notre transcription diffère de celle de M. Renier. C'est ainsi qu'il donne la troisième et la quatrième ligne :

ANTONINI..... MNVS
P T N E I..... A

Nous avons expliqué les raisons de notre lecture. Nous ajouterons qu'il s'agit peut-être de l'aïeul d'Antonin le Pieux, Arrius Antoninus, personnage consulaire et homme irréprochable, dit J. Capitolin, et victime de Commode, au dire de Lampride.

A quelques mètres à l'ouest de l'inscription et à peu près à la même hauteur, la roche est taillée de deux enfoncements rectangulaires et accouplés, d'une superficie un peu moins étendue et en retrait d'environ un décimètre. Nous n'y avons observé aucune trace d'écriture.

A quelques centaines de mètres, de l'autre côté d'un ravin, au point où le territoire civil confine au territoire militaire, sont quelques ruines romaines de médiocre importance.

En regagnant la route de Sétif, on rencontre deux ou trois groupes de ruines, dont un entre Aïn-Solthan et la route : c'est le plus important. On y voit encore debout un pan considérable de mur en grand appareil.

Du côté du sud le pays est au loin légèrement ondulé et de partout on aperçoit comme une raie blanche la roche de Tazrout.

L. LECLERC.

INSCRIPTIONS

RECUEILLIES CHEZ LES OULED ABD-EL-NOUR

PAR M. FÉRAUD



Les inscriptions qui suivent ne nous étant connues que par de simples copies, nous serons nécessairement aussi sobre que possible de réflexions et de restitutions.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

N° 1.

Ain-Azis-bou-Tellis. — Aujourd'hui au Musée.

Cippe arrondi au sommet, figurant une niche contenant trois personnages en relief, d'un assez bon style, mais ébauchés, le père, la mère, et entre les deux un enfant qui leur tend les mains. Au-dessous une étroite bande où se lit l'inscription suivante :

I AVRELI · D ❁ M ❁ S CURCH
A ❁ HONNIVS FAVSTINVS
ORATA V ❁ A ❁ L
... A X

Cette inscription est assez fruste et le temps nous paraît avoir altéré les caractères, en leur juxta-posant des mem-

bres étrangers. Nous croyons qu'il y a là deux inscriptions enchevêtrées et voici comment nous les lisons, sauf erreur.

Diis manibus sacrum.

... *Aurelia Honorata, vixit annis X....*

Caius Orsenius? Faustinus, vixit annis quinquaginta.

L'inscription du mari est à droite, celle de la femme à gauche.

N° 2.

D·M·S
AELIA·MVNA
LIA·V·A·
XXXV

N° 3.

D·M·S
C·CAECI
LIVS·PAS
TOR·V·A·XL
VIII·H·S·E

N° 2. — *Biar O.-Khelouf.* — Cippe arrondi.

Diis manibus sacrum. Ælia Munacia, vixit annis triginta quinque.

N° 3. — *Même provenance.* — Stèle arrondie.

Diis manibus sacrum. Caius Caccilius Pastor, vixit annis quadraginta novem. Hic situs est.

N° 4.

D·M·S
CAELIVS..VS
TVS·V·A·LXXX
SOLEMNIS ET
SATVRNINS FEC
P·P·H·S·E·O·T....

N° 5.

IVLIVS IVQV
NDVS MA
RITVS.....
V S II....

N° 4. — *Même provenance.* — Stèle arrondie.

Diis manibus sacrum. Caelius Justus, vixit annis octoginta. Sollemnis et Saturninus fecerunt patri pientissimo. Hic situs est. Ossa tua bene quiescant.

N° 5. — *El-Quessaria.* — Plusieurs tombes se voient autour d'une ruine figurant une tour carrée, d'environ six mètres de côté. Fragment de stèle carrée.

Julius Jucundus maritus.... vivus sibi fecit?

N° 6.

D·M·S

FABIA

GVDVL

LA·V·A

LXXXV

H·S·E

N° 7.

D·M

P·IVLIVS

MARCVS

VIXIT ANNIS

LXXXXV

N° 6. — *Aïn-Aziz-bou-Tellis.* — Stèle allongée, dont la partie supérieure porte en relief une double ogive, dans le champ de laquelle est un croissant, et dont les angles inférieurs sont occupés par des palmettes.

Diis manibus sacrum. Fabia Gudulla, vixit annis octoginta quinque. Hic sita est.

Dans cette inscription les L au lieu d'avoir la forme que nous avons dû leur donner, faute de caractères typographiques spéciaux, ont la forme du lambda grec.

N° 7. — *Aïn-Kareb.* — Au-dessus de l'inscription un croissant.

*Diis manibus. Publius Julius Marcus, vixit annis no-
uaginta quinque.*

N° 8.

D · M
IVLIA · Q · · · ·
NTOSA · · · · ·
RISSIM · · · · ·
MIA · V · A · X
ONFENTA · · · ·
FLORESVI · · ·
DVCTA HO · · ·

Bou-Thouil-O.-Haddad. — Cippe tronqué, avec encadrement.

Diis manibus. Julia Quinti filia Juniosa...

La transcription, du reste, nous paraît peu sûre, et le monument paraît aussi tronqué par en bas.

N° 9.

IVLIA TECVSA		IVLIA LVC
VIXIT · A · XXXVI		IOSA VIX
BONASCV..TAS		A · LIII

Aïn-Bou-Tellis. — Stèle au sommet arrondi, figurant une niche où l'on distingue trois personnages. En bas une inscription double.

Julia Tecusa, vixit annis triginta sex....

Julia Luciosa, vixit annis quinquaginta tribus.

Dans la seconde moitié nous avons cru devoir restituer le mot LUCIOSA dont le commencement était mal transcrit.

N^o 10.

D·M·S
IV... ORTVNATA
...A·LXXV·H·S·E
...VLEGNATIVS
...ATRI SVE FECIT

N^o 11.

D·M·S
IVLIA SECYNDA
VIXAXIMCAESA
V NINVS CO V SI
ET IVLI SIA HINETIV
CAE RA RI.....

N^o 10. — *Henchir-el-Atouch.*

Diis manibus sacrum. Julia Fortunata, vixit annis septuaginta quinque. Hic sita est. Julius Egnatius matri suae fecit.

N^o 11. — *Même provenance.*

A la troisième ligne l'A et l'E qui le suit sont liés. A la quatrième l'antépénultième lettre est figurée comme représentant un T et un V. Nous ne pouvons hasarder de transcription pour les quatre dernières lignes qui nous paraissent peu sûres.

N^o 12.

D·M·S
IVNIA CALI
LA·VIX·AN
VI MENS
VIII

N^o 13.

PEDIVS
FEDOSVS
SE VIVENTE
FECIT VIX
AN·LXXXXVII

N^o 12. — *Aïn-Bou-Tellis.* — Stèle carrée.

Diis manibus sacrum. Junia Calila, vixit annis sex mensibus novem.

N^o 13. — *Même provenance.* — Stèle carrée.

Pedius Fedosus se vivente fecit, vixit annis nonaginta septem.

<p>N^o 14. D·M·S SIXTIVS SAI...V.. OV..N..TIN OA.D P.V ...VAL M XVI FILII PATRI CARISSIMO FECERVNT H·S·E</p>	<p>N^o 15. ...BIA FO ...VN.TA V·A·LXXV</p>	<p>N^o 16. D·M ELDONA TA VIXIT AN LXIV FECERVNT EI NEPOT</p>
---	---	--

N^o 14. — *El-Guessaria*. — Cippe en forme d'autel.
Diis manibus sacrum. Sixtius Saturninus Ousentina
(tribu)..... vixit annis quinquaginta..... filii patri ca-
rissimo fecerunt. Hic situs est.

N^o 15. — *Aïn-Bou-Tellis*.

Vibia? Fortunata, vixit annis septuaginta quinque.

N^o 16. — *Henchir-el-Ateuch*.

Diis manibus. Eldonata, vixit annis sexaginta et qua-
tuor. Fecerunt ei nepotes.

N^o 17.

ME SA		ET SAB
MISINIS		IN AIS
	+	

Biar-Djeded. — Stèle carrée. Au-dessous de l'inscription une entaille cruciforme.

N° 18.
... LVS
VICTOR
VIXIT

N° 19.
D·M·S
ORIHVR
MVSTIA
VIXIT
ANNIS
XXXV

N° 18. — *Aïn-Bou-Tellis*. — Stèle arrondie, creusée à sa partie supérieure d'une niche où se voient deux bustes. L'L est en forme de lambda grec.

N° 19. — *Ouled-Khelouf*.

La deuxième ligne nous paraît suspecte.



INSCRIPTIONS VOTIVES ET AUTRES

N° 20.

IMP CAES M...
RELIO SEVERO AN
TONINO PIO FE
LICE AVG MAX
MAX BRITA MAX
GER MAX PO...
MAX TRI....
XVIII PA....
COS III P.....
COS I.....
AVG · M.....
O I.....

Henchir-el-Atouch. — Sur une colonne.

Cette transcription est évidemment défectueuse. A la quatrième ligne il faut lire PART ou PAR au lieu de MAX. Il s'agit en effet de Caracalla, auquel, disait Helvius Pertinax, il ne manquait plus que de s'appeler *Geticus Maximus*, par allusion au meurtre de *Geta*. Cette inscription a du reste la même date que celle qui se voit sur l'arc de triomphe de Djimilah et doit se lire en conséquence :

Imperatore Caesare Marco Aurelio Severo Antonino Pio Felice Augusto Parthico maximo Britannico maximo Germanico maximo Pontifice maximo tribunitiae potestatis XVIII imperatore III patre patriae consule IV proconsule et Julia Domna Pia Augusta matre ejus et castrorum.....

Nous avons ici FELICE, mais peut-être faudrait-il IMPERATORI... FELICI... etc.

N° 21.

FELIC
PO... MAXIMO
TRIB·PO... COS
III·P·P·MIL·III

N° 22.

..VPTVNIO
AVG - SAC
CAECILI
VS FORTV
NATVS·A·P
Q·P·S·P·FEC

N° 21. — *Même provenance.* — Sur une colonne militaire.

Felici... Augusto... Pontifici Maximo tribuniciae potestatis... Consuli IV. Patri patriae. Milia III.

N° 22. — *Aïn-bou-Tellis.* — Cipse en forme d'autel.

La première ligne de cette inscription est évidemment incorrecte. Nous lisons :

Neptuno Augusto sacrum. Caecilius Fortunatus aedilicia potestate quinquennalis perpetuus sua pecunia fecit.

N ^o 23.	N ^o 24.
I S	D B S C C PRIMVS
CAPONIVS	A C S AIVI NI AC
SECVNDVS SA	NV IAVRV DOM
CERDOS AGNV DO	INO OVIC I AI EI
MINO IAVRV DOMI	V RIVIRBECI...
NO OVICV IAN VI RI	CAOVICIA.....
CI.I.R I.C.II OVIOVICV	TESTIMONI
LA I.I.I.V.IAGNV HERC	..RCVLI CV MERC
VLI AGN VENERI EDV	VRI DIVAVENER
MERCV·V·II P FI TESTI	I TESTIMON
MONIO...M..IXV	

N^o 23. — *Aïn-bou-Tellis.*

Sur une stèle allongée divisée en trois compartiments. Supérieurement, quelque chose qui ressemble à un palmier, entre deux couronnes. Vient ensuite l'inscription encadrée dans un filet. Inférieurement, on voit un bas-relief qui ressemble à un autel duquel s'élèverait une flamme pyramidale. A la droite, quelque chose comme une pelle et un crochet, sans doute les instruments du sacrifice.

De toutes nos inscriptions celle-ci nous paraît la plus intéressante et nous ne saurions trop regretter l'absence d'un bon estampage, qui nous eût permis de reproduire avec toute certitude quelques parties douteuses. Telle qu'elle est, cependant, nous la considérons comme d'un grand intérêt.

Elle rappelle le culte des Frères Arvales, si même elle n'en est pas un acte, attendu que dans les recueils d'Orelli et de Zell nous n'avons pas trouvé d'inscription de ce genre

en dehors des actes de la célèbre corporation. Ce qu'il y a à remarquer aussi, c'est que le nom du prêtre qui a présidé aux sacrifices porte un nom connu dans les fastes des Frères Arvales, celui d'Aponius. Ainsi, lors des sacrifices qui furent faits au Capitole à l'occasion du consulat de Néron, *M. Aponius Secundus* était présent. Quand de nouveaux sacrifices furent faits pour le salut de cet empereur, le même Aponius présidait : *præeunte M. Aponio Secundo*. Nous laissons à de plus savants à expliquer comment des actes de ce genre se firent en dehors du siège de la corporation.

Comme on le voit par les actes qui nous ont été conservés, ces sacrifices se faisaient ordinairement en vue de l'empereur, pour écarter quelque mauvais présage, purifier un lieu sacré. Par la nature des victimes ils rentraient dans l'espèce dite *suovetaurilia*.

Dans les procès-verbaux de ces solennités, voici comment s'énoncent habituellement les victimes immolées :

Jano Patri arietes II
Junoni oves N. II
Floræ oves numero II.

Ainsi on immolait généralement deux victimes à chaque divinité, mais parfois ce chiffre était dépassé.

Les procès-verbaux se terminent par les mots : *ad fuerunt*, étaient présents.

Quoiqu'il en soit, voici comment nous lisons notre inscription, sauf, en certains points, rectification :

Infra scriptis. .
Caius Aponius
Secundus sa
cerdos : agnum Do

mino, taurum Domi
no, oviculam Jano, verve
cem Marti, arietem Jovi, ovicu
lam Junoni, agnum Herc
uli, agnum Veneri, hedum
Mercurio..... testi
monio.....

Notre copie ne nous a pas permis d'admettre le nombre binaire des victimes.

N° 24. — *Même provenance.* — L'inscription proprement dite est aussi encadrée, et au-dessus se voient deux couronnes.

Cette inscription est congénère de la précédente. Elle est d'une transcription non moins difficile et nous nous trouvons entre deux écueils : taire les indications de certains fragments de lettres, ou bien leur demander plus que nous n'avons droit d'en exiger. C'est sous toute réserve que nous hasardons la transcription suivante :

... *Primus sacerdos Saturni : agnum taurum Domino, oviculam Mercurio, verbecem.... oviculam.... testimonio Herculi.. Mercurio Divæ Veneri testimonio...*

N° 23.	N° 26.	N° 27.
C I O....RIN V	OICISSI..	V.. OLA'L
H C.DIO....N I	SAGNO....	EXHAVSTA
	SSIMIS C.....	ET VITA CN
	SSDONNE	
	AVIO MATER	
	I....OSIAN	
	... TIO E II E	
	... RIO V . E	
	... I..... A	

N° 25. — *Même provenance* et peut-être analogie de destination.

N° 26. — *Même provenance.* — Stèle allongée.

Celle-ci est trop incorrecte pour que nous en essayions la transcription.

N° 27. — *Bordj-Mamra.* — Fragment de stèle.

N° 28.

N° 29.

M. DACVMS

ANTONIA L F SATVI...

.. I RESTI..I AI S

ET NYNDINA V KALE...

CVIVSQVE MENSII...

N° 28. — *Bir-Djedid.* — Stèle carrée.

N° 29. — *Aïn-Mechira.* — Pierre oblongue.

Antonia Lucii filia Saturnina et Nundina V calendas cujusque mensis.....

Il s'agit probablement ici de la femme d'Arrius Pacatus, dont l'épithète se lit sous le n° 1815 dans le recueil de M. L. Renier. On sait que cet Arrius Pacatus est le même qui fit construire les bains de la rue de France.

N° 30.

M. CRESCENTIS · IV · R · D · VII · KAL · AVG

Bir-Errahian. — Inscription tracée circulairement sur une pierre en forme de meule, d'un diamètre de 0^m80 et d'une épaisseur de 0^m20.

INSCRIPTION CHRÉTIENNE

DEI BEATA + ET IN CRISTO CONPARATA

Ouled-Othman. — Les caractères sont en relief, d'une hauteur de 0^m10 et occupent un espace de 2^m50 en longueur. Ils sont encadrés entre deux filets. Après le mot BEATA, dans un encadrement carré, se voit le monogramme du Christ.

L. LECLERC.



INSCRIPTIONS

RECUEILLIES PAR M. LE COMMANDANT PAYEN

Nous regrettons de n'avoir pu consacrer plus longtemps à l'étude de ces inscriptions qui sont généralement d'un grand intérêt.

Elles ont été recueillies dans le cercle de Bordj-bou-Arreridj, contrée jusqu'alors à peu près inexplorée, si ce n'est par notre zélé collègue, où les monuments sont d'autant plus précieux qu'ils y sont rares, cette contrée touchant à l'ouest à un pâlé montagneux où les vestiges de la domination romaine sont nécessairement clair semés. C'est là précisément que s'arrête la carte de Peutinger.

I

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

N° 1.

Trouvée à *Khroub-el-Hachem* (Medjana).

D M S
C·AVFIDIVS VALERI
ANVS VIXIT ANNIS
LXXIII A P CCLX
PVOMA·QVINITHA
V·AN·LXXV AP CCLXXXVI
FILI . FECERVNT

Cette inscription est gravée sur une pierre oblongue et presque en entier dans un relief en carré long, duquel se détache à droite et à gauche une queue d'aronde. Les lettres D M S sont en dehors et en dessus du carré et les mots FILI FECERVNT en dehors et en dessous. A chaque angle de la pierre est une sorte de feuille de vigne.

Dans la dernière date provinciale l'A et le P sont liés. A la même ligne la date présente cette particularité que les trois X sont liés de manière que l'un des traits obliques sert pour les trois.

Nous lisons ainsi :

Diis manibus sacrum.

Caius Aufidius Valerianus, vixit annis septuaginta tribus. Anno provinciae ducentissimo sexagesimo.

Publia Volumnia? Quintilla, vixit annis septuaginta quinque. Anno provinciae ducentesimo septuagesimo sexto.

Filii fecerunt.

Ces deux dates nous reportent, l'une à la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne, et l'autre au premier quart du quatrième.

N° 2.

Cette inscription et les suivantes ont été trouvées dans la localité dite *Kherbet-Achir*, les ruines d'Achir.

Jadis, c'est-à-dire il y a seulement une quinzaine d'années, alors que l'on ne connaissait qu'imparfaitement les annales des Berbères, on avait pris cette Achir pour l'ancienne capitale des Zeirites, et M. Garette admet cette identité dans sa carte de la grande Kabylie. Aujourd'hui on sait que cette capitale était dans la province de Titteri.

L'Achir en question est une bourgade assise aux pieds et au sud du Djebel-Lachbour, à l'extrémité occidentale de la Medjana, sur le seuil de cette vaste plaine qu'elle semble protéger contre ce massif montagneux où sont Mansoura, les Biban et l'Ouennoura.

Toutes ces inscriptions se distinguent par ce fait que la partie supérieure de la stèle est occupée par une niche contenant un ou plusieurs bustes, ou personnages en pied, sculptures, du reste, assez médiocres.

Telle est la première, terminée par un angle obtus, au-dessous duquel est une niche contenant un personnage féminin en pied.

D M S
AEL MAZIÇA
T FILIA VIXIT
ANIS XVI
VIRGO HIC
SEP ❀

A la troisième ligne l'I et le T de VIXIT sont liés.

Nous lisons :

Diis manibus sacrum. Ælia Mazica Titi filia, vixit annis sexdecim virgo. Hic sepulta est.

Comme le fait observer M. Payen, le mot MAZICA est une dénomination ancienne. Dans ce mot, en effet, on voit percer l'*Amazigh* des Berbères. Titus Ælius aurait probablement épousé une indigène, et aurait donné à sa fille un nom berbère, tout comme nous avons vu le faire à l'auteur des *Annales Algériennes*.

N° 3.

L'inscription qui suit est gravée sur une stèle en carré long, dont les deux tiers supérieurs sont occupés par une niche contenant deux personnages en pied se donnant la main.

D M S
M·AV·FORTVN
ATVS·VEVAN LXXXV

Diis manibus sacrum. Marcus Avius? Fortunatus vir egregius, vixit annis octoginta quinque.

Nous avons cru devoir rendre AV de la seconde ligne par Avius : on trouve à Lambèse une AVIA MONNICA, n° 1258 de M. Renier. Ces deux lettres A et V sont liées. L'R et le T le sont aussi. De même à la troisième ligne A et N.

N° 4.

Cette pierre, au sommet arrondi, porte un buste de femme.

D M S
VELIA FELIX VIXIT
ANIS XXI

Diis manibus sacrum. Velia Felix, vixit annis viginti uno.

D'après la copie, serait du plus mauvais style : les jambages horizontaux des L et des E seraient déjetés en bas.

Le nom de la défunte prête à discussion. Les quatre premières lettres ne comportent aucune difficulté. Vient ensuite une lettre composée où nous croyons reconnaître A F E liés. M. Payen dit le buste assez finement sculpté.

N° 5.

Stèle au sommet arrondie. Niche avec deux personnages à mi-corps se donnant la main.

D M S
MAVRELIVS CLE
MENS FLAMEN AVGV·
PPVIX * ANLXIII FLAS
ECUNDA VANSLI HO
C FECIT AVRꝑ EMERITVS
FILIVS EORVM DEDICA
VIT

Diis manibus sacrum. Marcus Aurelius Clemens Flamen Augustalis Pontifex perpetuus vixit annis sexaginta et quatuor.

Flavia Secunda vixit annis quinquaginta uno. Hoc fecit Aurelius Emeritus filius eorum dedicavit que.

Nous remarquons ici des ꝑ retournés.

Le style est dans le genre de celui de l'inscription précédente.

N° 6.

Stèle au sommet arrondie, avec quatre personnages en buste, les deux supérieurs dans une niche.

D M S
ARRANA CE ROZONĒ
EAVSTA CALVIVM
VANLXXXX LXXXIII
ROZONIM
ROZONA CRINIV
CRESCĒ ANNIS
IISVA

La lecture de cette inscription quadruple, dont la copie ne nous paraît pas absolument sûre, présente quelque difficulté. Telle est celle que nous proposons :

Diis manibus sacrum.

Arrania Caii filia Fausta vixit annis nonaginta.

Rozonia Calvii (uxor?) vixit annis octoginta tribus.

Rozonia Crescens hic sita est. Vixit annis...

Rozonia Crinii vixit annis....

Nous avons ici quelques lettres doubles. Ainsi, parmi celles dont la lecture ne comporte aucune difficulté, à la troisième ligne T et A, et à la quatrième A et N. Notre lecture en admet d'autres.

N° 7.

Nous donnons à la suite une ligne très-fruste tracée seulement au pointillé, dans un encadrement oblong.

DOMINE IVBA NOΣ

Le D initial a la forme grecque et l'S final est retourné.

M. Payen propose de lire : *Domine juba nos.*

Nous pensons qu'il vaudrait peut-être mieux lire :
Domine libera nos.

N° 9.

D M S
EMILIVS CLAVDIA
FELIX · SATVRNI
VIX AN · NAVIX
LXXXX AN · LV
V

Même provenance. — Stèle allongée avec niche contenant deux bustes.

Diis manibus sacrum.

Emilius Felix, vixit annis nonaginta quinque.

Claudia Saturnina, vixit annis quinquaginta quinque.

Deux lettres liées : A et N à la quatrième et cinquième lignes.

N° 10.

V
IX · A
L · XXXV

Même provenance. — Fragment de stèle carrée.

Dans le chiffre de l'âge la branche horizontale de l'L se prolonge sous les autres lettres.

II.

BORNES.

N° 11.

La pierre qui porte cette inscription, trouvée à Guerria, toujours dans le même canton, n'est autre chose qu'une borne milliaire. Elle est tronquée au sommet et sur un côté, et présente à son milieu une lacune probablement de deux lignes.

.
RELIVS
ANVS PIVS F
.
.
. MAXIMIAN
VS FELIX AVGET FLA
VIVS VALERIVS CON
STANTINVS ET. . .
. . VALERIVS MAXIMI
ANVS NOBILISSIMI
CAESARES A MVNI
CIP·EQUIZ M P
XV

L'exécution est vulgaire. Quelques particularités sont à noter. A la 1^{re}, à la 2^e, à la 4^e, à la 6^e et à la 8^e lignes, on trouve des I, grands de moitié, placés sur la branche

horizontale d'un L ou au-dessous de celle d'un T. D'après la copie, la 3^e ligne serait ainsi : MAXIMIANV, l'V se trouvant deux fois écrit.

A la 7^e ligne, M et A sont liés. A la 10^e, après EQVI, est une ligne ondulée traversée d'un trait, que la typographie ne saurait reproduire ; en définitive, c'est un Z. Nous lisons ainsi :

Imperator Cæsar Caius Aurelius Valerius Diocletianus Pius Felix invictus Augustus et Imperator Cæsar Marcus Aurelius Valerius Maximianus Felix Augustus et Flavius Valerius Constantius et Galerius Valerius Maximianus nobilissimi Cæsares. A municipio Equizeto milia passuum quindecim.

Cette inscription est intéressante à plus d'un titre.

C'est d'abord un curieux spécimen de la tétrarchie impériale, car il s'agit ici des deux Augustes Dioclétien et Maximien Hercule, et des deux Césars Constance Chlore et Galère Maximien, qui régnèrent simultanément, ce qui en porte la date tout-à-fait à la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne.

C'est ensuite un document précieux pour fixer la position d'Equizetum.

Jusqu'alors, cette localité n'avait été mentionnée que par un seul monument épigraphique, à notre connaissance du moins, monument que nous avons relevé à Aumale en 1851. Equizetum y figure, non pas avec le titre de municipes, mais avec celui de colonies et semble faire partie d'une sorte de confédération avec les colonies de Rusgunie et d'Auzia. Le monument est daté de l'année provinciale 216, ce qui le porte à l'année 256 de l'ère chrétienne. Les trois colonies rappellent les quatre

de la Numidie, à savoir : Collo, Mila, Russicade et Cirta, fréquemment associées.

Nous connaissons deux évêques d'Equizetum, qui comparurent à Carthage, l'un Victor, donatiste, en 411, et l'autre Pacatus, en 484, sous la domination vandale.

La table de Peutinger parle aussi d'Equizetum, sous la forme altérée *Equiheto* (sous entendu : *ab*) et le place sur un tronçon de route qui part de Sétif pour se diriger à l'occident.

Nous allons donner ce tronçon de la table, où malheureusement toutes les distances ne sont pas indiquées : *Sitifis — Tamannuna praesidium et castellum X Tamascani municipium X Equizetum — Galaxia XX Castra.*

Sans parler de MM. Lapie et d'Avezac, qui opéraient à une époque où la géographie moderne, base essentielle de la géographie comparée, n'était pas encore assez avancée, on s'accorde à placer Equizetum à Bordj-Medjana, où nous-même, entre autres, nous avons constaté des vestiges romains, et où l'on a recueilli des inscriptions.

Bien que nous n'ayons pas trouvé le nom de Guerria sur les cartes que nous avons pu consulter, sa position sur l'Oued-Lachbour nous permet d'admettre la synonymie d'Equizetum et de Bordj-Medjana.

Comme nous l'avons dit en commençant, nous nous trouvons ici précisément au point où la carte de Peutinger fait défaut. Nous en dirons encore un mot. D'Equizetum se détache à l'occident un petit tronçon de route muet, c'est-à-dire que nous n'y trouvons inscrite aucune station. Ce tronçon que nous n'hésitons pas à confondre avec la route qui se dirige sur Aumale, en passant par Mansou-

rah, derrière les Biban, comptait probablement notre borne milliaire sur son tracé.

Quant à la prolongation de la route qui s'arrête à Castra, elle passait sans doute par Roumila pour aboutir à Quela des Beni-Abbès. Nous avons parcouru ce trajet en 1851 et nous nous rappelons y avoir remarqué des vestiges de voie romaine.

Nous espérons que M. le commandant Payen fera quelque jour, pour ce canton, ce qu'il a fait pour le Hodna, cette année. Dès-lors la solution du problème sera facile et sûre.

N° 12.

Les deux inscriptions qui suivent sont des bornes de territoires. La première nous est donnée avec cette note : « Au hant de la Smala des spahis, sur la rive gauche de l'Oued-Lachbour. »

D \overline{N}

IMP CAE MAV
 RELIO SEVERO ALE
 XANDRO PIO FELICE
 AVG TERMNI AG
 GRORYM DEFE NI
 SIONIS MATIDAE A D
 SIGNANTVR CO LO
 NIS KASTVRRE NSI
 IVSSV VEAX IAELI
 ANI PROC·AVG RP
 PERCAE·MAR TIALE
 AGRIMES ORE

Cette pierre dut avoir, dès l'origine, une fissure ou

un défaut à droite, ce qui a nécessité de ce côté une solution de continuité dans l'écriture.

Les caractères, d'un style commun, sont fréquemment liés.

- 2^e ligne, M et A.
- 3^e — L et I, A et L.
- 4^e — A et N, P et I.
- 5^e — N et I (et sans doute M et I).
- 7^e — N et I, M et A, T et I, A et E (et sans doute aussi D et I).
- 8^e — A et N.
- 9^e — N et I.
- 10^e — A et E.
- 11^e — A, N et I.
- 12^e — A et E, A et L.
- 13^e — R et I, M et E.

Nous proposons de lire ainsi :

*Regnante Domino nostro
Imperatore Caesare Marco Au-
relio Severo Ale-
xandro Pio Felice
Augusto, termini ag-
rorum Defen-
sionis Matidiae ad
signantur colo-
nis Casturrensibus
jussu viri egregii Axiæ Æli-
ani procuratoris Augusti reipublicae
Perae : Martiale
agrimensore.*

Ce qui nous paraît signifier :

Sous le règne de notre souverain l'empereur César Marc Aurèle Sévère Alexandre, pieux et heureux Auguste. les bornes du terrain de la *redoute* Matidia sont assignées comme limites aux colons Casturrensiens ; cela par ordre de l'éminent personnage Axius Ælianus procureur impérial près la commune de Perca ; Martial étant arpenteur.

Quoiqu'il en soit, cette inscription n'en est pas moins du plus grand intérêt : elle enrichit le groupe restreint de ces sortes de bornes et elle nous révèle de nouveaux noms géographiques.

En premier lieu, nous voyons les *colons Casturrensiens*, dénomination inconnue jusqu'alors. En second lieu, nous croyons que l'on ne saurait voir autre chose qu'un nom de localité dans le mot PERCAE que nous allons, du reste, rencontrer dans l'inscription suivante.

N° 12.

Cette inscription nous est donnée avec cette note :

« Au bas du Guerria, sur la rive gauche de l'Oued-Lachbour. »

Il convient de dire, pour l'intelligence du lecteur, que l'Oued-Lachbour descend d'une montagne du même nom située à deux lieues à l'ouest du Bordj Medjana, et à égale distance au nord d'Achir, que cette rivière coule au midi pour se joindre à l'Oued-Bou-Arreridj, à deux lieues au sud du poste de ce nom.

INDVLGENTI
MP CAES TRAI A
NI ADRIANIA. :...
.INES ADSIGN....
I GENTI NV MID.....
.VM PERC·PLI...
VIVM CEPERE A...
ROC AVG PROL...
MAVRETANIAE CAE
... RESIS·

Plusieurs lettres sont tronquées et plusieurs liées.

1^{re} ligne. — Le milieu est tronqué.

2^e — La première lettre donne les 3/4 d'un M.

3^e — A la fin, sur la copie, nous trouvons, au pointillé, quelque chose comme un A penché.

4^e ligne. — Les lettres N, V et M sont liées. Après le D est un trait figurant un angle droit sur la copie.

6^e ligne. — Le commencement, tronqué, nous paraît devoir être lu : RVM, l'V et l'M étant liés.

7^e ligne. — A la fin se voit comme un commencement d'A ou d'M.

9^e ligne. — Les lettres M et A sont liées, du reste mal figurées dans la copie.

Nous lisons :

*Ex indulgentia Imperatoris Cæsaris Trajani Adriani,
fines adsignati genti Numidarum Percæ, per.....
Procuratorem Augusti, prolegatum Mauretaniæ Cæsa-
riensis.*

Nous voyons encore apparaître ici le nom de *Percæ*,

tout comme dans l'inscription précédente, ce qui vient à l'appui de notre opinion.

Nous ferons une autre observation. Il paraît évident que nous nous trouvons sur les limites respectives de la Mauritanie Césarienne et de la Numidie, puisque des bornes sont affectées à une peuplade dite Numide par le gouverneur de la Mauritanie Césarienne.

Il serait à désirer que ces deux inscriptions fussent apportées au Musée de Constantine.

N° 15.

Les inscriptions qui précèdent, moins deux, étaient livrées à l'impression quand nous avons reçu communication d'un nouvel envoi de M. Payen contenant trois nouvelles inscriptions, sans compter les anciennes.

De ces trois inscriptions, deux étaient tumulaires et nous les avons intercalées sous les nos 9 et 10.

La troisième est encore une borne milliaire et nous allons la donner avec la note qui l'accompagne.

IMP·CAES·M·AVRELIO
..... PIO
FELICE·AVG PONTCE
MAXIMI..... C S·
PROCO I B.....
N AE S
TATIS M
BON IVSSV LIR
AELIVM I
ANVM VP PRO
S VV M·AB ARAS
M·P VI

« A environ 8 kilomètres de Tarmount (Hodna). Borne milliaire cylindrique, haute de quatre-vingt-dix centimètres et du diamètre de quarante-deux centimètres ; très fruste, lecture difficile ; la deuxième ligne a été martelée. »

1^{re} ligne. Les trois premières lettres IMP sont liées. Il en est de même des lettres AVR.

3^e ligne. A et V sont liés, ainsi que N et T. Après se trouve un C traversé verticalement par un trait qui doit être considéré comme représentant un E.

5^e ligne. I et B sont liés.

6^e ligne. A et E ne sont indiqués qu'au pointillé.

8^e ligne. Le second V n'est indiqué qu'au pointillé. Après un fragment qui peut appartenir à un L ou bien à un E, vient une lettre double qui peut se lire, d'après la copie, IR ou TR.

10^e ligne. L'A initial est au pointillé. Il en est de même des caractères que nous avons lus VP.

11^e ligne. Les deux V sont enchevêtrés comme dans l'écriture allemande. L'M est tracé à l'encre rouge.

Un pied déjà dans l'étrier nous n'avons pas le temps de discuter les questions géographiques soulevées par ce monument.

Nous dirons seulement qu'à l'avant-dernière ligne nous croyons devoir lire NVM, ce qui nous donne pour la fin de l'inscription :

. . . IVSSV
.
. . . . PROcuratori
S NVMidiae AB ARAS
Millia Passuum VI

Ces lignes, du reste, sont l'intérêt de l'inscription.

Tels sont encore quelques renseignements extraits de la nouvelle communication de M. Payen.

A Kherbet-el-Hachem on a recueilli des vases et lampes funéraires et quelques médailles frustes.

A Kherbet-Achir se voit l'enceinte d'une vaste forteresse de construction romaine, dont les murailles et tours carrées sont conservées de un à trois mètres de hauteur. Cinq de nos inscriptions tumulaires ont été recueillies dans cette enceinte.

L. LECLERC.

MONUMENTS DITS CELTIQUES

DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE

I

En essayant de décrire pour la première fois les monuments dits Celtiques des environs de Constantine, nous n'avons pas craint de faire appel aux lumières des savants de l'Europe à qui il appartenait de nous éclairer et d'assigner une origine à ces étranges constructions (1).

Le résultat de nos fouilles de Ras-el-Oued-Bou-Merzoug n'a pas plutôt été connu en France qu'il y a excité une vive curiosité et a éveillé l'attention des archéologues. S'il est permis d'en juger par l'effet qu'a paru produire notre notice, nous avons lieu de croire que nos découvertes, que nous supposons d'abord n'offrir d'autre intérêt que celui de la nouveauté, ne sont pas sans importance au point de vue historique. M. Alexandre Bertrand, secrétaire de la Société des Antiquaires de France, en a rendu compte dans la *Revue Archéologique* de Paris et a développé à leur sujet des observations très judicieuses. Il n'hésite pas à déclarer que les faits signalés jettent un jour tout nouveau sur ces monuments primitifs.

Pour justifier l'opinion de ce savant, il ne s'agit que d'achever ce que nous avons commencé.

(1) Voir la première notice sur les monuments Celtiques dans le *Recueil* de 1863.

La question des monuments celtiques a toujours été l'objet de beaucoup de controverses dans lesquelles l'hypothèse s'est donnée libre carrière. Les opinions sont encore partagées ; beaucoup de ceux qui en ont parlé sont restés dans la même incertitude et, bien rarement, se sont accordés sur leur âge, leur origine et leur destination première. La science réclame donc une solution qu'il importe de trouver et nous espérons que, grâce à un heureux hasard, la lumière jaillira prochainement sur ce qui est encore si vague et si obscur.

Nous ne reviendrons pas sur les détails descriptifs que nous avons déjà donnés sur la nécropole dite Celtique de Ras-Bou-Merzoug. Qu'il nous suffise de dire que ces monuments funéraires, — sur la destination desquels nous ne conservons plus le moindre doute, — sont exactement semblables à ceux que l'on retrouve en France et en Danemark.

« On ne s'imaginerait jamais, dit M. A. Bertrand, en passant d'une des planches de l'Annuaire de Constantine à l'une de celles de Sjoborg, que l'on a sous les yeux des monuments, ici, d'un pays du nord de l'Europe, là, d'une contrée africaine. Les planches se ressemblent à ce point que l'on pourrait, sans causer d'étonnement à l'observateur, les substituer les unes aux autres. »

Une chose digne encore de remarque et qui n'a pas manqué d'éveiller l'attention de M. Bertrand, c'est le mode d'ensevelissement des cadavres renfermés dans ces tombes, dont le corps était replié de manière à ramener les genoux vers le menton, se croisant les bras sur la poitrine, c'est-à-dire l'homme rentrant dans le sein de la

terre tel qu'il était sorti du sein de sa mère. M. Troyon, qui a écrit l'histoire des peuplades lacustres, dit à ce sujet :

« Cette attitude repliée est le mode caractéristique
« de l'inhumation pendant l'âge de pierre en Europe ;
« rare dans l'âge de bronze, il l'est bien plus encore
« dans les périodes postérieures, mais sur d'autres par-
« ties du globe, ce mode usité dans les premiers siècles
« de notre ère, a même subsisté jusqu'à nos jours. »

En effet, des tombeaux offrant les mêmes traits ont été retrouvés en assez grand nombre en Suisse, en Savoie, en Angleterre et dans le nord de l'Allemagne. On en a vu également au Pérou et, ces jours derniers encore, M. Villet d'Aoust signalait l'existence de squelettes à attitude repliée découverts au Mexique (1).

Depuis la publication de notre première notice nous avons exploré les dolmens du Kheneg, sur la rive droite du Roumel, au nord de Constantine. Le résultat de nos fouilles, dont nous donnerons plus loin le détail, n'a pas été aussi fructueux que nous l'avions espéré. Cependant nous avons pu constater, une fois encore, que ces monuments avaient recélé des cadavres.

Nous allons décrire également les observations que nous avons faites pendant notre séjour dans la tribu des Oulad-Abd-en-Nour (2).

Mais avant d'entreprendre de nouvelles fouilles, nous

(1) M. Villet d'Aoust. — Tumulus du Mexique. — Attitude repliée. — *Moniteur Universel* du 28 avril 1864.

(2) Détaché pendant cinq mois à la Commission chargée d'appliquer le Sénatus-Consulte pour la constitution de la propriété dans la tribu des Oulad-Abd-en-Nour.

avons cru indispensable de dresser une statistique des principaux monuments celtiques de la province. — Une partie des renseignements qui vont suivre nous ont été fournis par quelques officiers des affaires arabes qui, dès que l'existence de ces monuments a été signalée, ont bien voulu s'employer pour rechercher ceux qui se trouvaient dans les territoires qu'ils administraient.

L'année dernière, M. René Galles, de la Société Archéologique du Morbilhan, a eu la bonne fortune de découvrir de curieuses inscriptions et des dessins bizarres sur les dolmens de Locmariaquer qu'il a explorés. Son travail, qu'il a bien voulu nous communiquer, nous sera d'une grande utilité, comme terme de comparaison, dans les nouvelles fouilles que nous entreprendrons prochainement.

Moins heureux que lui, nous n'avons encore rien vu de ce genre sur les monuments de l'Algérie. Cependant nous devons appeler l'attention des observateurs sur le dessin relevé par M. le lieutenant Sergent sur le dolmen de l'Oued-Barach, ainsi que sur l'inscription que M. le capitaine Ardaillon a copiée sur un autre dolmen à Remel-Koumzan.

II

SUBDIVISION DE CONSTANTINE

Nous mentionnerons, en tête de notre liste, les dolmens que nous avons eu occasion d'explorer l'été dernier. Ils sont situés à 24 kilomètres au nord de Constantine, sur les crêtes du Kheneg, auprès des ruines de Tiddi — *Res publica Tidditanorum*,— signalées par M. Cherbonneau(1).

Si ce savant archéologue n'en a pas parlé, ou si ces monuments sont restés inaperçus pour lui, il faut l'attribuer au quartier sauvage et isolé dans lequel ils se trouvent, car ils ont une physionomie tellement tranchée qu'il est impossible de ne pas les reconnaître à première vue.

Sur la déclivité sud-ouest de la croupe rocheuse du Kaf-Oum-Hadidan, à 500 mètres des vestiges de la citadelle romaine, nous avons vu trois dolmens assez rapprochés l'un de l'autre et parfaitement conservés; ils sont orientés N.-O. — S.-E. et ouverts de ce dernier côté. Les tables ont 2^m30 à 2^m50 de longueur; les dalles qui les supportent ont 1^m50 de haut. Des enceintes en gros blocs, tantôt rondes, tantôt carrées, les entourent, ne laissant qu'un étroit passage en forme de couloir entre elles et le dolmen proprement dit. — Dans l'un d'eux, que nous avons fouillé, nous n'avons trouvé que quelques débris d'ossements humains et des tessons d'une poterie assez

(1) Notice sur Tiddi. — *Annuaire de la Société Archéologique de Constantine*, année 1863.

fine. Les deux autres reposent à nu sur le roc même; les terres qui devaient les entourer et l'humus de l'intérieur de la fosse paraissent avoir été entraînés par les eaux.

Ces constructions sont nommées par les indigènes El-Haouanet — les boutiques, mais ils n'ont à leur sujet aucune légende.

A quelques pas plus bas nous avons vu les fragments de sept à huit autres dolmens renversés et de plusieurs enceintes de pierres en gros blocs informes ayant plus d'un mètre de côté. Ce qui a surtout piqué notre curiosité, c'est la présence simultanée sur ce point du dolmen et de tombes circulaires ou petites tours, exactement semblables à celles de la subdivision de Batna, décrites par M. le commandant Payen dans l'Annuaire de 1863.

En escaladant les roches escarpées qui dominent la gorge dans laquelle s'engouffre l'Oued-Roumel, nous avons trouvé plusieurs de ces petites tours, perchées en quelque sorte sur les bords de l'abîme, comme les guérites d'une fortification. *Planche 28*. Il fallait marcher en tâtonnant et avec de grandes précautions, car en cet endroit le sol est couvert de pierres roulantes et, au moindre faux pas, l'on court grand risque d'être entraîné dans un précipice taillé à pic, qui n'a pas moins de 200 mètres de profondeur.

Deux de ces tours sont encore intactes. Leur hauteur est de 2^m50 sur 3 mètres de diamètre. Elles sont construites avec des pierres plates de petit appareil, grossièrement taillées, mais ajustées de manière à former une muraille très régulière; une large dalle recouvre tout le système.

Plusieurs tours se sont écroulées et c'est en déblayant l'intérieur de l'une d'elles que nous avons pu retrouver, au milieu d'un terreau noir et humide, quelques débris d'ossements. La chambre dans laquelle reposait le cadavre a des proportions bien inférieures à la taille ordinaire de l'homme. Le défunt avait dû être assis, les genoux ramenés sous le menton, le dos appuyé contre une des parois.

Les squelettes trouvés dans les tombes circulaires fouillées par M. le commandant Payen, avaient le *corps de façon à ce que les pieds touchassent le crâne*. Je crois volontiers, pour mon compte, que cette attitude étrange des *pieds touchant le crâne* provenait de l'affaissement naturel produit par la décomposition du cadavre et non point par le fait anormal d'un déboitement de la tête du fémur, ainsi que quelques personnes l'ont supposé.

Sur la rive gauche du Kheneg nous avons aperçu plusieurs dolmens encore debout, mais le manque de temps nous a empêché d'aller les visiter. Ici, comme au Bou-Merzoug, la montagne est formée de blocs calcaires, pour ainsi dire taillés par la nature et sans adhérence entr'eux. On y trouve en grande quantité des lames de pierre de forte dimension, très propres à l'édification des dolmens. La facilité avec laquelle on se procurait les matériaux nous explique leur présence en nombre considérable sur des espaces assez restreints.

Oulad-Abd-en-Nour. — La tribu des Oulad-Abd-en-Nour dont le vaste territoire s'étend entre Constantine et Sétif, offre beaucoup de vestiges appartenant aux âges reculés de l'Afrique romaine. Nous y avons reconnu l'em-

placement de plusieurs villes dont le nom ne tardera probablement pas à nous être révélé. Les monuments dits celtiques y figurent aussi en nombre assez considérable.

Le territoire de cette tribu peut se diviser en deux zones soumises à des influences climatiques bien distinctes et, par conséquent, d'un aspect tout différent : le Tell ou hauts plateaux de culture et les Sebakh, plaines basses et salsugineuses réservées pour le parcours des bestiaux. Ces deux zones sont séparées par le système montagneux du Djebel-Tafrent, que coupent plusieurs cols, dont le plus accentué est celui de Mechira.

L'importance de ce passage, où aboutissent les routes du Tell aux Sebakh, n'avait point échappé aux Romains qui, pour garder la position, avaient construit un fort auprès de la magnifique source d'Aïn-Mechira, qui donne son nom à la contrée.

Mais en examinant avec attention les vestiges que l'on rencontre sur ce point, on arrive à conclure qu'un peuple, autre que les Romains, y a laissé aussi des traces de son passage. En effet, deux immenses murailles qui semblent des restes de fortifications, l'une sur le versant nord, l'autre sur la partie du col qui fait face au sud, partent du sommet du Koudiat-el-Beni et aboutissent, en se dirigeant de l'est à l'ouest, à la cime du Koudiat-hou-Terma.

Ces murailles, fermant le passage au nord et au midi, formaient ainsi, entre les deux montagnes, une vaste enceinte ou sorte de camp retranché qui n'avait pas moins de 340 hectares de superficie.

D'après la tradition et de l'inspection même des lieux, il résulte que cet emplacement était très boisé. La source

de Mechira, plus qu'abondante, coulait au milieu de ce camp établi de cette manière dans une position des plus favorables. Cet immense enclos devait servir de refuge à une nombreuse population et aux troupeaux plus nombreux encore que probablement elle trainait à sa suite.

Les murailles serpentant à travers les sinuosités de la plaine et de la montagne, sont construites en gros blocs de pierres brutes alignées sur deux rangs. L'épaisseur de tout le système est d'environ deux mètres, sa hauteur ne s'élève pas actuellement au-delà de un mètre au-dessus du sol.

Quelle que soit la véritable destination de ces alignements dans les temps anciens, on peut cependant les classer sans crainte dans la catégorie des ruines dites celtiques. Notre opinion est justifiée par la présence de nombreux cromlechs que les dites murailles relient entr'eux, comme nous l'avons déjà constaté en explorant les alignements du Bou-Merzoug. *Planche 29, n° 1.*

Nous nous appuyons aussi sur la description suivante qui doit avoir la plus grande autorité :

« Les Celtes appelaient *oppida* ces lieux protégés par des forêts ou des marécages admirablement fortifiés par la nature et l'art dont tous les abords étaient fermés.....

« L'oppidum celtique était un immense lieu de refuge où des armées nombreuses, des populations entières chassées des campagnes pouvaient se retirer avec leurs femmes, leurs enfants et leurs troupeaux. C'était un espace immense entouré de rochers abrupts et ne présentant d'accès que d'un seul côté... » (*Comm. de César*).

Dans l'enceinte même, au-dessous du cimetière arabo

du marabout Sidi-Yahia et entre la fontaine de Mechira et le moulin d'Ormoy, on aperçoit une infinité d'autres rangées de grosses pierres, en lignes droites, courbes, formant des cercles, des carrés, se coupant entr'elles et figurant en un mot des dessins capricieux que les arabes dans leur langage imagé nomment Chebaïk — les filets. Ce n'est point le hasard qui a ainsi disposé ces pierres, elles sont évidemment posées avec intention; mais dans quel but ?

Un plan topographique du pays et des ruines qui s'y trouvent nous dispensera de tout autre commentaire.

Planche 27.

Comme toujours, les indigènes attribuent ces constructions aux païens. Les alignements étaient des murailles servant de limites; quant aux enceintes circulaires, aux cromlechs et aux galgals, ils les nomment Mezaïr ou Enza — lieux de pèlerinages, amas de pierres placées sur une tombe.

« Jadis, rapporte la tradition locale, vivait à Mechira
« un prince païen du nom de Abd-en-Nar, l'adorateur
« du feu. Il épousa Zana (1), souveraine de la ville où l'on
« voit encore les ruines de ce nom. Lors de la conquête
« de l'Afrique par les Arabes, Abd-en-Nar abjura ses
« erreurs, se fit musulman et, à dater de ce jour, s'appela
« Abd-en-Nour — adorateur de la lumière. »

Peut-être verra-t-on dans ce nom de Abd-en-Nar, adorateur du feu, transmis par la légende, une réminiscence du culte de Mithra, religion des anciens peuples de l'Iran qui eût aussi des autels en Afrique. — C'est une simple hypothèse sur laquelle nous n'insisterons pas d'avantage.

(1) Diana Veteranorum.

Le territoire de Zaouïat-ben-Yahia et Ben-Zeroug, ainsi que celui de l'Azal-Mechira, qui avoisinent le col, sont parsemés de cromlechs et de vastes enceintes circulaires dont le diamètre varie de 10 à 30 mètres. Nous en avons vu une centaine dans les plaines des Sebakh, au pied du Djebel-Tarf, du Guedman et du Rekket-el-Djemel.

A Drâ-el-Oust nous avons remarqué quatre cromlechs d'environ 10 mètres de diamètre, placés régulièrement et enfermés dans une enceinte carrée. Une sorte de chemin pavé les sépare. *Planche 29, n° 2.*

A Aïn-el-Kerma, au pied méridional du Djebel-bel-R'erour, nous avons visité une autre grande enceinte ou muraille en gros blocs de calcaire, qui doit avoir au moins deux kilomètres de développement.

Au fond des vastes plaines des Sebakh, sur les bords du lac salé, dit Chott-Saïda, s'élèvent plusieurs buttes en terre que nous supposons être des Tumulus. Celle qui est située non loin des ruines romaines de Enchir-el-Atech, que les indigènes nomment Koudiat-Roumada — (le mamelon de la Cendrière), — est la plus remarquable. Nous n'avons vu aucun dolmen chez les Oulad-Abden-Nour. Peut-être en trouverons-nous quand nous fouillerons dans les nombreux cromlechs dont nous avons constaté l'existence.

Tribu des Segnia. — Dans notre première notice nous avons signalé les dolmens des environs de l'ancienne Sigus. M. Cherbonneau, qui a exploré depuis les ruines de cette antique cité, a bien voulu m'adresser ces quelques lignes :

« Sur le plateau rocheux qui domine la nécropole de

« Sigus, en face et au sud-ouest de la ville, se dresse
« une quantité notable de dolmens, de cromlechs et de
« menhirs; à vous le soin de les dessiner. »

C'est ce que nous ferons, en effet, dès que nous pourrons reprendre nos fouilles.

Cercle d'Aïn-Beïda. — Dans ce cercle existe d'abord le dolmen de Bir-Rouga, dont nous avons fait mention dans notre première notice. Il est composé de trois pierres plates de 3 mètres de long sur 1 mètre de large et 0^m25 d'épaisseur. A côté est un disque de pierre de 1 mètre de diamètre. Chacune de ces dalles est supportée par quatre pierres verticales de 0^m50 de côté, placées aux angles. Le monument, orienté du nord-est au sud-ouest, était construit primitivement avec quatre pierres horizontales. L'une d'elles a été cassée et ne porte plus que d'un côté sur les pierres verticales.

A 65 mètres à l'est de ce point, existent trois pierres debout, de 2^m29 de haut; une quatrième a été brisée. Elles sont taillées et ne paraissent pas appartenir à la même époque.

La vallée de l'Oued-Meskiana renferme trois tumulus qui ont environ 50 mètres de diamètre sur 4 de hauteur. Les indigènes les nomment Bazina (butte ou monticule en langue Berbère), mais ils n'ont aucune légende à leur sujet. Ces tumulus étaient beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui; les pluies ont fait descendre les terres qui les composent et, chaque année, le niveau du sommet tend à s'abaisser.

Sur l'un des pitons du Djebel-Bardo, une pierre de 3 mètres de long sur 2^m50 de large et 0^m60 d'épaisseur,

a été posée à plat sur des rochers. Ainsi placée, elle offre l'aspect de la toiture d'une petite grotte.

A l'extérieur, huit grosses pierres debout forment enceinte. Les deux pierres placées vers l'ouverture de la grotte ont environ 2^m50 de haut; elles composent, à elles seules, une sorte de façade qui se trouve orientée au sud.

Les indigènes nomment ce monument El-Mezara (1) du Djebel-Bardo. Ils viennent y sacrifier des poules ou des boucs et y brûler de l'encens dans de petits vases en terre dont il reste un grand nombre dans la grotte. Ils prétendent qu'en faisant ces sacrifices ils sont certains de recouvrer la santé lorsqu'ils tombent malades, mais ils ne disent pas par quel miracle s'opère la guérison, ni à qui sont adressés ces sacrifices évidemment d'origine païenne.

Cercle de Tébessa. — Les Montagnes du Dyr, dans le cercle de Tébessa, fournissent quelques traces de monuments dits Celtiques. A l'endroit nommé Remila existe un dolmen et deux demi dolmens juxta-posés. Au-dessous, à Gastal, sont encore deux autres dolmens d'une très petite dimension.

Cercle de Collo. — La tribu des Beni-Mehenna possède douze dolmens ou demi dolmens, dont quelques-uns sont assez bien conservés, surtout ceux qui se trouvent aux environs de Tamalous.

A Taabna existe un beau menhir, nommé Hadjer-Touïl, la pierre longue.

(1) Le mot arabe *Mezara*, signifie un lieu de pèlerinage que l'on visite par dévotion.

Chez les Oulad-Attia, auprès de Maset-ez-Zitoun, on voit aussi un dolmen très-bien conservé.

SUBDIVISION DE BÔNE

Cercle de Bône. — Il existe, nous assure-t-on, une grande quantité de dolmens le long de la Seybouse, sur les monticules qui bordent cette rivière; mais, pour le moment, nous n'avons sur eux aucun autre renseignement.

Cercle de La Calle. — Douze dolmens sont signalés sur différents points du cercle de La Calle, chez les Oulad-Mahammed, Chennata, Oulad-Nacer, Oulad-bou-Sedra et Beni-Salah.

Leur orientation n'est pas uniforme et quelques-uns seulement conservent des vestiges d'une enceinte circulaire.

Le dolmen des Oulad-Mahammed paraît bien conservé. La table, qui a environ deux mètres de longueur, est percée d'un trou de forme à peu près hémisphérique de 0^m35 de diamètre.

Au versant nord des montagnes du Tarf, sur le mamelon nommé El-Argoub, existent trois dolmens dont les dalles horizontales ont 3^m20 de longueur et 0^m60 d'épaisseur. Les jambages ont 1 mètre à l'intérieur de la chambre.

Sur la route de la Zmala du Tarf à Bône, depuis Dir-el-Tir jusqu'au marabout de Sidi-Kacem, on voit encore plusieurs dolmens entourés d'enceintes circulaires, quel-

ques fois réunis par groupes de 3, 4 et 9. Les enceintes sont de différentes grandeurs et varient de 3 à 14 mètres. Quelques dolmens sont placés sur le bord extérieur de l'enceinte, mais c'est l'exception, car tous généralement se dressent au centre de l'enceinte et sont orientés à l'est.

A un kilomètre environ du marabout de Sidi-Kacem, au lieu nommé Remel-Koumzan, existe un dolmen dont la pierre de la table porte l'inscription reproduite à la *planche 30, n° 1*.

Cercle de Souk-Ahras (ancienne Thagaste). — Recherches de M. le capitaine Oudan et de M. le lieutenant Sergent.

Lorsque, partant de Souk-Ahras pour se rendre à Constantine, on arrive devant l'Oned-Medjerda, trois routes sur lesquelles se trouvent des monuments dits Celtiques se présentent.

Sur la première, à Enchir-Derboudji, dans une étendue de 4 à 5 hectares, on remarque 22 cromlechs, 32 dolmens et 3 demi dolmens. Les pierres formant table ont en moyenne 1^m75 de longueur, 0^m70 de largeur et 0^m20 d'épaisseur. La plus grande de toutes a 2^m35 de longueur.

Les cromlechs ont deux ou trois enceintes circulaires dont le diamètre extérieur a environ 8 mètres.

Dans beaucoup de cromlechs les enceintes ont presque complètement disparu par suite de l'exhaussement du sol, on ne remarque aucun alignement. La plupart de ces monuments occupent les sommets de petits mamelons.

Sur la deuxième route, à l'est du ruisseau qui descend du col qui sépare les deux rochers appelés Kifan-Dekma,

on remarque quatre dolmens. Dans trois d'entr'eux la pierre formant table est tombée.

A l'ouest du même ruisseau, on trouve un demi dolmen et un cromlech. Autour d'eux quelques grosses pierres surgissent du sol qui semble s'être considérablement exhaussé.

Sur la troisième route, à El-Golia, à l'extrémité d'une croupe qui descend du Djebel-Guelala, on rencontre un cromlech isolé. A trente mètres au-dessous, sur un petit plateau qui domine le cours de la Medjerda, se trouvent 7 dolmens. Les pierres supérieures de deux de ces dolmens gisent à terre.

A 300 mètres de là, à El-Haouïma, on compte 5 dolmens. Ils n'ont qu'une seule enceinte formée de quartiers de rochers, dont quelques-uns ont plus d'un mètre cube.

Les supports et les tables ont des proportions beaucoup plus considérables qu'à Enchir-Derboudji.

Sur les bords de l'Oued-Barach existent encore plusieurs dolmens à une seule enceinte d'environ 8 mètres de diamètre. Les tables ont toutes plus de 2 mètres de côté ; deux dolmens se trouvent dans la même enceinte.

Un dolmen, situé sur la rive gauche de l'Oued-Barach, ouvert au sud-est, est fermé du côté opposé par une grande pierre sur laquelle se trouvent représentés les dessins de la *planche 31*.

La partie laissée en blanc est creusée de 2 à 3 millimètres et présente une teinte moins foncée que le reste de la pierre. Le cercle extérieur a 0^m35 de diamètre.

Au sud de la colline appelée Guelât-Barach, une pointe de rocher sort de terre. Elle a la forme dessinée à la *planche 30, n° 2*. La partie supérieure est plane et un peu

inclinée. Elle est entourée, de trois côtés, par un rebord d'une hauteur qui varie de 0^m30 à 0^m40. Au-dessous est aussi un bassin profond d'un mètre. Le pointillé indique les rebords. En A se trouve une petite niche, en B un déversoir pour le trop plein du bassin. Une couche de boue couvre le fond du bassin, le sol s'est exhaussé autour du rocher, il n'a pas été possible de s'assurer s'il existe, à la partie inférieure du bassin un trou destiné à le vider.

Est-ce une pierre sacrificatoire (1) ?

Des monuments dits Celtiques sont signalés sur d'autres points du cercle de Souk-Ahras; il sera facile de s'assurer de leur existence lorsque l'occasion s'en présentera.

Des indigènes qui connaissent la Tunisie prétendent qu'il se trouve des dolmens à Ebba, sur la route du Kef à Gafsa; — à Zouarin près d'Ebba; — à Toual-el-Zame, sur la route du Kef à Kairouan; — à El-Medina, sur la route du Kef à Tébessa; — à Edja, sur la route du Kef à Taboursouk; — à Touga, sur la route de Taboursouk à Testour; — à Haïdra près de Tébessa; — à Slitla, sur la route de Tébessa à Kairouan.

Guelma. — Sous le titre d'antiquités Vandales, M. Carette a déjà signalé, dans l'*Univers pittoresque*, des monuments de forme celtique.

« L'un d'eux a été observé par M. Judas aux environs
« de Guelma. Nous en avons trouvé nous-même un grand
« nombre à l'est et sud-est de Constantine.

(1) Nous avons vu une pierre en forme de bassin exactement semblable auprès du dolmen d'El-Aroussa dans la Kabylie orientale.

« Les monuments du même genre que j'ai observés
« sont assez nombreux pour éloigner l'idée d'un fait
« accidentel; ils prouvent que l'érection de ces tables
« grossières se rattache à une croyance ou tout au moins
« à une coutume qui, à une époque demeurée inconnue,
« unissait une partie de la population de ces contrées.

« Sous ces trépieds muets se cache peut-être un fait
« historique important. Qui sait même s'ils ne recèlent
« pas un feuillet perdu de nos archives nationales ? »

CARETTE.

SUBDIVISION DE BATNA

Des monuments, d'origine présumée Celtique, se trouvent en assez grand nombre dans la subdivision de Batna. Ils sont disséminés par groupes sur les points suivants :

El-Kerma.	66
Djebel-Bellout.	32
Djebel-el-Mahir.	70
Koudiat-Serira.	25
	<hr/>
Total.	193

Nous n'avons noté que ceux de ces monuments qui sont encore debout. S'il avait fallu en dresser la liste exacte, en y comprenant tous ceux qui sont plus ou moins brisés, nous serions arrivés à un chiffre de plusieurs centaines.

Tous affectent la forme bien connue des dolmens, mais sont peu élevés au-dessus du sol. Généralement un cercle

de pierres brutes les entourent. L'opinion accréditée chez les indigènes est que ce sont là des sépultures des anciens habitants du pays, mais ils ne peuvent citer aucune légende, aucune tradition s'y rattachant.

On remarque aussi, dans toute cette partie du pays, de nombreux cromlechs et enfin de grands alignements en pierres brutes, semblables à ceux que nous avons vu auprès de Ras-bou-Merzoug.

Cercle de Biskra. — Deux dolmens sont signalés dans le cercle de Biskra par M. le capitaine Pigalle. — L'un est situé à Botmet-er-Rous, et l'autre à El-Meguisba chez les Oulad-Zian. Ils sont, assure-t-on, bien nets et en bon état de conservation.

SUBDIVISION DE SÉTIF

M. le commandant Payen, dont les travaux archéologiques dans l'ancienne Numidie font faire tous les jours de progrès à la géographie comparée de cette contrée, signale un chiffre extraordinaire de monuments dits Celtiques dans le cercle de Bordj-bou-Argeridj (Medjana).

Ceux-ci sont des menhirs et leur nombre ne s'élève pas à moins de *dir mille*.

Ils sont situés :

1^o Dans la tribu des Aïad à Melab-el-Teboul et à Teniet-es-Senam ;

2^o Dans celle des Hachem à Teniet-Aïn-Soultan et à Mechta-bel-Bedar.

Toutes ces pierres ont une hauteur de 1^m25 à 1^m60, sur 0^m40 d'épaisseur. Les unes sont encore debout et

les autres renversées et couchées sur leur emplacement primitif.

A Mechta-bel-Bedar, se trouve un monolithe colossal qui a 11 mètres de diamètre à la base et 16 mètres de hauteur. Une caverne naturelle se trouve à l'intérieur de ce bloc, que les indigènes nomment Hadjer-el-Merkeb, les pierres debout ou montées.

Les menhirs des Oulad-Aïad forment d'immenses alignements se dirigeant de l'ouest à l'est. Les indigènes nomment ces alignements *Es-Senam* (les idoles).

Voici ce que la légende locale, dont le texte arabe a été mis à notre disposition, raconte à leur sujet :

« A l'époque de l'invasion musulmane ces contrées
« étaient habitées par une population païenne, qui éleva
« ces vastes rangées de pierres pour arrêter le flot enva-
« hisseur.

« Les musulmans n'étaient pas gens à s'arrêter devant
« un pareil obstacle. Pendant la nuit ils abordèrent le
« retranchement, renversèrent à coups de sabre les pierres
« qui les gênaient et parvinrent ainsi à s'emparer du
« pays, dont ils massaerèrent les premiers habitants. »

Dans le cercle de Bougie, auprès de la grande Kabylie, on ne signale encore l'existence d'aucun monument de ce genre. Il y en a, cependant, car dans la Guergour nous connaissons déjà un dolmen assez bien conservé.

De nouvelles recherches compléteront cette statistique.

III

On peut juger, par la statistique qui précède, du nombre considérable de vestiges, dits Celtiques, qui existent dans la province. Il faut attribuer le peu d'attention qui s'est porté jusqu'ici à ces monuments, à ce qu'ils sont situés en général dans les parties les plus sauvages du pays. Quant à ceux qui sont placés assez près des routes frayées, ce qui est le cas de la plupart de ceux signalés plus haut, leur aspect fruste et barbare les fait confondre à peu de distance avec des roches naturelles et empêche de se détourner pour aller les visiter. Il est plus que probable que les nouvelles recherches qui seront dirigées sur divers points encore inexplorés viendront augmenter cette première nomenclature déjà très importante.

M. Henri Christy, qui nous a donné le goût de l'étude que nous poursuivons aujourd'hui, a laissé entre nos mains un couteau en silex et un celtæ pour nous servir de types dans nos nouvelles recherches.

Nous avons trouvé, en effet, un grand nombre de silex taillés, non seulement auprès des ruines celtiques, mais un peu partout dans les endroits que nous avons visités. Beaucoup de ces silex ont le type dit *couteau*, triangulaire et à facettes, décrit par MM. Lartet et Christy (1).

Les alignements de pierre de Ras-el-Oued-bou-Merzoug ont éveillé la curiosité des archéologues, mais ce n'est pas le seul exemple que nous ayons de ce genre de cons-

(1) *Revue Archéologique*, 1^{er} avril 1864.

tructions. La vaste enceinte de Mechira, les menhirs ou peulvens de Melab-el-Teboul et de Teniet-es-Senam, offrent beaucoup de ressemblance avec ceux de Carnac et d'Erdeven en Bretagne. Le cachet dont sont empreints ces monuments d'une civilisation primitive est le même : arrangement symétrique, étendue et orientation. On peut donc les juger par analogie.

Un éminent écrivain, qui a décrit les alignements de pierre de la Bretagne, expose ainsi les deux hypothèses les plus généralement adoptées sur leur destination première (1).

1^o Les uns, les considérant comme de vastes cimetières, voient à chaque peulven un tombeau ; les plus grands désignent les chefs, le menu peuple se contente d'une pierre de 3 à 4 pieds de haut ;

2^o La seconde hypothèse fort en vogue, en Angleterre surtout, fait de ces avenues un temple immense, monument gigantesque d'une religion qui aurait régné sur toute la terre et qu'on appelle ophiolatrie, c'est-à-dire culte du serpent.

Toutes ces hypothèses, fondées uniquement sur les légendes et les traditions, ne font que multiplier les incertitudes. Ce serait trop hasarder que de les attribuer aux Gaulois servant dans les Légions romaines ou aux Vandales, comme l'ont fait déjà quelques observateurs au sujet des dolmens des environs de Guelma. Nous ne les suivrons pas sur ce terrain scabreux, nous bornerons notre travail à signaler leur existence et à décrire le résultat de nos fouilles.

(1) P. Mérimée. — *Exploration dans l'ouest de la France*, 1836.

En terminant le compte-rendu de notre première notice, M. A. Bertrand ajoute :

« Si les observations ont été bien faites et si les tombeaux ouverts étaient réellement intacts, comme le croit M. Féraud, une seule ressource nous reste pour expliquer les liens qui unissent les monuments d'Europe avec ceux de l'Algérie : à savoir que ces monuments sont, non d'une époque, d'un âge particulier, mais ceux d'une race qui, rebelle à toute transformation et à toute absorption par les races supérieures à elle, qui ont peuplé de bonne heure l'Europe, après avoir été refoulée de l'Asie centrale vers les contrées du Nord, avoir suivi les bords de la mer Baltique et séjourné en Danemark, en a été de nouveau chassée, a remonté jusqu'aux Oreades ; puis, redescendant par le canal qui sépare l'Irlande de l'Angleterre, est arrivée d'étape en étape, d'abord en Gaule, puis en Portugal, puis enfin jusqu'en Afrique, où les restes de ces malheureuses populations se sont éteints, étouffés par la civilisation qui ne leur laissait plus de place nulle part.

« Toujours est-il que la découverte de MM. Christy et Féraud est très importante et qu'il serait du plus haut intérêt de fouiller avec méthode et circonspection ces étranges monuments égarés sur le sol Africain. On ne pourrait surtout recueillir avec trop de soin les têtes et les ossements des squelettes, dont l'examen permettra de déterminer la race à laquelle ces populations appartenaient. Il serait aussi indispensable de bien constater quels sont ceux de ces monuments qui sont incontestablement intacts et dans lesquels il ne peut pas y

« avoir eu superposition de sépulture. La question mé-
« rite qu'on y apporte toute son attention. »

En Europe, ce qui a rendu très difficile l'étude de ces monuments, c'est que beaucoup ont été détruits (1). Ceux qui restent auraient été démolis aussi si leur masse ne les eut préservés ; mais ils ont été, pour la plupart, fouillés à diverses époques et la disparition à peu près complète de ce qu'ils renfermaient a empêché de pouvoir fixer avec certitude, ou même approximativement, la date à laquelle ils se rapportaient.

Nous sommes beaucoup plus favorisés en Afrique. La paresse naturelle des indigènes, mais surtout le respect superstitieux qui s'est toujours attaché à ce que la main des païens a édifié, nous mettent à même, aujourd'hui, de nous trouver en présence de monuments intacts, c'est-à-dire qui n'ont été ni violés, ni fouillés depuis leur première fermeture. Il est facile de s'en convaincre en examinant les nombreux dolmens de Ras-el-Oued-bou-Merzoug. Beaucoup d'entr'eux sont littéralement fermés de tous côtés par d'énormes blocs de rocher. Malgré le désir que nous aurions de les conserver dans leur structure primitive, nous nous verrons dans la nécessité, pour éviter tout accident, de renverser la dalle supérieure quand nous voudrons les fouiller. M. Christy a pu juger des difficultés que nous éprouvions chaque fois que nous voulions pénétrer dans la chambre d'un dolmen. C'est donc une mine nouvelle et féconde que nous avons à explorer, très importante surtout au moment où on se livre

(1) En France, sous Louis le Débonnaire, une ordonnance enjoignait, sous peine de mort, la destruction de toute espèce de monument païen.

à de sérieuses recherches sur les migrations accomplies dans les temps primitifs par les peuples qui ont laissé en Europe des traces de leur passage.

Dans nos nouvelles fouilles nous nous efforcerons de remplir le programme que nous a si bien tracé M. Bertrand. Avant de toucher aux monuments, nous indiquerons avec soin les traits distinctifs de chacun d'eux, avec des dessins exacts et des photographies même, si c'est possible. Nous ne négligerons aucun des moyens qui peuvent nous conduire à la découverte de tout ce qu'ils renferment, afin d'en faciliter l'étude aux personnes savantes en cette matière (1).

Ces recherches, nous avons lieu de l'espérer, produiront pour la science et l'histoire même de l'Afrique les résultats les plus heureux.

L. FÉRAUD,

Interprète de l'armée d'Afrique.

Constantine, mai 1864.



(1) Le *Magasin Pittoresque*, qui a également rendu compte de nos découvertes, a bien voulu nous céder sa vignette, où est très-fidèlement reproduite la forme de nos dolmens. Voir la *Planche 32*.

NOTE SUR LE MEDRACEN

La Société Archéologique a déjà publié quelques mémoires sur le Medracen : cependant une étude sérieuse de ce monument reste encore à faire. En effet, les travaux publiés ont à peu près laissé dans l'ombre un point de vue important, celui de l'art, d'autant plus important qu'à défaut de monument écrit, pour un archéologue, le style est une date. Or c'est précisément le cas du Medracen.

Nous n'avons pas la prétention de combler cette lacune, nous voulons seulement la signaler par la production de quelques matériaux inédits, qui serviront provisoirement de complément aux travaux publiés par la Société.

Il y a une quinzaine d'années que nous visitâmes le Medracen et nous n'avons plus l'espoir d'y retourner. Depuis nous avons publié une étude dans la *Revue d'Orient*, et la Revue oubliâ de donner les planches. Ce sont celles de ces planches qui présentent l'intérêt susdit que nous offrons à la Société Archéologique.

Elles ont trait à la colonnade du Medracen, qui nous paraît être un élément précieux pour assigner une date au monument.

Comme nous l'avons dit, nous donnons les éléments de la question, n'ayant pas le temps de les étudier, ne nous proposant pas d'autre but que d'attirer de nouveau l'attention des personnes compétentes. Voir la *Planche 33*.

L. LECLERC.

NOTICE SUR LES OULAD-ABD-EN-NOUR

Préparer l'histoire des Oulad-Abd-en-Nour, tel est le but dans lequel j'ai réuni des documents aussi complets et aussi exacts, que cinq mois passés dans cette tribu m'ont mis à même de le faire.

Arrivés à ce moment de transformation où tous les vieux préjugés et les systèmes administratifs de l'ancien temps font place à un ordre de choses plus en rapport avec nos mœurs, j'ai pensé qu'il serait utile d'exposer la situation actuelle, afin de pouvoir mieux juger, dans l'avenir, les progrès qui auront été réalisés. C'est donc également dans cette intention que j'ai recueilli les moindres renseignements présentant un intérêt relatif à l'histoire locale et, si je puis m'exprimer ainsi, que j'ai fait en quelque sorte un procès-verbal, un inventaire de la situation physique et morale de cette tribu.

Nous n'avons aucune donnée bien exacte sur le rôle que durent remplir, pendant la domination romaine, les habitants du pays occupé actuellement par la tribu des Oulad-Abd-en-Nour. Les nombreux vestiges de villes, de vastes édifices, de bourgs, de fermes et de voies antiques, reliant entr'eux ces divers établissements, constatent cependant que cette contrée devait être très habitée par les romains.

La tradition locale a conservé le souvenir de l'invasion arabe, ainsi que celui des Senhadja, des Zenata, des

Katama et des Hilaïlia qui dominèrent le pays ; puis des Sedouïkich, Guecha, Ghomara et des Sekhara qui, à tour de rôle, maintinrent leur puissance jusqu'au moment de l'établissement des Turcs en Algérie.

Cette source de renseignements ne nous fait pas, du reste, remonter à une époque bien éloignée ; elle ne se compose que de quelques données vagues sur les temps antérieurs, de quelques noms importants échappés heureusement à l'oubli et de la légende sur l'origine et la formation de la tribu actuelle des Oulad-Abd-en-Nour.

C'est encore là que nous avons puisé tous les faits historiques dont les anciens du pays ont été témoins, ou qui leur ont été racontés par leurs ancêtres dans des récits amenés fortuitement et en aucune façon destinés à être transmis.

Ce qui nous a embarrassé considérablement en recherchant les traces de ces traditions, ce sont précisément ces légendes altérées ou amplifiées, quelques fois même contradictoires, selon l'imagination du narrateur. Il en est résulté souvent qu'elles finissaient par perdre tout caractère authentique.

On ne saurait recueillir des renseignements auprès des indigènes sans de grandes précautions, car la croyance populaire, peu scrupuleuse en général, ne s'inquiète en aucune façon des fautes chronologiques commises par les auteurs des légendes, qui mettent en présence des personnages que des siècles ont séparés. Nous devons reconnaître qu'il ne peut en être autrement chez les populations de l'Algérie, jusqu'ici indifférentes à toutes choses par nature et par religion.

Cette notice renfermera d'abord un aperçu rapide sur

les temps primitifs de la Numidie, puis les renseignements que nous avons puisés dans l'ouvrage d'Ibn-Khaldoun (1) au chapitre des dynasties Berbères. Nous emprunterons à cet écrivain de nombreux détails que nous rattacherons à l'histoire moderne et à la tradition locale.

Nous transcrirons ensuite tous les faits que nous avons pu recueillir verbalement ; le nom des peuples ou tribus Berbères qui ont laissé le souvenir de leur passage et de leur domination ; tout ce qui a trait aux démêlés de tribu à tribu : nous verrons les Oulad-Abd-en-Nour, tantôt envahisseurs et tantôt refoulés. Nous parlerons de certains faits qui ont rapport à l'histoire des beys et aux actions plus ou moins merveilleuses de quelques marabouts, dont les descendants jouissent encore d'une certaine considération dans la contrée. Nous conserverons à ces légendes de marabouts toute la poésie orientale qui les caractérise, telles que les racontent les indigènes qui les répètent et les acceptent sans en examiner la vérité.

La dernière partie de notre notice exposera la situation actuelle de la tribu, sa population, ses mœurs, usages, agriculture, commerce, industrie. Elle contiendra, en un mot, tous les renseignements qui peuvent nous mettre à même de connaître les ressources du pays.

Tout en déclinant pour ce petit travail qui a été rédigé sous la tente une portée scientifique, j'espère, néanmoins, qu'il pourra avoir plus tard une utilité réelle.

Oulad-Abd-en-Nour, février 1864.

(1) Traduction de M. le baron de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique.

I

DESCRIPTION DU PAYS

La tribu des Oulad-Abd-en-Nour, l'une des plus vastes de la province de Constantine, est située dans la région du Tell, désignée sous le nom de hauts plateaux. Elle occupe une partie des plaines qui s'étendent entre Constantine et Sétif. Aïn-el-Kebch, que nous prendrons comme point central du pays, est à une hauteur de 900 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Son territoire, dont la superficie est encore aujourd'hui d'environ 200,000 hectares, était bien plus vaste sous la domination turque. A cette époque les campements de la tribu étaient dressés autour d'Aïn-Soultan, au pied des montagnes des Oulad-bou-Aoun ou des Oulad-Sellam, souvent même dans la riche plaine de Zana.

En été, on les voyait dans le nord sur les bords de l'Oued-Atmania, où existe aujourd'hui le village Européen de ce nom et ils menaient même leurs troupeaux sur le flanc du Djebel-Chettaba et du Sidi-Zouaoui, dont la chaîne s'étend jusqu'à Constantine.

On disait alors, par allusion à l'étendue de ce territoire :

فطيمو اولاد عبد النور عند اربعين دراما

Le guetif ou tapis des Oulad-Abd-en-Nour, a quarante brasses de longueur (1).

C'est qu'à cette époque les Oulad-Abd-en-Nour composaient une des plus puissantes tribus de la province ; il leur était facile, en effet, de réunir jusqu'à 2,000 cavaliers et de se faire soutenir, au besoin, par les montagnards des Oulad-bou-Aoun, leurs amis. Toutes les tribus voisines recherchaient leur alliance et se seraient bien gardées de les mécontenter.

Cette grande puissance, c'est El-Hadj-Ahmed-Bey qui l'a abattue, en les isolant, en rompant les traités d'alliance séculaires qui existaient entre eux et leurs voisins, et en les réduisant ensuite de concert avec derniers. Dès que cette influence fut ébranlée, le bey commença par resserrer la tribu dans des limites plus étroites. On ne revit plus les Oulad-Abd-en-Nour, ni dans les plaines de Zana, ni à l'est du Djebel-Grous. Les terres enlevées furent données à d'autres tribus, constituées azel (2) ou accordées en apanage à des familles influentes du pays.

Quand on quitte Constantine pour se rendre sur le territoire des Oulad-Abd-en-Nour, on remonte la vallée de l'Oued-Roumel. La route impériale qui mène à Sétif, tracée sur la rive gauche de la rivière, cotoie une infinité de contreforts qui, jusqu'au village d'El-Atmania, rétrécissent considérablement la vallée.

(1) Expression figurée par opposition aux dimensions ordinaires des tapis qui sont bien moindres.

(2) Domaine de l'État.

Après avoir dépassé ce village, on entre dans une gorge d'un aspect sauvage et sinistre ; c'est un chaos de rochers arides, aux formes bizarres et d'une couleur plombée, qui semblent suspendus et menacent sans cesse de tomber sur les voyageurs. La route exécutée par nos troupes, depuis quelques années, est taillée en corniche au-dessus du lit du Roumel.

Cette masse rocheuse, qui domine des deux côtés, s'évase brusquement, les montagnes se reculent à droite et à gauche et, sans qu'on soit préparé à cette transition, on découvre tout-à-coup devant soi les immenses plaines qui s'étendent sans interruption jusqu'au delà de Sétif.

A droite, en sortant de la gorge, sont les ruines de la Zaouïa de Sidi-Hamana qui se distinguent par une teinte rougeâtre très prononcée. Les arabes, qui ont des légendes pour tout, racontent que ce marabout fit jaillir la source d'eaux chaudes de Hammam-Grous pour faciliter, pendant l'hiver, les ablutions de ses disciples trop frileux.

Les plaines des Oulad-Abd-en-Nour, complètement dépourvues de végétation arborescente, s'élèvent doucement de l'est à l'ouest jusques vers Sétif qui est le point culminant. Elles sont légèrement ondulées, sauf dans les parties qui les rattachent aux chaînes de montagnes limitrophes, au nord et au sud, où les pentes sont alors plus accentuées.

Du côté nord, le système orographique est sans grand caractère. Le Djebel-Grous, que l'on voit d'abord, est un piton décharné, brûlé par le soleil et sans la moindre apparence de terre végétale. Viennent ensuite les hauteurs du Sidi-Mçaoud qui n'offrent point d'escarpement brusque et s'élèvent au contraire progressivement en

présentant des terres de culture jusqu'à leur sommet. Elles continuent, pour ainsi dire, la plaine dont on ne distingue de ce côté ni le commencement ni la fin.

Vers le sud, se déploie le rideau des montagnes du Djebel-Tafrent, coupées par les cols de Mechira, d'Aïn-el-Kebch et d'autres moins importants. Enfin, pour clore cette perspective, on voit à l'horizon la silhouette du Djebel-Tenoutit.

En résumé, le territoire des Oulad-Abd-en-Nour peut se diviser en deux zones soumises à des influences climatiques bien distinctes et, par conséquent, d'un aspect tout différent : le Tell et les Sebakh, séparés par le système du Tafrent, puis, beaucoup plus à l'ouest, par le Tenoutit. Ces deux montagnes sont en quelque sorte au centre de la tribu.

Le Tell, dans sa partie la plus élevée, vers le nord, prend le nom de Seraouat, pays de haute culture ; c'est la région fertile par excellence. En été, il y règne continuellement des vents modérés qui ne cessent de rafraîchir la terre en arrêtant les rayons du soleil qui sont brûlants dans la plaine. En hiver, l'air y est vif et même très-froid. Nous avons vu, au mois de janvier dernier, le thermomètre descendre à 6° au-dessous du zéro. Les orages et la grêle y sont fréquents. La neige s'y maintient parfois pendant plusieurs jours.

La partie basse du Tell, qui est marquée par le cours de l'oued Mordj-Hariz, est marécageuse et souvent submergée (1).

Les Sebakh (terrains salsugineux), que l'on nomme

(1) 777 mètres.

aussi Bled-el-Hamia, la région chaude, consistent en des plaines très basses, jadis exclusivement réservées au parcours des bestiaux et aux campements d'hiver.

Quand on pénètre dans ces étendues par l'un des cols du Tafrent, l'œil est attiré par une perspective grandiose et imposante. Vers le sud, derrière Aïn-Soulan, on aperçoit une succession de montagnes présentant des découpures bizarres que la pensée n'imaginerait pas. Ce sont les crêtes parfois neigeuses des Oulad-bou-Aoun, des Oulad-Soultan et les massifs qui entourent Batna.

Puis, à l'extrémité occidentale du Djebel-Agmerouël, comme pour faire opposition aux teintes vaporeuses de l'horizon, paraît le lac salé de Chott-Saïda, éclatant de blancheur et brillant comme un miroir au soleil.

Les Sebakh sont généralement couverts de touffes de :

Guettof (*Atriplex halimus*).

Chih (*Artemisia herba Alba*).

Halfa (*Stipa tenacissima*).

On voyait jadis dans ces prairies immenses, dans ces landes herbeuses, paître de grands troupeaux de moutons, des bœufs, moins nombreux, mais surtout une race de chevaux renommée. Depuis l'occupation française ces conditions se sont bien modifiées. Les cultures se sont accrues dans de grandes proportions, les terrains en friches de la plaine ont été remués par la charrue et, peu à peu, la sécurité et la confiance qui la suit s'augmentant, les tentes ont suivi les charrues, la mechta a été construite et de nouveaux douars se sont créés de ce côté.

Limites actuelles de la Tribu. — La limite de la tribu, telle qu'elle est établie aujourd'hui, part du sommet du Djebel-Grous, se dirigeant vers le nord, atteint la crête du Kaf-Tazerout qui la sépare des Oulad-Kebab; suit les crêtes vers l'ouest, descend dans la vallée de l'Oued-Dahs où elle est limitrophe de la tribu de l'Oued-bou-Selah.

Elle remonte ensuite jusqu'à la crête du Djebel-Sidi-Mçaoud, franchit à leur tête les ravins qui en descendent, coupe la prairie de Bellâa à la tête du ruisseau dit Oued-Tadjenant (Roumel), là sont les Eulma. Conservant sa direction ouest, elle passe au pied du Djebel-Stita, à l'Oued-Djerman, traverse la grande plaine d'El-Bahara, passe à l'ouest de la source d'eaux chaudes de Sokhna et atteint les bords du lac salé dit Sebka-Saïda. Dans toute cette plaine ils ont les Eulma pour voisins. La limite reprend ensuite à partir de Teniet-Roumada, sur le bord oriental de la Sebka, se dirige alors vers l'est en suivant le chemin de Sétif à Aïn-Soultan qui les sépare des Oulad-Saïd-ben-Selama du Hodna, puis des Oulad-bou-Aoun, jusqu'au col de Acheraf. Passe sur la crête du Djebel-Agmerouël, redescend à Bir-ben-Khelifi et de là se dirigeant vers le nord, en laissant Aïn-Soultan et l'Oued-bou-Rezal à droite; fait quelques crochets dans la vaste plaine des Sebakh pour arriver au Teniet-Sedra et au Djebel-Mokta-el-Hadjar. Reprenant alors la direction est, elle suit la crête du Djebel-Tizourit, passe au puits dit Bir-ben-Zireg, remonte au nord vers les mamelons rocheux de Daïat jusqu'à Teniet-Saïda, près du Djebel-Guedman. Le territoire limitrophe, jusqu'à ce point, appartient aux Sahari.

De Teniet-Saïda elle revient vers le nord, traverse la

plaine du Gabel-Tafrent jusqu'au ravin de Djebant-Oulad-Bahïa, laissant une partie des Telarma à sa droite. Remonte le Chabet-bent-Kâam à travers un pays couvert de broussailles, qui le sépare de la tribu des Berrania, descend ensuite dans la plaine qui s'étend à l'est de Mechira, franchit plusieurs mamelons, et atteint les bords de l'Oued-Mordj-Hariz, coupe la route de Sétif à Constantine, et arrive enfin au Djebel-Grous, laissant à sa droite l'ancien télégraphe aérien construit sur le flanc de cette montagne.

Ravins, cours d'eau. — Tout ce qu'on appelle chabet ou ravin ne consiste qu'en torrents intermittents, presque toujours à sec, mais qui conservent çà et là des flaques d'eau, dont quelques-unes persistent jusqu'au milieu de l'été. Dans les plaines du Tell et des Sebakh les ravins prennent le nom de R'edir ou de Feïd.

Le territoire des Oulad-Abd-en-Nour est parcouru, dans presque toute sa longueur, par les eaux du fleuve qui baigne le pied de Constantine, où il porte le nom d'Oued-Roumel. Il se jette ensuite à la mer sous le nom de Oued-el-Kebir (Ampsaga des anciens).

Ce cours d'eau, qui descend des hauteurs du Djebel-Sidi-Mçaoud, est appelé successivement Oued-Farer, Oued-Bellâa, Oued-Mamra, Oued-Tadjenant, Oued-Atmania et enfin Oued-Roumel en sortant de la gorge de Hammam-Grous. Il est guéable sur presque tous les points. Ses affluents sont l'Oued-Mordj-Hariz, l'Oued-Ouskourt (d'abord nommé Oued-el-Mahari) et l'Oued-Dekri, petits ruisseaux sans importance, dont le lit est parfois à sec, mais qui

sont dangereux en hiver, lorsque à la suite d'orages ils viennent à s'enfler.

Un fait, tout récent, suffira pour démontrer combien sont considérables les ravages causés par ces crues subites.

Dans la soirée du 18 septembre 1862, un violent orage éclatait aux Oulad-Abd-en-Nour et l'Oued-Roumel débordait tout-à-coup. C'était la veille du marché du village de l'Atmania, sur l'emplacement duquel une douzaine de tentes étaient déjà dressées par des marchands indigènes.

En moins de cinq minutes, quatre centimètres d'eau couraient le long du versant des montagnes qui dominent ce centre et formaient torrent au bas de la vallée. Tentes, gourbis, arbres, hommes et animaux étaient entraînés par la violence des eaux. D'énormes grelons donnaient à cette scène de dévastation un aspect encore plus étrange. L'eau envahit la route et atteignit une hauteur de 0^m50 dans les chambres du caravansérail de l'Atmania; plusieurs ponts furent emportés. Le nombre des victimes fut d'une centaine.

A l'ouest, coule l'Oued-Djerman servant de limite avec la tribu des Eulma.

Montagnes, forêts. — Au nord des Oulad-Abd-en-Nour existe d'abord le Djebel-Grous (1), aujourd'hui entièrement dénudé, sec et aride, quoique la tradition nous dise que ses arbres fournissaient jadis des bois de charrue pour les habitants des Seraouat.

Viennent ensuite le Djebel-Sidi-Mçaoud, que les indi-

(1) 1,107 mètres.

gènes ont également déboisé; le Djebel-Tenoutit (1), que les arabes nomment le frère du Djebel-Braham des Eulma. Ainsi que le Djebel-Grous, il était boisé autrefois. Il n'est relié au système du Tafrent que par une série de contre-forts, dits El-Meksem, la ligne de partage, c'est-à-dire les hauteurs qui séparent le Tell des Sebakh.

Le Djebel-Tafrent est une vaste montagne s'allongeant de l'est à l'ouest. Ce système montagneux, situé au milieu de la tribu, a plusieurs pics, désignés sous différents noms. Le point culminant est le Rekebet-el-Djemel, le genou du chameau (1,400 mètres); viennent ensuite les crêtes de Tamer'za, de Bel-R'erour, du Tarf. Ces montagnes ont plusieurs cols, tels que celui de Mechira, Teniet-Sed-el-Bab, Teniet-Trik-el-Beïda, de Tamer'za et du Meksem, dont nous parlerons plus loin.

Le Tafrent, surtout autour du Rekebet-el-Djemel, est couvert de broussailles de chêne-vert, de lentisque, de genévrier oxicèdre et de phénicie, et de quelques oliviers sauvages.

Cette forêt, si toutefois dans l'état actuel des choses on peut lui donner ce nom, est susceptible d'avenir. Le service forestier a déjà fait des réserves pour le bien de la tribu elle-même qui a gaspillé sans discernement une ressource précieuse. Il est essentiel de noter ici qu'au milieu de tous ces restes de forêts existent encore sur plusieurs points, entr'autres au Djebel-Tarf, des oliviers, rabougris et sans vigueur il est vrai, mais qui prouvent que cet arbre précieux y pousserait avantageusement s'il était cultivé. Du reste, ce qui vient encore à l'appui de

(1) 1,274 mètres.

cette opinion, c'est le grand nombre d'anciens pressoirs romains dont on trouve les vestiges dans la partie des Sebakh, comprise entre Aïn-el-Mechira et le ravin de Djebanet-Oulad-Baïa, sur le versant sud du Djebel-Tarf.

Djebel-Agmerouël. — Cette montagne, située au fond des Sebakh, s'étend de l'est à l'ouest depuis Aïn-Soultan jusqu'aux bords de la Sebkhâ-Saïda. Les crêtes de l'Agmerouël sont bien boisées, l'essence dominante est le genévrier, mélangé de quelques pins avec un sous-bois de lentisque phyllirea et d'oliviers rabougris.

Sentiers, chemins, routes. — Le chemin le plus important, du temps des arabes, était le Trik-es-Soultania, que l'on peut traduire par route impériale. Ce nom lui venait de ce que les beys le suivaient habituellement lorsqu'ils se rendaient à Alger pour porter le *denouche* ou impôt triennal. Ce chemin traversait de l'est à l'ouest les Serrouat ou partie élevée des Oulad-Abd-en-Nour, en passant par Kaf-Tazerout, Ksar-Beni-Filan, Drâ-Toubal, Djamâ-Sidi-Ali-el-Meksi, etc.

Cette voie de grande communication, hâtons-nous de le dire, n'était point ce que son nom pourrait le faire supposer de prime abord. Il n'y avait ni fossés, ni remblais, ni ponceaux; ce que nous désignons par travaux d'art était complètement inconnu.

Qu'on se figure un chemin sans limites bien arrêtées, coupant des ravins souvent impraticables en hiver, gravissant des côtes excessivement raides et serpentant à travers champs. Telle est la nature de tout chemin arabe en général, de laquelle ne fait pas exception le Trik-es-Soultania.

Il y avait encore un autre chemin parallèle au précédent. Celui-ci, partant de la gorge de Hammam-Grous, longeait le versant méridional des Seraouat pour aboutir à Bordj-Mamra. C'est à peu près le tracé de notre route passant par le village de Dekri.

Au pied du Djebel-Tenoutit et du Tafrent, un autre sentier va également de l'est à l'ouest, depuis les Telar'ma jusqu'aux Eulma.

Enfin, dans les Sebakh existent deux chemins ayant la même direction que les précédents.

L'un, venant des bords du lac Tinsilt chez les Zemoul, passe au pied du Nif-en-Necer, sous le Rekebet-el-Djemel, à Biar-el-Taïa, aboutit à El-Bahara et de là aux Eulma.

Le second, venant des Zemoul, passe à Aïn-Soultan, au pied du versant nord du Djebel-Agmerouël et aboutit à Sokhna, près du Chott-Saïda. Un embranchement de ce chemin cotoie, depuis Aïn-Soultan, le versant méridional de l'Agmerouël et arrive à Enchir-el-Atech toujours sur les bords du Chott-Saïda.

Outre ces grandes voies de communication, il en existe d'autres se dirigeant du sud au nord, coupant les précédentes presque à angle droit et formant avec elles comme les lignes d'un vaste damier.

A l'est des Oulad-Abd-en-Nour, un chemin descend des hauteurs de Kaf-Tazerout, traverse les Oulad-Idir, le col de Mergueb-et-Tir, celui de Mechira, arrive à Biar-Djeded, Bir-er-Raïan et de là chez les Oulad-bou-Aoun.

Un second, venant de Aïn-Kareb, passe auprès du village de Dekri, traverse la plaine des Oulad-Khelouf, puis le Djebel-Tafrent au col d'Aïn-el-Kebehe et aboutit

aux Sebakh. Un autre chemin partant également de Aïn-Kareb passe à Manra, coupe la chaîne du Tafrent au col de Tamer'za et après avoir traversé les Sebakh arrive à Aïn-Soultan.

La connaissance du territoire me permet de supposer que cette route est celle que suivit le voyageur Peyssonnel.

Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« Le 12 juin 1725 nous couchâmes à un douar des
« Ouled-Abdenour, près d'une fontaine appelée Aïne-
« Querbe.

« Le 13, nous passâmes dans une plaine stérile au milieu
« de laquelle il y a une mosquée dite Gelme-Mour.....

« Nous traversâmes cette plaine et nous rencontrâmes
« ensuite des montagnes que nous coupâmes par un beau
« vallon pour entrer dans une seconde plaine fort grande
« où l'on ne trouve point d'eau. Il mourut, cette journée-
« là, plusieurs bœufs et chevaux, soit par la fatigue, soit
« par le manque d'eau. Il nous fallut traverser cette
« plaine, où nous vîmes les ruines d'une ville qui devait
« être considérable, appelée aujourd'hui Lamaza, peut-
« être autrefois Lamasba..., nous fûmes coucher auprès
« d'une belle source d'eau appelée Aïne-Soultan, ou
« fontaine du Roi.

« Cette source forme un joli ruisseau qui va se perdre
« du côté des étangs salés. La route fut S.-O. onze lieues. »

N'est-il pas permis de penser que le voyageur Peyssonnel demandant le nom des ruines romaines qui se trouvent en effet dans les Sebakh, au sud du Djebel-Tamer'za, ses guides lui auraient donné celui de la montagne qui domine le pays, n'en connaissant pas d'autre. Tamer'za serait ainsi devenu Lamaza ou Lamasba.

Un chemin, partant des environs de Mamra, passe à Drâ-el-Meksem entre le Djebel-Tenoutit et les derniers contreforts du Tafrent et aboutit dans les plaines des Sebakh. Un embranchement va passer à Biar-et-Taïa.

Enfin, à l'ouest du Tenoutit se trouve un autre sentier, partant des hauteurs de Djerman et descendant dans la plaine vers Sokhna.

Le territoire est en outre sillonné dans tous les sens par de nombreux sentiers, qui relient entr'elles les diverses fractions ou les mehta.

Sources, fontaines, puits. — Les Seraouat, des Oulad-Abd-en-Nour, sont arrosés par de nombreuses sources dont l'eau est limpide et abondante. Au temps des Romains, presque toutes étaient aménagées, mais à une époque qu'il nous est impossible de déterminer d'une manière précise, elles furent bouleversées. Auprès de chacune d'elles, et selon leur importance, s'élevaient jadis des villes, des bourgs ou des fermes, dont on n'aperçoit plus que les vestiges.

Nous citerons, entr'autres, les fontaines de :

Aïn-Kareb ;
Aïn-el-Melouk ;
Aïn-el-Afia ;
Aïn-Aziz-ben-Tellis.

Dans l'état actuel des choses, ces eaux se perdent au milieu des substructions anciennes, mais des déblais, convenablement faits, permettraient à ces sources de reprendre leur ancien niveau et, sans aucun doute, leur débit serait considérablement augmenté.

Dans le système montagneux du Tafrent on trouve les fontaines d'Aïn-Mechira et d'Aïn-el-Kebch.

Celle de Mechira, l'une des plus abondantes du pays, coulait jadis sous une voûte aujourd'hui entièrement comblée. Malgré cela, le volume d'eau est encore assez fort pour faire tourner un moulin européen établi à peu de distance.

Près du ravin, au-dessous du moulin, on voit un ancien aqueduc qui devait servir aux irrigations.

Les indigènes ont nettoyé, pour leurs besoins, plusieurs puits romains creusés dans les plaines auprès d'anciens établissements.

Dans les dépressions des dunes (feïd), il leur a suffi de faire des trous de quelques mètres (hassi) pour obtenir de l'eau en quantité suffisante.

L'autorité militaire a fait creuser aussi plusieurs puits pour venir en aide aux populations. Les principaux sont ceux de :

Bir-Oulad-Khelouf;
Biar-et-Taïa (5 puits);
Bir-Taoura;
Bir-el-Kherba;
Bir-Enchir-el-Atech,

dont l'eau est bonne et abondante, on doit lui reprocher cependant d'être légèrement fade. On ne peut malheureusement en dire autant des puits nommés :

Bir-Oulad-Oudjerten
et Biar-Tamimount,

creusés dans les bancs gypseux qui s'étendent au pied des massifs secondaires du Djebel-Tafrent. Leurs eaux sont saumâtres, d'un goût désagréable et ont une action purgative très-prononcée.

Les animaux, eux-mêmes, ne la boivent qu'avec répugnance.

Curiosités naturelles. — CHOTT-SAÏDA. — Le Chott-Saïda, où viennent se perdre les eaux des Sebakh, est une vaste cuvette qui occupe une surface de plus de quatre mille hectares. Le fond en est gypseux et recouvert d'une couche miroitante de sel cristallisé, que les indigènes récoltent pour leur consommation.

La partie du Chott, qui appartient aux Oulad-Abd-en-Nour, est presque toujours à sec en été, les hommes et même les troupeaux peuvent la traverser sans danger.

Eaux chaudes de Sokhna. — La source d'eaux chaudes de Sokhna se trouve au milieu des dunes de sable qui bordent le Chott-Saïda, sa température varie de 40 à 45° centigrades. Les indigènes lui attribuent de grandes propriétés hygiéniques. A côté se voient des ruines qui témoignent de l'usage fait par les romains de ces eaux thermales, que les arabes continuent, de nos jours, à fréquenter.

Desfontaines, qui les visita, dit à leur sujet :

« Ces lieux sont arides et incultes, on y voit
« des espaces de terrain considérables, blancs comme la
« neige. Il n'y a aucun arbre dans toutes les plaines. A
« une heure, nous campâmes dans un lieu glaiseux, fort
« plat, il se nomme Srama (Sokhna) : il s'y trouve des
« eaux salées très-chaudes. Les plaines sont superbes,
« mais peu cultivées; elles s'étendent, à perte de vue, de
« l'est à l'ouest. »

II

TEMPS PRIMITIFS

Avant d'entreprendre la monographie des Oulad-Abd-en-Nour, il convient de jeter un regard rapide sur le rôle que joua ce pays dans l'antiquité et sur le caractère primitif de ses habitants.

En dépouillant l'Afrique septentrionale des nuages dont les fictions des temps barbares et la tradition mythologique couvrent ses premiers âges, on peut suivre les diverses phases qui ont eu des influences sur les mœurs et les coutumes des peuplades qui l'habitaient. Mais c'est seulement à partir de l'époque des luttes de Carthage avec Rome, qu'il est permis de compter sérieusement et sans craindre de grosses erreurs chronologiques.

Strabon, est celui des géographes anciens qui a déterminé, de la manière la plus précise, les bornes de cette région. Il nous dit que les deux royaumes, des Massyliens et des Massessyliens, étaient séparés par l'Ampsaga, l'Oued-el-Kebir, sur les bords duquel s'élevait Cirta ou Constantine. Or, l'un des principaux affluents de l'Ampsaga, peut-être l'Ampsaga lui-même est l'Oued-Roumel, qui traverse de l'ouest à l'est, sur presque toute son étendue, la tribu des Oulad-Abd-en-Nour (1).

(1) Une inscription, très importante pour la géographie comparée du pays, a été découverte par M. Cherbonneau. Elle porte le mots : CAPVT AMSAG.E. Il nous tarde que ce savant archéologue publie le rapport qu'il fera, sans nul doute, à ce sujet.

Les Massyliens et les Massessyliens portaient un nom qui leur étaient commun, celui de Numides, parce qu'ils se plaisaient, dit Strabon, à mener une vie errante, sans fixer leur demeure nulle part.

L'incertitude la plus vague règne sur l'origine des Numides. Salluste, qui traite cette question, les fait descendre des Perses alliés aux Gétules, peuplade autochtone. Il dit aussi qu'on les appela Numides, c'est-à-dire pasteurs, parce qu'ils vivaient à l'état nomade, allant sans cesse çà et là, cherchant les meilleurs pâturages.

Procope mentionne une autre tradition qui a paru plus vraisemblable :

« A l'époque de l'invasion de la Palestine, par Josué, « tous les peuples qui habitaient la région maritime, « depuis Sidon jusqu'à l'Égypte, abandonnèrent leur « patrie pour échapper au glaive exterminateur des israé- « lites et se transportèrent, à travers l'Égypte, en Afri- « que. »

Quoi qu'il en soit, les Numides, comme les Maurita- niens, prirent une part très-active aux différentes guerres puniques; mais nous n'avons, pour l'historique qui nous occupe, aucun fait particulier à signaler. Un important travail sur la Mauritanie Sétifienne, publié tout récem- ment, nous apprend cependant que dans les vastes plaines des Oulad-Abd-en-Nour, entre le Djebel-Tenoutit et le Stita, dût avoir lieu la sanglante bataille des Marius contre les rois africains Jugurtha et Bocchus (1).

Après la victoire de Thapsus, c'est-à-dire 46 ans avant notre ère, la Numidie fut réduite en province romaine.

(1) M. Poule. *Recueil de la Société Archéologique de Constantine*, 1863.

A la suite de la nouvelle division territoriale, la région située à l'ouest de l'Ampsaga fut comprise dans la Mauritanie Sétifienne.

Sous Septime Sévère, qui affectionnait beaucoup l'Afrique où il était né, le pays atteignit l'apogée de sa splendeur. Les auteurs anciens rapportent qu'à cette époque la Numidie et la Mauritanie présentaient partout l'aspect d'une terre civilisée. Des routes nombreuses et sûres sillonnaient cette contrée en tous sens, soit sur le littoral, soit dans l'intérieur, reliant les villes les plus importantes. (216 ans de notre ère).

Malgré l'établissement de la domination romaine, la paix fut loin d'être la situation normale de cette région. La Numidie et la Mauritanie se font encore remarquer par une prodigieuse variété d'événements.

Terre classique des bouleversements de toute nature, c'est dans son sein, en effet, que prirent naissance ces grandes luttes de croyances religieuses qui jetèrent le trouble, non-seulement en Afrique, mais même en Europe. Les passions, les rivalités, les haines et le fanatisme embrasèrent le pays à plusieurs reprises. Les populations autochtones, profitant des dissensions intestines, cherchèrent souvent à secouer le joug des romains. Tacfarinas, puis Firmus, semblables à ces chérifs que nous avons vu surgir contre la domination française, parvinrent sans peine à soulever les populations remuantes de la Numidie, à toute époque faciles à exalter et d'une mobilité de caractère surprenante. Les Gétules débouchant du sud, de leur côté, désolèrent fréquemment le pays par leurs incursions. Après plusieurs siècles de domination, les Romains tombèrent dans un état de

dissolution et de décadence qui précipita leur chute. Leur puissance expirante ne put résister aux Vandales, qu'ils firent intervenir dans leurs querelles. Boniface, regrettant d'avoir appelé d'aussi terribles auxiliaires, essaya d'arrêter leur marche, mais fut battu dans une rencontre qui eut lieu non loin de l'Ampsaga.

Pendant la période de la domination vandale et de l'expédition greco-byzantine, l'histoire de l'Afrique septentrionale ne mentionne aucun fait particulier se rapportant directement au sujet qui nous occupe.

III

INVASION ARABE

Quand les Arabes eurent envahi le nord de l'Afrique, une nouvelle division politique fut adoptée et la contrée habitée aujourd'hui par les Oulad-Abd-en-Nour se trouva comprise dans l'Ifrikia proprement dite, dont les limites s'étendaient depuis Bougie jusqu'à Tripoli.

Les ouvrages que nous avons pu consulter, et au besoin la tradition locale elle-même, nous permettent de considérer la grande tribu berbère des Ketama comme celle qui aurait occupé ce pays depuis les temps les plus reculés. Ibn-Khaldoun nous donne, sur les Ketama et les Berbères en général, des renseignements tellement détaillés, que nous croyons devoir les reproduire textuellement (1).

« Les Ketama, dit-il, brave et puissante tribu berbère, sont regardés par les généalogistes de cette nation comme les enfants de Ketam ou Ktm, fils de Bernès.

« La souche des Ketama étendit ses ramifications sur le Maghreb et poussa des rejetons dans plusieurs parties de ce pays. Mais, après l'introduction de l'islamisme, à la suite des bouleversements causés par l'apostasie des Berbères, cette tribu se trouva établie dans les campagnes fertiles qui s'étendent à l'occident de Constantine jusqu'à Bougie et au midi de Constantine jusqu'aux Aurès.

« Ce fut dans ce territoire que les Ketama dressaient

(1) Ibn-Khaldoun, traduction de M. le baron de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique.

leurs campements passagers et faisaient paître leurs troupeaux.

« Parmi les tribus ketamiennes établies dans les plaines, la plus importante est celle de Sedouikich. Depuis les temps les plus anciens, la tribu de Sedouikich a conservé le même nom. Elle habite les plaines de cette partie du territoire des Ketama, qui est situé entre Constantine et Bougie.

« Les Sedouikich se servent de chevaux pour montures, ils vivent sous la tente et parcourent le pays avec des troupeaux composés de chameaux et de bœufs.

« A l'instar des tribus arabes jouissant d'une certaine puissance, ils sont tantôt en paix, tantôt en guerre avec les empires voisins. Ils ne veulent pas être regardés comme ketamiens, ils désavouent même tous les rapports de parenté qui les attachent à cette race, croyant par là éviter l'opprobre dont la tribu des Ketama se voit couverte, depuis 400 ans, à cause de son attachement aux doctrines des Chiitès et de son hostilité aux gouvernements qui succédèrent aux Fatemites. Aussi se donnent-ils, quelques fois, pour une branche des Soleïm, tribu arabe descendue de Moder.

« Quant aux écrivains grecs et latins, ils parlaient déjà du peuple de Kedamosioï (Ketamiens), habitant les plaines de la Numidie qui forme actuellement la province de Constantine.

« La religion de ce peuple, comme celle de toutes les nations étrangères de l'Orient et de l'Occident, était le paganisme. Pendant la domination romaine, les Berbères se résignèrent à professer la religion chrétienne et à se laisser diriger par leurs conquérants auxquels, du reste,

ils payaient l'impôt sans difficulté. Dans les campagnes, situées en dehors de l'action des grandes villes, où il y avait toujours des garnisons imposantes, les Berbères, forts par leur nombre et leurs ressources, obéissaient à des rois, des chefs, des princes et des émirs. Ils vivaient à l'abri d'insultes et loin des atteintes que la vengeance et la tyrannie des Romains et des Francs auraient pu leur faire subir.

« A l'époque où l'islamisme vint étendre sa domination sur les Berbères, ils étaient en possession de privilèges qu'ils venaient d'arracher aux Romains.

« Sous le khalifat d'Othman, en l'an 27 (647-8), les musulmans, commandés par Abd-Allah-Ibn-Sad, envahirent l'Ifrikia, Djoreidjir (Grégoire), était alors roi des Francs établis en ce pays. Son autorité s'étendait depuis Tripoli jusqu'à Tanger. Pour résister aux Arabes, il rassembla tous les Francs et Roums qui se trouvaient dans les villes de l'Ifrikia, ainsi que les populations berbères qui, avec leurs chefs, occupaient les campagnes de cette province.

« Ayant réuni cent-vingt mille combattants, il livra bataille aux vingt mille guerriers dont se composait l'armée musulmane. Cette rencontre amena la déroute des chrétiens.

« Les Berbères, dit Ibn-Yazid, apostasièrent jusqu'à douze fois et chaque fois ils soutinrent une guerre contre les musulmans et n'adoptèrent définitivement l'islamisme que sous le gouvernement de Mouça-Ibn-Nacer. »

« Nous lisons également dans l'ouvrage de M. Carette (*Origine et migrations de l'Algérie*), la turbulence de ce peuple (les Ketama), sa participation constante aux troubles qui agitaient le Maghreb, leur adhésion aux impiétés

de l'ismaélisme, leurs mœurs qui répugnaient à la conscience des peuples avaient fini par appeler sur le nom des Ketama la réprobation et le mépris de tous les hommes.

« C'est pour cela que, vers le milieu du VI^e siècle de l'hégire, il ne restait plus que quatre mille personnes comprises sous ce nom. »

De nos jours, en interrogeant attentivement la tradition locale, on retrouve encore le souvenir des Ketama.

Dans la tribu des Oulad-Abd-en-Nour on parle des Senhadja, des Zenata, mais surtout des Ketama, tribus berbères qui dominèrent la contrée : on considère la fraction des Oulad-Khelouf comme les descendants directs des Ketama. Une famille, connue sous le nom de Oulad-el-Ketaimi, réside encore près de Dekri. Les Ketama, disent-ils, étaient une population païenne, juive, puis chrétienne, qui habitait jadis le pays.

Comme au temps d'Ibn-Khaldoun, cette dénomination est encore une injure, une sorte d'opprobre pour ceux auxquels on l'applique.

Nous pouvons ajouter que l'épithète de Ketami ou Ktim est en grand usage à Constantine. C'est une expression outrageante, synonyme de proxinète, sodomisé, homme avili, rénégat, qui renferme en elle tout le vocabulaire injurieux de la basse classe algérienne.

Du temps des Ketama, dit encore la tradition locale, le pays fut gouverné par des princes païens, dont voici les noms :

Mouch, Kebehich, Dahmich, *Sedouikich*, Becha, Bou-R'arda, Ganfah, Kerbouch, Saâda, Taman, Negaeh, Zahak et Bergoug, ancêtre de la fraction des Oulad-Mehenna-ben-Bergoug, l'une des plus importantes de la tribu.

Signalons, en passant, le nom de la peuplade des *Sedouikich*, mentionnée par Ibn-Khaldoun.

Le même auteur ajoute :

« Parmi les nombreuses ramifications (de la tribu de Sedouikich), on compte les Silin, les Tarsoun, les Torglian, les Moulet, les Cascha, les Lemaï, les Beni-Merouan, les Segdal, etc.... »

La plupart de ces noms subsistent encore de nos jours. Nous retrouvons les Silin, Cascha ou Guecha et Merouan dans le pays au nord des Oulad-Abd-en-Nour, dépendant actuellement du cheikhat du Ferdjioua. C'est dans cette même contrée, au col de Fdoulès, à 40 kilomètres des Oulad-Abd-en-Nour, qu'existe l'inscription latine qui a tant préoccupé les archéologues algériens et sur laquelle nous avons lu :

REX GENTIS UKUTAMANORVM

Que l'on traduit par :

Roi de la nation des Ukutamiens ou Katamiens

La ville de Tazerout, assiégée et démantelée en l'an 289 (902) par Abou-el-Khawal, envoyé contre le Melidi et les Ketama qui avaient embrassé ses doctrines, se trouvait aussi sur le territoire des Oulad-Abd-en-Nour.

Auprès des ruines de cette ville se voient, aujourd'hui, deux ou trois mechta ou villages, désignées encore sous le nom de Mechata-Tazerout.

La tradition locale parle encore des Hilailia arabes venus, disent-ils, du sud, pour s'emparer du pays. Ibn-Khaldoun dit à leur sujet : « la tribu des Hilal fut envoyée en Ifrikia par le khalife El-Mostancer, en l'an 441 (1049-50). Ces arabes ayant enlevé au peuple Senhadjien

toutes ses villes, firent subir sans relâche à leurs nouveaux sujets toute espèce de vexations et de tyrannie. Expulsés bientôt des grandes villes dont ils avaient poussé à bout les habitants par leur insolence et leur injustice, ces bandits allèrent s'emparer des campagnes et là, ils ont continué jusqu'à nos jours, à opprimer les populations, à piller les voyageurs et à tourmenter le pays par leur esprit de rapine et de brigandage. Il mirent en ruine les villes de Tobna et d'El-Mecila, dont ils avaient chassé les habitants, ils se jettèrent sur les caravansérails, les villages, les fermes et les villes, abattant tout à ras de terre et changeant ces lieux en une vaste solitude. De cette manière ils répandirent la désolation partout. »

L'histoire locale disparaît maintenant au milieu des rivalités des diverses dynasties et des guerres intestines qui pesèrent sur l'Afrique.

Ibn-Batouta, voyageur marocain, qui vint à Constantine au XIV^e siècle, ne nous dit rien sur le pays qu'il traversa. Nous devons regretter cette absence de renseignements, car lui, d'habitude si minutieux dans ses descriptions, nous eut probablement fourni des détails très intéressants. Les ouvrages nous manquent pour faire des recherches plus complètes.

Une grande lacune existe entre cette époque et la venue de Sidi Mahammed-ben-Yahia, le grand marabout qui fait le sujet de la légende des Oulad-Abd-en-Nour. Ce dernier trouva le pays à peu près désert. Les familles puissantes de ce temps étaient les Romara et les Sekhara.

Qu'étaient ces individus ? Étaient-ce les descendants des arabes Hilaliens dont parle Ibn-Khaldoun ?

IV

LÉGENDE SUR L'ORIGINE DE LA TRIBU

Si Mohammed-Yahia, ancêtre du marabout, qui d'après la tradition locale serait le fondateur ou le premier habitant de la tribu des Oulad-Abd-en-Nour, était originaire de Sagniat-el-Hamra (Maroc).

A une époque qu'il est de toute impossibilité de fixer et pour un motif dont la tradition n'a conservé aucun souvenir, Si Mohammed-Yahia alla se fixer à Tougourt, où il se maria. Il eut de nombreux enfants. Si Mohammed ne tarda pas à donner des preuves de la mission divine dont il était investi et le bey de Tougourt, en signe de la vénération que lui inspirait un personnage si saint, lui fit tous les vendredis les honneurs du Teboul.

Si Yahia ramassa, dit-on, de grands biens, dont il consacra une partie à faire bâtir des mosquées. Un de ses enfants quittant la demeure paternelle vint plus tard se fixer au Djebel-Tazoulets.

Le seigneur du pays lui donna une de ses filles, qui le rendit père de plusieurs enfants, au nombre desquels est Si Mahammed-ben-Yahia, qui fait le sujet de ces légendes.

La chronique ne dit rien de particulier sur l'enfance de Si Mahammed; il grandit sous les yeux de sa mère jusqu'au moment où ayant eu connaissance des actes de son père, il résolut de l'imiter et, comme lui, il quitta le toit natal sans but de voyage déterminé.

Ses pérégrinations l'ayant amené près de Sidi Bel-Kacem-ben-Hamani, à Megaous, il résolut de s'y fixer pour quelque temps.

Pendant son séjour, il suivit assidûment les leçons du maître, en grand renom dans toute la contrée par son savoir et sa piété.

C'est à partir de cette époque que la vie de Si Mahammed commence à marquer. C'est aussi à partir de ce moment que la légende a conservé le souvenir de ses actions.

Les tolba, qui suivaient les leçons de Si Bel-Kacem, avaient la coutume d'aller porter à tour de rôle les grains au moulin. Si Mahammed qui s'acquittait de ce devoir à l'égal de ses condisciples, une fois arrivé au moulin s'endormait, laissant à la meule le soin de moudre seule et sans aide le grain destiné à la nourriture commune et, son sommeil achevé, il reprenait tranquillement le chemin de la Zaouïa.

Un jour un des tolba étant allé voir comment son camarade accomplissait sa tâche, fut grandement étonné de trouver le moulin tournant tout seul et Si Mahammed endormi tranquillement près d'un bon feu, qui s'entretenait sans le secours de personne. Il revint en grande hâte à la Zaouïa rapporter la nouvelle d'un fait si extraordinaire.

Si Bel-Kacem, informé du prodige, accourut en vérifier l'exactitude; il fut facilement convaincu et reveilla alors le dormeur, en lui disant : « un Cheikh ne travaille pas pour un Cheikh. » Il donna immédiatement l'ordre aux tolba de ne plus permettre, désormais, que Si Mahammed prit part à aucun de leurs travaux. A la suite de cet

événement, Si Mahammed pria Si Bel-Kacem de lui permettre de continuer le cours de ses voyages.

Au sortir de Megaous, il se rendit chez les Beni-R'oumrian, en compagnie de deux tolba résolus d'unir leur destinée à la sienne.

En passant près d'un douar, ils aperçurent une tente de dimension plus grande que celles qui l'entouraient et qui, par ce seul fait, attira l'attention des voyageurs. Le maître du lieu les reçut d'abord assez mal, mais, pendant leur sommeil, des signes certains lui ayant fait connaître à quels hôtes il avait affaire, il voulut à toute force réparer ses torts et insista si vivement près d'eux, qu'ils consentirent à prolonger leur séjour d'une nuit.

Une ample diffâ et les soins dont on les entoura, les dédommagèrent de l'accueil un peu froid qu'ils avaient reçu à leur arrivée. Le lendemain, le maître de la tente invita Si Mahammed-ben-Nahia à rester chez lui, le priant de se charger de l'instruction de ses enfants.

Cédant aux instances, il consentit à accéder à la demande qui lui était faite et, dans la suite, il entra tellement dans les bonnes grâces du R'oumriani, qu'il finit par épouser une de ses filles, nommée Aïcha.

Après son mariage, il continua à habiter chez son beau-père, mais au bout de quelque temps, il résolut de le quitter. Lorsqu'il fut question de son départ, il pria son beau-père de laisser sa femme l'accompagner, à condition, toutefois, que ce dernier verrait partir sa fille de son plein gré.

Cette faveur lui fut accordée de bonne grâce, son beau-père se montra même très généreux envers lui et voulut,

à toute force, lui faire emmener un troupeau et le faire accompagner d'un fort bagage.

Si Mahammed refusa tout et ne voulut accepter qu'une tente, un bœuf et une mule, pour éviter à sa femme les fatigues du voyage. Il fit ses adieux à son beau-père et partit avec les tolba qui le suivaient depuis Megaous. Des Beni-R'oumrian, Si Mahammed se dirigea sur Mamra, traversant le pays actuel des Oulad-Abd-en-Nour, alors dépourvu d'habitants et couvert en partie de vastes forêts. Il établit son campement sur les bords de l'Oued-Tadjenant, près de l'endroit où se trouve, aujourd'hui encore, son tombeau.

Bien que la chronique ne puisse préciser l'époque à laquelle se passaient ces événements, on sait cependant qu'ils avaient lieu sous le gouvernement des Sekhara, douaoudia ou puissantes familles arabes, mais leur chute devait être proche, car Si Mahammed disait sans cesse : « Je suis Turc et non plus Arabe. » Signe certain, disent les chroniqueurs, que les gouvernants ne devaient pas tarder à être remplacés par de nouveaux conquérants.

Il ajoutait aussi ces paroles :

« Le bâton des Turcs est une barre de fer, celui des Sekhara est une simple tige de berouag (asphodèle). »

Sans chercher à examiner quels furent les moyens qu'il employa pour impressionner l'esprit des arabes qui vivaient de son temps, nous dirons, cependant, qu'il a laissé dans les imaginations de profondes traces et que sa haute réputation attira autour de lui de nombreux prosélytes.

Nous reviendrons sur ce sujet en faisant l'histoire de la Zaouïa de Mamra. Si Mahammed-ben-Yahia laissa quatre fils.

Le premier ne tarda pas à le suivre dans la tombe.

Un autre vécut et mourut à El-Mechira, où il est enterré.

Le troisième émigra à l'Oued-Akbou, dans la Kabylie, son tombeau est près de la source chaude, dite Hammam-Sidi-Yahia, sur les bords de l'Oued-bou-Sellam.

Il maria une de ses filles à Zeroug, ce fidèle compagnon qui l'accompagnait depuis Megaous.

Au moment où Si Mahammed-ben-Yahia venait de s'installer à Mamra, sur les bords de l'Oued-Tadjenant, arrivèrent trois individus de l'ouest qui allaient faire le pèlerinage de la Mecque. La légende locale nous a conservé le nom de ces trois hommes, dont les descendants ont peuplé une partie des Oulad-Abd-en-Nour.

Le premier se nommait Nour et était d'origine marocaine.

Le deuxième, El-'Aïd, du Jurjura, et le troisième, Zougar'-el-Haoufani, de la tribu kabyle des Beni-Our'lis.

Nos trois voyageurs, ayant reconnu la sainteté et les vertus de Sidi Mahammed-ben-Yahia, résolurent de se fixer près de lui.

El-'Aïd abandonna ensuite Mamra pour s'établir avec sa nouvelle famille aux environs d'Aïn-el-Melouk, dans les Seraouat. Les Oulad-el-Aïd, qui habitent actuellement cette région, descendent de lui.

Zougar'-el-Haoufani alla s'installer à Bou-Merah, territoire actuel des Oulad-bou-Haoufan.

Quant à Nour, il continua à vivre à Mamra auprès du marabout qui, par reconnaissance, lui donna une de ses filles en mariage et l'institua, en quelque sorte, le chef de la famille.

Nour se fit remarquer par son courage, sa justice et sa probité. Cette réputation attira auprès de lui d'autres individus qui, à dater de cette époque, furent connus sous le nom de :

« ABD-EN-NOUR »

« *les serviteurs ou les sujets de Nour.* » (1)

Nour laissa deux fils : Abd-Allah et Ali, dont les descendants ont formé deux fractions de la tribu actuelle. De nombreux étrangers vinrent se fixer auprès de lui, formèrent souche dans le pays, et c'est ainsi que la population augmentant, de génération en génération, constitua la tribu actuelle des Oulad-Abd-en-Nour.

Voici une autre version plus romanesque sur l'étymologie du nom de cette tribu.

A l'époque des Djouhalia (des païens), le maître du pays se nommait Abd-en-Nar, *le serviteur ou l'adorateur du feu*. Ce prince, dont la capitale était Mechira, épousa Zana, souveraine de la contrée où existent les ruines dites Enchir-Zana (2).

Après la conquête musulmane, Abd-en-Nar abjura ses anciennes erreurs, embrassa, ainsi que sa femme, la religion de l'Islam et changea son nom en celui de Abd-en-Nour, *serviteur de la lumière*.

Quand une altercation a lieu entre un homme des Oulad-Ab-en-Nour et un individu appartenant à une autre

(1) Abd est au singulier, on devrait dire Abad, serviteurs.

(2) Zana, l'antique Diana Veteranorum.

tribu, celui-ci, pour insulter son adversaire, ne manque pas de lui dire : « *Tu seras toujours païen comme ton ancêtre qui adorait le feu.* »

N'est-il pas permis de supposer que ce nom d'adorateur du feu pourrait-être une réminiscence du culte de Mithra, religion des anciens peuples de l'Iran qui eût aussi des autels en Afrique ? C'est une simple hypothèse sur laquelle nous n'insisterons pas davantage.

V

HISTORIQUE DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE LA DOMINATION
TURQUE JUSQU'À NOS JOURS

Les Turcs s'introduisirent à Constantine en l'an 1050 de l'hégire (1640). Les populations de l'extérieur étaient alors entièrement indépendantes et livrées à elles-mêmes. Ce n'est que sept ans après que les tribus consentirent à faire acte de soumission, afin de rétablir la confiance et sortir de l'état de misère dans lequel les avait plongés l'anarchie (1).

Le manque de documents historiques contemporains et le silence de la tradition locale, m'obligent à franchir d'un trait des intervalles assez considérables. En faisant la monographie de la Zaouïa de Mamra, nous raconterons l'invasion des Tunisiens en 1112 (1700), et les ravages qu'ils firent, à cette occasion, chez les Oulad-Abd-en-Nour. Lorsque les Tunisiens eurent été expulsés, les Turcs songèrent à amener le calme dans le pays et des cheiks, choisis dans les tribus mêmes, furent placés à la tête des populations.

Idir, premier cheikh investi chez les Oulad-Abd-en-Nour, administra la tribu pendant quelques années, mais son caractère violent, ses injustices et ses exactions, le rendirent odieux. On prit les armes pour le chasser et

(1) Essai d'histoire de Constantine, par Si Salah-el-Anteri.

un sanglant combat fut livré près de l'Oued-bou-R'ezal. Idir, soutenu par les Grâcha et les Oulad-'Aïd, fut battu, perdit tous ses enfants, ainsi que plusieurs de ses partisans. Obligé de s'expatrier, il se réfugia à Constantine pour y implorer la protection des Turcs. Mais à cette époque leur domination n'était point encore assise sur des bases solides, aussi ne purent-ils rien faire pour soutenir le cheikh qu'ils avaient investi. Ils se bornèrent à l'installer aux environs de Milah, en lui faisant espérer des temps plus heureux.

Le cheikh Idir habitait sa nouvelle résidence depuis quelques mois, lorsqu'il eut à se défendre contre une troupe de cavaliers des Oulad-Abd-en-Nour, venus pour le massacrer et se venger ainsi des vexations qu'il leur avait fait souffrir. Idir, prévenu à temps, rassembla quelques hommes, repoussa les agresseurs et leur fit même éprouver des pertes sensibles. Après l'expulsion d'Idir, la tribu se déclara indépendante et se donna pour chef le nommé Bel-Kacem-ben-Ali, des Grâcha, homme d'une intrépidité à toute épreuve. Ses brillantes qualités lui avaient fait de nombreux partisans; dans quelques razias chez les Oulad-Sellam, il dirigea les cavaliers de sa tribu et les ramena avec un butin considérable. Les Turcs cherchèrent à se l'attacher en lui faisant de brillantes propositions, mais il resta toujours incorruptible et maintint les Oulad-Abd-en-Nour dans cette voie d'indépendance.

Quand Bel-Kacem allait combattre, il revêtait une cuirasse et s'armait d'une lance; le fusil, disait-il, ne convenait qu'aux enfants.

La jouissance de la fontaine d'El-Mechira mit en pré-

sence les guerriers des Oulad-Abd-en-Nour et des Telar'ma, leurs voisins. Ces derniers furent complètement battus.

A cette époque les Oulad-Abd-en-Nour allaient hiverner périodiquement du côté du Hodna, à l'endroit nommé Djezar ; en traversant un jour le territoire des Oulad-Saïd-ben-Selama, ils furent attaqués à El-Beïda par tous les montagnards réunis, sous le prétexte qu'ils dévastaient leurs cultures. Bel-Kacem, arrêtant la marche des siens, repoussa vigoureusement les montagnards et, pour les punir de cette agression inattendue, fit manger toutes leurs récoltes par les troupeaux de sa tribu.

C'est aussi vers la même époque qu'éclata la guerre entre les Oulad-Abd-en-Nour et les Oulad-Soultan. Voici les causes qui provoquèrent les hostilités. Un homme des Oulad-Soultan vint chez les Oulad-Abd-en-Nour et y vola une jument. Le propriétaire de la bête suivit les traces du ravisseur jusque dans son pays et réclama, mais en vain, aux grandes familles des Oulad-Soultan, la restitution de son bien.

Rentré dans son pays, il adressa ses plaintes à Bel-Kacem. Celui-ci se rendit lui-même auprès du cheikh du Bellezma, lui raconta l'affaire de la jument volée, exposa cet incident comme une insulte faite à la tribu et, en un mot, lui demanda son appui pour attaquer les Oulad-Soultan.

Au jour indiqué, les contingents alliés attaquèrent l'ennemi, lui brûlèrent plusieurs villages et réussirent à s'emparer du voleur, à qui on trancha la tête.

Tous ces succès, dûs à l'énergie et aux bonnes dispositions de Bel-Kacem, portèrent ombrage aux principales

familles de la tribu, excitèrent leur jalousie et pour ne plus subir son ascendant on résolut de s'en débarrasser. Il fut, en effet, massacré traîtreusement pendant la nuit. Quand la nouvelle de sa mort parvint à Constantine, les Turcs firent de nouvelles ouvertures aux Oulad-Abd-en-Nour pour les amener à se soumettre. Ces démarches n'obtinrent aucun résultat.

Le bey Kelian-Hassein-bou-Kemia, qui gouvernait alors (1125-1713), se mit en campagne et atteignit les Oulad-Abd-en-Nour près de l'Oued-bou-Merouna où ils s'étaient rassemblés. Après quatre jours d'escarmouches et d'attaques infructueuses, les Turcs battirent en retraite, abandonnant leurs morts et leurs blessés. Le bey envoya des cadeaux aux principaux de la tribu, promit l'aman et l'oubli du passé; tout rentra dans l'ordre en effet et un cheikh fut investi.

Sous le gouvernement du bey Hassein-bou-Kemia, qui ne dura pas moins de 24 ans, le calme régna dans la majeure partie de la province. C'est pendant cette période de paix que le voyageur français Peyssonnel, puis l'anglais Shaw traversèrent le territoire des Oulad-Abd-en-Nour.

Vers l'année 1200 (1785), les Oulad-Abd-en-Nour se révoltent; dans la crainte d'être assaillis à l'improviste, ils abandonnent leurs plaines et vont dresser leurs campements à Teniet-Oum-el-Haroug. Salah bey n'hésita pas à se mettre à leur poursuite et à les attaquer dans cette position. Il n'obtint aucun résultat et dut rentrer à Constantine. Quelques mois après, cependant, les Oulad-Abd-en-Nour demandaient un cheikh à Salah bey et se mettaient entièrement à sa disposition.

Sous le bey Mustapha-el-Ouznadji en 1209 (1794), Flu-

meur vagabonde de cette tribu se réveilla de nouveau, elle ne pouvait supporter longtemps les volontés d'un maître.

Les Oulad-Abd-en-Nour émigrèrent auprès du cheikh du Bellezma, leur allié. El-Ouznadjî attaqua les contingents réunis, et pendant sept jours on se battit de part et d'autre avec acharnement, sans obtenir de succès bien marqué. Les Oulad-Abd-en-Nour consentirent à recevoir des parlementaires, les deux partis finirent par s'entendre et l'investiture fut donnée à Tahar-ben-Bergoug de la fraction des Oulad-Mehenna. Cette nomination ne tarda pas à faire des mécontents. Tahar fut massacré et la tribu se déclara de nouveau indépendante.

1212-1797. — El-Hadj-Mustapha-Ingliz bey, profitant de l'état misérable dans lequel se trouvait le pays, réduit à la dernière extrémité par suite de deux années de sécheresse, attaqua les Oulad-Abd-en-Nour au Djebel-Mestaoua. Il fut, à son tour, repoussé avec pertes.

1218-1803. — Son successeur, Osman bey, fut plus heureux, il réussit à les surprendre dans la plaine, entourra leurs douars et, afin de les maintenir, il leur enleva cinquante des principaux de la tribu qu'il emmena à Constantine comme otages. L'année suivante, lorsqu'il se rendit dans la vallée de l'Oued-el-Kébir à la poursuite du chérif El-Boudali qui, à la tête des populations de la kabylie orientale, avait essayé de s'emparer de Constantine, les Oulad-Abd-en-Nour fournirent un contingent de 200 cavaliers qui marchèrent avec la colonne du bey.

Dans cette désastreuse expédition, Osman bey commit la grave imprudence de diviser ses troupes et de les engager ainsi dans un pays montagneux et excessivement

difficile. Le bey succomba et la majeure partie de son armée fut massacrée par les Kabyles. Nous ne répéterons pas les détails que nous avons écrits à ce sujet dans la *Revue Africaine*, nous dirons, cependant, que sur les 200 cavaliers Abd-en-Nour, 32 seulement revinrent dans leur tribu.

1221-1806. — Sous Hassein bey les Tunisiens étant venus faire le siège de Constantine, envoyèrent un corps de troupe chez les Oulad-Abd-en-Nour, afin d'y trouver des vivres pour la multitude qu'ils avaient trainée à leur suite. Ils dévastèrent la vallée du Roumel et poussèrent jusqu'à Mamra où étaient les silos de la tribu. Nous aurons occasion de parler de cette razia quand nous ferons l'historique de la zaouia de Mamra.

Lorsque, un mois après, les troupes de secours arrivèrent d'Alger pour débloquer Constantine, les Abd-en-Nour qui avaient à se venger du pillage de leurs silos, marchèrent aussi contre les Tunisiens et contribuèrent pour leur part à les mettre en déroute.

Ils accompagnèrent encore Hassein bey dans l'expédition qu'il tenta sur Tunis. Nous ignorons le rôle qu'ils jouèrent sur les bords de l'Oued-Sirat, quand les deux armées en vinrent aux mains. Firent-ils défection, comme tant d'autres, ou bien restèrent-ils fidèles à Hussein bey ?

1226-1811. — Sous Nâman bey, nous voyons encore une fois les Oulad-Abd-en-Nour en révolte, attaqués au Djebel-Mestaoua et repoussant les troupes du bey.

1229-1813. — Tchaker bey avait assisté à l'infructueuse expédition de son prédécesseur Nâman. Dès qu'il fut élevé au pouvoir, il organisa une nouvelle armée et marcha à son tour contre les rebelles.

Les Oulad-Abd-en-Nour, campés sur la montagne de Mestaoua, résistèrent pendant trois jours. El-Bey-bou-Aziz fut présenté pour avoir l'investiture, Tchaker la lui donna en effet, mais l'ayant amené avec lui à Constantine, ainsi que plusieurs grands de la tribu, il leur fit trancher la tête pour les punir de la résistance qu'ils lui avaient opposée.

Cet acte de mauvaise foi indigna les tribus, qui arborèrent aussitôt l'étendard de la révolte. Tchaker attaqua les Oulad-Abd-en-Nour au Djebel-Akrad, mais il fut repoussé et comme l'insurrection gagnait de tous côtés, il se vit obligé d'évacuer le pays et de rentrer à Constantine.

A partir de cette époque, jusqu'à l'avènement d'El-Hadj-Ahmed bey, l'histoire locale n'a à enregistrer aucun événement important.

Les Oulad-Abd-en-Nour, dont l'insurrection était l'état normal, toujours prêts à se livrer au désordre et ne demandant qu'un prétexte, quel qu'il fut, pour le commettre, furent tantôt soumis aux beys, tantôt indépendants, selon leurs caprices. Chaque fois qu'un bey veut leur imposer son autorité, on les voit se retirer, à l'abri d'un coup de main, dans les montagnes des Oulad-bou-Aoun, leurs alliés, attendre les colonnes turques et, presque toujours, les repousser avec succès. La période de leur asservissement date d'El-Hadj-Ahmed bey. Celui-ci va les maintenir dans l'obéissance par la crainte qu'il leur inspire. Mais, avant d'arriver à ce résultat, il est obligé de les ruiner et de les menacer sans cesse d'envalir leur pays avec les nomades sahariens.

L'an 1241 de l'hégire (1825), El-Hadj-Ahmed, ancien

khalifa, fut nommé au beylik de Constantine. Sa position de famille lui donnait un immense ascendant sur les tribus de la province, il était koulougli, c'est-à-dire fils d'un ture et d'une femme arabe de la famille des Oulad-ben-Ganâ, cheikhs des arabes sahariens. On le considérait donc comme Arabe et sa domination était acceptée par les populations avec plus de facilité. Il convoqua, à Constantine, les principaux de toutes les tribus, les réunit à Djamá-el-Kebir, la grande mosquée, et là, en présence du cheikh El-Islam, il nomma des cheikhs et leur donna l'investiture. Les Oulad-Abd-en-Nour promirent, comme les autres, de rester fidèles et de maintenir l'ordre chez eux.

En rentrant dans leur pays, ces derniers parlèrent de la réception bienveillante que leur avait fait le bey, et montrèrent les cadeaux qu'ils en avaient reçu. Mais l'intrigue et la jalousie allaient détruire le calme et le bon esprit qui s'annonçaient sous d'heureux présages. Ceux qui avaient espéré obtenir une position sous le nouveau gouvernement tournèrent en ridicule les nouveaux élus et enfin finirent par déclarer que, puisque le bey donnait aussi facilement l'investiture et des cadeaux, c'était parce qu'il voulait se faire bien venir des populations, qu'il avait peur sans doute des Oulad-Abd-en-Nour, alors très puissants. Ceux qui venaient de prêter serment de fidélité se laissant entraîner par les conseils et les excitations des mécontents, détruisirent eux-mêmes les insignes du commandement qu'on leur avait donnés et entrèrent, sans coup férir, dans le parti qui se déclarait contre les Tures.

Dès le lendemain, des groupes de maraudeurs inter-

ceptaient les routes et poussaient même l'audace jusqu'à aller aux portes de la ville dévaliser les habitants de Constantine. El-Hadj-Ahmed occupé à bien asseoir sa domination, fit semblant de ne point s'apercevoir de ce manque de foi, attendant une occasion favorable pour en tirer une vengeance éclatante.

1830. — Sur ces entrefaites, Hussein-Pacha, prévenu de la prochaine expédition que la France se disposait à diriger sur Alger, ordonna à El-Hadj-Ahmed bey d'accourir à son aide avec les contingents de la province. Ce dernier s'était déjà mis en route pour Alger, allant comme d'habitude y porter son denouche ou impôt triennal. Il se hâta de faire connaître aux tribus l'appel qui lui était fait par le Pacha menacé.

Devant l'annonce de la guerre sainte toutes les haines particulières s'éteignirent, on ne songea plus qu'à aller combattre les chrétiens. Les Oulad-Abd-en-Nour s'empressèrent de fournir un contingent de 300 cavaliers, choisis parmi les plus braves et les mieux montés.

Nous allons laisser la parole aux vieillards de la tribu qui assistèrent à cette campagne :

Le contingent de la province de Constantine, recruté dans toutes les tribus, formait un effectif de trois mille chevaux environ. Arrivés auprès d'Alger, on nous fit camper sous le bordj El-Harrach et ce n'est que quelques jours après que nous aperçumes devant la baie les premières voiles de la flotte française.

Quand on apprit que le débarquement avait lieu sur la plage de Sidi-Ferruch, on nous dirigea, en toute hâte, dans cette direction.

Le débarquement s'était déjà effectué et nous vîmes le

camp de l'armée ennemie établi sur la plage. Le lendemain, le bey, qui s'était mis à notre tête, nous forma en masse et nous fit pousser une charge sur l'aile gauche des Français. Cette attaque de nos cavaliers obtint un excellent résultat, car nous parvîmes à pénétrer dans les retranchements des Français et à mettre le désordre dans leurs rangs. Notre manœuvre avait été tellement subite et bien combinée que l'ennemi, probablement étonné à la vue de cette multitude arrivant au galop et en poussant des cris, n'eut pas le temps de faire usage de ses armes à feu.

Ce premier succès ne fut pas de longue durée. On nous avait annoncé que nous jetterions les Français à la mer, mais aussitôt revenus de leur première surprise, ils prirent l'offensive et, à leur tour, nous chargèrent à la bayonnette. Quelques-uns des nôtres furent même écharpés par les boulets tombant parmi nous. En un mot, on nous chassa, avec des pertes sensibles, du retranchement dont nous avions cru nous rendre maîtres (1).

(1) Le récit des Oulad-Abd-en-Nour est confirmé par le passage suivant, que nous avons lu dans un ouvrage publié tout récemment :

« Le 19 juin 1830, était le jour fixé par les Turcs pour la destruction de l'armée!.....

« A la pointe du jour toute la ligne est attaquée en même temps, avec cette fureur que l'armée d'Égypte avait admirée dans les Mameluks. L'ennemi se précipite vers la plage orientale, déborde la gauche, enveloppe un bataillon du 28^e qui venait de recevoir l'ordre de se porter en arrière et qui, formé en carré, repousse toutes ces attaques. Cependant les retranchements sont franchis; le colonel Monnier est atteint de trois balles qui s'arrêtent dans son hausse-col et ses habits; le bataillon a perdu cent trente hommes. La seconde ligne marche à son secours et le dégage, les Turcs sont rejetés dans leurs positions. »

Mémoire sur les opérations de l'armée Française sur les côtes d'Afrique en 1830, par un capitaine de l'État-Major général de l'armée expéditionnaire.

L'armée française, ayant avancé, s'empara de notre camp et nous perdîmes là tous nos bagages.

Après cet échec, on nous fit replier sur les hauteurs du côté d'Alger. Plus heureux que les contingents des autres provinces, dont les canons étaient tombés aux mains des Français, nous pûmes ramener les deux qui nous avaient été confiés.

On nous fit arrêter sur les hauteurs où quelques nouvelles tentes et des provisions nous furent apportées d'Alger pour remplacer nos bagages perdus, comme nous l'avons dit, à la première attaque de l'ennemi. Mais nous étions destinés à ne pas jouir longtemps de notre nouveau matériel. Il nous fut enlevé une seconde fois par l'infanterie française (probablement dans le combat du 29 juin).

Ayant éprouvé cette nouvelle débacle, le bey El-Hadj-Ahmed et l'agha du Pacha réunirent à part les cavaliers des Oulad-Abd-en-Nour et des Telar'ma, formant en tout un effectif de 400 à 450 hommes.

Ils nous ordonnèrent d'abandonner nos chevaux et de nous embusquer dans les fermes et les maisons de campagne qui couronnaient les hauteurs en avant d'Alger. Là, nous disaient-ils, vous ferez des créneaux, et à l'abri de murailles il vous sera facile d'empêcher les troupes françaises d'avancer. Une mission de cette nature ne pouvait nous convenir; depuis que les hostilités étaient commencées, le bey nous avait toujours placés aux postes les plus périlleux; quelques-uns des nôtres avaient déjà été tués.

Nous avons donné jadis des motifs de mécontentement,

par conséquent le bey devait nous haïr; nous en conclûmes qu'en nous enfermant dans des maisons, il avait l'intention de se débarrasser de nous d'une manière plus certaine.

Ces suppositions, de notre part, passèrent à l'état de conviction, et pour éviter cette embûche, nous répondîmes que nous avions l'habitude de combattre à cheval, que nous étions toujours prêts à marcher à l'ennemi, mais que nous ne consentirions jamais à nous enfermer dans des maisons.

Comme le bey et l'agha insistaient, nous montâmes à cheval pour nous éloigner. Cependant quelques-uns des nôtres firent observer qu'il était honteux d'abandonner ainsi le champ de bataille, le pacha et le bey ne nous le pardonneraient jamais. Cet avis trouva de nombreux adhérents et on s'arrêta dans la plaine au-delà du terrain où existe aujourd'hui le champ de manœuvre de Moustapha.

Le bey et l'agha revinrent nous haranguer, et promirent de pardonner notre acte de désobéissance si nous consentions à marcher à l'ennemi. Notre persistance fut la même : refus complet de combattre à pied. Ils nous menagèrent alors de nous faire désarmer et massacrer ensuite par les cavaliers des autres provinces. L'agha, joignant l'action à la parole, fit mine de saisir ses pistolets. L'un des nôtres, moins patient ou plus entêté, tira sur l'agha, qu'il n'atteignit pas heureusement. D'autres coups de feu furent échangés entre nous et l'escorte de l'agha; enfin, nous nous éloignâmes au galop pour sortir de la plaine d'Alger, avant que le pacha n'eût donné aux tribus environnantes l'ordre de nous barrer le passage.

Nous n'étions qu'à une faible distance d'Alger quand une forte détonation nous fit tourner la tête : c'était le fort l'Empereur qui sautait ; les français étaient maîtres d'Alger. Nous traversâmes la vallée de l'Oued-Sebaou ; Si Ali-Cherif, apprenant notre approche, envoya à notre rencontre et nous donna l'hospitalité dans sa zaouïa de Chellata. Avec l'anaïa ou sauf-conduit de ce marabout, dont l'influence religieuse s'étendait dans toute la Kabylie, nous pûmes enfin regagner les plaines de Sétif et notre tribu.

La nouvelle de la prise d'Alger, par l'armée française, ne tarda pas à se répandre dans la province. Dès ce moment, toutes les tribus qui avaient eu à souffrir de la violence et du système spoliateur des turcs, commencèrent à s'agiter ouvertement et à déclarer qu'elles n'obéiraient plus aux beys. Les Oulad-Abd-en-Nour, de même que plusieurs autres grandes tribus, telles que les Segnia et les Haracta, se donnèrent un chef nommé Bey-el-Amma, le bey du peuple.

Cependant, El-Hadj-Ahmed, après avoir pris une part des plus actives à la défense du territoire algérien et assisté à la chute de son seigneur Hassein pacha, comprit qu'il était grand temps, pour lui, de sauver son gouvernement.

Il rassembla tous les turcs qui voulurent le suivre, tous les algériens fanatiques qui fuyaient le contact des Français, et avec ce petit corps d'armée il reprit le chemin de Constantine. Ce n'est que par adresse, par astuce, en faisant des promesses impossibles à tenir, qu'il parvint à ramener à lui quelques chefs influents, qu'il se créa même des partisans parmi ceux qui avaient juré de le

repousser s'il reparaisait dans la province. La puissante tribu des Rir'a de Sétif n'attendait qu'un signal pour monter à cheval et courir sur le bey. Les Eulma et les Amer-R'eraba étaient dans les mêmes dispositions. Ben-el-Guendouz, de la grande famille des Oulad-Mokran de la Medjana, était à la tête du mouvement.

Le bey, prévenu de cette levée de boucliers, s'adressa à l'ennemi, au compétiteur de Ben-el-Guendouz. Il est rare de ne pas trouver chez les Arabes plusieurs individus dont les familles ont exercé à diverses époques, ou selon le caprice des gouvernants, le commandement dans la tribu.

El-Hadj-Ahmed entra en relations avec le compétiteur de Ben-el-Guendouz, le détacha de la coalition en lui offrant l'investiture, et obtint même de se faire livrer Ben-el-Guendouz, pieds et poings liés (1).

Dès ce moment le nouvel élu, Ben-Abd-es-Selam-el-Mokrani, réunit ses partisans, ses futures créatures, intrigua en faveur du bey et, en un mot, lui prêta main-forte pour assurer sa marche vers Constantine.

El-Hadj-Ahmed bey, pendant sa route, n'eut à repousser que quelques attaques partielles et atteignit Aïn-Kareb, chez les Oulad-Abd-en-Nour, sans avoir éprouvé de résistance bien sérieuse. Le lendemain il couchait à Drâ-Toubal, non loin du tombeau de Sidi Ahmed-el-Graïchi.

(1) Ces rivalités de famille paraissent remonter très haut. Nous lisons dans le voyage de Desfontaines, en 1783 :

« Le pays se nomme Megenah (Medjana) et la nation Mokaïna (Oulad-Mokran?) Le cheikh se nomme Bouremem : l'année dernière il était en guerre avec Alger et enlevait des bestiaux sur le territoire de Constantine. Il faisait aussi la guerre à un autre cheikh, son parent, qui se nomme Bengendouss (Ben-el-Guendouz).

Mais la famille et les gens de Ben-el-Guendouz l'avaient déjà devancé chez les Oulad-Abd-en-Nour.

Ben-el-Guendouz avait une fille d'une ravissante beauté, mariée à Salah-ben-Illès, kaïd des Amer-Reraba, qui courant de douar en douar, échevelée et la figure dévoilée, contrairement aux usages arabes, réussit sans peine à exalter les populations pour délivrer son père.

El-Hadj-Ahmed bey emmenait en effet Ben-el-Guendouz à Constantine; son bivouac était établi à Drà-Teubal. Le lendemain, au point du jour, il était complètement entouré par plus de trois mille cavaliers des Oulad-Abd-en-Nour, des Telar'ma, des Rir'a, des Amer et des Eulma. En cette circonstance, El-Hadj-Ahmed prouva qu'il ne reculait devant aucun obstacle et donna un exemple éclatant de son adresse; je dirai même du talent qu'il possédait pour dominer les Arabes et les faire mouvoir selon ses vues. Cerné par un ennemi aussi nombreux qu'exalté, trop inférieur en forces pour résister, il recommanda à son monde, d'une manière très formelle, de n'engager aucune lutte, de se tenir immobile dans le camp. En même temps, il faisait avancer vers les agresseurs quelques adroits personnages, dont la parole éloquente et persuasive devait calmer les esprits, refroidir leur humeur belliqueuse, en un mot, gagner du temps. C'est qu'en effet El-Hadj-Ahmed s'attendait à chaque minute à être secouru. Prévenu des intentions hostiles des tribus dont il devait traverser le territoire, il avait, dès son arrivée dans la Medjana, envoyé plusieurs exprès à ses oncles et cousins, les Oulad-ben-Gana, pour qu'ils accourussent à sa rencontre avec leurs nomades. Le bey connaissait bien les Arabes et leur caractère. Les masses s'exaltent avec

une rapidité et une fureur qui tient du délire, mais aussi il n'est pas de peuple plus léger, plus inconstant dans ses passions. Avec le temps il se calme, il abandonne et oublie l'idée qui lui souriait au début, il redevient indifférent, et retombe comme un enfant dans ce calme, cette insensibilité qui le caractérise.

Les Oulad-Abd-en-Nour délèguèrent l'un des leurs, Seddik-ben-el-Mokhenach, pour aller demander au bey la mise en liberté de Ben-el-Guendouz. On ignore ce qui se passa entre le bey et Seddik; mais on doit admettre que ce dernier se laissa gagner par le bey; la conduite qu'il tint, plus tard, le prouvera suffisamment.

Quoiqu'il en soit, Seddik revenant auprès des siens, leur fit connaître que le bey consentait à relâcher Ben-el-Guendouz, à condition que lui, Seddik, donnerait ses deux frères en otage. Cet arrangement parut convenir aux assaillants; Seddik s'éloigna, en effet, sous le prétexte d'aller chercher ses frères, alors aux Sebakh, et se fit accompagner par beaucoup de ses compagnons venus pour faire le coup de feu.

Une sorte de suspension d'armes s'établit tacitement de part et d'autre. Enfin, à la tombée de la nuit, la majeure partie des Oulad-Abd-en-Nour et de leurs alliés, venus sans provisions, s'éloignèrent peu à peu et par groupes, afin d'aller passer la nuit dans les douars environnants. En raison de la distance à parcourir, Seddik et ses frères ne pouvaient reparaitre que le lendemain dans la journée.

Dès qu'El-Hadj-Ahmed bey aperçut la campagne libre, il se remit en marche, sans bruit, afin de ne pas éveiller l'attention de l'ennemi qui, à la première alerte, pouvait accourir à toute bride.

Cependant, au point du jour, les goums alliés étaient de nouveau sur pied, mais grande fut leur surprise, en arrivant à Drâ-Toubal, de ne plus y revoir le camp du bey. Ils trouvèrent seulement sur l'emplacement de ce camp une fosse fraîchement comblée, et dans cette fosse le cadavre de Ben-el-Gendouz, étranglé depuis quelques heures à peine.

Tous les contingents, mystifiés et exaspérés, se mirent aussitôt à la poursuite du bey et l'atteignirent auprès des Oulad-'Aïd, sur la crête de Kaf-Tazerout. Le bey fit arrêter sa colonne, se fortifia derrière ses bagages, dont il forma une sorte d'enceinte autour de son monde. Il est probable qu'il eut succombé si le secours attendu n'était arrivé à temps; l'histoire des beys de Constantine aurait eu à enregistrer un désastre dans le genre de celui de Osman bey, dans la Kabylie orientale. El-Hadj-Ahmed en parlait souvent, lorsqu'à ses familiers il racontait, plus tard, les diverses phases de son existence. Le secours arriva au moment où réduit à la dernière extrémité, il était sur le point de succomber sous les coups d'un ennemi irrité. Les Oulad-ben-Gana et les Sahariens prirent aussitôt l'offensive et dégagèrent le bey, après avoir même coupé plusieurs têtes aux contingents des tribus coalisées.

Les difficultés qu'éprouva encore El-Hadj-Ahmed pour pénétrer dans Constantine, où la garnison turque s'était donné un nouveau bey, appartiennent à l'histoire, proprement dite, de cette ville. Nous n'en parlerons donc pas dans notre récit.

Dès qu'il vit sa fortune prendre une tournure favorable, qu'il se fut débarrassé, en la décimant, de la milice

turque dont il redoutait les caprices, il songea à rompre la ligue qui s'était formée à l'extérieur. Diviser pour régner, telle était la politique d'El-Hadj-Ahmed. Il suscitait des rivalités et des querelles entre les tribus, et les armait les unes contre les autres afin de les affaiblir par elles-mêmes. Les Oulad-Abd-en-Nour furent les premiers auxquels il songea et dont il résolut la perte. Cette tribu était trop puissante, avait trop d'alliés pour songer à l'attaquer ouvertement. Il s'entendit secrètement avec son cousin Mohammed-bel-Hadj-ben-Gana, cheikh El-Arab, et avec les principaux des Oulad-bou-'Aoun, qui jurèrent d'abandonner les Oulad-Abd-en-Nour, leurs alliés depuis des siècles. Il leur adjoignit ses Zemoul (1) afin de leur prêter main-forte dans cette circonstance décisive.

Nous devons ici mentionner un fait dont les conséquences eurent une très grande influence sur les destinées des Oulad-Abd-en-Nour. De temps immémorial cette tribu était l'alliée des Oulad-bou-'Aoun, population chaouia nombreuse et puissante qui, protégée par la nature même du pays montagneux qu'elle habite, fut toujours à l'abri des invasions étrangères. Les Oulad-Abd-en-Nour, dont les vastes plaines les mettaient à la merci d'un ennemi pouvant les attaquer à l'improviste, avaient souvent recours aux Oulad-bou-'Aoun, au milieu desquels ils se réfugiaient dès qu'ils se croyaient menacés. Ainsi que nous l'avons vu déjà, c'est grâce à ces mesures de prudence qu'ils parvinrent toujours à se soustraire à la domination des beys et même à les repousser avec avantage, quand ils essayèrent de les forcer dans leur retraite.

(1) Tribu Maghzen — au service du bey — dont le territoire est situé entre Constantine et Batna.

El-Hadj-Ahmed bey comprit admirablement la situation; il ne pouvait réduire les Oulad-Abd-en-Nour qu'en les isolant dans leur pays; c'est ce qu'il obtint par sa politique.

Au printemps 1831, Mohammed-bel-Hadj arrivait avec ses nomades sur les bords de l'Oued-bou-R'ezal pour y camper pendant les chaleurs. Là il rassembla secrètement les Oulad-bou'Aoun et les Zemoul. Il dissimulait toute intention hostile, mais sa présence seule avec des forces si considérables devait éveiller l'attention des Oulad-Abd-en-Nour.

Au bout de quelques jours Mohammed-bel-Hadj écrivit aux principaux des Oulad-Abd-en-Nour, leur disant que cette situation ne pouvait durer plus longtemps, que dans l'intérêt commun il convenait de faire la paix, de vivre en bonne intelligence, en un mot, de renouer des relations aussi utiles aux uns qu'aux autres. Il invitait donc les Oulad-Abd-en-Nour et leurs amis les Telar'ma à venir les trouver auprès d'Aïn-Soultan et de dresser leurs tentes à côté des siennes.

Au jour indiqué les goums sahariens se mettaient en mouvement, mais chaque cavalier portait en croupe un fantassin, et ils allaient s'embusquer derrière un pli de terrain auprès d'Aïn-Soultan. Mohammed-bel-Hadj espérait que les Oulad-Abd-en-Nour et les Telar'ma croiraient à sa parole et arriveraient en masse au lieu indiqué. Son plan était de tomber sur tout ce monde, dans ce moment de confusion où les animaux sont déchargés et qui précède le dressage du campement.

Les Oulad-Abd-en-Nour et les Telar'ma arrivèrent au rendez-vous, mais par mesure de précaution, les cavaliers

seuls se présentaient pour juger le degré de confiance qu'ils devaient accorder aux paroles du cousin du bey.

Mohammed-bel-Hadj et les principaux des Oulad-bou-'Aoun dont ils ignoraient la trahison, se portèrent seuls à leur rencontre, leur reprochèrent leur méfiance, et les invitèrent à venir se reposer à la fontaine d'Aïn-Soultan.

On met pied à terre de part et d'autre. La conférence avait pris une tournure pacifique, quand un ordre mal compris fit avorter toutes les mesures ourdies pour le guet-à-pens. Les contingents embusqués se montrent trop tôt. Les fantassins des Oulad-bou-'Aoun, par un mouvement tournant qui s'était fait en silence, cherchent à couper la retraite aux Abd-en-Nour et aux Telar'ma. Une affreuse confusion se produit, on monte à cheval en toute hâte, mais néanmoins deux cents individus, tant morts que vivants restaient entre les mains de Mohammed-bel-Hadj qui, le lendemain, envoyait plusieurs tellis pleins de têtes à El-Hadj-Ahmed bey. Toutes ces têtes restèrent plusieurs jours exposées sur les murs de Bab-el-Oued à Constantine.

Cette infâme trahison souleva tout le pays. Les alliés des Oulad-Abd-en-Nour, tels que les Oulad-Salmoun, Eulma, Rir'a et Amer, accoururent pour aider leurs amis à en tirer vengeance. Ils se mirent à la poursuite des Sahariens qu'ils chassèrent des Sebakh, après leur avoir enlevé quelques troupeaux; puis ils allèrent, tous ensemble, s'établir en Zmala auprès de Zana, pour surveiller les mouvements de Mohammed-bel-Hadj.

Celui-ci s'était retiré dans la plaine d'El-Madèr. Les contingents réunis l'attaquent encore dans ce nouveau campement, lui font éprouver de nouvelles pertes et

l'obligent à s'éloigner définitivement vers le sud. Débarassés ainsi de l'ennemi commun, les tribus alliées se séparèrent pour rentrer chacune dans son pays.

Quelques mois plus tard, les Oulad-Abd-en-Nour et les Telar'ma ayant pris leurs quartiers d'hiver aux environs de Mechira, apprirent que les Sahariens s'avançaient de nouveau. Ils ne purent, à l'arrivée de cette nouvelle, se défendre d'un sentiment de crainte. On délibéra sur le parti qu'il fallait prendre, les avis furent partagés. La majeure partie des Oulad-Abd-en-Nour, ne se sentant pas assez forts, voulait se retirer vers les Rir'a de Sétif. D'autres demandaient le combat. Cette divergence d'opinion détruisit toute entente et l'on finit par lever le camp pendant la nuit et se séparer.

Le cheikh des Oulad-Abd-en-Nour, El-Eulmi-Châraouï, ne voulut pas abandonner ses amis les Telar'ma, qui persistaient à rester à El-Mechira. Dès que l'armée du bey, les contingents arabes et les Oulad-ben-Gana apprirent que les Oulad-Abd-en-Nour avaient décampé, laissant les Telar'ma réduits à leurs propres forces, ils en conçurent un heureux présage et se promettant la victoire ils marchèrent droit sur eux.

El-Eulmi-Châraouï voyant ce mouvement, sentit de son côté que les Telar'ma allaient être vaincus; il ne communiqua ses craintes à personne, mais présenta comme nécessaire de faire éloigner rapidement les femmes, les enfants et les troupeaux du côté de Mordj-Hariz, où étaient quelques douars des Oulad-Abd-en-Nour. On se tint à cheval au col de Mechira pour protéger cette retraite.

L'armée du bey était, nous l'avons dit, très considé-

nable. En tête, au premier rang, il avait placé une longue ligne de dromadaires. Un grand nombre de fantasins, Saga du sud, marchaient au milieu des chameaux, s'avançaient de temps en temps pour faire le coup de feu et se retiraient ensuite à l'abri de ce retranchement mouvant.

Les goums sahariens et l'armée du bey marchaient en arrière, attendant le moment favorable pour charger. El-Eulmi-Châraouï et les Telar'ma ne pouvaient résister à ce flot qui s'avancait rapidement, semblable à un ouragan qui renverse tout sûr son passage. Ils furent obligés de battre en retraite en traversant la plaine de Kelella. Enfin, arrivés au col de Mergueb-et-Tir, El-Eulmi s'aperçoit que ses gens sont prêts à se débander. Il les rassemble alors, leur montre vers le nord les femmes et les enfants fuyant vers Mordj-Hariz, et du côté de Kelella l'armée du bey qui avance toujours.

« C'est aujourd'hui, dit-il, qu'il faut mourir, on ne me reprochera pas d'avoir abandonné les Telar'ma nos alliés. »

Ses sept fils sont près de lui, il fond à leur tête au milieu des contingents ennemis. Pressés par le nombre, El-Eulmi et ses sept fils, tous issus du même lit, tombent percés de coups.

Cet exemple de bravoure et de dévouement stimula le courage des Telar'ma, mais il était impossible de résister; ils durent battre en retraite.

Vers neuf heures du matin, ceux qui s'étaient réfugiés vers Mordj-Hariz étaient entourés et tombaient entre les mains du bey, qui livra tout au pillage et encouragea les cruautés les plus atroces.

Les goums sahariens éivrés par ce succès et par des

excès de tout genre, n'en continuèrent pas moins la poursuite des défenseurs qui avaient été assez heureux pour s'échapper. Cette lutte de cavaliers, courant les uns après les autres dans de vastes plaines, devait produire un spectacle saisissant. Un premier retour offensif eut lieu au pied du Djebel-Tenoutit; les nomades perdirent à leur tour une dizaine de cavaliers. Le lendemain matin, s'étant rassemblés de nouveau, ils se remirent à la poursuite des douars des Oulad-Abd-en-Nour, qui à la nouvelle de l'invasion, décampaient au plus vite et fuyaient vers l'ouest chez Salah-ben-Illès.

Les Rir'a, les Amer et les Eulma accourant à la hâte pour protéger la retraite des fugitifs, se joignirent aux Oulad-Abd-en-Nour et attendirent les sahariens dans la plaine au pied du Djebel-Braham.

Les sahariens, dont les chevaux étaient épuisés par cette chasse à l'homme qui durait depuis deux jours, ne purent soutenir le choc et perdirent un nombre considérable des leurs qui furent, par représailles, massacrés sans pitié.

Les Oulad-Abd-en-Nour et les Telar'ma restèrent quelque temps auprès de Salah-ben-Illès et de Ben-Henni. Ces chefs dont l'influence, due à leur valeur, s'étendait très loin, firent accueillir avec soin les fugitifs. Pendant quelque temps les plaines des Oulad-Abd-en-Nour restèrent désertes.

C'est à cette époque que Brahim bey vint offrir aux vaincus de les relever de leur défaite et de les opposer avec succès aux troupes d'El-Hadj-Ahmed bey.

Brahim-el-Gritli, ancien bey de Constantine, destitué par Hussein Pacha, arrivait de Médéah précédé par des

lettres répandues dans toute la contrée, annonçant que les Français avaient débarqué à Bône et qu'ils l'avaient nommé bey de Constantine.

Brahim bey descendit chez Salah-ben-Ilès, à qui il promit le poste de khalifa s'il l'aidait à détrôner El-Hadj-Ahmed et à se substituer à lui.

Tous ceux qui avaient à se plaindre des injustices d'El-Hadj-Ahmed vinrent se ranger autour du prétendant. On remarquait parmi eux Si Magoura-ben-'Achour, ancien cheikh du Ferjona, destitué par le bey.

Le quartier-général des coalisés s'établit à Aïn-Kareb, chez les Oulad-Abd-en-Nour.

El-Hadj-Ahmed bey, prévenu de cette levée de boucliers, fit partir immédiatement son bach-serradj avec mission d'observer les mouvements de l'ennemi. Le bach-serradj rassembla les cavaliers des Serradouïa, les Oulad-Kebab et les gens de l'Oued-bou-Selah, et s'approcha du camp de Brahim bey. Ben-Henni, à la tête des Rir'a et des Oulad-Abd-en-Nour, se porta immédiatement à sa rencontre, l'attaqua et le mit en déroute, après lui avoir enlevé un assez grand nombre de chevaux.

Brahim bey fut rejoint par Ferhat-ben-Saïd des Oulad-bou-Akkaz du Sahara, qui avait été cheikh El-Arab jusqu'à l'avènement d'El-Hadj-Ahmed.

Ferhat-ben-Saïd amenait avec lui les arabes Cheraga et une partie des Oulad-Sahnoun du Hodna.

Au moment où Brahim bey et Ferhat-ben-Saïd allaient marcher sur Constantine, le cheikh El-arab Mohammed-bel-Hadj était à Oum-el-Asnab, sur la route de Constantine au Sahara. Mohammed-bel-Hadj écrivit au bey de venir le rejoindre.

Brahim et Ferhat-ben-Saïd, avec tout leur monde, se portèrent un peu au sud de Mechira, à l'endroit nommé Biar-el-Djeded. El-Hadj-Ahmed bey et Mohammed-bel-Hadj étaient installés eux-mêmes non loin de là. On attendit au lendemain pour livrer le combat. Mohammed-bel-Hadj sut tirer parti de la nuit. Saci-el-Bar'la était un des Oulad-Sahnoun les plus influents, il fut gagné, reçut de l'argent qu'il distribua adroitement aux principaux de la tribu et revint au matin assurer Mohammed-bel-Hadj que les Oulad-Sahnoun ne se battraient pas (1).

En effet, le lendemain quand l'affaire était bien engagée, le goum des Oulad-Sahnoun au lieu de venir se ranger avec celui des Cheraga, fondit tout-à-coup sur la zmalâ de Brahim bey. A cette vue les Cheraga, les Abd-en-Nour et les Telar'ma tournent bride pour sauver leurs tentes. Ce fut une épouvantable déroute qui porta un coup mortel aux tribus rebelles.

Brahim bey et son allié Ben-Ilès s'éloignèrent rapidement vers l'ouest, emmenant à leur suite les Telar'ma et les Oulad-Abd-en-Nour.

Quant à El-Hadj-Ahmed bey, heureux d'avoir rompu la ligue et chassé son compétiteur, il rentra à Constantine et s'y reposa pendant quelques mois.

Il rassembla ensuite un corps d'armée considérable et se mit à parcourir sa province pour rétablir le calme et percevoir les impôts.

En arrivant sur les bords de l'Oued-bou-R'ezal, il fit venir Seddik-el-Mokhenach, dont nous avons eu déjà occasion de parler, lui donna l'investiture du cheikkat des

(1) C. S. Histoire inédite.

Oulad-Abd-en-Nour, lui prescrivait en même temps de rassembler toute la tribu.

Le bey promettait l'aman et l'oubli du passé s'ils venaient immédiatement dresser leurs tentes auprès de la z mala. Confians dans ces promesses, les Oulad-Abd-en-Nour, depuis quelque temps dispersés et misérables, lassés par la suite des maux qu'ils avaient éprouvés, n'eurent d'autre parti à prendre que celui de la soumission et accoururent de toute part. Dès qu'ils furent réunis, El-Hadj-Ahmed convoqua vingt individus renommés par leur bravoure et leur influence. Il les fit lier et conduire aussitôt à Constantine, où on les mit en prison.

Quand les Oulad-Abd-en-Nour reconnurent la trahison de Seddik et les intentions perfides du bey, ils prirent la fuite pendant la nuit, et de nouveau se réfugièrent chez leurs alliés de l'ouest. Leur territoire devint désert encore une fois ; c'était une vaste solitude, on ne voyait plus ni habitants, ni tentes, ni troupeaux au milieu de ces immenses plaines naguère cultivées et si animées.

A cette époque les Oulad-Abd-en-Nour et les Telar'ma, auxquels se joignirent les Rir'a, écrivirent au gouverneur des possessions françaises à Alger, offrant leur soumission si on leur donnait les moyens de se soustraire à la tyrannie d'El-Hadj-Ahmed bey. La demande resta sans réponse, on ne pouvait alors s'occuper de leurs affaires.

Seddik-el-Mokhenaeh, craignant d'être égorgé par les siens, continuait à vivre auprès du bey ; mais celui-ci voyant qu'il n'avait aucune influence, qu'il ne pouvait lui être d'aucune utilité, lui donna l'ordre de s'éloigner. Les Oulad-Abd-en-Nour ne lui avaient point pardonné sa double trahison et leur haine s'était accrue encore davan-

lage depuis que le bey, désespérant de les soumettre, avait fait trancher la tête à six des prisonniers qu'il conservait en otage à Constantine. Seddik, abandonné à lui-même, fut attaqué par les Oulad-Abd-en-Nour, ses deux frères tués, ses femmes et ses tentes enlevées, mais il fut assez heureux pour échapper à leurs coups en fuyant à toute bride vers le pays des Oulad-Sellam, chez lesquels il habita jusqu'à la prise de Constantine par l'armée française.

El-Hadj-Abmed bey donna un kaïd aux Oulad-Abd-en-Nour qui, complètement ruinés et errants en tous lieux, consentirent à revenir dans leur tribu.

Pour quelque temps le pays jouit d'un peu de tranquillité, quoique parfois le bey fit enlever et égorger sans pitié ceux qui lui portaient ombrage.

En 1836 les tribus de la province furent convoquées par le bey pour repousser l'armée française marchant sur Constantine. Les Oulad-Abd-en-Nour fournirent leur contingent et quelques-uns de leurs meilleurs cavaliers trouvèrent la mort sur le plateau de Sidi-Mabrouk, en abordant l'arrière-garde du commandant Changarnier.

Les contingents suivirent l'armée française jusqu'à Sidi-Tamtam, et là ayant éprouvé de nouvelles pertes au moment d'un retour offensif de la cavalerie française, ils abandonnèrent la poursuite et rentrèrent dans leur pays.

1837. — L'année suivante, quand nos troupes reparurent devant Constantine, les Oulad-Abd-en-Nour campèrent auprès du bey au-dessus de l'Oued-Roumel et à Aïn-Hadj-Baba (1), prêts à être lancés sur les Français,

(1) Aïn-el-Hadj-Baba est au-dessous de l'ancien télégraphe aérien de la ligne de Sétif, au-delà du polygone.

si la fortune leur étant contraire les obligeait de nouveau à battre en retraite.

Quand Constantine tomba entre nos mains, ils rentrèrent immédiatement dans leur tribu, sans se préoccuper du bey, ni des services qu'il pouvait encore leur réclamer.

1838. — Au lieu de suivre l'exemple de leurs voisins, ils tardèrent à demander l'aman; se fiant un peu trop sur leur éloignement et sur leur nombre, ils croyaient n'avoir rien à craindre de nos troupes et ne voulaient pas renoncer si tôt à un état de choses dont ils avaient tous les bénéfices, à cause de leur supériorité sur les tribus voisines. Mais malgré leur confiance et leurs précautions, ils éprouvèrent une razia qui les força à l'obéissance. Ils avaient attaqué les Oulad-Kebab, leurs voisins, qui avaient déjà fait acte de soumission à l'autorité française. Le général leur envoya l'ordre de rendre le bétail pris aux Oulad-Kebab; ils s'y refusèrent. Cette infraction fut punie très-sévèrement. En effet, le 27 février 1838 une petite colonne française surprit au point du jour les donars de la zaouïa Ben-Yahïa et Ben-Zeroug, Oulad-Idir et Oulad-Cheliah, dont les tentes étaient dressées au pied du Djebel-Grous, près d'Aïn-Melouk. On tua une vingtaine d'hommes aux rebelles et on leur prit une partie de leurs troupeaux.

1839. — Vers 1839 la fraction de Mekhencha se laissa influencer par les conseils pernicieux de Seddik-ben-el-Mokhenach, dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler. Seddik était à la tête d'un parti qui faisait une opposition acharnée au kaïd investi par nous : il espérait se faire nommer à sa place. Nos troupes attaquèrent les

Mekhencha à Aïn-Kareb, s'emparèrent de Seddik et infligèrent une rude punition à tous ses partisans (1).

1840. — En 1840, El-Hadj-Mustapha, frère de l'émir Abd-el-Kader, parut à l'ouest de la province. Toutes les tribus de la subdivision de Sétif et même les Oulad-Abden-Nour lui envoyèrent des contingents. Les insurgés s'établirent à Aïn-Mederga, à quatre lieues à l'ouest de Sétif et firent tous les jours des démonstrations sur le camp ou sur la route de Djemila.

El-Hadj-Mustapha était parvenu à former un rassemblement de 6,000 chevaux et de 1,200 fantassins, dont 600 réguliers. Les communications avec Constantine furent interrompues. Des troupes de renfort furent alors envoyées à Sétif et aussitôt le commandant de la subdivision se mit en route pour attaquer le camp d'El-Hadj-Mustapha à Mederga. On vint lui annoncer, en partant, que les 80 cavaliers soldés du kaïd Ben-Ouani, sur lesquels il avait compté, avaient déserté pendant la nuit. Il continua son mouvement et une heure après la petite colonne qu'il conduisait eût un combat sérieux et brillant pour toutes les armes. Entouré de tous côtés par environ 6,000 cavaliers, il se dirigea sur Mederga. A la première nouvelle de notre mouvement, le camp ennemi était entré dans les montagnes sous l'escorte d'un bataillon régulier. Cette retraite devait être appuyée par 4 ou 500 Kabyles qui, ayant reçu l'ordre de se tenir en arrière, se trouvaient encore sur l'emplacement du camp. Ils furent

(1) Plus tard, Seddik-el-Mokhenach, dont il a été question souvent, chercha à fomenter de nouvelles intrigues. Traduit devant un conseil de guerre, il fut envoyé à Toulon, où il passa quelques années. — Il vit encore, mais dans l'obscurité la plus complète.

aperçus à temps et chargés vigoureusement par quatre escadrons de chasseurs. Un drapeau fut pris et 150 cadavres furent comptés sur le terrain de la charge ; les troupes rentrèrent le soir même à Sétif.

Cette attaque suffit pour dissiper le rassemblement et les Oulad-Abd-en-Nour, comme les autres tribus, rentrèrent également sur leur territoire.

Dans le courant de la même année, la fraction des Oulad-Assas des Oulad-Abd-en-Nour, dévasta les cultures des Eulma. Une petite colonne, sortie de Sétif, réprima facilement les coupables.

El-Hadj-Ahmed, ex-bey de Constantine, puis le chérif Moulay-Mohammed, cherchèrent à fomenter des intrigues pour entraîner les Oulad-Abd-en-Nour dans une insurrection générale. Mais leurs menées n'obtinrent aucun résultat ; la tribu continua à rester calme.

Au mois de mai 1844, une colonne dut opérer chez les Oulad-Soultan, où l'ex-bey El-Hadj-Ahmed s'était retiré. En cette occasion, les Oulad-Abd-en-Nour nous rendirent d'assez bons services avec leurs goums et en fournissant des mulets de transport pour nos convois.

Depuis lors, ils n'ont plus donné de motifs de mécontentement. La tribu des Oulad-Abd-en-Nour a toujours été soumise à l'autorité française et a obéi constamment aux kaïds que nous avons placés à sa tête.

Ces kaïds, que nous allons nommer par ordre chronologique, sont :

El-Hadj-ben-Zekri ; — Mohammed-bou-Aziz-ben-Ganâ ; — Ahmed-bel-Hadj-ben-Ilès ; — Salah-ben-ba-Ahmed ; — Touami-ben-Taïeb ; — Si Ismaïl-ben-Ali ; — Mokhtar-ben-Deïkha ; — Si Magoura-ben-Achour ; — Bou-Ras-ben-Seddik.

VI

DIVISION POLITIQUE DE LA TRIBU

Fractions, Azels, Aguedal-el-beylik, Colonisation.

Lorsque, à de rares intervalles, la tribu des Oulad-Abd-en-Nour consentit à se soumettre à la domination turque, les trente fractions qui la composaient furent réparties en trois cheikhats :

Cheikhat des R'eraba (de l'ouest).

- 1 fraction des Oulad-Oum-el-Hana ;
- 2 — Oulad-el-Hadj-ben-Ali ;
- 3 — Oulad-Rabah ;
- 4 — Oulad-Mehenna-ben-Kebab ;
- 5 — Oulad-bel-Haouchat ;
- 6 — Oulad-Zaïm ;
- 7 — Oulad-Atsman ;
- 8 — Oulad-Mahammed ou Mouça ;
- 9 — Mekhencha.

Cheikhat des Oussata (du centre).

- 1 fraction des Oulad-el-Haïf ;
- 2 — Oulad-Ahmed ;
- 3 — Oulad-el-Arbi ;
- 4 — Oulad-Si-Ali ;
- 5 — Oulad-Achach ;

- 6 fraction des Oulad-Ahmed-ben-Amer ;
- 7 — Oulad-bel-Kheïr ;
- 8 — Oulad-Khelf-Allah ;
- 9 — Oulad-Charef ;
- 10 — Oulad-Rihan.

Cheikhat des Cheraga (de l'est).

- 1 fraction des Oulad-Mehenna-ben-Bergoug ;
- 2 — Oulad-Zerga ;
- 3 — El-Mechira (azel) ;
- 4 — Oulad-el-Haddad ;
- 5 — Oulad-bou-Haoufan ;
- 6 — Ourzifa ;
- 7 — Cheraroua ;
- 8 — Oulad-el-R'edban ;
- 9 — Grâcha ;
- 10 — Oulad-Khelouf.

La fraction des Oulad-Idir, quoique dépendant de la tribu par sa position topographique et par ses alliances de familles, fut constituée fraction Makhzen et administrée directement par le kaïd Zemala.

Quand El-Kadj-Ahmed bey eut réduit les Oulad-Abd-en-Nour, il supprima les trois grands cheikhats ; chaque fraction eut un kébir obéissant à un kaïd unique. La zaouïa de Mamra et le territoire dit Zaouïat-ben-Zeroug et Ben-Iahïa étaient administrés directement par un des descendants du marabout Ben-Iahïa, relevant du kaïd Zemala. Toutes les terres labourées pour le compte du marabout et de sa famille étaient exemptes d'impôt ; mais

les étrangers établis sur le bled Zaouïa payaient les redevances habituelles.

Cette exemption s'étendait aussi à quelques familles de marabouts, telles que les Oulad-bou-Krana, les Oulad-Oudjerten, Oulad-Saci, Oulad-el-Graïchi, etc., qui possèdent encore de nombreux titres délivrés par les beys pour les faire respecter, les traiter avec considération et les exempter de toutes corvées ou impôts.

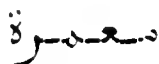
Après la soumission du pays à la France, un kaïd ayant sept cheikhs sous ses ordres fut placé à la tête de la tribu; ces cheikhats étaient :

- 1^o cheikhat des Oulad-Abd-Allah;
- 2^o — Kouaoucha;
- 3^o — R'eraba-R'edjata;
- 4^o — Zaouïa;
- 5^o — Merabtin;
- 6^o — Oulad-Assas;
- 7^o — Oulad-Idir.

Par décret impérial du 25 février 1860, la partie nord (Seraouat) des Oulad-Abd-en-Nour a été remise à l'administration civile et fait partie aujourd'hui des arrondissements de Constantine et de Sétif. La limite qui sépare la tribu, en territoire civil et militaire, est formée par l'Oued-Mordj-Hariz, l'azel Mamra et la route de Constantine à Sétif jusqu'à l'Oued-Djerman.

La zaouïa de Mâmra, considérée comme le berceau de la tribu, a été le théâtre des événements qui ont eu le plus d'influence sur les destinées du pays. C'est donc par elle qu'il convient de commencer l'historique des fractions.

ZAOUÏA DE MAMRA (1)



A peu près à moitié chemin de la route de Constantine à Sétif, on voit une koubba connue vulgairement sous le nom du *Marabout*. C'est le tombeau de Sidi Mahammed-ben-Iahia qui, selon la légende du pays, fut le fondateur de la tribu actuelle des Oulad-Abd-en-Nour.

Nous avons déjà raconté sommairement la vie de ce saint homme dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nos jours et dont la tombe est encore l'objet d'une grande vénération. D'après la tradition locale, nous allons dire quelles furent les circonstances qui valurent à Sidi Mahammed une réputation de sainteté si bien établie.

Les légendes, même les plus fantastiques, ne sont pas indifférentes à recueillir, ne fût-ce que pour connaître le génie et la poésie d'un peuple. La génération actuelle venant à s'éteindre pourrait emporter les dernières traditions et les dernières traces du passé.

Si Mahammed-ben-Iahia, en partant des Beni-R'omrian, emmenait Lalla-'Aïcha sa femme et les deux tolba qui depuis Tougourt n'avaient cessé de le suivre.

(1) Mâmra, signifie un endroit habité, peuplé, fréquenté, que l'on visite. Les Chaouïa et les Kabyles emploient ce mot pour désigner les zaouïa, les écoles et les différents établissements religieux.

En approchant de Mamra il envoya en avant ses deux compagnons, leur enjoignant de chercher un tronc d'arbre qui devait se trouver près des rives de l'Oued-Tadjenant, sous le Kaf-el-Ahmer, le *rocher rouge*. Les tolba se hâtèrent d'obéir et trouvèrent bientôt l'arbre, grâce aux indications qu'ils avaient reçues. L'un d'eux se détacha alors pour aller au-devant de Si Mahammed et revint avec lui rejoindre son compagnon. A son arrivée le cheikh bâtit une mezara autour de l'arbre, puis il dressa sa tente sur un petit mamelon (Kaf-Hadjer-el-Ahmer) qui de nos jours est désigné par les voituriers sous le nom des *terres rouges du marabout*.

A peine fut-elle installée, qu'elle se remplit d'effets de toute sorte. Si Mahammed la déplaça deux fois et le même miracle se renouvela. Il comprit que c'était une tentation de Satan, aussi ne cessait-il de répéter :

« Je cherche un refuge auprès de Dieu contre les tentations de Satan le lapidé. » (Coran).

A la troisième fois seulement, il put introduire sa femme dans sa demeure. Deux autres tentes : celle des tolba Zeroug et Abd-Allah prirent place à ses côtés.

Nour, El-Aïd et Zouggar-el-bou-Haoufani, ces trois individus qui se rendant à la Mecque avaient renoncé à leur voyage pour s'attacher à Sidi Mahammed-ben-Iahia, s'installèrent également auprès d'eux. Ce petit douar devait former le noyau de la future tribu des Oulad-Abden-Nour.

Nous avons déjà dit qu'à l'époque où Sidi Mahammed vivait à Mâmra, les seigneurs du pays étaient les Sekhara, douaoudia ou nobles arabes dont il annonçait la chute prochaine. Malgré le caractère dont il était revêtu, ses

prédications ne manquèrent pas d'indisposer contre lui le chef de la contrée qui, pour s'en venger, résolut de lui faire payer l'impôt dont jusque là il avait toujours été affranchi. Du Ferdjioua, où il se trouvait alors, le chef des Sekhara envoya des émissaires chargés de percevoir le tribut. A leur arrivée le marabout ne manifesta en aucune manière son mécontentement, il se borna à leur dire :

« Je m'estimerais très heureux de continuer à ne pas payer d'impôt, mais si votre maître y tient absolument, amenez-moi cinq cents chameaux pour emporter l'orge et le blé (1). »

Les envoyés, croyant la chose, s'en furent à la recherche de cinq cents chameaux, mais lorsque le cheikh Sidi Mahammed eut connaissance de leur approche, il sortit de sa tente et prononça ces paroles en se tournant vers eux : *ابلعى ما جاك يا بلاعة*

« *Engloutis ce qui te vient, ô toi qui engloutis ou qui avales.* »

Et à peine avait-il achevé cet anathème, que les animaux disparurent dans les entrailles de la terre qui s'entrouvrit sous leurs pieds. L'endroit où s'est passé le fait est la riche prairie des Oulad-Zaïm, qui porte encore le nom de Bellâa (l'avaleuse). Quant aux cavaliers qui conduisaient les chameaux, ils coururent de toute la vitesse de leurs chevaux informer les Sekhara de ce qui venait de se passer. A cette nouvelle le chef du pays, craignant

(1) Jadis l'impôt se payait en nature.

pour lui-même, partit sur-le-champ pour implorer la clémence de Si Mahammed-ben-lahia, amenant sa fille et apportant de riches présents. Il offrit le tout au marabout qui, touché de son repentir, consentit à lui faire grâce. La légende ajoute que le chef Sekhara eut une telle panique, qu'il n'osa prendre le chemin de Bellâa, quoique le plus direct.

A tous ces cadeaux il joignit des esclaves et le don de la contrée environnante, qu'il constitua habous (1), en faveur du marabout. Ce territoire était encore, dans ces derniers temps, un asile inviolable pour tous ceux qui cherchaient à se soustraire à la justice des hommes.

Cette légende est un curieux exemple de l'imagination arabe, elle est fort répandue dans le pays et c'est pour cela que nous lui conservons son cachet original et féérique. Cependant il nous est permis de chercher à nous rendre compte des circonstances qui y donnèrent lieu. Le ruisseau qui prend le nom de Oued-Tadjenant descend des hauteurs des Oulad-Zaïm. D'abord très encaissé, il se déverse brusquement dans la plaine de Bellâa où il prend le nom de Oued-Farer', le *ruisseau vide*, parce qu'il n'a plus de lit et qu'il formerait un marais si les eaux n'étaient immédiatement absorbées par les terres. Il est probable que les gens de Sekhara commirent l'imprudence de camper dans ce bas fond et qu'une de ces crues subites, si fréquentes en ce pays, où aucune végétation arborescente ne retient les eaux du ciel, inonda brusquement la vallée. Peut-être avons-nous trouvé la véritable cause qui

(1) Acte par lequel on institue tel établissement religieux, telle mosquée, tel saint ou marabout nu-propriétaire d'un objet meuble ou immeuble. (Bresnier, Chrestomathie arabe).

donna lieu à cette légende. C'est une simple opinion que l'inspection des lieux nous a suggérée.

Sidi Mahammed-ben-Iahia, comme on doit bien le penser, n'est pas sans avoir sur son compte un certain nombre de fables plus ou moins fantastiques, dont les principales sont les suivantes :

Si Mahammed avait l'habitude d'aller camper, au printemps de chaque année, aux environs de Zana (*Diana veteranorum*), ruines antiques situées dans un pays très riche en pâturages. Les habitants de cette contrée, qui étaient les R'amra, virent cette démarche de mauvais œil et résolurent cette fois de s'y opposer de toutes leurs forces.

Deux mille cavaliers montèrent à cheval et s'avancèrent contre Si Mahammed, bien décidés à lui barrer le passage.

Le marabout, qui n'avait que vingt-cinq cavaliers, sentait l'impossibilité de lutter contre de telles forces. Néanmoins il ne voulut pas céder, et après une fervente prière, il lança ses vingt-cinq cavaliers qui mirent les R'amra en déroute complète et leur firent 400 prisonniers. A la suite de cet événement, les vaincus, confus de leur conduite, se rangèrent au nombre des plus zélés serviteurs du saint personnage.

Un jour que le marabout était allé au Djebel-Mestaoua réclamer la zekkat ou impôt religieux, les habitants du pays s'y refusèrent ; il se tourna alors vers le rocher qui couronne la montagne en disant :

« Et toi rocher, auras-tu pour moi un peu de respect quand les gens de la contrée me reçoivent si mal ? »

Le rocher oscilla alors sur sa base et descendit jusqu'aux pieds du cheikh. En voyant ce prodige, les gens

de la tribu vinrent tous, hommes, femmes et enfants, baiser la main de Si Mahammed-ben-lahia et mettre de la terre sur leur tête en signe de soumission. Depuis ils ne manquèrent plus de lui payer la zekkat.

On dit encore qu'il rendit la vue à des aveugles, guérit des paralytiques et qu'il fit jaillir des sources dans des endroits jusqu'alors privés d'eau.

Si Mahammed, dit la tradition, vécut plus de cent ans, et après une vie exemplaire subit la loi de la nature; il tomba malade chez son gendre Zeroug, qu'il était allé visiter à sa résidence de Mechira. Sentant sa fin prochaine, il fit appeler ses plus fidèles serviteurs et leur donna ses dernières instructions au sujet de ses funérailles. Prévoyant ce qui devait arriver, il leur recommanda de la manière la plus expresse, lorsqu'il ne serait plus, de placer ses restes mortels sur sa mule favorite, de la laisser aller où bon lui semblerait et, surtout, de bien se garder de la toucher ou de contrarier ses mouvements. Quant à eux, il leur ordonna de se contenter de la suivre; l'endroit où elle s'arrêterait pour passer la nuit était celui qu'il choisissait pour le lieu de sa sépulture. Peu de temps après il rendit le dernier soupir.

Sa mort fut une cause de querelle entre les Abd-en-Nour et les Telar'ma leurs voisins, se disputant à l'envi les restes du saint homme que chacun voulait posséder comme gage de prospérité.

Dans ce but, la mule était tirillée de tous côtés, quand tout-à-coup survint un brouillard si épais que personne ne pouvait apercevoir son voisin. La mule, se sentant libre, se mit en route déroband sa marche. Les Abd-en-Nour voyant enfin que le corps tant désiré leur échappait,

allèrent de tous côtés à la recherche et au bout d'un certain temps on retrouva la mule couchée au bord de l'Oued-Tadjenant, près de l'endroit où Si Mahammed était venu dresser sa tente au sortir des Beni-Roumrian. Les Oulad-Abd-en-Nour reconnaissants, exécutèrent les dernières volontés du marabout, et l'enterrèrent à l'endroit même où la mule était couchée; puis lui construisirent la chapelle ou koubba que l'on voit encore aujourd'hui.

La chambre dans laquelle se trouve le tombeau a environ cinq mètres carrés; les murs, formés de quatre arceaux pleins, ont à peu près trois mètres de haut. Cette construction est surmontée d'une coupole lourde et massive, à base heptagonale, donnant à l'ensemble de l'édifice une hauteur de cinq à six mètres. Autour des murs règne un soubassement en carreaux vernis. Au milieu des deux arceaux, faisant face au nord et au sud, sont deux petites croisées garnies de barreaux de fer. Sur le mur, à droite en entrant, se trouve l'inscription tumulaire suivante peinte à fresque :

يا وافبا بفبرنا لا تستعجب من امرنا
الامس كنا مثلك غدا تصير مثلنا

« O toi qui es arrêté devant notre tombe, ne t'étonne pas de notre état.

« Hier nous étions comme toi, demain tu seras comme nous. »

Au centre de la coupole existe un fragment de chaîne en cuivre où était jadis suspendu un lustre. Nous dirons bientôt en quelle circonstance ce lustre fut enlevé.

La chambre sépulcrale renferme cinq tabout ou châsses en bois peint, recouvertes d'étendards religieux.

Inscription sur le tabout de Sidi Mahammed-ben-Iahia :

كتبه ونفشه

الفايده احسن عمر الوزان بن عبد الله

وجفده الله

اعوذ بالله من شيطان الرجيم

بسم الله الرحمن الرحيم

صلى الله على سيدنا ومولانا محمد

وعلى اله وصحبه وسلم

هذا قبر الشيخ الوالي الصالح سيد

الاسعد بن الوالي محمد يحيى الصالح

محمد بن سيدي يحيى بن الحسن

توفى سنة احد وتسعين والجر

١٠٩١

« A fait écrire et graver (le présent) le kaïd Hassen-Amer-el-Ouzan-ben-Abd-Allah. Que Dieu le protège. Je cherche auprès de Dieu un refuge contre Satan le lapidé.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, que Dieu répande sa miséricorde sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons, salut.

« Ceci est le tombeau du cheikh, du saint, du vertueux, du seigneur fortuné fils de Sidi Mohammed-Iahia, le pur Mahammed-ben-Sidi-Iahia-ben-l'Hassen.

« Il est décédé l'an 1091 (1680 de J.-C.). »

Sur une autre châsse on lit :

اعوذ بالله من شيطان الرجيم
بسم الله الرحمن الرحيم
وصلى الله على سيدنا محمد
هذا قبر الجفيدة الزكي السيد
احمد الزروق بن محمد بن سيدي يحيى

١٠٩١
توفي عام

« Je cherche auprès de Dieu un refuge contre Satan le lapidé. Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu répande sa miséricorde sur notre seigneur Mohammed.

« Ceci est le tombeau de l'homme versé dans la connaissance de la loi divine, du vertueux, le Sid Ahmed-Zeroug-ben-Mahammed-ben-Sidi-Iahia, décédé l'an 1091 (1680). »

Zeroug était gendre du marabout et comme tel, dit la

légende, on le désigna toujours sous le nom de Zeroug-ben-Sidi-Mahammed.

Trois autres tabout n'ont pas d'inscriptions.

L'un d'eux recouvre la cendre de Lalla-Aïcha, femme du marabout Sidi Mahammed-ben-Iahia.

Attendant à la chambre sépulcrale existe une autre chambre plus vaste et également carrée, dont la toiture en tuiles creuses est supportée par deux colonnes antiques. Cette pièce sert actuellement de salle d'école. Il existait autrefois autour de la zaouïa plusieurs autres maisons, également couvertes en tuiles, affectées au logement des tolba. Enfin, à côté de ce groupe de bâtiments se trouvait aussi un four dans lequel on préparait le pain pour les étudiants de la zaouïa, les mendiants et les voyageurs. Un puits, connu sous le nom de Bir-et-Tolba, était à quelques pas.

Les terres qui s'étendent à l'ouest étaient et sont encore couvertes de tombes. C'est le cimetière le plus renommé de la contrée; on y apporte des cadavres de très-loin. Les environs sont pleins de silos que l'on comptait naguères par milliers. Mais la création toute récente des mehta ou hameaux, près desquels les indigènes aiment à serrer leurs grains, a fait abandonner les silos de Mâmra, qui sont maintenant éfondrés ou comblés pour la plupart. C'était là, autrefois, le grenier et le magasin de la tribu. Le territoire de la zaouïa étant inviolable, on n'avait à craindre ni les voleurs, ni même l'invasion des tribus ennemies. Dès qu'un silos était rempli de grains, on plaçait à la surface un papier sur lequel était inscrit le nom du dépositaire. La dalle bouchait ensuite l'orifice du silos qu'on recouvrait de terre.

A côté de la zaouïa était le douar des Rettaba, *gardiens de silos*. Quarante familles composaient ce douar. Elles labouraient aussi les terres dépendant de l'établissement religieux, en qualité de khemas ou fellah. Les Rettaba avaient non-seulement la surveillance des silos, mais devaient aussi enfermer eux-mêmes le grain qu'on leur portait et le sortir quand le dépositaire le réclamait; — pour cette dernière opération ils percevaient une mesure de grain par silos vidé. Le produit de cette imposition était partagé entre les Rettaba et le chef de la zaouïa.

A deux cents mètres environ de la koubba existait un vaste établissement fondé sous Salah bey et connu sous le nom de Bordj-Mâmra. Dès que les Oulad-Abd-en-Nour firent acte de soumission, les beys construisirent cette maison pour y recevoir les grains de l'impôt. Là résidait un agent du bey, dit Kaïd-el-Achour, fonctions longtemps remplies par la famille Ben-Nâmoun de Constantine, qui se les transmet de père en fils. Si les Ben-Nâmoun ne furent pas égorgés lors des différentes levées de boucliers des Oulad-Abd-en-Nour, ils le durent à l'inviolabilité du territoire de la zaouïa et à la protection directe des descendants du marabout. La zaouïa de Mâmra a cependant été envahie en deux circonstances qui méritent d'être racontées.

En 1700, Mourad bey, de Tunis, étant venu faire le siège de Constantine, eut besoin de vivres pour nourrir la nombreuse armée qu'il trainait à sa suite; les silos de Mâmra lui furent signalés comme renfermant des approvisionnements considérables; il dirigea immédiatement sur ce point une partie de son monde. Voici de quelle manière les tolba de la zaouïa racontent l'épisode de

l'irruption des Sebâa-Mahal, *les sept corps d'armée*, qui fournit à Sidi Mahammed-ben-lahia de donner, même après sa mort, de nouvelles preuves de la faveur céleste dont il jouissait près de Dieu.

Les Tunisiens, en effet, non contents de saccager les environs de Constantine, poussèrent jusqu'à Mâmra. Les Oulad-Abd-en-Nour se voyant serrés de près et ne sachant comment sauver leurs bagages, les avaient entassés autour de la zaouïa, espérant qu'aucun ennemi, si osé qu'il fût, n'oserait violer la sainteté d'un tel lieu. Cet espoir fut déçu, car les Tunisiens qui avaient connaissance du fait s'avancèrent hardiment vers la koubba, lançant sur elle des coups de canon et bien décidés à ne s'arrêter devant aucun scrupule. Mais grand fut leur étonnement quand un lion, d'un aspect terrible, sortit des bâtiments qui renfermaient les effets des fidèles. A son aspect, les plus intrépides reculèrent effrayés et s'enfuirent sans avoir pu accomplir leur dessein sacrilège.

Au moment de leur fuite la Mezara du Kaf-el-Ahmer se couvrit de fumée; on eût dit une infinité de canons dont les projectiles allèrent achever la déroute et la destruction des Tunisiens. Dans la zaouïa on voit encore quelques vieux boulets en fer que les descendants du marabout montrent avec orgueil aux visiteurs. Ces boulets, lancés par les Tunisiens, venaient tomber sur la coupole sans y causer le moindre dommage, comme si une main invisible eut amorti leur choc.

La légende est assez bien imaginée, mais l'histoire contemporaine, beaucoup plus véridique, nous apprend que les Tunisiens rencontrèrent non loin de là, à Djouama-el-Eulma, l'armée algérienne qui marchait au secours de

Constantine. Les habitants de cette ville, se voyant cernés de toutes parts, envoyèrent un courrier à Alger pour demander des renforts. Par une nuit sombre, ils descendirent Ben-Zekri, le bach-seïar du bey (courrier de cabinet), du haut de la tour romaine dans un panier de palmier nain. Sa jument, Halilifa, fut descendue en même temps dans un filet. L'ennemi ne put voir ce manège. Ben-Zekri se rendit auprès du Pacha en trois jours, par la route de Hamza; ce fut alors que les Algériens amenèrent une armée pour défendre Constantine. A cette occasion les gens de Constantine composèrent un chant de guerre, dont voici le commencement :

Chut! voici l'armée d'Alger!
C'est Ben-Zekri qui l'amène;
Ben-Zekri l'intrépide cavalier
Monté sur Halilifa,
La mignonne et la soyeuse.
Halilifa va paître avec les gazelles
Et revient avec les vaches.
Elle se lave le mains
Et dine avec le Sultan.
Sa litière est un lit de soie;
On emmaillotte son corps avec de la mousseline (1).

Voici comment le chroniqueur arabe, El-Hadj-Hamouda-ben-Abd-el-Aziz, raconte cet épisode :

« En l'an 1112 (1700 de J.-C.), Mourad bey, de Tunis, et Khalil bey, gouverneur de Tripoli, commencèrent de concert le blocus de Constantine, qui dura cinq mois.

(1) A. Cherbonneau, expédition de Mourad bey contre Constantine et Alger, en 1700.

« Mourad bey était sur le point de s'en rendre maître lorsqu'il apprit que l'armée des Algériens s'approchait pour le repousser des murs de Constantine.

« Mourad bey s'avança à leur rencontre. Pendant trois jours il ne posa son camp qu'après le coucher du soleil, et reprit sa course avant l'aurore. Enfin les deux armées se trouvèrent en présence dans un lieu nommé Djouama-el-Eulma, sur la route de Sétif. Malgré la fatigue et la démoralisation de ses soldats, Mourad bey monta à cheval le matin du quatrième jour et voulut engager le combat. Ses lieutenants s'efforcèrent de l'en dissuader, ils lui représentèrent que les troupes avaient besoin de repos, qu'il était nécessaire de réorganiser le matériel de guerre et qu'on ne pouvait se dispenser de laisser aux chevaux le temps de se refaire. Loin de se rendre à ces sages avis, le bey de Tunis accabla d'invectives ses conseillers et les accusa de lâcheté. La guerre s'alluma et les deux armées s'entrechoquèrent. Alors tourna la meule de la guerre et le feu de la destruction s'alluma de toutes parts. La mêlée devint si compacte qu'on ne pouvait plus respirer.

« Profitant du désordre général, Khalil bey prit la fuite avec ses cavaliers. Il y eut méprise. On crut d'abord que c'était Mourad bey qui lâchait pied; une grande partie de sa cavalerie fut mise en déroute. Cette scène ranima l'acharnement des Algériens; ils chargèrent vigoureusement et mirent les Tunisiens en pleine déroute. Mourad bey eut beaucoup d'hommes tués et laissa deux fois autant de prisonniers entre les mains de l'ennemi (1). »

(1) Traduction par M. A. Cherbonneau.

Peyssonnel qui visita Mâmra le 13 juin 1725, raconte ainsi son voyage dans le pays des Oulad-Abd-en-Nour ; nous citons ce passage, parce qu'il y est question aussi de cet épisode :

« Le 12 juin nous couchâmes à un douar de la nation des *Ouled Abdenour*, près d'une fontaine appelée *Aïne Querbe*. Le 13, nous passâmes dans une plaine stérile au milieu de laquelle il y a une mosquée dite *Gelme Mour* (Djama-Mâmra). C'est dans cette plaine que Mourat bey de Tunis, qui assiégait Constantine en 1700, apprenant qu'un camp de Turcs algériens, composé de cent tentes, ou quatre à cinq mille hommes, venait au secours de la ville, fit avancer ses troupes, qu'on disait au nombre de trente mille hommes, ce que j'ai peine à croire, mais enfin elles étaient bien plus nombreuses que celles d'Alger. C'était afin de combattre avec bien plus d'avantage dans la plaine ; mais à peine eut-il posé son camp que les Algériens, sans lui donner le temps de se préparer au combat (1), mirent leurs bonnets aux dents, ce qui est une marque de rage, donnèrent sur les troupes de Mourat et le défirent entièrement.

« Il y eut un si grand nombre de morts cette journée qu'on ne put les enterrer. L'on trouve encore des ossements épars dans la campagne. »

Desfontaines, au mois de septembre 1785, passait aussi à Mâmra :

« A dix heures, dit-il, nous atteignîmes un

(1) Dans l'essai sur l'histoire de Constantine de Si Salah-el-Anteri, il est dit que les Algériens attaquèrent les Tunisiens pendant leur sommeil et les mirent ainsi en déroute.

ruisseau, coulant du nord au sud (*Oued-Tadjenant*), auprès duquel sont quelques maisons maures avec un nombre très considérable de matamores (*silos*). Il y a en ce lieu un kaïd..... Le lieu des matamores se nomme Mahammera. Il y a des ruines tout près. »

Shaw dit également :

« Il y a à Hadjar-el-Hammar, ou la pierre rouge, un ruisseau et un sanctuaire fameux, où les zwowiah habitent dans des matamores. »

Le voyageur Anglais a pris, sans doute, les silos ou matamores pour des habitations.

En 1807 les Tunisiens reparurent devant Constantine et, comme la première fois, dit la légende, ils poussèrent jusqu'à Mâmra. Pour éviter un ennemi qui pouvait les harceler à tous moments, ils amenaient avec eux un certain nombre de marabouts armés d'un bâton ferré. Lorsque l'on campait ces marabouts fichaient en terre leurs bâtons. Si le lendemain au réveil le bâton n'avait pas bougé, c'était signe que l'on pouvait continuer à avancer, sinon les Tunisiens vidaient la place et allaient chercher un endroit plus hospitalier. Dans une de ces excursions, se dirigeant, comme il vient d'être dit, vers Mâmra, les marabouts ne trouvèrent plus les bâtons à leur réveil. Ils reconnurent à ce signe qu'il était grand temps de retrogader et, en effet, ils déguerpirent au plus vite. Mais il était déjà trop tard ; dans leur retraite ils furent accablés par un ennemi invisible.

Arrivés à l'Oued-Sirat, sur les confins des Oulad-Iahïa-

ben-Taleb (frontière tunisienne), Lalla-Manoubia (1), qui accompagnait les Tunisiens, s'écria :

« Assez, Mahammed-ben-Iahia, assez ! »

Sa prière fut exaucée et à partir de cet endroit la poursuite discontinua.

La véritable cause de la fuite des envahisseurs, c'est qu'une armée venait comme la première fois d'Alger au secours de Constantine assiégée. Ces troupes traversèrent le territoire des Oulad-Abd-en-Nour et obligèrent tous les maraudeurs tunisiens à rebrousser chemin vers le gros de leur armée, Attaqués à la fois par les gens de Constantine et le renfort venu d'Alger, ils furent de nouveau mis en pleine déroute.

En 1831, après le combat de Mechira, les Oulad-Abd-en-Nour et les Telar'ma abandonnèrent le pays. Nous avons vu que le bey El-Hadj-Ahmed lança les nomades sahariens à leur poursuite. En cette circonstance, le territoire de la zaouïa fut encore envahi. Les bandes du sud n'ayant aucun respect pour la cendre et la mémoire de Sidi Mahammed-ben-Iahia, brûlèrent tous les bâtiments dans lesquels logeaient d'habitude les tolba. Le four fut également consumé par les flammes et il est probable que si la chambre sépulcrale n'eût été entièrement isolée et séparée des autres constructions par un intervalle de quelques pas, elle eût été également détruite. Les Sahariens pénétrèrent dans cette chambre, remuèrent les tabout, les déplacèrent pour s'assurer que rien n'y était caché. L'un des pillards avisant le lustre en cuivre qui

(1) Maraboute dont le tombeau est près de Tunis.

pendait au centre de la coupole voulut l'enlever. Il tira ce lustre si brusquement, que la chaîne qui le supportait se cassa; l'un des bouts venant lui fouetter le visage avec violence lui créva un œil. Nouveau prétexte pour un miracle, que les tolba n'ont pas manqué d'exploiter, en prétendant que le marabout punissait ainsi le sacrilège du Saharien.

Lorsqu'après la prise d'Alger les Oulad-Abd-en-Nour se révoltèrent, El-Hadj-Ahmed bey fit peser sa main de fer sur cette tribu. Les marabouts qui avaient pris part à cette insurrection ne furent pas plus épargnés que les autres. Les descendants de Sidi Mahammed-ben-Iahia, dont l'influence eût pu arrêter l'effervescence générale, perdirent tous les privilèges dont ils avaient joui jusqu'alors. Tous leurs biens furent confisqués et constitués azel beylik; c'est ainsi que les terres de Mâmra, de Zaouiat-ben-Iahia et Ben-Zeroug entrèrent dans le domaine de l'État. Un poste de vingt hommes fut établi dans le bordj du kaïd El-Achour afin de garder les silos.

Quelques descendants du marabout vivent encore de nos jours. Celui qui en 1838 était le chef de la famille se nommait Si Seddik. C'était un personnage de la pire espèce, vivant dans sa zaouïa et employant tous les prétextes pour n'avoir aucune relation avec les européens. Ses tolba de Mâmra, dont il ne s'occupait d'aucune manière, étaient les plus mauvais sujets de la contrée. Leurs aventures nocturnes et les vols fréquents qu'ils commettaient sur la route de Sétif, éveillèrent souvent l'attention de l'autorité.

Si Seddik se détermina à abandonner la résidence de ses pères et à émigrer en Tunisie. Malheureusement,

pour l'histoire de la tribu, tous les documents, tous les écrits qui étaient conservés religieusement dans la zaouïa, comme au moyen-âge les chartes dans un monastère, furent emportés par Si Seddik. Peut-être les retrouvera-t-on quelque jour. C'étaient, m'a-t-on dit, des chedjera ou arbres généalogiques des principales familles, des lettres et des exemptions d'impôt délivrés par les R'omara, les Sekhara et les beys de Constantine. Il eût été très intéressant pour nous de voir ces écrits et d'en extraire tout ce qui eût pu être utile pour l'histoire de la tribu. Si Seddik est mort au Kef, en Tunisie.

Les autres descendants de Sidi Iahia sont d'abord Si Brahim, qui habite aujourd'hui près de Mechira. C'est encore un vieillard, imbu de préjugés, un radoteur que les Oulad-Abd-en-Nour honorent à cause de son origine, mais qui n'a plus aucune influence religieuse. Après le départ de Si Seddik il se trouvait à la tête de la famille et dirigeait la zaouïa de Mâmra. Son incapacité l'obligea à se démettre de ses fonctions. Comme il est l'aîné des descendants du marabout, il a eu souvent la prétention de bénéficier seul des produits de la ziara ou dons religieux offerts à la mémoire de son aïeul.

Enfin, le dernier est Si El-Merouani, en ce moment chef de la zaouïa; celui-ci n'est pas fanatique du tout. Encore jeune, il est surtout intelligent, digne et affable vis-à-vis des Européens, qualité bien rare chez un marabout. Si El-Merouani emploie le revenu de la ziara à entretenir une vingtaine de tolba de dix à vingt ans, qui apprennent à reciter le koran. Ces écoliers sont nourris et logés dans la grande chambre qui précède le sépulcre du santon. Tous les mendiants et les voyageurs re-

çoivent l'hospitalité ou du pain pour continuer leur route. De malheureux ouvriers européens voyageant sur la route de Sétif, à la recherche du travail, y ont même trouvé assistance.

La zaouïa de Sidi Mahammed-ben-Iahia avait jadis de grands privilèges et un revenu considérable. Les descendants du marabout exerçaient des droits seigneuriaux sur toute la contrée. Ils exploitaient d'abord les terres constituées habous ou données en apanage, désignées sous le nom de Azaïb-Sidi-Iahia. Ces terres étaient exemptes d'impôt. Au printemps chaque tente des Oulad-Abd-en-Nour et souvent même des tribus limitrophes, apportait un mouton. En été, c'était la dîme religieuse sur les grains.

Le marché de Mâmra, tenu les lundi et jeudi, était encore une source de bénéfices. Tous ceux qui y venaient pénétraient dans la chambre sépulcrale, toujours ouverte, baisaient les châsses et déposaient une offrande pour attirer sur eux, leur famille et leurs troupeaux, la *baraka* ou bénédiction du marabout. Tout ce revenu, avons-nous dit, servait à distribuer des aumônes et à entretenir la zaouïa et les tolba.

Du temps des Arabes les tolba étaient quelques fois au nombre de quarante ou cinquante. Des professeurs, assez bien salariés, étaient attachés à cette institution. Aujourd'hui le nombre des professeurs et des élèves a considérablement diminué, c'est que les revenus ont diminué aussi et que le zèle pour la religion s'éteint de jour en jour.

A son passage à Mâmra, le bey de Constantine, en se rendant à Alger pour porter le denouche ou impôt triennal, donnait une mule pour se concilier les bonnes grâces du

marabout; le kaïd Ed-Dar versait un kaftan et un pantalon en drap; le cheikh El-Arab, une jument; le cheikh de l'Aurès, une jument; la tribu des Zemoul, un tapis dit Guetif; les Telar'ma, un tapis dit Guetif; les Oulad-Daoud, des moutons.

Une partie du territoire de l'ancien azib Sidi-Jahia, forme aujourd'hui l'azel Mâmra, dont la superficie est d'environ 2,300 hectares. Sur cet azel, mis périodiquement en location par le domaine de l'État, vit une population répartie dans différentes mechta.

Près de Mâmra habite la famille des Oulad-el-'Azzam, l'une des plus anciennes du pays. Elle nous a montré différents diplômes d'exemption d'impôt et de corvées remontant au commencement du XVII^e siècle. (Daharraouat).

L'un, daté de l'an 1009 (1600 de J.-G.), prescrit aux chefs de Negaous, des Rir'a, de Biskra et de Msila, de traiter avec considération les Oulad-el-'Azzam, porteurs du titre. La signature et le sceau apposés sur cette pièce sont illisibles.

Une autre lettre écrite par Seliman-ben-el-Iladdad, l'an 1040, enjoint aux gens de Ahl-Dif-Allah de protéger les Oulad-el-'Azzam.

Un troisième titre semblable est établi par ordre de Si Ahmed-Sakheri et daté de l'an 1055 (1645).

Je ne mentionne, que pour mémoire, les différents papiers de la même forme délivrés par les beys qui se sont succédés à Constantine.

A un kilomètre environ de la zaouïa s'élève le caravansérail dit de Mâmra, qu'à fait construire l'autorité française. Il est situé à 82 kilomètres de Constantine.

1^o CHEIKHAT DES OULAD-ABD-ALLAH

اولاد عبد الله

Le cheikhat des Oulad-Abd-Allah tire son nom d'Abd-Allah, fils de Nour, qui en fut le premier chef. Il se divise en sept fractions, dont nous allons indiquer séparément l'origine et faire l'historique.

Du temps où Nâman était bey de Constantine, deux fractions de ce commandement prirent les armes l'une contre l'autre pour soutenir les prétentions de deux individus qui voulaient être nommés cheikh : Ferhat, des Oulad-Achach, et El-Hadj-Mohammed-bou-Ras, des Oulad-el-Haïf. Ce dernier se rendit à Constantine, se fit bien venir des Turcs et reçut l'investiture. Ferhat, jaloux de cette préférence, tua Bou-Ras et six de ses partisans, puis émigra chez les Rir'a afin de se soustraire aux représailles et au châtiment, que n'aurait pas manqué de lui infliger Ben-Zekri, bach-seïar du bey et protecteur de Bou-Ras.

Ferhat resta pendant onze ans chez les Rir'a. Au bout de ce temps il écrivit à Ben-Zekri, le priant d'oublier sa faute et d'intercéder même auprès des Oulad-bou-Ras pour qu'il lui fut permis de rentrer dans son pays. Cette faveur lui fut accordée ; Ferhat donna même une de ses filles en mariage à Ben-Zekri. Ce lien de parenté lui valut peu à près l'investiture au cheikhat de sa fraction.

Le bey de Constantine ayant été changé, Ben-Zekri fut destitué et avec lui toutes ses créatures. Ferhat, obligé

de céder la place à un autre compétiteur, se retira cette fois chez Mustapha-ben-Achour du Ferdjioua.

Un troisième bey arrivait au pouvoir. Celui-ci était l'ami de Mustapha-ben-Achour : nouvelles intrigues, nouvelles prétentions. Ferhat reprend ses fonctions de cheikh après avoir fait étrangler à Constantine le cheikh Mçaoud qui l'avait supplanté.

Il serait trop long et surtout fastidieux de raconter les jalousies, les luttes, les nominations ou les destitutions de toutes les familles qui ont occupé le premier rang dans la tribu.

Nous avons cependant cru nécessaire de mentionner les épisodes qui précèdent, afin de faire bien comprendre ce qui se passait jadis.

Chaque nouveau bey arrivait au pouvoir avec ses créatures auxquelles il donnait des emplois, après avoir destitué ou fait mettre à mort les anciens possesseurs de ces emplois. Cette situation durait tant que le bey du moment était en fonctions. Le jour où sa fortune s'éclip-sait, un nouveau bey arrivait à son tour avec ses partisans et recommençait, comme son prédécesseur, à étrangler et à couper des têtes.

1^o Fraction des Oulad-el-Haïf.

قبيلة اولاد الحبيب

Leur ancêtre était originaire des Oulad-Mahdi, tribu située aux environs de Msila (subdivision de Sétif). Il vint s'établir sur le territoire des Oulad-Abd-en-Nour, à l'endroit nommé Koudiat-Safra. Sa postérité étant très

nombreuse, une partie des Oulad-el-Haïf alla habiter les Sebakh, autour du puits nommé Bir-ben-Fihadj.

Les Oulad-el-Haïf se subdivisent en deux douars : Tellia et Sebaïkhia.

La superficie de leur territoire est de 4,421 hectares.

2^o *Fraction des Oulad-Ahmed.*

بیرفة اولاد احمد

L'ancêtre des Oulad-Ahmed est également originaire des Oulad-Mahdi. Il s'établit aux environs de l'Oued-Ouskourt où ses descendants vivent encore.

Chez les Oulad-Ahmed se trouve le tombeau de Sidi Hamana-ben-Achour. La tradition rapporte que ce marabout voyant les récoltes perdues par suite d'une grande sécheresse, intercédâ auprès de Dieu et obtint une pluie abondante.

Les terres de l'azel de Mordj-Hariz appartenaient jadis aux Oulad-Ahmed; un bey de Constantine se les appropriâ et depuis cette époque elles sont restées terrains beylik. Mordj-Hariz est aujourd'hui au domaine de l'État.

Cette fraction forme un seul douar.

Superficie : 2,044 hectares.

3^o *Fraction des Oulad-el-Arbi.*

بیرفة اولاد العربي

Leur ancêtre était originaire de Bou-Zina de l'Aurès. Il vint s'établir à Aïn-ben-Serour.

La fraction se subdivise en douar Tellia et douar Se-
baïkhia.

Superficie : 3,109 hectares.

4^o *Fraction des Oulad-Si-Ali.*

مرفة اولاد سي علي

Cette fraction descend directement de Ali, fils de Nour ;
elle forme trois douars :

Oulad-Si-Ali ;

Oulad-Si-Ali-el-Djer ;

Oulad-Si-Ali-Tellia.

Superficie : 2,107 hectares.

5^o *Fraction des Oulad-el-'Achach.*

مرفة اولاد العشاش

Leur ancêtre était originaire des Oulad-Mahdi et vint
s'établir auprès de Kelella. Il y a environ soixante ans
les Oulad-el-'Achach avaient à leur tête une femme
nommée El-Hadja-Khedra. Cette femme, portant toujours
des vêtements d'homme, montait admirablement à cheval
et en marchant avec les goums donna souvent des preu-
ves d'un grand courage. Elle est morte deux ans avant
la prise d'Alger.

Cette fraction ne forme qu'un douar.

Superficie : 4,870 hectares.

6^o *Fraction des Oulad-Mehenna-ben-Bergoug.*

بـرـفـة اولاد مهننة بن برفوف

D'après la tradition locale cette fraction serait une des plus anciennes de la tribu. Bergoug descendait des Sedouikich, chefs du pays du temps des berbères ketamiens.

Cette fraction forme trois douars :

Oulad-Mehenna-ben-Bergoug-Tellia ;

— Sebaïkhia ;

— Oulad-Saï.

Elle comprend aussi deux familles de marabouts nommés les Oulad-Cheliah et les Oulad-Madleb.

Superficie : 10,089 hectares.

7^o *Fraction des Oulad-Zerga.*

بـرـفـة اولاد زرفة

Leur ancêtre était originaire du Djebel-Aïad de l'ouest.

Un seul douar.

Superficie : 3,635 hectares.

8^o *Fraction des Oulad-Khelouf.*

بـرـفـة اولاد خلموف

D'après la tradition locale les Oulad-Khelouf sont les plus anciens habitants du pays et descendent de la grande tribu berbère des Ketama.

Forme deux douars, Tellia et Sebaïkhia.

Superficie : 507 hectares.

2^o CHEIKHAT DES KOUAOUCHA

كـواوشـة

Ce nom de Kouaoucha aurait été donné à la fraction par un individu qui en était le chef.

Il y a environ cent cinquante ans un Turc, qui avait commis quelque faute grave, déserta l'oudjak d'Alger et de pérégrination en pérégrination arriva chez les Oulad-Abd-en-Nour, où il se fixa.

Comme le métier de cultivateur ne lui convenait point, il préféra aller vivre à la zaouïa de Sidi Mahammed-ben-Iahia où il s'employa comme boulanger (kouachi); c'était lui qui fesait cuire le pain pour les tolba.

A une certaine époque les Oulad-Abd-en-Nour étant en guerre avec leurs voisins furent obligés de prendre les armes. El-Kouachi le Turc abandonna le four pour prendre le fusil. Sa bravoure lui acquit l'estime des Oulad-Abd-en-Nour.

Dans d'autres occasions il rendit de véritables services à la tribu. Enfin on le désigna pour marcher à la tête des cinq fractions qui, à dater de ce moment, prirent le nom de Kouaoucha — les gens du boulanger.

Les fractions qui composent le cheikhat des Kouaoucha sont :

1^o Fraction des Oulad-Ahmed-ben-Amer.

جـرفـة اولاد احمد بن عمر

Leur ancêtre était originaire des Metarfa, tribu du Hodna.

Ils se subdivisent en douars Tellia et Sebaïkhia.
Superficie : 5,426 hectares.

2^o *Fraction des Oulad-Bel-Kheir.*

جرفة اولاد بالخخير

Bel-Kheïr, leur ancêtre, était originaire des Metarfa.

Ils se subdivisent en quatre douars :

Oulad-bel-Kheïr-Tellia ;

— El-Djer ;

— O.-Hamouda ;

— Sebaïkhia.

Superficie : 4,870 hectares.

3^o *Fraction des Oulad-Kheïf-Allah.*

جرفة اولاد خليف الله

Sont originaires de la vallée de l'Oued-Sahel, Kabylie de Bougie.

Un seul douar.

Superficie : 5,857 hectares.

4^o *Fraction des Oulad-Charef.*

جرفة اولاد شارف

Leur ancêtre, Charef, était originaire des Oulad-Ali-ben-Sabor. Ils se subdivisent en trois douars :

Oulad-Charef-Tellia ;

— El-Aour ;

— Sebaïkhia.

Superficie : 4,586 hectares.

5^o *Fraction des Oulad-Rihan.*

برفة اولاد ريحان

Sont originaires des Oulad-Sellam.

Un seul douar.

Superficie : 1,398 hectares.

3^o CHEIKHAT DES R'ERABA-R'EDJATA

غرابة عجاجة

Il nous a été impossible de connaître l'origine du nom de R'edjata.

1^o *Fraction des Oulad-Oum-el-Hana.*

برفة اولاد أم الهنة

Disent que leur ancêtre est venu de Saguiat-el-Hamra (Maroc). Il s'installa à El-Bahara où vivent encore ses descendants.

Il se subdivisent en quatre douars :

Oulad-Oum-el-Hana ;

— Tellia ;

— Sebaïkhia ;

— Enchir-el-Atech.

Superficie : 5,622 hectares.

2^o *Fraction des Oulad-el-Hadj-ben-Ali.*

جرفة اولاد الحجاج بن علي

El-Hadj-ben-Ali, marocain de Saguiat-el-Hamra, vint s'établir à l'endroit nommé Setita.

Cette fraction se subdivise en trois douars :

Oulad-el-Hadj-ben-Ali;

— Tellia ;

— Sebaïkhia.

Superficie : 3,744 hectares.

3^o *Fraction des Oulad-Rabah.*

جرفة اولاد رابع

Leur ancêtre, venu des Oulad-Soultan, s'établit à El-Mebdouâ.

Un seul douar.

Superficie : 3,214 hectares.

4^o *Fraction des Oulad-Mehenna-ben-Kebab.*

جرفة اولاد مهننة بن كباب

Les Oulad-Mehenna-ben-Kebab sont les frères des Mehenna-ben-Bergoug. Leur origine est donc la même.

Forment un seul douar.

Superficie : 369 hectares.

4^o CHEIKHAT DE ZAOUÏA

1^o *Zaouïa Ben-Iahia et Ben-Zeroug.*

زاوية بن يحيى و بن زروغ

Le territoire connu sous le nom de Zaouïa Ben-Iahia et Ben-Zeroug, était jadis un apanage de la famille du marabout Sidi Mahamed-ben-Iahia.

Auprès de la magnifique source d'Aïn-el-Mechira, s'élevait une Djama ou oratoire dans lequel reposent les cendres de Sidi Ahmed, fils du marabout de Màmra. Cette djama est en ruines, ce qui n'empêche point les indigènes d'y enterrer comme par le passé. Elle a aussi sa légende merveilleuse; nous la transcrivons parce qu'elle semble impliquer l'idée que les montagnes qui dominent Mechira étaient jadis couvertes de forêts.

Près du tombeau de Sidi Ahmed était une zaouïa fondée par Zeroug, gendre de Si Mahammed-ben-Iahia. C'est là que ce dernier rendit le dernier soupir et c'est de là aussi que la mule qui transportait son corps se mit en marche pour ne s'arrêter qu'à Màmra. La zaouïa de Sidi Ahmed était très fréquentée, on y comptait un grand nombre de tolba vivant des offrandes religieuses.

A cette époque le pays était très boisé; des animaux de toute espèce habitaient les montagnes aujourd'hui complètement dénudées. Les tolba découvrirent la retraite d'une lionne et prirent ses petits qu'ils apportèrent à la zaouïa. Un des lionceaux s'apprivoisa et grandit au milieu des écoliers, mais il arriva qu'en jouant, il mordit l'un

d'eux et finit par le croquer, trouvant la chair humaine à son goût. Le lionceau fut immédiatement chassé à coups de pierres et de bâton ; mais le lendemain un autre taleb disparaissait encore. La zaouïa fut dès lors abandonnée, la toiture s'écroula, personne depuis n'a songé à la relever.

Superficie : 15,256 hectares.

Azel Mechira.

En faisant l'histoire de Mâmra, nous avons raconté en quelle circonstance le territoire de Mechira, qui faisait partie des apanages du marabout Sidi-Iahia, entra dans le domaine de l'État. Nous n'ajouterons rien à ce sujet.

5° CHEIKHAT DES MERABTIN

المـرأبـطـين

1° Fraction des Oulad-el-Haddad.

جـرفـة أولاد الحداد

Les gens de cette fraction se disent venus du Djebel-Aïad de l'ouest.

Cette fraction se subdivise en trois douars :

Oulad-el-Haddad ;

— Tellia ;

— Sebaïkhia.

Superficie : 5,653 hectares.

2^o *Fraction des Oulad-bou-Haoufan et Ouerzifa.*

جرفة اولاد بوحوجان و ورزيجة

Les intérêts de ces deux fractions sont unis si étroitement, qu'il serait impossible de les diviser sans causer à l'une et à l'autre de graves préjudices.

Les Oulad-bou-Haoufan descendent de ce Zougar-el-Haoufani, Kabyle des Beni-Ourlis de Bougie qui, renonçant à son voyage à la Mecque, s'arrêta à Mâmra pour vivre auprès du marabout Si Mahammed-ben-Iahia.

Les Ouerzifa formaient jadis une puissante fraction dans le Ferdjioua (Kabylie orientale). Quand les Oulad-Achour s'établirent dans ce pays ils y acquirent une grande influence et parvinrent à en chasser les Ouerzifa qui vinrent alors habiter les Oulad-Abd-en-Nour.

Les deux fractions des Bou-Haoufan et Ouerzifa forment quatre douars :

Oulad-bou-Haoufan et Ouerzifa ;	
—	Tellia ;
—	Oalad-Yaïch ;
—	Sebaïkhia.

Superficie : 9,802 hectares.

3^o *Fraction des Oulad-bou-Krana.*

جرفة اولاد بو فرانسة

Si Bou-Krana habitait jadis chez les Oulad-Sidi-Iahia-ben-Zekri à Tazoult (près Lambèse), et alla s'établir à Zana où il termina sa carrière. Ses enfants se transpor-

tèrent chez les Oulad-Abd-en-Nour où ils sont restés définitivement. De graves discussions s'étant élevées entre les Abd-en-Nour et les Telar'ma, la poudre parla souvent et il y eut des morts et des blessés de part et d'autre. Les Oulad-bou-Krana s'interposèrent entre les combattants et par l'influence de leurs paroles parvinrent à rétablir la paix entre les deux partis. Les Oulad-bou-Krana étaient jadis exempts d'impôts et de corvées et ne relevaient que du bey comme toutes les autres familles de marabouts.

Forment un seul douar.

Superficie : 322 hectares.

4^o *Fraction des Oulad-Saci.*

جرفة اولاد ساسي

Les Oulad-Saci descendend d'un marabout qui serait originaire des Oulad-Chebout, tribu qui habite aux environs du Kef dans la régence de Tunis.

Un seul douar.

Superficie : 1,797 hectares.

5^o *Fraction des Oulad-Ourdjerten.*

جرفة اولاد وجرتن

A une époque que la tradition ne peut préciser, un marocain de Saguiat-el-Mâmra, revenant de la Mecque, s'arrêta dans le Zab, puis alla habiter chez les Oulad-Oudjerten, fraction de la tribu des Oulad-Soultan. Il se maria dans ce pays et eût un fils susnommé El-Oudjeratni, qui se signala par ses vertus et donna maintes preuves

de sa sainteté. El-Oudjeratni, devenu homme, vint habiter chez les Oulad-Abd-en-Nour.

Entr'autres choses remarquables accomplies par ce marabout, on cite la prédiction qu'il fit à El-Hadj-Ahmed, du temps qu'il n'était que khalifa, de sa prochaine nomination de bey de Constantine. Il aurait également annoncé la venue des Français en Algérie.

Un seul douar.

Superficie : 1,575 hectares.

6^o *Fraction des Oulad-Si-Ali-R'edjati.*

جرفة اولاد س علي غجياتي

La tradition ne dit rien de particulier sur ce marabout. Son origine nous est inconnue.

Un seul douar.

Superficie : 1,052 hectares.

7^o *Fraction des Cheraroua.*

جرفة شراروة

Les Cheraroua se disent originaires des Aït-Iahia de la Kabylie du Jurjura. Ils vinrent s'établir à Aïn-Aziz-ben-Tellis dans les Seraouat.

Les Cheraroua forment cinq douars :

Cheraroua ;

Cheraroua-Khellouta-el-Mahbib ;

— O.-Ahmed-ben-Iahia ;

— Brana-Taâmacht ;

— Sebaïkhia.

Superficie : 3,096 hectares.

8^o *Fraction des Oulad-el-R'edban.*

جرفة اولاد الغدبان

Prétendent que leur ancêtre vint de Guergour-Beni-Hadjeb et s'installa chez les Oulad-Abd-en-Nour à l'Oued-Taourit. — Un seul douar.

Superficie : 923 hectares.

9^o *Fraction des Grâcha.*

جرفة الفراءشة

Leur ancêtre était originaire du Djebel-Aïad de l'ouest et vint s'établir à Drâ-et-Toubal. Cette fraction se subdivise en deux douars :

Les Grâcha-Souarguia (de l'Oued-Sareg), et Grâcha-Seraouïa (des Seraouat).

Superficie : 2,725 hectares.

Près de Drâ-et-Toubal existe la koubba du marabout Sidi Ahmed-el-Graïchi. Sa légende, que nous nous sommes faite raconter, n'a rien de remarquable.

Un peu plus au nord dans les Seraouat, à la limite des Oulad-Kebab, se trouve la mosquée de Sidi Ali-el-'Arian le *nu*, que par pudeur les bons musulmans nomment El-Meksi, le *vêtu*.

La djama de Sidi Ali est parfaitement construite et très bien entretenue par son oukil Si Saïd. On entre d'abord dans une cour carrée, autour de laquelle sont plusieurs chambres. A l'un des angles du bâtiment est la koubba ou coupole qui recouvre la cendre de Sidi-Ali-el-'Arian, santon d'origine turque, dont la légende n'offre aucun

intérêt. Son tabout n'a pas d'inscription, mais nous savons qu'il fût construit il y a une centaine d'années après la mort du marabout.

L'oukil de la mosquée possède de nombreux titres ou diplômes délivrés par les beys de Constantine. Nous avons copié l'un d'eux, qui dépeint avec beaucoup de clarté les idées et les préjugés du temps. Avant de transcrire ce document, il convient d'exposer en quelques mots les circonstances dans lesquelles il fut délivré par le bey Hussein.

En 1807, Hamouda Pacha, souverain de Tunis, était en guerre avec la régence d'Alger. Une véritable armée d'invasion, composée non seulement de troupes régulières, mais encore de plusieurs tribus, telles que les Dreïd, tunisiens, trainant à leur suite femmes, enfants et troupeaux, comme dans une émigration, marcha sur Constantine pour s'en emparer. Hussein, fils de Salah bey, alors gouverneur de la province, réunit à la hâte le peu de troupes qu'il avait sous la main et fit un simulacre de résistance aux environs de *Bin-el-Berar'et* (que nous nommons la rivière des chiens), ruisseau qui coule à cinq kilomètres à l'est de la ville. Il se heurta sans aucun succès contre cette masse innombrable d'agresseurs et se rebuta tellement de ce premier échec, qu'il s'éloigna aussitôt dans la direction de Djemila, puis chez les Rir'a de Sétif, sans vouloir une seconde fois tenter la fortune des armes. Il ne revint à Constantine qu'un mois après avec les troupes de secours envoyées d'Alger.

Les Tunisiens dressèrent leur camp sur les plateaux du Mançoura et de Sidi-Mabrouk, et pendant un mois et un jour assiégèrent Constantine sans interruption.

Les assiégés, livrés à eux-mêmes, se défendirent avec énergie contre les fréquents assauts des Tunisiens dont les efforts se portèrent sur Bab-el-Oued et les abords du Tabia (1). Les deux seules pièces de canon qui existaient alors en ville étaient traînées à tour de rôle sur les points menacés. Le trentième jour du siège, ceux des gens de Constantine, veillant du côté du Tabia, aperçurent les immenses troupeaux de moutons et de dromadaires tunisiens paissant journallement dans les prairies du Hamma, retourner rapidement vers le camp, chassés par leurs gardiens effarés. Les premières troupes venues d'Alger par mer, après avoir débarqué à Bône, étaient enfin signalées vers Smendou. C'était la cause de cette panique.

Presque en même temps revenaient, fuyant également, les nombreux maraudeurs Tunisiens qui étaient allés ravager le pays entre Constantine et Sétif, entr'autres la zaouïa de Mâmra. Les Algériens, qui avaient suivi la voie de terre, couronnaient bientôt de leurs tentes les hauteurs d'Aïn-el-Hadj-Baba (2). Le lendemain les deux corps d'armée, sous les ordres du bach-agma, faisaient leur jonction et prenaient position sur les contreforts de Bou-Amroun, entre l'aqueduc romain et le Fedj-Allah-Akber, sur la rive droite du Roumel (3). L'artillerie algérienne ouvrit aussitôt son feu, de part et d'autre des colonnes

(1) Le Tabia est ce que nous nommons aujourd'hui le boulevard du Nord, se prolongeant jusqu'à la Tour romaine.

(2) Aïn-el-Hadj-Baba est au-dessous de l'ancien télégraphe aérien de la ligne de Sétif, au-delà du polygone.

(3) Le Fedj-Allah-Akber est le petit col dans lequel passe l'ancienne route de Batna, à côté du premier télégraphe aérien de cette ligne.

d'attaque descendirent vers les bords du Bou-Merzoug et se livrèrent un combat à outrance sur l'emplacement où existe aujourd'hui la pépinière du gouvernement.

Pendant la nuit qui suivit cette bataille, le kahaïa de Tunis, démoralisé alors que le succès était encore en suspens, prit la fuite avec ses troupes régulières, abandonnant sur place ses canons et tout son matériel de campagne. Lorsque, au point du jour, les Algériens revinrent à la charge, ils ne trouvèrent devant eux que les tribus arabes dans un désordre inexprimable, épouvantées et n'opposant plus aucune résistance. Le butin fut immense, on traîna en triomphe, à Constantine, les canons laissés par les Tunisiens. Ce sont ces mêmes pièces qui ont défendu la ville contre nous pendant nos expéditions de 1836 et 1837. On amena aussi un nombre considérable de femmes et d'enfants, qui furent relâchés quelques jours après. Quant aux hommes faits prisonniers, on leur coupa les oreilles pour les envoyer à Alger comme trophée de la victoire.

« *Coupe une oreille et laisse un oreille* »

dit-on encore ici aux Tunisiens pour leur rappeler leurs cris de désespoir pendant la poursuite qui suivit la déroute. Mais ceux-ci répondent à l'injure par ces mots, qui auraient été prononcés par Seliman-Kihaïa en rendant compte de son désastre :

« *O, Hamouda-Pacha, les habitants de Constantine sont des juifs, ils n'ont osé ni se ranger en bataille, ni faire parler la poudre.* »

Les Tunisiens ajoutent encore pour exprimer la difficulté de pénétrer dans Constantine :

« Bénissez la mémoire de vos aïeux qui ont construit votre ville sur un roc; les corbeaux fientent ordinairement sur les gens, tandis que c'est vous qui faites tomber vos excréments sur les corbeaux. »

Quatrain rabelaisien, dont la grossière naïveté en dit plus que toutes les descriptions topographiques sur Constantine, véritable forteresse naturelle.

Le Bach-Agha demanda au dey d'Alger l'autorisation de poursuivre sa victoire jusque sous les murs de Tunis, qui, ajoutait-il, après l'échec que venaient d'éprouver ses armées, ne pouvait manquer de tomber sous leurs coups. C'est au moment d'aller faire cette conquête que Husseïn bey écrivit le document dont voici la traduction (1).

(Cachet).

« LE SERVITEUR DE DIEU
Husseïn bey, fils de Salah bey,
1221 (1806).

« Louanges à Dieu. Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons; qu'il leur accorde le salut.

« Qu'il soit notoire aux cheikhs érudits, aux nobles docteurs, kadis et fonctionnaires qui notre présent ordre verront, que nous déclarons d'une manière formelle, authentique, afin de ne pouvoir revenir sur cette décision, que :

« Si nous marchons sur Tunis avec nos armées, et que Dieu, favorisant notre entreprise, nous accorde de pren-

(1) Nous avons publié le texte de ce document dans la *Revue Africaine*, 7^e année, nos 37-38.

dre cette ville, nous nous imposons l'obligation de donner à la chapelle du cheikh Sidi Ali-el-'Arian, dans la personne de son oukil, Si Mohammed-ben-Si-Saïd, tout ce qui lui sera nécessaire de notre part pour la construction d'une maison près de l'oratoire du santon et mettre en bon état sa chapelle.

« Nous lui assignerons une dotation déterminée, dont les revenus subviendront à l'entretien des tolba, à donner l'hospitalité aux étrangers, prêter secours aux indigents et aux voyageurs qui auront besoin de son aide.

« Nous réclamons d'eux qu'ils nous assistent par leurs saintes invocations qui sont de nature à nous attirer toutes les faveurs célestes, car nous sommes leurs enfants; ils sont responsables des maux qui pourraient nous atteindre. (Text. : nos fautes seront sur leurs faces).

« Nous mettons notre confiance en Dieu Très-Haut, en son prophète (que Dieu lui accorde sa bénédiction) et en eux.

« Nous n'avons plus à réclamer que l'exaucement des vœux qu'ils feront en notre faveur et de ceux des saints personnages qui peuvent leur être comparés. Dieu fasse que nous soyons placés dans leur catégorie. Dieu dirige dans la voie de la vertu, tout retourne à lui et il dispose de tout. Il n'y a d'autre maître que lui.

« Salut de la part du très-fortuné Hussein bey, que Dieu le fortifie par sa bonté.

« Premier tiers de Rebia-el-Tsani, l'an 1222. (Deuxième quinzaine de juin 1807). »

On se méprendrait sur le but de cette pièce, si l'on supposait que le bey Hussein l'établit par zèle pour la

foi musulmane. Ce fut de la part du bey un acte politique, déguisé sous les couleurs de la religion, pour se créer un appui dans les gens de cette zaouïa. Les Turcs, intérieurement, avaient en effet une confiance peu solide dans les vertus de ces prétendus santons; ils n'hésitaient point à leur faire trancher la tête quand ils les gênaient, mais ils les traitaient aussi avec certains égards, pour ménager, flatter, dirais-je même, leur susceptibilité et s'en faire ainsi des alliés, toutes les fois qu'ils en avaient besoin. Leur concours était donc très utile pour maintenir le calme dans les esprits. Au moment où Hussein allait entreprendre une expédition lointaine, il cherchait de cette manière à s'attacher ceux qui pouvaient exercer une influence quelconque sur ses sujets et les détourner de toute velléité de rébellion.

Hussein bey et Bach-Agha, à la tête d'une puissante armée composée des troupes venues d'Alger et des contingents de toutes les tribus de la province de Constantine, firent leur entrée sur le territoire Tunisien, le massacre et le pillage marquant leurs pas sur tous les points.

Arrivés sur les bords de l'Oued-Sirat, affluent du Mellag, ils trouvèrent tout-à-coup devant eux les troupes de Hamouda Pacha, venues pour leur disputer le passage. Ces troupes formaient deux camps non loin l'un de l'autre : le premier de ces camps ne s'attendant point à une attaque aussi brusque, fut enlevé avec rapidité. Tout annonçait que les Algériens allaient remporter une nouvelle victoire, qui leur eût ouvert probablement les portes du Kef et les eût conduits ainsi jusqu'à Tunis, comme du temps du bey Bou-Kernia. Pour obtenir ce résultat, ils

n'avaient qu'à poursuivre les fuyards dans la direction de leur second camp qui, peut-être, surpris aussi, n'eût pas opposé plus de résistance que le premier. Mais, trop confiants dans ce premier succès, ils les laissèrent s'éloigner tranquillement, pendant que de leur côté ils pillaient les tentes dont ils venaient de se rendre maîtres.

Les Tunisiens ayant eu tout le temps de revenir de leur première surprise, se réformèrent sous les yeux de Seliman Kihaiïa; leur artillerie tonna sur les Algériens agglomérés dans le premier camp avec cette confusion et ce désordre qui caractérisent les Arabes dans un pillage. Des colonnes d'attaque sont lancées; à cette vue les contingents arabes prennent la fuite, entraînant les plus résolus dans leur mouvement. Hussein bey, lui-même, abandonna le champ de bataille; son défaut d'expérience ou son manque d'énergie causèrent sa perte, aussi la calomnie ne l'épargna-t-elle pas.

Le Bach-Agha essaya de résister avec ses troupes régulières. Se voyant débordé de tous côtés, sans espoir de secours, au milieu des populations hostiles, il dût également effectuer sa retraite, après avoir perdu beaucoup de monde et un matériel considérable.

Pour compléter ce qui précède, nous citerons le passage suivant, extrait des *Annales Tunisiennes* de M. Rousseau :

« La fortune, longtemps indécise, sembla se déclarer d'abord en faveur des Algériens; mais, grâce à la fermeté du Sahab-Taba et à l'énergie d'un certain Osman, renégat Français, nommé Moreau, ancien soldat de l'armée d'Égypte, qui fit dans cette journée des prodiges de valeur, les Tunisiens, un instant rompus, se réformè-

rent bientôt en lignes serrées et, excités par leur chef, marchèrent sur l'ennemi avec tant d'intrépidité qu'ils ne tardèrent pas à le mettre en fuite et à prendre ainsi une éclatante revanche de leur défaite de Constantine. »

S'il faut croire le récit de témoins oculaires, dont quelques-uns vivent encore, la fuite de la cavalerie auxiliaire de Constantine, au moment du retour offensif des Tunisiens, eut tout le caractère d'une trahison méditée. Les soupçons les plus graves se portèrent sur le Bach-Serradj et le kaïd des Haraeta qui auraient reçu de fortes sommes d'argent pour faire défection et jeter même la confusion dans l'armée algérienne. Ces deux traîtres furent décapités peu après par ordre du Pacha. On cite aussi, comme ayant fait défection, le cheikh Moustapha-ben-Achour du Ferdjioua.

Le Bach-Agha se plaignit au Pacha du manque d'énergie de Hussein bey et fit retomber sur lui toutes les fautes. Le Pacha le crut et, sans prendre d'autres informations, il ordonna que le bey fut immédiatement mis à mort.

6^o CHEIKHAT DES OULAD-ASSAS

اولاد عساس

Les cinq grandes fractions qui forment le cheikhat des Oulad-Assas ont, à toute époque, partagé la bonne ou la mauvaise fortune du reste de la tribu.

Cependant, en plusieurs circonstances, l'ambition ou la jalousie armèrent ces fractions les unes contre les au-

tres. La nomination des cheikhs fut toujours la cause de graves désordres. Nous devons citer, entr'autres, le combat qui eût lieu aux environs de Mâmra entre les Mekhencha et les Oulad-bel-Haouchat, du temps d'Ahmed bey, mame-louk.

Les djemâa de ces deux fractions s'étant rendues à la zaouïa pour procéder à l'élection d'un cheikh, ne purent pas s'entendre et se retirèrent sans avoir rien conclu. En s'éloignant, des propos outrageants furent échangés, des paroles on en vint aux coups. On se battit avec acharnement : plusieurs individus, de part et d'autre, succombèrent dans cette rencontre.

Shaw dit, au sujet des Oulad-Assas :

« A quelques lieues à l'ouest de Hadjar-el-Hammar sont les douwars des Weled-Eisah, lesquels s'incorporent souvent avec les Weled-Elmah et les Weled-Abde-Nore. Leur principale habitation est cependant dans le voisinage du Jibbel-Agreese (Djebel-Grous). »

1^o Fraction des Oulad-bel-Haouchat.

أولاد بالهوشات

Leur ancêtre vint de Zamora et s'établit à El-Mebdoua, près de Aïn-Arama.

Cette fraction forme trois douars :

Oulad-bel-Haouchat ;

— Tellia ;

— Sebaïkhia.

· Superficie : 7,412 hectares.

2^o *Fraction des Mekhencha.*

بـرـفـة المـخـانـشة

Les Mekhencha descendent d'un nommé Mekhenach des Oulad-Saoula du sud, qui vint s'établir à Kareb, chez les Oulad-Abd-en-Nour.

Ils forment deux douars : Tellia et Sebaïkhia.

Superficie : 7,936 hectares.

3^o *Fraction des Oulad-Zâim.*

بـرـفـة اولاد زعييم

Les Oulad-Zâim descendent d'un homme des Oulad-Naïl du Sahara, qui vint s'établir à Aïn-ez-Zenad.

Ils forment trois douars :

Oulad-Zâim ;

— Tellia ;

— Sebaïkhia.

Superficie : 3,710 hectares.

4^o *Fraction des Oulad-Mahammed ou Mouça.*

اولاد محمد و موسى

Leur ancêtre était originaire de la Kelâ des Beni-Abbas, il vint s'établir à l'endroit nommé El-Kaceria.

Ils forment trois douars :

Oulad-Mahammed ou Mouça ;

— Tellia ;

— Sebaïkhia.

Superficie : 7,395 hectares.

5^o *Fraction des Oulad-Atsman.*

بـرـفـة اولاد اءشـمـان

Les Oulad-Atsman, originaires des Aït-Iahia de la Kabylie du Jurjura, vinrent s'établir à Bir-el-Harech.

Dans cette fraction existe le tombeau du marabout Sidi Seliman.

Légende : Ouznadji n'étant encore que simple soldat de la garnison turque de Constantine, demanda un jour l'hospitalité au marabout, qui s'empressa de le recevoir.

« Sois le bien-venu, Ouznadji bey, lui dit-il. Je te donne le gouvernement de la province de Constantine. » Quelque temps après, Ouznadji étant allé à Alger au moment du paiement de l'impôt, fut en effet nommé bey de Constantine. Le nouvel élu se hâta de venir à son nouveau poste. Mais déjà, du bordj Hamza, il avait écrit au marabout Sidi Seliman pour lui faire part de sa haute fortune et de l'accomplissement de sa prédiction. Si Seliman alla à sa rencontre. Le bey le reçut avec grand honneur et le pria de manifester librement ce qu'il voulait qu'il fit pour lui. « Je n'ai de demande à adresser qu'à Dieu, répondit le marabout. » Il accepta cependant les titres d'exonération d'impôt que se sont transmis ses descendants.

Sidi Hamidou, fils de Sidi Seliman, aurait été aussi un marabout distingué.

Deux individus en contestation vinrent le prier d'être l'arbitre de leur différent. Celui qui perdit son procès était un scélérat renommé par ses brigandages. Soit pour

se venger de ce que le marabout ne lui avait pas donné gain de cause, ou pour le dépouiller de ce qu'il possédait, il s'introduisit pendant la nuit dans sa demeure avec l'intention de le tuer. Son fusil était armé, il marchait en tâtonnant dans l'obscurité pour atteindre sa victime. Tout-à-coup une vive clarté inonde la chambre, en même temps qu'une odeur pénétrante de benjoin se fait sentir à l'entour. Le brigand, comprenant qu'il était témoin d'une manifestation céleste, rebrousse chemin au plus vite. Le lendemain il revenait auprès du marabout pour implorer son pardon. Celui-ci, d'aussi loin qu'il le vit, lui dit : « Que la bénédiction de Dieu soit sur toi. Hier, tu as voulu me tuer, mais Dieu ne l'a pas permis. Puisqu'il t'a pardonné, je te pardonne aussi. »

Cette fraction forme trois douars :

Oulad-Atsman-Tellia ;

— Sebaïkhia ;

— Enchir-el-Attech.

Superficie : 2,260 hectares.

6° Fraction des Oulad-Idir.

جرفة أولاد يدير

Les Oulad-Idir se disent originaires des Zouawa. Au commencement de la notice historique sur la tribu, nous avons dit que le premier cheikh investi par les Turcs se nommait Idir. D'après la tradition, cet individu était le descendant direct de celui qui aurait donné son nom à la fraction.

Les Turcs récompensèrent la fidélité d'Idir en l'exonérant, lui et les siens, de l'impôt beylik et de toutes les corvées exigées habituellement. Ils en firent une fraction de Mezarguia (lanciers), nom employé dans la province pour désigner les individus au service des beys. Les Oulad-Idir, quoique enclavés au milieu des Oulad-Abd-en-Nour, relevaient directement du kaïd Ez-Zemala et, par une vieille habitude, nous les avons vus encore au début de notre domination compris parmi les administrés du kaïd des Zemoul.

Les Oulad-Idir, employés souvent par les beys pour réprimer les fautes ou châtier l'insubordination de quelques tribus, se firent de nombreux ennemis. Chaque fois que les Abd-en-Nour se révoltèrent contre l'autorité, ce qui était assez fréquent, ils commencèrent par attaquer les Oulad-Idir qu'ils ruinèrent à plusieurs reprises.

Afin de les reconstituer et de repeupler le pays, les beys se virent obligés d'y attirer des étrangers, gens souvent sans aveu et sans patrie, quelquefois même criminels, qui se mettaient à la disposition des Turcs pour se soustraire à la punition qui les eût atteints dans leur pays.

Superficie : 908 hectares.

AGUEDAL-EL-BEYLIK

Ce nom, qui appartient à la langue berbère, signifie Réserve, c'est-à-dire que les terres ainsi désignées étaient une réserve de l'État.

Lorsque les beys voulurent établir leur domination

dans la province, il durent se créer une force constamment disponible qui leur permit de maintenir les populations trop remuantes. Constantine avait une garnison turque, des chevaux, des mulets et des dromadaires pour le transport des bagages, qu'il fallait nourrir de la manière la moins coûteuse. Pour arriver à ce résultat, les beys firent choix d'une certaine étendue de terrain qu'ils nommèrent Aguedal-el-Beylik, sur lesquelles ils faisaient pâturer tous les animaux de transport et les troupeaux de bœufs ou de moutons destinés à la subsistance des troupes. L'aguedal-el-beylik comprenait environ 25,000 hectares pris sur le territoire des Oulad-Abd-en-Nour, Berrania, Telar'ma, Oulad-bon'Aoun et Zemoul.

Nous n'avons à nous occuper, pour le moment, que de la partie qui se trouve dans les Sebakh des Oulad-Abd-en-Nour, au pied du Djebel-Guedman, dont la contenance est évaluée à 4,994 hectares. L'aguedal était sous la surveillance du kaïd El-Azib qui venait, tous les hivers, établir ses tentes à 'Aïn-Taklilt (*la fontaine de la négresse*), pour mieux surveiller les animaux de toute nature appartenant au beylik.

Plus tard, ces fonctions furent scindées et réparties entre le kaïd Tchentcheri, chargé des troupeaux de moutons, et le kaïd El-Ibel, surveillant des dromadaires. Les gardiens ou bergers étaient fournis par les tribus Mezarguia, telles que les Zemoul et quelques fractions de Berrania. Les troupeaux hivernaient habituellement sur les terres aguedal; en été, on les faisait remonter vers le nord, entre Constantine et le littoral.

Il était expressément défendu aux populations environnantes de labourer ou même de faire paître leurs

troupeaux sur les terres de l'aguedal. Cette mesure donnait lieu à des abus de pouvoir et des vexations dont se souviennent bien encore les Oulad-Abd-en-Nour.

Sous le gouvernement d'El-Hadj-Ahmed bey, les déira ou Zemoul préposés à la garde des terres réservées, s'embusquaient souvent au col de Teniet-Saïda, guettaient comme des oiseaux de proie tous les imprudents qui se hasardaient dans la plaine de Gabel-Tarf ou de Bir-er-Raïan, couraient sus, les arrêtaient, les menaçaient de la colère du bey, mais les relâchaient presque toujours en se faisant donner une djahala quelconque (cadeau en argent).

AZELS

Les azels situés sur le territoire des Oulad-Abd-en-Nour sont ceux de :

Aïn-Melouk, dont le beylik prit jadis possession à titre de biens tombés en déshérence à la suite d'une épidémie qui en avait fait mourir toute la population.

Bled-Dekri, *Azel-Mordj-Hariz Outani* et *Fokani*.

Ouldjet-Merabôt-Seliman, tire son nom d'un marabout qui l'occupa pendant longtemps; devenu propriété beylik à la suite d'intrigues et révoltes fomentées par la famille du marabout.

Bled-Bakhbakha, *Azel-el-Bey*.

Azel-Mâmra (voir l'histoire de Mâmra).

Azel-Mechira, id.

La majeure partie de ces terres a été remise à la colonisation et concédée ensuite à des européens et à des indigènes. Le reste appartient encore au domaine de l'État.

CONCESSIONS DE TERRES

Les établissements européens sont : le moulin Gassiot, la ferme Rimbert, les moulins Hérand et d'Ormoy, les établissements Gaucher, Nicolas, Pons, Lamonie, Saulnier, Krajewski et Sègle.

Le *moulin Gassiot*, situé au bout de la plaine de Mordj-Hariz, est parfaitement construit et bien installé. Plus de quatre mille arbres fruitiers ou forestiers ont été plantés. Toutes ces plantations forment autour du moulin une charmante oasis, qui repose l'œil de l'européen, peu habitué à traverser de vastes plaines dénudées comme celles des Oulad-Abd-en-Nour.

M. Rimbert est un agriculteur laborieux, qui a obtenu de magnifiques résultats en exploitant avec intelligence et lui-même les terres qui lui ont été données en concession. Dans sa ferme, vaste et solide, vivent dix européens avec femmes et enfants, travaillant toute l'année comme dans les établissements agricoles d'Europe. *M. Rimbert* a fait aussi de grandes plantations; ses écuries et ses hangards renferment de nombreux troupeaux. Il suffira d'énumérer les prix et les mentions honorables accordées à *M. Rimbert*, à la dernière exposition de Constantine, pour se faire une idée exacte des résultats qu'il a obtenus.

Sur les ruines de l'ancien bordj Mâmra, *M. Gaucher* a élevé une maison, des écuries, et enfin une auberge pour les rouliers et les voyageurs. En face l'auberge il a planté des arbres, creusé un puits dont l'eau est excellente et créé le beau jardin qui se voit aujourd'hui.

Le *moulin d'Ormoy* est situé au-dessous de la fontaine de Mechira, dans un ravin isolé, couvert de substructions romaines et au milieu de l'oppidum celtique dont nous ferons bientôt la description. Les quelques plantations commencées autour du moulin ont donné un peu de gaieté et de vie à ce quartier dont l'aspect est sauvage et sinistre.

Village de Dekri. Ce village, dont la création a été décrétée le 16 décembre 1854, est situé à cinquante-huit kilomètres de Constantine. Le manque d'eau l'a toujours empêché de prospérer. La compagnie qui en a obtenu la concession avait construit une cinquantaine de maisons qui sont restées inhabitées; aujourd'hui elles s'écroulent, s'écroulent et offrent l'aspect d'une ruine moderne.

Des concessions de terres ont été faites également à plusieurs indigènes qui, suivant l'exemple des européens, ont construit de belles maisons de campagne et fait des plantations d'arbres fruitiers et forestiers. La ferme de Si Abd-Allah-Khodja, à Aïn-Melouk, est solidement construite, les plantations y sont considérables. Celle des frères Bach-Tarzi, à Mordj-Hariz, est dans les mêmes conditions. Si Bel-Kacem-bou-Regâ a construit et élevé la jolie maison et planté le bouquet d'arbres qui se voient près de la nouvelle route de Sétif, au-delà du pont de l'Oued-Dekri. D'autres indigènes ont construit des mehta sur leurs concessions et ont commencé à faire aussi quelques plantations.

VII

ETHNOGRAPHIE

Population. — Les transmigrations qui se sont produites, à toute époque, ont mis une extrême confusion dans la généalogie de chacune des familles qui composent la tribu des Oulad-Abd-en-Nour. Dans l'historique qui précède, nous avons vu que cette population, d'origines diverses, n'était unie entr'elle que par le seul lien de la légende de Sidi Iahia. Beaucoup de ces familles, aimant à orner leur filiation avec plus ou moins de fantaisie, prétendent venir de l'Orient ou du Maroc; ces noms leur paraissent avoir plus d'harmonie et constituer des titres de noblesse. La tradition locale désigne seulement deux fractions : les Oulad-Mehenna-ben-Bergoug et Ben-Kebab, et les Oulad-Khelouf, comme issues des Ketama et des Sedouïkich, Berbères, jadis maîtres du pays. Quant au reste de la population, il proviendrait de familles kabyles du Jurjura, chaouïa de l'Aurès ou Arabes sahariens qui, d'après la tradition, seraient venues se fixer dans le pays à l'époque où vivait le marabout Sidi Mahammed-ben-Iahia. Leur physionomie est du reste parfaitement distincte ; les premiers sont généralement blonds, aux yeux bleus et à la peau blanche; les autres ont le type saharien, c'est-à-dire le teint brun, la peau bronzée.

Il n'y a dans la tribu que deux ou trois nègres, anciens

esclaves de familles puissantes qui, aujourd'hui, labourent pour leur compte et sont devenus chefs de tente.

Les juifs ne s'y sont jamais établis, il en vient parfois quelques-uns qui parcourent les douars pour vendre ou réparer les bijoux.

La population actuelle de la tribu se décompose ainsi :

Hommes.....	8.132
Femmes mariées ou veuves.....	7.089
Enfants mâles.....	4.322
Jeunes filles.....	3.921

Total de la population au 1^{er} janvier 1864. 23.464

Langue. — Dans les fractions originaires de la Kabylie, des montagnes de l'Aurès ou des Oulad-bou'Aoun, on parle la langue berbère beaucoup plus que l'arabe. Cependant les relations constantes qui existent entre les nomades Sahariens et les Oulad-Abd-en-Nour tendent à faire disparaître l'usage de l'idiôme berbère ; dans certaines fractions la nouvelle génération ne le comprend déjà plus.

Corporations religieuses. — Les ordres des Tidjania et de Ben-Abd-er-Rhaman ont beaucoup d'adeptes. Ces derniers sont les plus nombreux.

Mariages. — La polygamie est assez répandue, les gens riches ont jusqu'à trois et même quatre femmes. Assez généralement les deux sexes se marient quand le jeune homme a atteint l'âge de 15 à 20 ans et la jeune fille celui de 12 à 14. Si les parents agréent la demande et sont d'accord sur le chiffre de la dot, le mariage se conclut immédiatement et assez souvent sans consulter

la jeune fille. Au jour indiqué, les amis du mari vont chercher la future épouse et la conduisent avec des cris de joie, des chants, et au bruit de la poudre. En arrivant à sa nouvelle demeure la mariée est aspergée à plusieurs reprises avec de l'eau que jettent sur elle les vieilles femmes du douar, afin de la purifier. Puis on lui présente du beurre, dont elle doit oindre les montants de la tente ou de la mechta, pour attirer la bénédiction divine sur son ménage. La durée des fêtes qui ont lieu à l'occasion d'une noce est subordonnée à la fortune des nouveaux mariés.

Ces mariages précoces et les fatigues de la vie domestique arrêtent presque toujours le développement de la femme et la font vieillir avant l'âge. Arrivée à cette période prématurée de décrépitude où elle ne peut plus concevoir, elle est entièrement délaissée et traitée parfois avec tyrannie. Dans les familles aisées, la femme ne sort pas de la tente ou de la mechta ; ses occupations se bornent aux soins intérieurs du ménage, à tisser des burnous, des haïks ou des tapis. Mais, dans la basse classe, sa position est très précaire, la plus grande part aux travaux lui est dévolue ; à elle de porter les plus lourds fardeaux, de moudre le grain, de travailler dans les champs, soigner les chevaux et les bestiaux, et d'aller chercher de l'eau souvent à de grandes distances. La femme ne prend jamais part au repas du mari ou de ses fils ; elle les sert et mange ensuite ce qui reste. Naturellement très jaloux, les hommes traitent leurs femmes avec brutalité et barbarie sur le moindre soupçon d'infidélité. Les aventures galantes et les enlèvements de femmes mariées ne sont cependant pas rares. Quant le

mariage n'est pas dissous par le divorce, il en résulte toujours des haines invétérées, qui se traduisent par des vengeances et des rixes sanglantes de famille à famille.

Naissances. — Aussitôt qu'une femme est accouchée on en donne avis aux parents et aux amis. Si le nouveau-né est un garçon, chacun s'empresse d'aller féliciter le père, mais si c'est une fille, la mère seule reçoit les compliments des voisines.

Circoncision. — La circoncision de l'enfant, qui a lieu habituellement lorsqu'il atteint l'âge de six à huit ans, est encore une occasion de fêtes. Quand le moment est venu, que tout est préparé pour cette solennité, on place sur la tente qui abrite la famille une perche au bout de laquelle flotte un linge quelconque, qu'ils nomment Raïa (راية), (*drapeau, signe, étendard*). Ce drapeau tient lieu de lettre de convocation. A ce signal les amis apportent leur offrande à l'enfant et viennent prendre part au festin. Les femmes se réunissent en même temps, vont à une certaine distance du douar et remplissent de terre un plat, dans lequel doivent tomber les quelques gouttes de sang que fera couler le circonciseur. L'opération achevée, elles rapportent cette terre imbibée de sang dans le trou où elle a été prise. Lorsque tout le monde est arrivé, une vieille femme décroche le drapeau placé sur la tente et va se mettre à quelques pas; alors commencent les courses à cheval et les coups de fusil; chaque cavalier, cherchant à montrer son adresse, s'approche du drapeau que la vieille femme agite constamment avec la perche, et essaie de l'enlever avec le bout de son fusil qu'il décharge en même temps.

Éducation des enfants. — L'enfant qui appartient à une famille aisée est envoyé à l'une des écoles de la tribu. Là, il apprend à réciter des prières ou à psalmodier quelques passages du Koran. Cette instruction est tout-à-fait insignifiante, car on trouve dans les douars peu d'individus capables de lire ou d'écrire une lettre. Les familles peu fortunées confient à leurs enfants la garde des bestiaux. On voit souvent, près des troupeaux, des bambins d'une dizaine d'années, vêtus de loques insuffisantes pour satisfaire la décence, galoper avec une hardiesse incroyable sur des chevaux sans selle ni bride. Cet exercice les habitue de bonne heure au cheval et ils arrivent de cette manière à faire plus tard d'excellents cavaliers. Ils grandissent ainsi dans les champs jusqu'au moment où ils sont en état de conduire la charrue. Telle devait être l'éducation des Numides qui, les premiers, ont habité ce pays. Les jeunes filles restent auprès de leur mère, apprennent à faire la cuisine, à tourner la meule, tisser des burnous, des felidj pour les tentes et vont chercher de l'eau à la fontaine.

Funérailles. — Dès que le malade a rendu le dernier soupir, ceux qui l'entourent donnent des marques extérieures d'affliction en poussant des cris. Les femmes se déchirent la figure et appellent sans cesse celui qui n'est plus. Après avoir lavé le corps, on l'enveloppe dans un linceul et on le transporte presque immédiatement à sa dernière demeure.

Le 21 novembre dernier, Si Magoura, kaïd des Oulad-Abd-en-Nour, qui depuis deux mois prenait part à nos

travaux (1), succombait à une maladie de poitrine. La veille de sa mort nous étions venus dresser nos tentes non loin de sa demeure et nous pûmes assister à toutes les cérémonies funèbres qui eurent lieu en cette occasion.

A neuf heures du soir Si Magoura expirait; aussitôt des cris déchirants se firent entendre. La cour de la mechta était pleine de monde, hommes et femmes confondus, se lamentant et frappant à coups redoublés sur des plateaux en tôle ou en cuivre. On eût dit que les animaux eux-mêmes prenaient part à ces marques d'affliction : les chiens, les bœufs et les moutons mêlaient leurs cris à ceux des hommes.

Si Magoura était étendu sur son lit (des nattes, des tapis et un matelas). Un grand réchaud où brûlait du benjoin était placé à ses côtés; de nombreuses bougies éclairaient la chambre mortuaire. Les lamentations se firent entendre toute la nuit. Au point du jour, plus de deux cents individus, venus de tous les points de la tribu, arrivaient pour prendre part au *nedab*, c'est-à-dire pleurer le mort, faire son éloge. Les serviteurs du kaïd, les vêtements déchirés et en désordre, avaient la poitrine serrée avec des cordes; ils s'étaient maculé la figure avec de la boue et de la suie, avaient mis des sacs et toutes sortes de guenilles sur leurs têtes; les femmes, surtout, s'étaient égratignées et avaient le front et les joues entièrement déchirés et ensanglantés. Dans la matinée le cadavre fut transporté au cimetière. Un homme, monté sur un mulet, tenait devant lui le corps qui avait été ficelé sur deux perches en guise de civière; de nombreux

(1) Travaux de la Commission chargée d'appliquer le Sénatus-Consulte pour la constitution de la propriété arabe.

cavaliers suivaient silencieusement le cortège funèbre. Le lendemain, le cheval de Si Magoura, harnaché et équipé, portant en outre les armes et les vêtements de luxe du défunt, était promené au milieu du douar. Une sorte de danse macabre s'organisa. La plupart des assistants formèrent un grand cercle, marchant comme dans un rondeau, dont le centre était occupé par le cheval. Alors un improvisateur entonna un chant funèbre, dans lequel il fit l'éloge du défunt. Après chaque strophe le rondeau se remettait en mouvement et l'on répétait en chœur le refrain que cadencait un tambour lugubre.

Voici la traduction de ce chant :

O vous qui montez de grands chevaux,
Où allez-vous donc si pressés?
Marcheriez-vous à l'ennemi?
Par Dieu, je viens me renseigner.
Est-il vrai que l'homme aimé n'est plus ;
Qu'elle est la cause de cris que j'entends.

Verse des larmes, ô toi qui te lamentes,
Sur cet homme bien-aimé,
L'illustre parmi les guerriers.

Es-tu fou, toi qui interrogas,
Oublies-tu qu'il faut avoir confiance en Dieu,
Et que les destinées s'accomplissent.
Tu demandes ce qu'est devenu ce guerrier accompli,
Magoura-ben-'Acheur, le chéri ;
On l'a emporté à Mer'elsa (1),
Il repose dans la tombe.

(1) Mer'elsa, cimetière dans la tribu des Telar'ma, auprès du tombeau du marabout Sidi Nacer.

Verse des larmes, ô toi qui te lamentes,
Sur cet homme bien-aimé,
L'illustre parmi les guerriers.

Quand les Teboul se font entendre,
Magoura, droit sur son cheval gris,
S'avance pour combattre, les balles ne l'arrêtent pas.
Il court comme un nuage ;
L'ennemi qu'il touche ne remonte plus en selle.
Magoura habite maintenant dans la tombe ;
Chacun s'en retourne affligé
Et s'écrie : ô Magoura, assez ;
Reviens, reviens parmi nous.

Verse des larmes, ô toi qui te lamentes,
Sur cet homme bien-aimé,
L'illustre parmi les guerriers.

Cette cérémonie se renouvela durant huit jours, pendant lesquels tous ceux qui se présentaient pour faire leurs compliments de condoléance étaient nourris et hébergés. Au bout de ce temps une quarantaine de taleb se réunirent à la mechta pour prier et lire le Koran. Cette dernière cérémonie se nomme Fedoua, ou action de racheter les fautes du défunt.

Autrefois, quand un homme avait été assassiné, les membres de sa famille ne se lavaient, ne lavaient leurs vêtements et ne coupaient leur barbe et leurs cheveux que lorsque le meurtre avait été vengé. Les jeunes gens s'entouraient la tête avec une corde enduite de goudron, afin de se rappeler sans cesse qu'ils avaient une *vendetta* à exercer.

Dans les familles riches ou nobles (douaoudia), les

femmes prennent le deuil, c'est-à-dire qu'elles portent des vêtements noirs pendant quelque temps.

Superstitions. — Ils croient aux revenants et à tous les mauvais génies que l'imagination orientale a inventés. Les marabouts leur confectionnent des talismans pour les rendre invulnérables, éloigner d'eux les maladies ou les rendre heureux en amour. Leurs amulettes ont aussi la propriété de conjurer l'influence du mauvais œil. Si les chiens aboient la nuit d'une manière lugubre, ou que les corbeaux, en nombre impair, s'envolent du côté gauche, il n'en faut pas d'avantage pour tirer des augures néfastes et faire renoncer à un projet, suspendre ou différer un voyage.

Quand un cadavre a été inhumé, ils aplanissent avec soin les terres qui entourent la tombe, puis il reviennent le lendemain examiner si cette terre s'est fendillée ou si elle porte les empreintes de quelque animal. Si le sol est resté intact, c'est signe que Dieu accorde sa miséricorde au défunt. Si le contraire a lieu, ils font des aumônes et renouvellent leurs prières.

Les Arabes ont la mauvaise habitude de mettre leurs cadavres dans des fosses qui, souvent, ont moins d'un demi-mètre de profondeur; il arrive donc qu'au bout de quelques jours le cadavre se trouve à découvert. Ils disent, dans ce cas, que la terre a *craché* le mort parce qu'il est maudit et qu'elle ne veut pas être brûlée avec lui. Les tolba exploitent toutes ces absurdités qui leur procurent toujours quelques bénéfices. On les appelle pour écrire des versets du Koran que l'on place sur le front ou dans la main du mort; s'il est permis de le dire, il lui donnent un sauf-conduit pour le faire entrer dans l'autre monde.

Ils croient aussi aux maléfices, aux philtres et aux sortilèges. Chaque fois qu'un individu succombe d'une manière qui ne leur paraît point naturelle, ils procèdent à l'exhumation du cadavre dix ou quinze jours après son enterrement. Les tolba prétendent que si le défunt est victime d'un sortilège, ses dents, sa barbe et ses cheveux ont dû tomber comme par enchantement avant la décomposition des autres parties du corps. Cette exhumation nécessite l'achat d'un nouveau suaire et oblige les parents à faire dire d'autres prières. Il est bon de remarquer que ces pratiques, qui ont tout le caractère de coutumes païennes, ne sont faites par les tolba que pour les morts dont les familles sont aisées, qui peuvent, en un mot, largement payer leurs simagrées.

Habitations. — Avant la domination française les Oulad-Abd-en-Nour étaient nomades, c'est-à-dire que, vivant sous la tente, ils n'avaient pas de demeure fixe. Selon les exigences du moment, de la saison ou de leurs intérêts, ils transportaient le campement tantôt dans le nord sur les hauts plateaux, tantôt dans les basses plaines des Sebakh. Dès que les terres des Seraouat étaient ensemençées, que les froids commençaient à se faire sentir, ils abattaient les tentes et poussaient devant eux les troupeaux. La crainte de représailles suffisait pour éloigner des champs abandonnés les bestiaux des tribus voisines.

Ces émigrations périodiques obligeaient les Oulad-Abd-en-Nour à entretenir de nombreux chameaux pour le transport des tentes et des bagages. Depuis que la domination française a fait goûter aux populations de l'Algérie les bienfaits de la paix et de la sécurité, la manière de

vivre des Oulad-Abd-en-Nour s'est modifiée d'une manière très sensible. Ce qui frappait naguères en traversant les plaines qui séparent Constantine de Sétif, c'était l'absence de l'homme, le pays avait l'aspect d'une vaste solitude ; mais, aujourd'hui, de nombreuses habitations se voient de toutes parts. Dans chaque fraction on commence à construire des mechta ou gourbis couverts en chaume, pour abriter quelques laboureurs laissés dans les Seraouat auprès des cultures ; puis, l'utilité de ces mechta ayant été appréciée, elles se sont multipliées avec rapidité. Un grand nombre de familles ont renoncé à la vie nomade pour se fixer définitivement sur un point ; leur exemple a été imité dans toute la tribu.

La mechta, qui ressemble un peu à nos chaumières, n'est donc plus un campement d'hiver comme le nom pourrait le faire supposer, et le temps n'est pas éloigné où ces agglomérations de gourbis pourront prendre le nom de villages, car on y voit déjà quelques groupes de maisons parfaitement construites, bâties en maçonnerie de chaux et plâtre et couvertes en tuiles. Dans les hauts plateaux, partout où il existe une fontaine ou un ruisseau, et dans les Sebakh, partout où il a été possible de creuser des puits ou de curer les anciens puits romains retrouvés, s'élèvent des hameaux susceptibles de prendre une certaine extension. Autour de la demeure du riche, d'autres mechta, plus modestes, servent d'habitation aux fellah ; c'est ainsi que le village se forme.

Dans les endroits où il existe des ruines romaines, les gourbis sont bâtis en moellons liés avec du plâtre ou de la terre pétrie. Dans les Sebakh, où la pierre manque généralement, ils sont construits en touba, briques cuites

au soleil que l'on compose avec de la terre et de la paille hachée.

Dans l'intérieur du gourbi, il y a ordinairement deux ou trois montants pour soutenir les poutres transversales sur lesquelles s'appuie tout le système de la toiture. La porte d'entrée est presque toujours tellement basse, qu'on ne peut la franchir qu'en se courbant, et comme il n'y a aucune fenêtre, que la porte seule éclaire, il faut un instant pour que les yeux puissent s'habituer à l'obscurité qui règne dans l'intérieur. Il n'y a pas non plus de cheminée, le feu s'allume dans un trou au milieu de la chambre et il arrive fréquemment que l'on est presque asphyxié par la fumée.

Les nouvelles habitations sont construites à peu près toutes sur le même type. Au début, une vaste chambre de sept à huit mètres de long sur quatre ou cinq de large a été élevée; puis on en a fait une semblable en face celle-ci. L'un des côtés est fermé par un grand gourbi ou hangar dans lequel on abrite les animaux, tels que chevaux ou mulets. La forme de ces maisons est donc un vaste carré, dont trois côtés seraient fermés par des constructions. Dans la cour intérieure on parque les moutons et les chèvres. On se demande souvent quel peut être l'usage de ces petites tours rondes, de deux ou trois mètres de haut sur deux mètres de diamètre, que l'on voit à côté de chacune de ces maisons. Ce sont des zeriba qui contiennent l'approvisionnement d'*oukid* ou combustible pour préparer les aliments. Disons tout de suite que l'*oukid* n'est autre chose que de la bouse de vache pétrie en tourteaux, séchée au soleil et enfermée avec soin dans la zeriba. L'*oukid* supplée au bois qui

manque dans le pays. Autour de chaque mechta on a creusé des silos, réservé des emplacements pour battre le grain et mettre la paille en meules.

La conséquence de la création des mechta, que nous préférierions nommer dechera ou villages, est facile à apprécier. D'abord, les populations sont stables, se fixent et s'attachent au sol qu'elles ont grand avantage à faire fructifier sous leurs yeux. Pour le bien-être et sous le rapport hygiénique, on doit constater que cette nouvelle manière de vivre a déjà produit d'excellents effets. Pendant les émigrations périodiques, du nord au sud et du sud au nord, la mortalité causait de grands ravages chez les enfants et les bestiaux. Enfin, comme intérêt matériel, les Oulad-Abd-en-Nour ont pu se débarrasser, par vente ou par échanges, des nombreux chameaux indispensables autrefois pour les transports; quelques fractions de la plaine, seulement, ont conservé les leurs, mais elles ne tarderont pas à s'en défaire également. Quoi qu'il en soit, les indigènes ont encore leurs tentes qu'ils dressent au printemps, à côté des mechta ou sur leurs champs, quand ils sont trop éloignés de l'habitation. Toute la famille reprend alors l'existence nomade; le campement se transporte tantôt sur un point, tantôt sur un autre, on forme le douar, c'est-à-dire que les tentes sont plantées en cercle, de manière à établir un vaste enclos pour y parquer les troupeaux pendant la nuit. C'est ainsi, par des déplacements successifs, qu'ils fument leurs terres. Les déplacements périodiques ont encore une utilité hygiénique : dans la mechta les hommes et les animaux vivent souvent en communauté, il est donc nécessaire de l'aérer et de la débarrasser de temps en temps des insectes qui y fourmillent.

Propriété. — Tout le territoire des Oulad-Abd-en-Nour était terrain *arch*, sauf quelques exceptions pour les azels beylik et les apanages des marabouts. L'individu qui, avec l'assentiment de la djemaâ, avait défriché un terrain, en avait la jouissance et l'usufruit, droit qu'il transmettait à ses héritiers. Ces droits, s'appelant *melk-arouchia*, constituaient la possession individuelle, mais sans liberté de transaction ou d'aliénation. Aucun individu ne possède de titre écrit, l'usage et la notoriété publique seule en tiennent lieu. Les familles de marabouts ont cependant quelques papiers transmis par leurs ancêtres et délivrés à diverses époques par les beys, pour leur accorder la faveur de jouir d'un terrain quelconque avec exonération d'impôt et exemption de corvées. Ces diplômes étaient renouvelés à l'avènement de chaque nouveau bey. Il arrivait aussi que les beys supprimaient les privilèges des marabouts qui donnaient des motifs de mécontentement.

Autrefois la partie *tellia* était seule labourée et encore ces cultures étaient-elles largement espacées; les plaines des *Sebakh* étaient exclusivement réservées pour le pacage. Quand la population s'est accrue, un partage des terres en friches a été fait par les *cheikhs* et la *djemaâ* entre les nouveaux cultivateurs.

Lorsque jadis il y avait contestation pour la jouissance d'un terrain, ou empiétement entre voisins, l'affaire était jugée par serment. On jurait à la *zaouïa* de *Sihi-lahia*, et celle des parties qui prenant à témoin les mânes du marabout, certifiait ses prétentions en mettant une poignée de terre sur sa tête, avait gain de cause; les *tolba* lui délivraient un papier tenant lieu de jugement. Au-

jourd'hui, toutes les affaires sont portées devant le kadi, et en dernier ressort devant nos tribunaux.

Commerce, industrie. — Les Oulad-Abd-en-Nour ne font aucun commerce et n'ont d'autre industrie que la culture de leurs terres et l'élevage des bestiaux. Cependant, dans beaucoup de familles et pour l'usage personnel, on confectionne des effets qui méritent d'être indiqués d'une manière toute spéciale. Nous parlerons d'abord des tapis, que les indigènes divisent en quatre catégories, distinguées par l'aspect et le mode de tissage (1).

- 1^o *Zerbia*, moquette ;
- 2^o *Guetif*, tapis à longs poils ;
- 3^o *Hambel*, tapis poil ras ;
- 4^o *Metrah*, petit tapis.

Le *zerbia* ou tapis moquette a le plus de perfection, tant sous le rapport de la qualité de la laine que de l'engencement des nuances, de la grâce et de la variété du dessin, qui rappellent le tapis d'Orient.

Le *guetif*, se distingue surtout par la longueur de son poil et une confection moins soignée. Il en est, cependant, qui n'en diffèrent que sous le premier rapport. Ces deux genres de tapis ne sont en usage que dans les familles riches ou aisées.

Le *hambel*, simple tissu croisé, a cependant beaucoup de force et de durée. Il sert de tapis et de couverture. Son dessin consiste en bandes longitudinales de couleurs diversement alternées.

(1) Ces renseignements nous ont été fournis par M. le lieutenant Vivensang, adjoint au bureau arabe.

Le metrah, comme perfectionnement, ressemble à la zèbia et a le poil ras à peu près comme le hambel. Le prix de revient de ces articles est extrêmement difficile à apprécier ; il varie suivant le cours des laines et les arrangements pris avec l'ouvrier confectionneur quand ils ne sont pas faits dans la famille. La fabrication des Oulad-Abd-en-Nour, analogue à celle des tribus de la même région, doit être avantageusement classée parmi les produits similaires, mais il convient de dire qu'elle ne donne pas lieu à un véritable commerce. L'habitant de la tente travaille pour l'ameublement de son intérieur et non pour la vente. Si le besoin d'argent se fait sentir, il troque son tapis avec son voisin ou l'apporte au marché, où l'on ne rencontrera presque jamais un tapis neuf. Aussi la valeur vénale de ces objets est-elle essentiellement variable, subordonnée surtout à l'urgence des besoins qui déterminent la vente et toujours inférieure au prix de revient ; ce dicton arabe le prouve :

« *Si tu veux un tapis, ne le fabrique pas, achète le...* »

On peut dire, sans crainte d'erreur, qu'il y a un métier par tente, mais on n'en trouve davantage que dans les familles très aisées. Les seuls hommes qui prennent part à la fabrication des tapis, sont les apprêteurs, qui se trouvent au nombre de trois seulement dans la tribu. Quand les fils sont teints et préparés, l'apprêteur va faire la trame et donne la forme au dessin. Ce travail se paie à raison de dix francs le mètre, sans compter le mouton qui lui est donné en difa quand il a achevé sa besogne.

Les burnous fabriqués dans la tribu sont de l'espèce ordinaire, c'est-à-dire blancs, ils n'offrent rien de parti-

culier et varient de 30 à 70 francs. Ils achètent ordinairement leurs burnous aux Arabes du Sahara et surtout aux Kabyles de l'Oued-Sahel.

La fabrication des haïks se trouve dans des conditions analogues, avec cette différence que les machines européennes ont mieux réussi dans cette partie du vêtement indigène que dans les autres, à faire concurrence aux produits du pays. Il en est résulté une sensible diminution, non seulement dans les achats aux marchand arabes et kabyles, mais encore dans la production locale.

Le travail des tellis a beaucoup d'analogie avec celui du tapis hambel, mais on emploie pour sa fabrication que la laine de qualité inférieure.

Dans plusieurs mechta sont installés des forgerons, des maréchaux ferrants et quelques menuisiers. Les ustensiles en terre, tels que plats, tasses et marmites, sont confectionnés par les femmes.

Il existe sur l'Oued-Tadjenant quelques moulins à farine exploités par des arabes, mais les grands avantages qu'offrent le perfectionnement de nos usines, diminuent chaque jour l'importance des premiers.

Productions. — La richesse de la tribu consiste dans la culture des céréales. Le sol y est excellent, sabloneux, facile à labourer et l'un des plus féconds de l'Algérie, ce qui a fait dire que « *cette région produisait de l'or.* »

Par habitude traditionnelle les indigènes ne cultivent que le blé et l'orge, cependant, depuis quelques années, on a songé à introduire dans le pays l'usage des cultures diverses et augmenter ainsi la richesse naturelle du sol. La pomme de terre a déjà donné des résultats satisfai-

sants ; son utilité y est appréciée et il est même permis d'augurer que ce genre de culture pourra se développer rapidement. Dans le Tell, quelques jardins ont été créés ; on y a planté des arbres fruitiers, de la vigne et sur plusieurs points irrigables on a essayé la culture du sorgho. Il y a aussi des prairies dont l'herbe a été coupée jusqu'ici à la faucille. Il faut espérer qu'on amènera les Oulad-Abd-en-Nour à imiter les Kabyles en se servant de la faux, et récolter de cette manière une quantité de fourrages suffisants pour leurs bestiaux.

Il convient maintenant de donner quelques détails sur le mode employé pour la culture des céréales. La mesure agraire est la djabda, c'est-à-dire l'étendue de terrain labourée pendant la saison par une charrue attelée de deux animaux. Dans la partie des hauts plateaux la contenance de la djabda est de dix à douze hectares et dans les plaines des Sebakh de quinze à vingt. L'attelage de la charrue se compose ordinairement de juments ou de mulets. Le bœuf n'est employé que dans les Seraouat.

Les travaux de labour commencent ordinairement vers le mois de novembre et sont continués jusqu'en février, et même davantage si les terres sont suffisamment humectées par les pluies.

Par djabda on ensemeence de huit à douze saà de blé environ et de six à dix d'orge.

La capacité du saà est de 160 litres (huit doubles décalitres).

Les termes en usage pour désigner les terres, sont :

La Djourra, sillon fait par la charrue et par extension tout le terrain labouré par un individu.

Bour, terrain qui n'a jamais été labouré.

Meskouk, terrain labouré jadis, puis abandonné depuis huit ou dix ans.

Atil, terrain labouré et laissé en jachères depuis moins de quatre ans.

Kçob, terrain labouré l'année d'avant.

Lorsque le propriétaire ne labore pas lui-même, il emploie la main-d'œuvre du khemas ou associé, qui perçoit le cinquième de la récolte pour salaire. Le khemas vit des avances qui lui sont faites par le propriétaire plutôt que du cinquième qui lui est dévolu. Malgré cette difficulté de se libérer vis-à-vis de son maître, il arrive fréquemment qu'il y parvient, grâce à une succession de deux ou trois bonnes récoltes, à l'économie constante ou plutôt aux privations qu'il s'impose. La plus grande partie des khemas est d'origine étrangère à la tribu. Ils viennent, soit des tribus montagnardes du sud, Aurès, Oulad-bou-'Aoun, Oulad-Sellam, soit des tribus kabyles. C'est surtout par ce moyen d'atteindre à la jouissance du sol que se produit l'aggrégation des étrangers à la tribu. Leurs enfants finissent par être considérés comme issus de la souche commune.

Dans la partie Tellia, à moins d'année tout-à-fait malheureuse, les récoltes sont presque toujours assurées, tandis que dans les Sebakh elles sont tout-à-fait intermittentes; si le terrain n'est pas suffisamment humecté les laboureurs récoltent tout au plus leur semence. Mais, après un hiver pluvieux, tous les Sebakh se couvrent d'une végétation exubérante, *un grain* produit jusqu'à cent cinquante et deux cents épis (1), et on s'indemnise

(1) Il y a deux ans, un phénomène de végétation a été envoyé de Msila à Constantine, c'était une gerbe de 400 épis de blé produite par un seul grain.

largement des pertes éprouvées par la sécheresse. Aussi les indigènes disent : « *La pluie d'avril fait sortir l'épi, serait-il au fond d'un puits.* »

Bergers, pasteurs. — Les bergers reçoivent comme rétribution le dixième du produit des brebis dont ils ont la garde. Au-delà de cent, ils ne reçoivent d'augmentation proportionnelle que pour chaque demi-centaine complète. Ils reçoivent, en outre, un vieux burnous chaque année, une gandoura, une paire de guêtres en tricot de laine, des semelles de peau pour chaussure. On ajoute une certaine quantité d'orge pour leur nourriture. Le propriétaire joint aussi à son troupeau un certain nombre de chèvres dont le lait doit subvenir à la subsistance du berger.

Les Oulad-Abd-en-Nour possèdent très-peu de bœufs; on en voit guère que chez les habitants des Seraouat. Mais, en revanche, leurs troupeaux de moutons sont considérables et constituent une partie de leur richesse. L'espèce ovine présente quelques variétés, telles que le mouton, dépourvu de laine à la tête et aux jambes, celui à deux ou quatre cornes, et enfin le mouton dit de Barbarie, à large queue.

L'incurie et l'imprévoyance de l'indigène ont toujours été proverbiales; les grands froids et le manque de fourrages décimaient naguère les troupeaux. Pendant la mauvaise saison tous les douars émigraient vers le sud de la tribu, au milieu des pâturages abondants. Mais il leur arrivait quelques fois d'être surpris par les neiges sur les hauts plateaux. Moutons, bœufs et chevaux, rassemblés au milieu du douar, restaient alors exposés au vent, à la pluie et à la neige, tournant sur place pour se ré-

chauffer, piétinant dans la boue liquide, les moutons se rongent la laine mutuellement, faute d'autre nourriture, et cette situation durant jusqu'à ce que la fonte des neiges permit de les renvoyer aux champs. Nous devons constater que l'administration a déjà obtenu sous ce rapport des résultats satisfaisants. A côté de la mechta dans laquelle réside la famille, on a construit des abris pour les chevaux et les mulets; ce premier pas en a nécessité un autre, celui de recueillir des approvisionnements de paille ou de foin pour l'hiver. Il faut espérer qu'ils construiront bientôt des hangars pour le menu bétail. Aujourd'hui, on n'envoie dans les Sebakh que les bestiaux qui ont le plus à souffrir de la température. A moins de temps tout-à-fait mauvais, que le manque de bois de chauffage rend encore plus difficile à supporter, la famille n'émigre plus en masse comme autrefois; les bergers, seuls, se rendent vers le sud avec les troupeaux confiés à leurs soins.

Pâturages. — A mesure que les cultures se sont étendues sous l'influence de la sécurité, les espaces défrichées réduisant les paccages, l'élevage des animaux a dû se restreindre. Dans la tribu même, la pâture vive existe sur tous les terrains communaux; la vaine pâture existe aussi à peu près sur tous les héritages à partir du moment où les fruits ont été enlevés. Quant aux règles qui sont observées dans l'exercice des usages de vaine pâture, c'est la djemaà qui intervient toutes les fois que cela est nécessaire. En général, chaque habitant d'un douar a le droit de faire pâturer tous les animaux qui lui appartiennent, quand il le fait aux époques réglées par la

djemaà, mais il ne pourrait prendre des animaux appartenant à d'autres et les faire pâturer sous son nom.

Les habitants des tribus voisines mènent quelques fois leurs troupeaux chez les Oulad-Abd-en-Nour ; de même que ceux-ci vont à leur tour chez les voisins. C'est une simple condescendance de la part des uns et des autres. Ces relations amicales sont établies suivant des conventions traditionnelles pour se prêter un secours mutuel à certaines époques de l'année. Si les pâturages sont abondants sur tous les points du pays, chacun reste chez soi, mais dans les mauvaises années, quand la plaine est desséchée, que les pluies ont été insuffisantes pour favoriser la végétation, chacun cherche à établir la réciprocité de parcours avec les voisins plus favorisés. En hiver, par exemple, quand l'abondance des neiges empêche le parcours dans les montagnes, les Oulad-bou-'Aoun préviennent les Oulad-Abd-en-Nour, qui s'empressent de les recevoir dans les pâturages des Sebakh, après leur avoir indiqué préalablement les endroits labourés ou destinés à la culture qui doivent être respectés. Par réciprocité, les Oulad-Abd-en-Nour envoient en été leurs troupeaux chez les Oulad-bou-'Aoun.

De temps immémorial, quelques tribus sahariennes ont l'habitude d'amener leurs troupeaux sur le territoire des Oulad-Abd-en-Nour. Ces tribus arrivent généralement en masse, en juin, à Sokhna, à Aïn-el-Garsa et à Biar-et-Taïa, campements situés dans les Sebakh. Ils restent dans les pâturages voisins jusqu'à ce qu'ils aient trouvé à conclure des conventions amiables avec les habitants du Tell. Ils vont alors se placer chez eux comme moisson-

neurs et leurs troupeaux sont reçus également dans leurs pâturages. Ils restent ainsi jusque vers le mois de septembre ou octobre, époque à laquelle ils rentrent dans leur pays à cause des froids et aussi parce que leurs intérêts les rappellent dans le sud.

Avant leur départ, ils se réunissaient autrefois soit à Drâ-Tobal, soit à Ouldjet-Merabôt-Seliman, et ouvraient un grand marché dans lequel ils échangeaient des dattes et des vêtements de laine contre des grains; en même temps ils payaient leurs impôts. Quelques fois les tribus qui ont reçu les Sahariens, envoient à leur tour, à leur rentrée dans leur pays, des troupeaux de chameaux et de moutons. L'importance de l'émigration annuelle des Sahariens, chez les Oulad-Abd-en-Nour, est évaluée de la manière suivante :

Tentes	820
Chameaux ..	3.000
Moutons.....	11.200

Le cheikh El-Arab établissait autrefois sa *zmala* à Ouldjet-Merabôt-Seliman et administrait de là tous les Sahariens campés dans le Tell pendant la saison des fortes chaleurs. Ce système présentait d'immenses inconvénients, car il lui était matériellement impossible de surveiller son monde disséminé un peu partout. Vers l'année 1856, l'autorité supérieure décida que les nomades seraient justiciables, pendant leur séjour dans le Tell, des kaïds de la circonscription où ils seraient campés.

Marchés. — Du temps des Arabes, de même qu'aujourd'hui, le marché de Mâmra s'ouvrait deux fois par semaine, le jeudi et le lundi. Les indigènes de toutes les

tribus voisines y étaient reçus et on y voyait parfois un nombre très-considérable d'individus. L'administration française a maintenu le marché de Mâmra, mais afin de favoriser le commerce local, elle a créé depuis longues années un second marché qui se tient le jeudi de chaque semaine, auprès du village de Dekri. Ces marchés sont fréquentés par des marchands mozabites et juifs de Constantine, qui viennent y vendre des cotonnades, de la mercerie, des drogues de toute espèce et des ustensiles en fer battu. Les négociants européens trouvent à y acheter des bestiaux, des laines et des céréales. Comme par le passé, les kaïds et les cheikhs sont toujours chargés de la police des marchés.

Jadis, lorsque les Oulad-Abd-en-Nour émigraient en hiver dans les Sebakh, le grand marché de la tribu était tenu auprès de Aïn-Soultan.

Animaux de toute espèce, bêtes sauvages. — On voyait autrefois des troupeaux de gazelles paître dans les Sebakh, mais elles n'y font plus que de rares apparitions depuis que cette partie du pays est livrée à la culture.

Le Tafrent était jadis le repaire de lions et de panthères, qui ont émigré par suite du déboisement de la montagne. Sur la cime des rochers se voient des aigles, des vautours, des éperviers; plus bas des vols de pigeons et des compagnies de perdrix. Comme gibier, on trouve aussi, à diverses époques de l'année, des ganga, courlis, pluviers gris et dorés, canards, oies sauvages, bécasses et bécassines, lièvres, grues, flamands près du Chott. Dans les eaux du Roumel, on trouve du barbeau en assez grande quantité. Il y aurait aussi du poisson

dans les affluents de ce fleuve, si les tortues d'eau ne leur faisaient une guerre acharnée.

Les animaux domestiques sont : le cheval, mulet, âne, dromadaire, bœuf, chèvre, mouton, poule, quelquefois des pigeons et des canards, des chiens et des chats.

Les Oulad-Abd-en-Nour possèdent une race de chevaux renommée, réunissant toutes les qualités du cheval de guerre : vigueur et sobriété. La paix, qui depuis vingt ans règne dans le pays, fait que beaucoup d'entr'eux ont renoncé à l'élevage du cheval; ils trouvent de plus grands avantages à reproduire des mulets qui leur sont d'abord plus utiles pour leurs travaux de labour, et dont la vente leur offre ensuite des bénéfices assurés.

Les Oulad-Abd-en-Nour possèdent :

Moutons.....	89.131
Chèvres.....	12.794
Bœufs et vaches.....	2.298
Chevaux.....	767
Juments.....	3.420
Poulains et pouliches....	540
Mulets.....	2.120
Chameaux.....	324

Administration sous la domination turque. — Quand un bey arrivait au pouvoir, il nommait aux divers emplois des individus qui, au temps de son obscurité, étaient ses amis, ou bien ceux qui, par leur influence, pouvaient lui être d'une utilité réelle pour l'aider à maintenir son autorité. Il ne tenait aucun compte, le plus souvent, de leur aptitude ou de leur moralité.

En entrant en fonctions, le kaïd ou le cheikh nouvellement investi cherchait à dépouiller son prédécesseur et quelquefois même à le faire périr, s'il avait à craindre son antagonisme. Puis, il percevait sur chaque tente une somme de 7 fr. 50 dite *ferah* ou droit de *joyeux avènement*. Mais il était rare que le produit de cette première imposition suffît à le faire rentrer dans les avances qu'il avait été obligé de déboursier pour assouvir la cupidité de ses protecteurs et du bey lui-même quelquefois, qui lui avaient pour ainsi dire vendu son emploi. Un moyen assez fréquemment usité pour obtenir de l'argent était celui du mariage. Le nouveau kaïd prévenait tous ses administrés qu'il se mariait tel jour et les invitait à venir assister à sa noce. Malheur à celui qui, le jour fixé, n'arrivait pas avec sa *mâouna* ou offrande consistant en argent, objets de toute sorte ou en bestiaux. Au moindre prétexte, quelque futile qu'il fût, il était mis à l'amende, traqué sans relâche et dépouillé de tous ses biens, heureux quand il ne perdait pas la vie.

Si la femme du kaïd accouchait d'un fils, c'était un nouveau prétexte pour se faire apporter la *mâouna*. De cet état de choses il résultait que le chef du pays, n'étant pas contrôlé, ne s'occupait jamais du bien-être de ses administrés ; son seul but était d'exploiter le mieux possible sa position, de *manger*, comme disent les Arabes, c'est-à-dire d'acquérir de la fortune. Fatigués et poussés à bout par ces exactions incessantes, les populations finissaient quelquefois par massacrer leur tyran. Quand la crainte les empêchait d'en venir à cette extrémité, chacun dissimulait sa fortune, affectant même de porter des vêtements sordides pour ne pas éveiller la cupidité

d'un maître qui s'arrogeait le droit de prendre ce qui lui convenait.

Service militaire sous les beys. — Quand les beys faisaient une sortie, ils convoquaient les contingents des différentes tribus qui arrivaient aussitôt sous la conduite de leurs kaïds. Chaque cavalier devait subvenir, pendant toute la campagne, à sa nourriture et à celle de son cheval.

Le partage des razias ou prises était ainsi fixé : pour le bey sur les moutons, bœufs, mulets, les deux tiers ; — pour les auxiliaires des tribus, un tiers. Les chevaux revenaient de droit à l'État.

Le cavalier auxiliaire qui rapportait une tête ennemie recevait une gratification de 30 réaux (60 fr.) ; celui qui prenait un fusil, 10 réaux (20 fr.). Les vêtements, effets ou bagages restaient aux capteurs.

Impôt. — L'impôt comprenait :

Le hokor ou sorte de loyer de la terre, qui était de 5 douros par djabda.

L'achour ou dîme prélevée sur les récoltes.

La zekkat, impôt sur les bestiaux.

La touïza, corvée de la tribu pour ensemençer des terres pour le compte des kaïds et des cheikhs, faire ensuite la moisson, dépiquer le grain et le transporter.

Et enfin *la mâouna*, que le kaïd prélevait toutes les fois que le besoin d'argent se faisait sentir.

Actuellement, l'impôt principal se compose du *hokor* et de *l'achour* pour la terre et de la *zekkat* pour les troupeaux.

Le *hokor* est de 20 fr. par charrue et l'*achour* de 25 fr., ce qui forme un total de 45 fr.

Les moutons, chèvres, bœufs et chameaux sont les seuls animaux imposés :

Les moutons payent.....	0	15
Les chèvres —	0	20
Les bœufs —	3	00
Les chameaux —	4	00

L'impôt de la tribu, pour l'année 1863, s'est élevé à la somme de 144,490 francs.

VIII

ARCHÉOLOGIE

Au commencement de cette notice, nous avons dit que le territoire des Oulad-Abd-en-Nour était jonché de débris du passé ; il est, en effet, peu d'endroits où l'on ne trouve des vestiges antiques, placés comme autant de jalons d'une prospérité disparue. La destruction de tous ces établissements est généralement attribuée aux Vandales ; s'il est avéré que ceux-ci ont commis de grands ravages partout où ils ont passé, on doit reconnaître aussi qu'ils ont eu en Afrique des imitateurs, pour le moins aussi barbares qu'eux. Les Arabes et les Berbères ne leur cédaient en rien dans cette manie de la destruction. Les uns démolissaient pour anéantir la puissance byzantine, et les autres pour dégoûter les nouveaux conquérants et reprendre leur indépendance. Lorsque la Kahina soulevait les populations berbères contre les envahisseurs musulmans, elle leur disait :

« Les Arabes ne viennent chercher, en Afrique, que les villes, l'or, l'argent et les arbres. Nous, n'avons besoin que de champs ensemencés et de pâturages. En détruisant les cités, ils cesseront de venir dans ces contrées (1). »

C'est par ces ravages successifs que l'ancienne Numidie, jadis si riche, si habitée et si prospère, offrit bientôt

(1) M. Urbain, interprète principal de l'armée d'Afrique. *Univers Pittoresque*.

l'aspect d'une contrée désolée et inhabitée. Le temps et la main de populations ignorantes ont mis ce qui restait dans un état complet de dégradation.

A côté des ruines romaines se voient des vestiges celtiques qui rappellent une autre civilisation. Nous allons signaler tout ce qui se prête encore à l'analyse et qui peut offrir quelques sujets d'étude.

Kaf-Tazerout. — Au sommet des Seraouat, à la limite qui sépare les Oulad-Abd-en-Nour du territoire des Oulad-Kebab, est un plateau rocheux du nom de Kaf-Tazerout (le *rocher*, en arabe et en berbère). Au pied de la crête, du côté du midi, se voient des décombres qui attestent la position d'une cité détruite aujourd'hui, mais qui jouait encore un certain rôle en l'an 902 de notre ère. A cette époque existait la ville de Tazerout, que Abou-el-Khawal fut obligé de faire démanteler parce qu'elle était le foyer des intrigues des Ketama, dissidents. (Ibn-Khaldoun). Nous n'y avons trouvé d'autre inscription que celle gravée sur un des rochers du Kaf-Tazerout, déjà signalée par M. L. Renier et tout récemment par M. le docteur Leclerc. Voir ci-dessus, page 75.

A gauche, et à quelques mètres de cette inscription, sont deux petites niches également taillées dans le roc, accouplées et arrondies par le haut. Au-dessus d'elles, sont trois trous régulièrement espacés et qui semblent avoir servi à fixer des crampons. Dans la niche de gauche, je crois avoir vu une autre inscription très fruste, dont les lettres finales seraient : ERV ou IRV. Il m'eût fallu une échelle pour pouvoir faire un estampage ou même lire de plus près cette finale douteuse.

Aux superstitions païennes sont venues se joindre celles des arabes, et l'ancien sanctuaire du paganisme est encore pour les indigènes un endroit consacré, une mezara, lieu de pèlerinage où les femmes viennent accrocher des chiffons et déposer des petites lampes en terre.

Kçar-beni-Filan. — Muraille en grand appareil, qui servait probablement d'enceinte à un gros village.

Kçaria. — Un peu plus au nord, dans la fraction des Mekhencha, s'élève une tour carrée que le service topographique nomme, je ne sais pourquoi, *tombeau de Pittacus*. Cette tour, construite au sommet des Seraouat, en pierres de taille bien ajustées, s'aperçoit de très loin ; elle a environ 4^m50 de haut sur 2^m50 de large. Sur le côté qui fait face à l'est, existe une ouverture carrée, ornée d'une corniche semblable au chambranle d'une porte, à laquelle devait s'adapter un panneau mobile. Il n'existe aux environs aucune trace de ce panneau ; peut-être portait-il une inscription.

En entrant dans la tour par l'ouverture formée par cet encadrement à corniche, on se trouve dans une chambre très haute, couverte en partie de larges dalles. Était-ce un tombeau, un monument commémoratif, ou une tour de signaux ? C'est ce que nous saurions dire.

Aïn-Aziz-ben-Tellis. — Chez les Cheraroua, coule dans un ravin la fontaine dite Aïn-Aziz-ben-Tellis. Aux deux côtés du ravin s'élèvent des mehta, construites sur les ruines d'une ville qui possédait plusieurs édifices, en pierres de grand appareil, dont on reconnaît encore la

disposition intérieure. C'est là que nous avons relevé les inscriptions des pages 80 et suivantes, inscrites sous les nos 6, 9, 12, 18, 23 et 24.

En fouillant les fondations d'un grand bâtiment carré, situé au bas de la colline où gisent les ruines principales, nous avons trouvé, en faisant une tranchée de moins de deux mètres de large sur un mètre de profondeur :

1^o Un beau chapiteau corinthien en calcaire gris;

2^o Un fragment de lampe en terre cuite, portant l'empreinte en relief de la croix latine;

3^o Plusieurs médailles, moyen bronze, de Constantin et d'Hadrien;

4^o Et les deux inscriptions tumulaires, inscrites sous le n^o 1, page 78, et n^o 13, page 82.

Les ruines d'Aïn-Aziz-ben-Tellis valent la peine d'être explorées avec soin. J'ai toujours supposé qu'il fallait chercher là l'ancienne ville d'Idiera (des itinéraires), et cette hypothèse repose sur la synonymie qui existe entre ce nom et celui de l'Oued-Dekri, dont les eaux descendent des hauteurs qui circonscrivent Aïn-Aziz. Le village moderne de Dekri est à six kilomètres environ au sud, sur les bords du ruisseau.

Kareb. — Au nord d'Aïn-Aziz, dans la partie la plus élevée des Seraouat, se voient les ruines d'un gros bourg, au milieu desquelles nous n'avons remarqué les restes d'aucun monument important. Dans un ravin au bas de ces ruines, existait une magnifique fontaine entourée d'un mur semi-circulaire, construit en pierres de grand appareil. Les eaux de cette fontaine, qui sont encore

très-abondantes, se perdent dans le ravin. Il serait peut-être possible de remettre les choses dans leur état primitif en nettoyant les conduits de la prise d'eau, probablement obstrués par du sable ou du gravier.

Mâmra. — Ruines dont les matériaux ont servi à construire la zaouïa, le bordj du kaïd El-Achour et le caravansérail. Nous avons vu sur un fragment de colonne une inscription très-fruste dont nous n'avons lu que les lettres indiquées au n° 27.

Bir-el-Harch et plaines d'El-Bahara. — Ruines de plusieurs établissements agricoles.

Biar-Oulad-Khelouf. — Ruines sur lesquelles s'élève une grande mechta entourée de jardins ; puits nombreux ; inscriptions indiquées plus haut, sous les nos 2, 3 et 4.

Aïn-el-Kebch. — Avant d'entrer dans la gorge de ce nom, on trouve à gauche les vestiges d'un établissement agricole d'une certaine importance. Parallèlement au système du Tafrent, entre Aïn-el-Kebch et le col de Mergueb-et-Tir, on voit une sorte de chaussée en pierres de moyenne grandeur encadrées dans une double rangée d'autres pierres plus grosses. Cette chaussée avait environ trois mètres de large ; les cultures l'ont fait disparaître sur plusieurs points. D'autres voies romaines, dont on ne retrouve que quelques tronçons, traversaient encore la région Tellia et les plaines du Sebakh.

El-Meksem. — Un peu au nord du Meksem, près de la route qui mène des Sebakh à Màmra, sont des ruines nombreuses et de grandes enceintes en pierre de taille. A étudier.

Plaine de Kelella. — Dans cette plaine, à peu près à 3 kilomètres au nord du col de Mechira, sont les restes d'un gros village. Puis, en avançant vers Mechira, on rencontre un petit aqueduc jeté sur un ravin dont les eaux descendent d'Aïn-Mechira.

Mechira. — Dans le col de Mechira, auprès de la fontaine de ce nom, s'élevait jadis un fort byzantin en pierres de grand appareil. L'intérieur était disposé comme nos modernes caravansérails, c'est-à-dire une vaste cour autour de laquelle se trouvaient des hangars, des écuries ou des logements. Sur une muraille du moulin d'Ormoy, nous avons vu la pierre portant l'inscription n^o 29, page 89. Autour de Mechira existent les monuments dits celtiques et les vestiges de l'Oppidum, dont nous avons fait la description dans ce Recueil, à la page 115. (Voir *Monuments celtiques.*)

Biar-Djeded (Sebakh). — Ruines considérables. Grands puits romains. Inscriptions n^{os} 17 et 28.

Bou-Tekhematen (Sebakh). — Les ruines de ce nom occupent un espace d'environ 3 kilomètres de longueur sur 1 kilomètre de large. Bien que le pays paraisse privé d'eau, il n'a pas dû en être de même du temps des Romains, car on y trouve encore d'anciens puits et plusieurs

châteaux d'eau étagés les uns au-dessus des autres. Là devait se trouver une grande ville dont le nom est encore inconnu. Nous y avons vu les vestiges de plusieurs édifices importants, des rues bien apparentes, des pierres sculptées avec grand soin et de nombreuses colonnes, dont quelques-unes, en calcaire gris tacheté de rouge brun, sont à cannelures en spirale. On pourrait utiliser ces colonnes torses, si la municipalité de Constantine construisait un théâtre ou tout autre monument public. Quelques fouilles amèneraient probablement la découverte d'antiquités précieuses et d'inscriptions importantes pour la géographie comparée du pays. Jusqu'à présent on n'y a fait aucune recherche, c'est donc un point très-important à explorer.

Gabel-Tarf. — Dans la plaine dite Gabel-Tarf, sur le territoire de Zaouïa-ben-Yahia, sont les débris de nombreux pressoirs à huile et de cuves en calcaire, à peu près semblables à ce que l'on rencontre également en grande quantité dans le cercle de La Calle, sur la frontière tunisienne.

Biar-et-Taïa. — Sur ce point, où existaient des traces de puits romains et quelques trous creusés par les Arabes, l'autorité française a fait construire cinq nouveaux puits dont l'eau est bonne et abondante. Autour des puits s'étend une vaste prairie réservée, qui, de temps immémorial, sert de lieu de campement aux nomades sahariens et aux caravanes. L'humidité du sol, à une faible profondeur (le niveau de l'eau est à 3 mètres), permettrait d'y faire une magnifique plantation d'arbres fo-

restiers. On pourrait, en peu de temps, y créer une oasis dont l'utilité ne manquerait pas d'être très-appréciée par les voyageurs. A Biar-et-Taïa aboutissent plusieurs chemins venant des Sebakh et du Tell par les différents cols de Tamer'za et du Tafrent. Du temps des Romains, il y existait de vastes enclos en maçonnerie qui se sont écroulés et dont les fondations disparaissent de jour en jour sous les efforts de la charrue arabe.

Rekbet-el-Djemel. — Les indigènes nous ont assuré que sur ce pic, le plus élevé du système du Tafrent, existe une construction romaine qu'ils nomment Dar-en-Nador, la *Maison de la Vigie*. Que conclure de cette appellation probablement transmise par la tradition ? Cette construction aurait-elle servi jadis de poste à des guetteurs chargés de surveiller l'approche de l'ennemi ou d'annoncer l'apparition des Gétules qui, comme nos modernes Sahariens, devaient, à des époques périodiques, faire irruption dans le Tell ? Peut-être y avait-il là une tour de signaux correspondant avec celle de Kçaria (dit tombeau de Pyttacus), des Serouat, que nous avons déjà signalée, et avec une autre tour nommée également Kçaria, située au fond des Sebakh.

Bir-ben-Zireg. — Au sud des Sebakh, auprès d'un ancien puits romain dit Bir-ben-Zireg, se trouvent les restes de la tour dite Kçaria, dont nous venons de parler. Celle-ci, également carrée, avait environ six mètres de côté et était construite en grandes pierres de taille.

Auprès de cette ruine, nous avons trouvé les inscriptions tumulaires n^o 14 (p. 83) et n^o 5.

Bir-er-Raïan. — Les ruines situées près de Bir-er-Raïan offrent les traces de quelques maisons d'importance secondaire et d'une immense construction qui semble être une basilique. Ici comme auprès de tous les anciens puits romains, on voit des auges en pierre servant à abreuver les bestiaux.

Sur une pierre en forme de meule, d'un diamètre de 0^m80 et d'une épaisseur de 0^m20, nous avons relevé l'inscription reproduite plus haut sous le n^o 30.

Kherbet-Oulad-Saci. — Ici encore se trouvent des ruines importantes et qui méritent la peine d'être explorées avec soin. Nous y avons vu plusieurs colonnes, des chapiteaux et des pierres sculptées. L'une de ces pierres, que nous avons fait transporter au musée de Constantine, porte des dessins d'un genre très-bizarre. Autour d'un grand puits antique, creusé à peu près au centre de l'ancien établissement, sont plusieurs auges en pierre. Sur l'une de ces auges, creusée évidemment après coup, nous avons lu l'inscription tumulaire :

QAVRELIVS VICTOR
VIXAN XXX  TO
RIA FVSCILLA MARITO CARIS
SIMO

Dans le mot *marito*, M et A sont liés, mais penchés de telle manière que l'on croirait, de prime-abord, que ces lettres appartiennent au mot précédent, dont elles seraient la finale; on lit, dans ce cas, FVSCILLANA.

En attendant que notre maître en épigraphie, M. Léon

Renier, se soit prononcé, je me hasarde à traduire ainsi cette inscription :

Quintus Aurelius Victor a vécu trente ans. Victoria la Fuscillane (a élevé ce monument) à son très-cher époux.

La lecture de Fuscillane étant admise, on pourrait peut-être rattacher ce nom à celui de la ville de Numidie dont l'emplacement est encore inconnu, désignée dans l'*Africa Christiana* par évêché des Fossalensis ou Fussalensis.

Les documents nous manquent pour rechercher la position de cette ville et nous assurer quelle peut avoir quelque rapport avec les ruines de Kherbet-Oulad-Saci.

Enchir-el-Atech ou les *Ruines de la Soif* sont situées dans les Sebach, entre le Djebel-Agmerouël et le bord oriental du lac dit Chott-Saïda. Le périmètre de la ville antique occupait une superficie d'une trentaine d'hectares; il est indiqué par un mur à petit appareil dont on ne distingue plus que les fondations au niveau du sol. On y voit les ruines d'une basilique ayant la forme d'un carré long; l'entrée est placée sur l'un des petits côtés faisant face à l'ouest. Deux rangées de colonnes divisaient le vaisseau en trois nefs; contre les murs latéraux étaient des colonnes engagées dont on retrouve les bases. L'abside, demi-circulaire, était circonscrite par des piliers monolithes encore debout, autrefois reliés entr'eux par une maçonnerie, servant de supports à de larges linteaux à corniches dont les fragments gisent sur le sol. Deux larges dalles sculptées ayant environ un mètre de haut et posées sur champ servaient de clôture à l'abside, en laissant ainsi un passage au milieu pour pénétrer dans le

sanctuaire. Je ne crois pas qu'il existât de mosaïque, je n'ai trouvé aucun dé en pierre de couleur ou en marbre, mais le sol de l'abside que j'ai mis à découvert m'a paru revêtu d'une sorte de béton rougeâtre en briques pilées.

Autour de cette basilique, nous avons vu plusieurs fûts de colonnes, ronds et octogones, en granit, et quelques fragments de chapiteaux d'un assez bon style. Il existe encore plusieurs autres monuments importants auprès desquels nous avons trouvé des portes monolithes, de plusieurs dimensions, s'adaptant au linteau et au seuil à l'aide de deux tourillons qui font corps avec le reste de la porte. Ces portes sont généralement ornées de dessins figurant des losanges ou des carrés. Elles devaient se fermer à l'aide de barres de fer ou en bois fixées contre les chambranles.

Il serait à désirer que des fouilles fussent faites au milieu de ces ruines dont le nom antique est inconnu. Notons, en passant, qu'Enchir-el-Atech est un point intermédiaire entre Sétif et Zana, l'antique Diana Veteranorum ; c'est le chemin que suivent encore de nos jours les caravanes.

Il devait exister plusieurs puits qui ont été comblés postérieurement à l'occupation romaine, témoin les traces laissées sur des margelles par les cordes dont on s'est servi pour puiser l'eau. Quoique le nom arabe, *Ruines de la Soif*, le fasse supposer, le pays n'est pas entièrement privé d'eau ; dans un vallon à côté de la ville antique, l'autorité militaire a fait creuser un puits autour duquel est venu se grouper une population d'une trentaine d'habitants qui ont déjà construit deux mechta.

A Enchir-el-Atech, nous avons relevé plusieurs inscriptions reproduites plus haut, aux pages 83 et 84.

Biar-Oulad-Atman. — Auprès des puits qui portent ce nom j'ai remarqué de vastes ruines, que l'exhaussement du sol tend à faire disparaître. Non loin de la mechta des Oulad-Atman se trouvent deux espèces de tumulus, éloignés d'une vingtaine de mètres l'un de l'autre et formés par un amas de décombres qui doivent provenir de la chute de monuments dont on distingue encore les fondations.

Un phallus en relief, qui figure sur une grande pierre taillée, pourrait faire supposer qu'il existait sur l'un des tumulus un temple dédié au dieu Priape.

Sur l'autre butte de décombres, une pierre également taillée, de 2^m50 de long, a attiré notre attention; l'aide de plusieurs bras nous a été nécessaire pour parvenir à la déchausser et la tourner ensuite. Sur le côté de la pierre qui était enterré et protégé ainsi de l'action de l'air, nous avons trouvé l'inscription suivante dans un état remarquable de conservation :

DEI BEATA [†] ET IN CRISTO CONPARATA

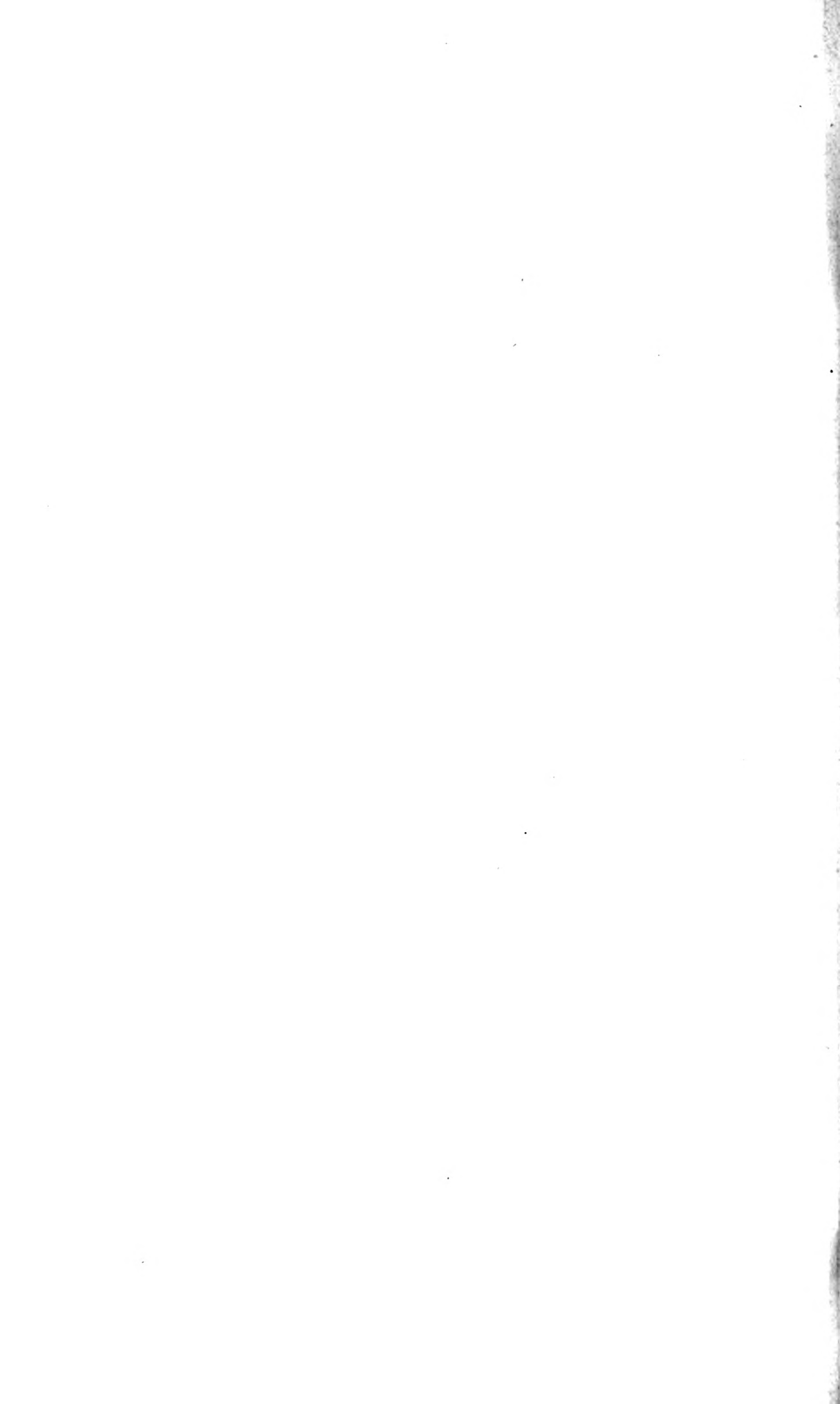
Les lettres sont en relief sur un fond profondément fouillé et ont dix centimètres de haut. Elles sont toutes en capitale droite, excepté les deux *N* qui sont en capitale penchée. Le bout de la pierre où se trouvait le commencement de l'inscription est malheureusement brisé; des fouilles feraient peut-être retrouver le morceau qui manque. Le monogramme du Christ devait former le milieu de l'inscription. Avant le mot *DEI* on remarque le

fragment d'une autre lettre qui semble être la courbe inférieure d'un O. En tous les cas, cette pierre est trop massive et trop lourde pour avoir été changée de place depuis le jour où elle a été abattue ; il est donc permis de supposer qu'elle faisait partie du monument dont les décombres se voient alentour. Sa forme même et la corniche en saillie très prononcée qui court immédiatement au-dessus de la frise où la dédicace est écrite, me font penser qu'elle servait de linteau ou de frontispice à une porte monumentale.

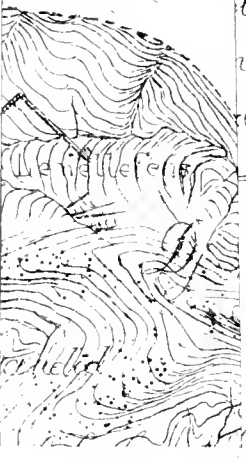
L. FÉRAUD,

Interprète de l'armée d'Afrique.





Dupont Jirou



ages anciens -----
 ites anciennes -----
 es R. -----
 divisions -----
 les -----
 rite du bassin artésien
 les anciens -----

177



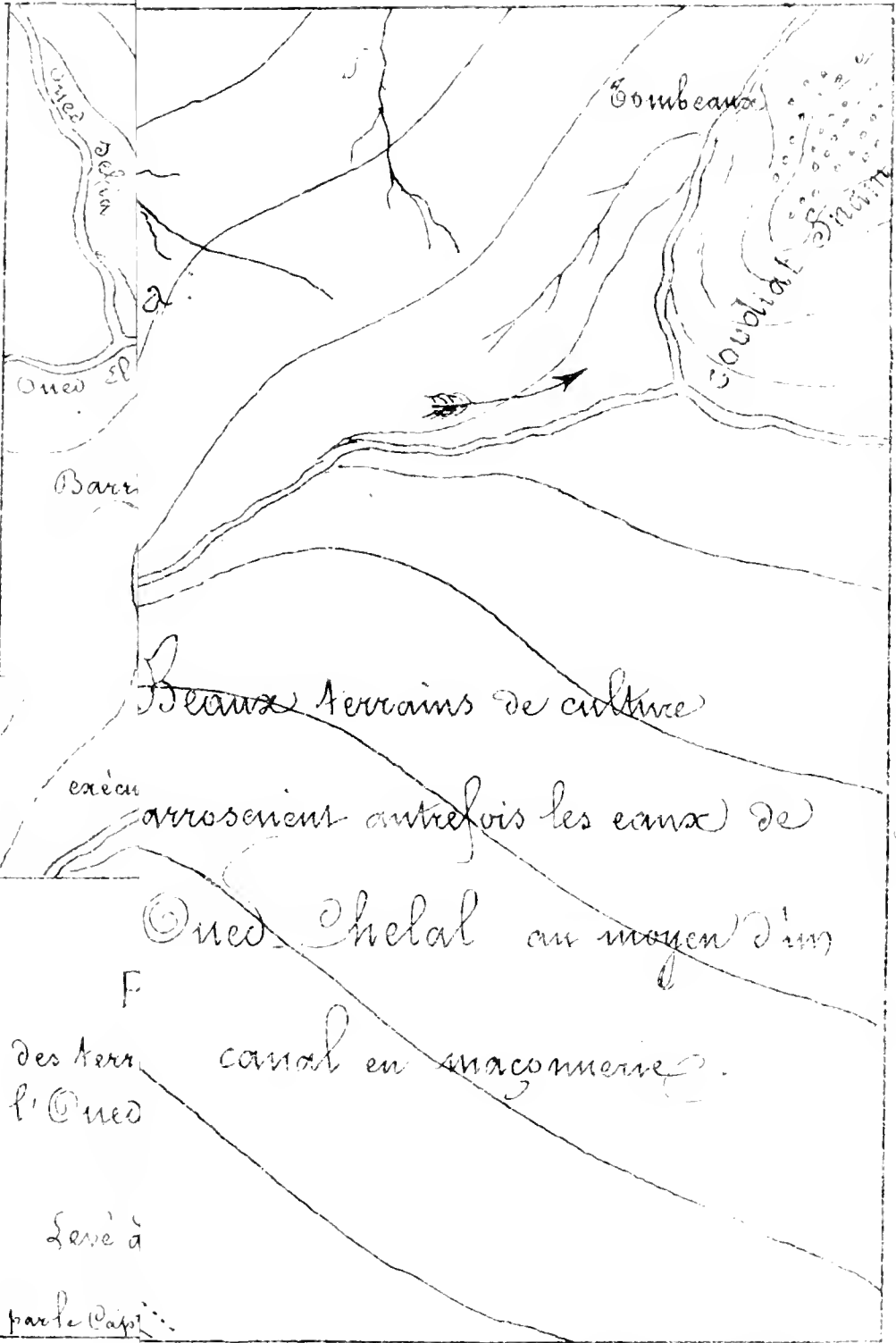
Legende

- (dashed line) ---
- (dotted line) ---
- (dash-dot line) ---
- (solid line) ---
- (dot) ---

Satif :

CARTE GÉNÉRALE
DU BASSIN DU HORN

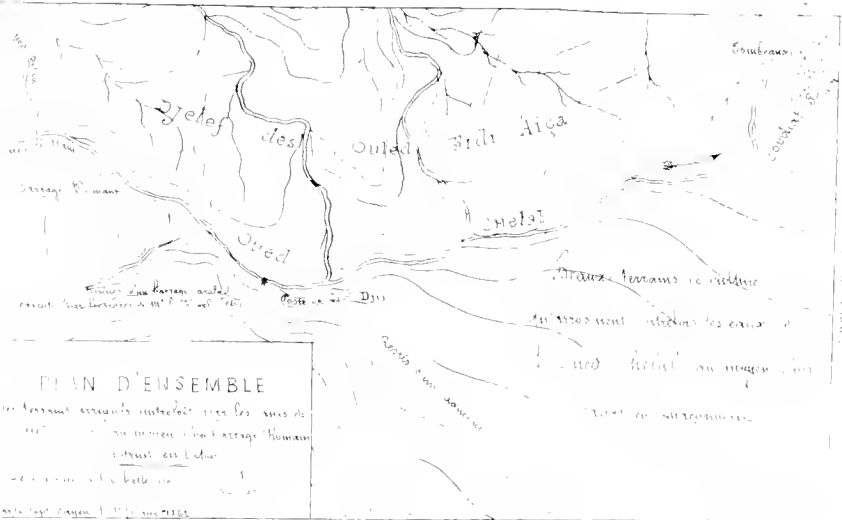
1911



dessiné en - Couvel - Conté 2.

F
des terr
l' Oued
Lève à
par le Cap...

Bayen 200



PLAN D'ENSEMBLE

Les terrains occupés sont délimités par les axes de
 ... au moyen d'un barrage humain
 ... en l'air

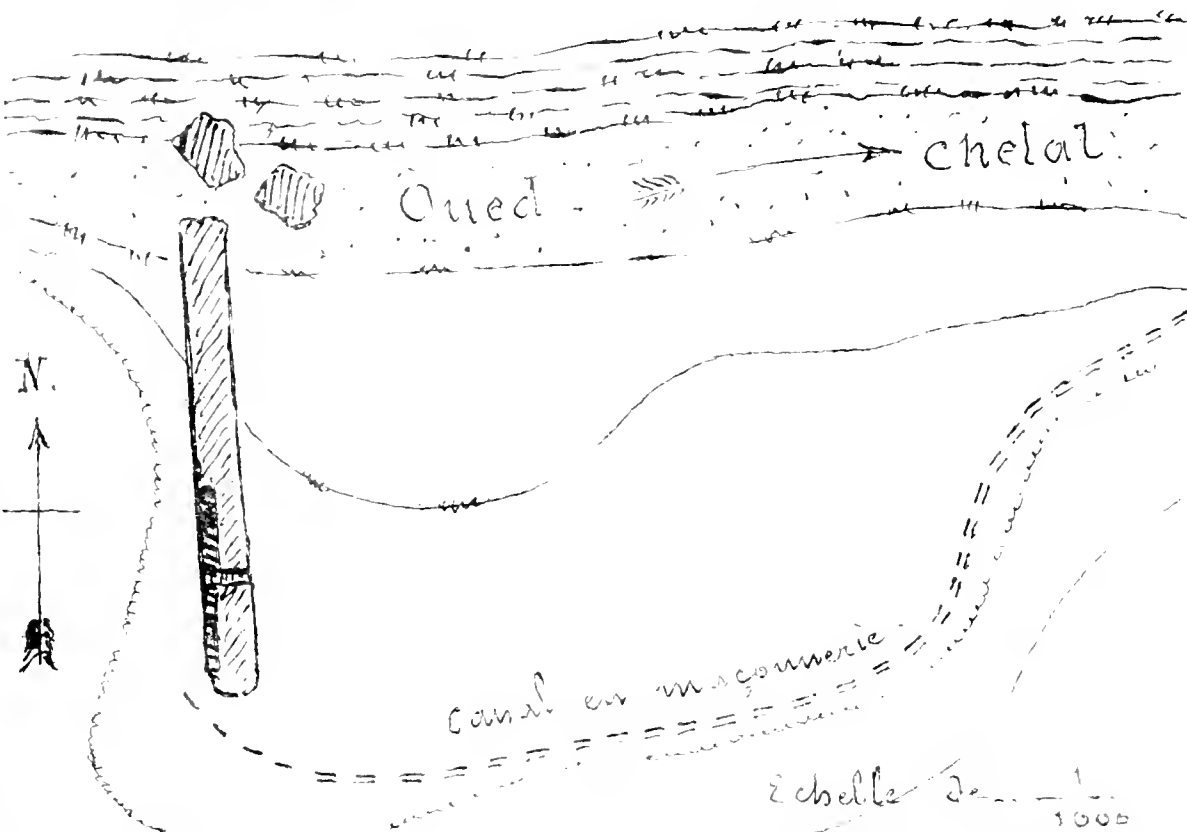
Aux terrains de culture
 ... les eaux
 ... au moyen

Scale: 1 cm = 1 km
 ...

Travaux hydrauliques des Romains dans le Hodna.

Ruines d'un barrage sur l'Oued - Chelal.

(ced - bje)



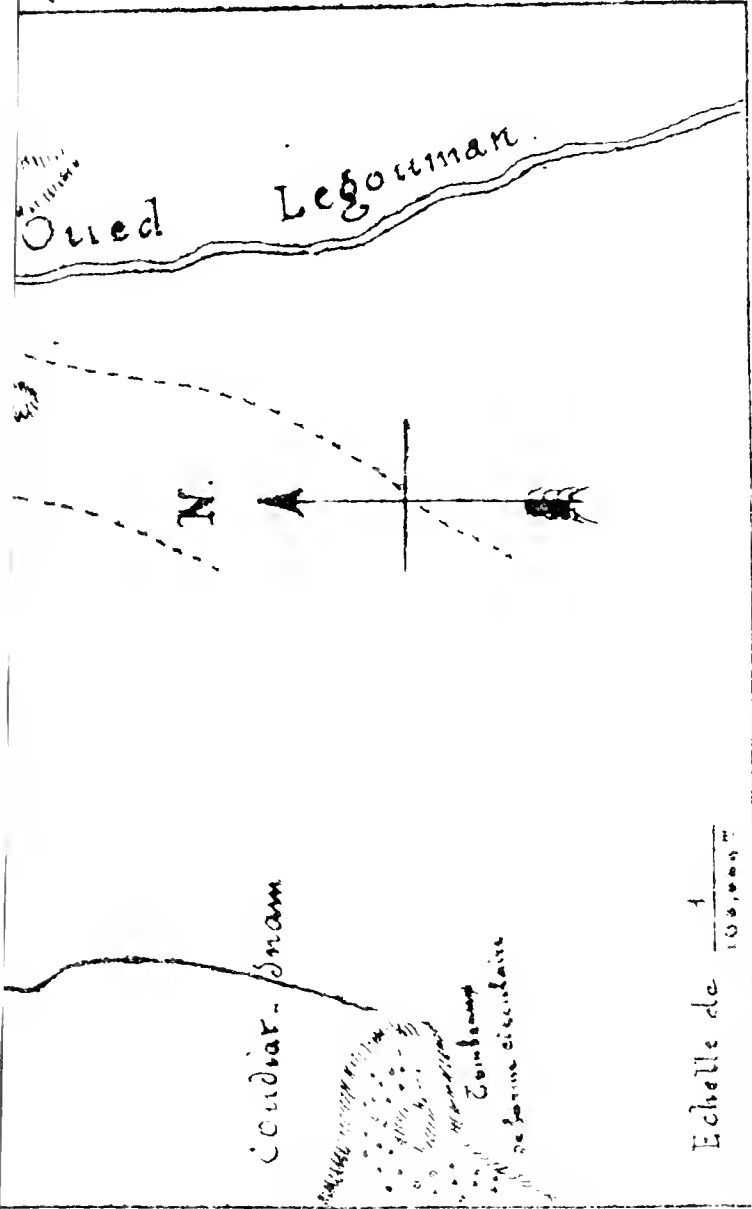
Bayen. del.

Echelle de 1/1000
dessin en amplexus autog.



écrites par les Romains
ana 2.

Planche 5.

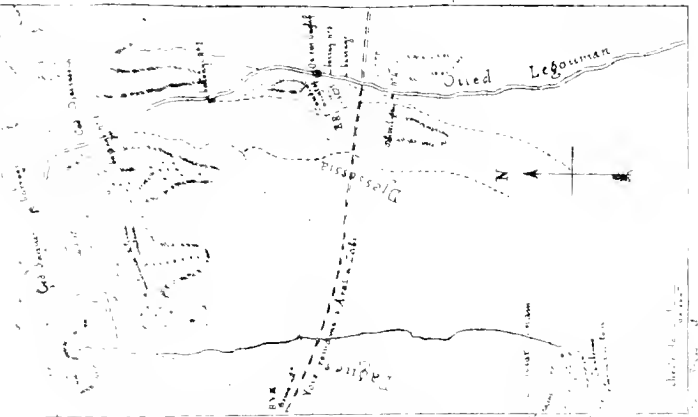


Echelle de $\frac{1}{100,000}$

1862 - Bayen - Ed.

Planche d'ensemble des travaux hydrauliques exécutés par les Romains
 sur l'Oued Segouman (XVIII^e s.)

Planche 5



Le plan ci-dessous représente les travaux romains

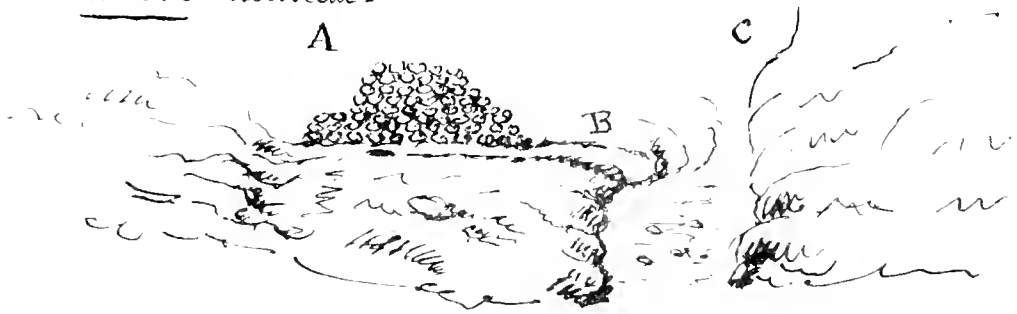
Travaux hydrauliques des Romains dans le Hodna.

Ruines d'un barrage sur l'Oued-Legouman

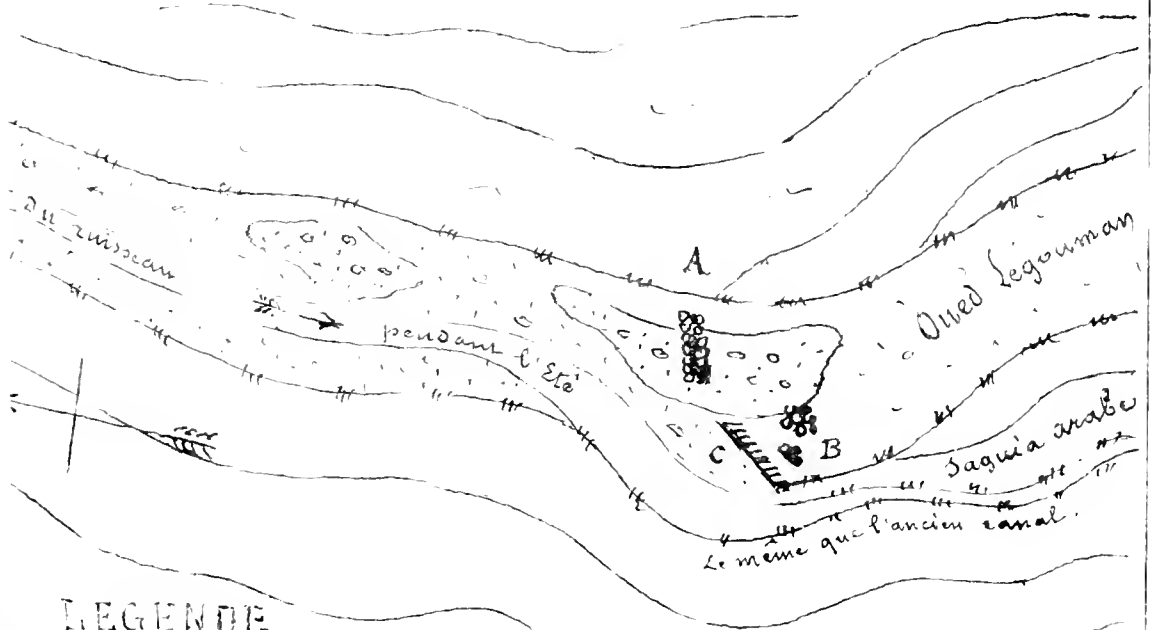
LÉGENDE.

(Ced et Ljes, essia, 26 janvier 1862)

ancien lit de l'Oued Legouman
Lit nouveau
Canal ancien et nouveau -



N° 7.



LÉGENDE

Ruines d'un barrage ancien
Vestiges du nouveau barrage
Barrage arabe en fascine

Equidistance de un mètre
Echelle de $\frac{1}{1000}$

sen - Del.

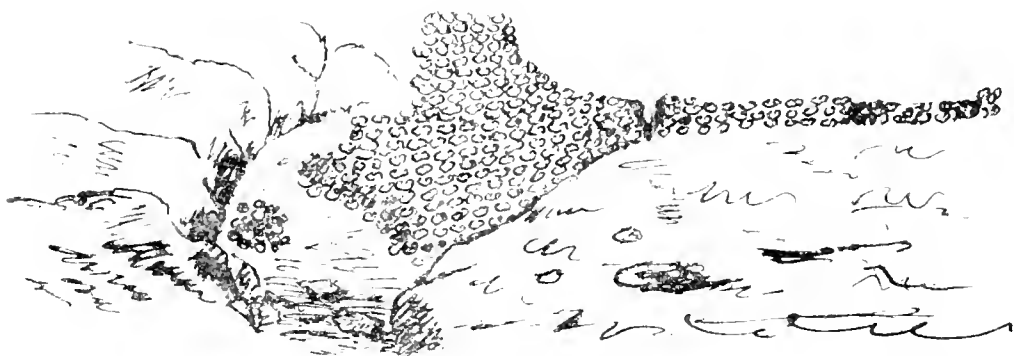
allesi et arnolch - outog



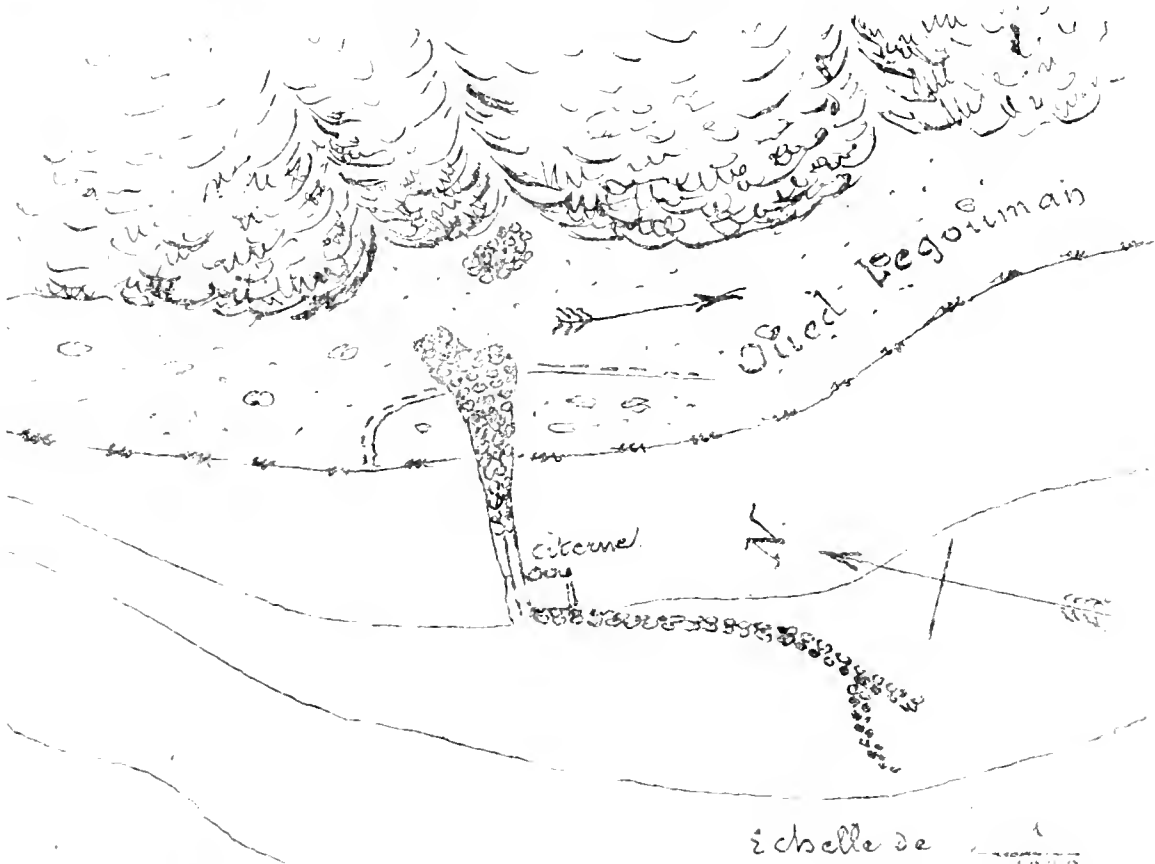
Travaux hydrauliques des Romains dans le Poona.

Ruines d'un barrage sur l'Oued - Legouman.

(Wessessia le 22 janvier 1862)



N. 9.



échelle de $\frac{1}{1000}$

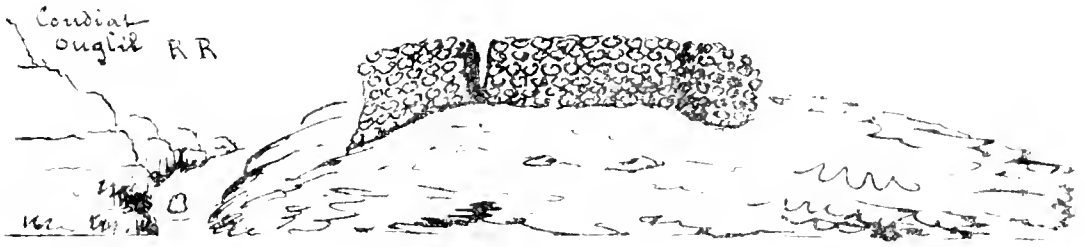
Rayen del.

classé et gravé par...

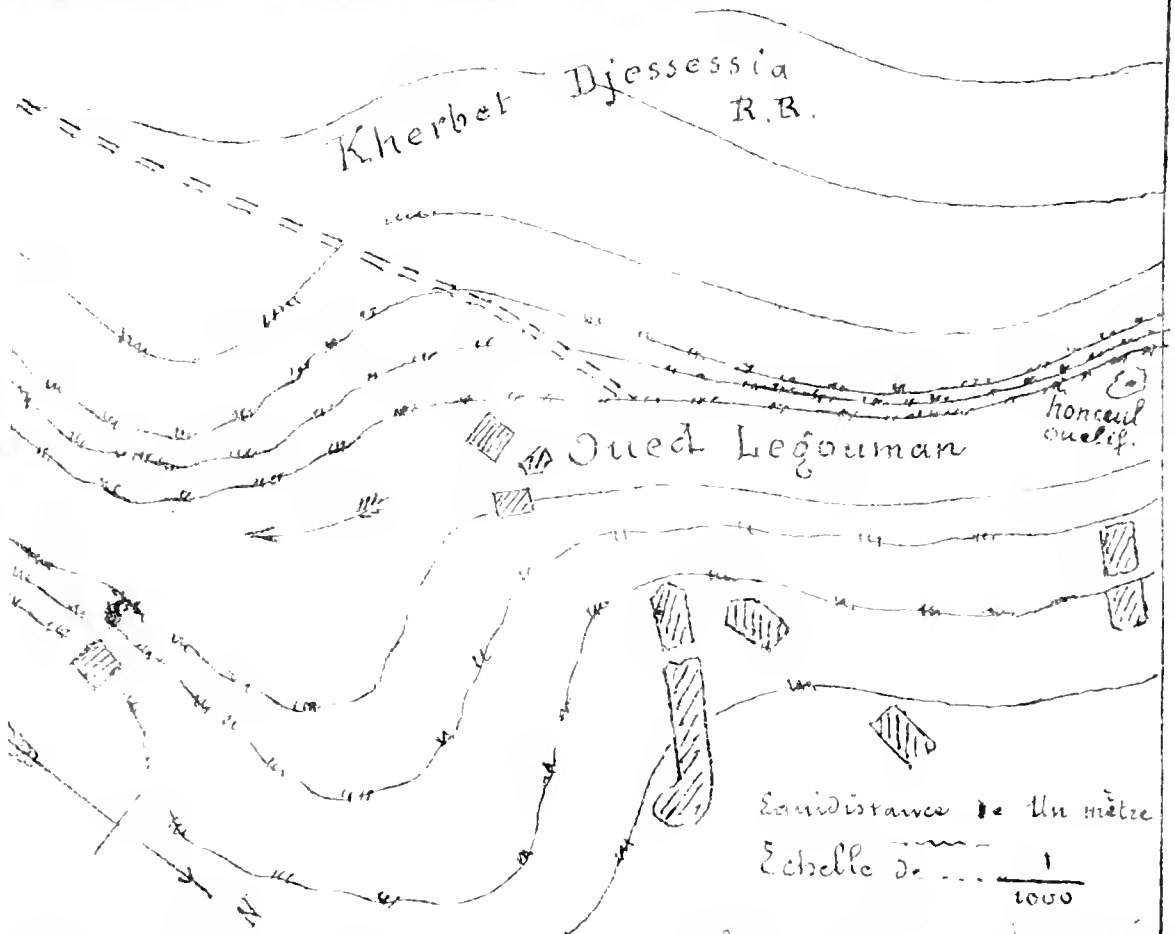


Travaux hydrauliques des Romains dans le Hodna Ruines d'un barrage sur l'Oued Legouman.

(Djessessia le 26 Janvier 1862)



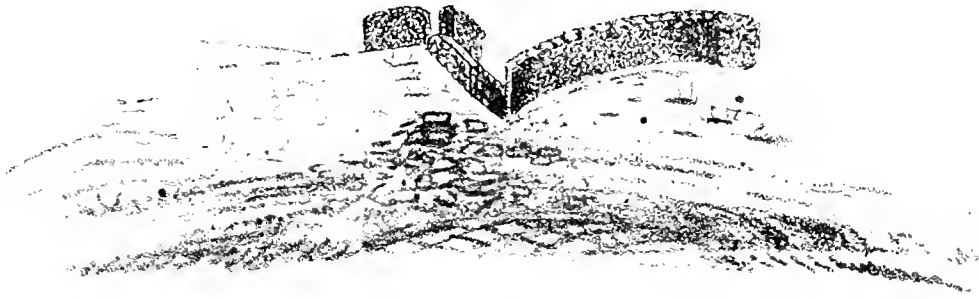
N^o 11.



Rayen del

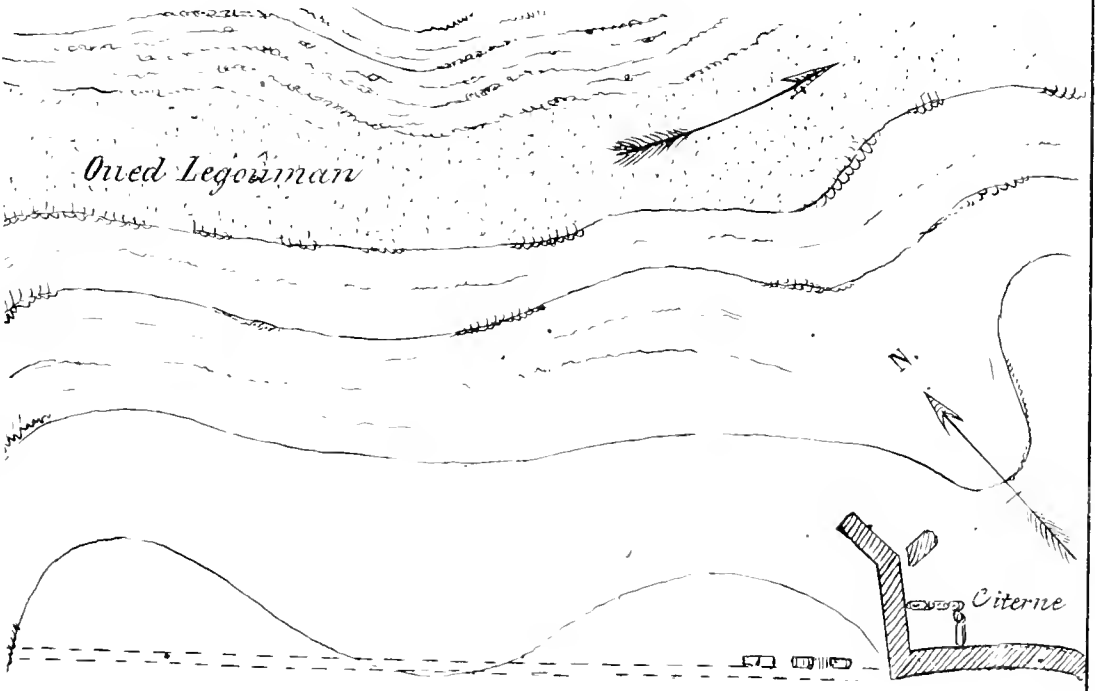
Djessi et arnoles - autog.

Planches XII et XIII.



Dessiné le 26 Janvier 1862

PAVEN del.



Oued Legouman

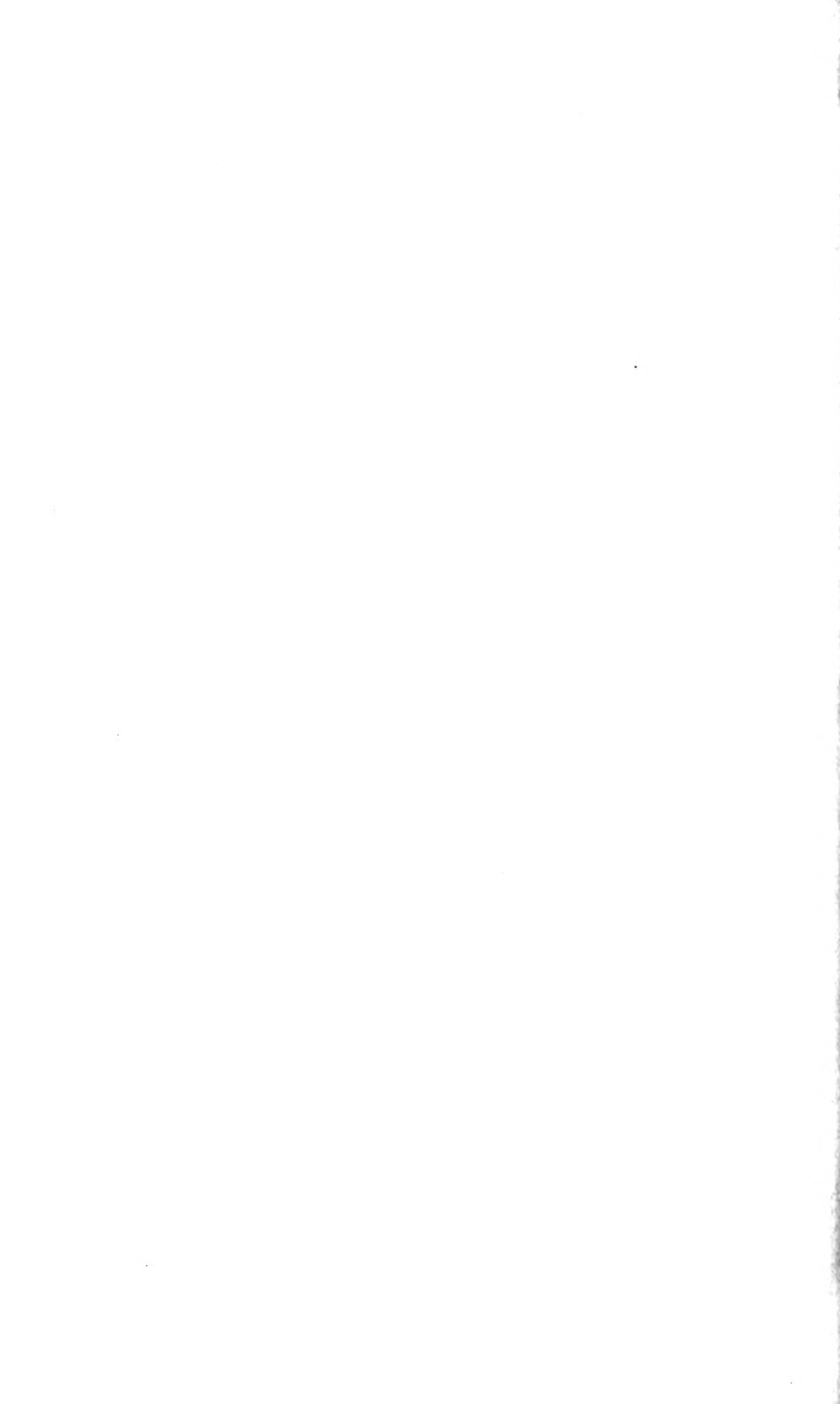
N.

Citerne

Echelle de $\frac{1}{1000}$
équidistance de 1mètre

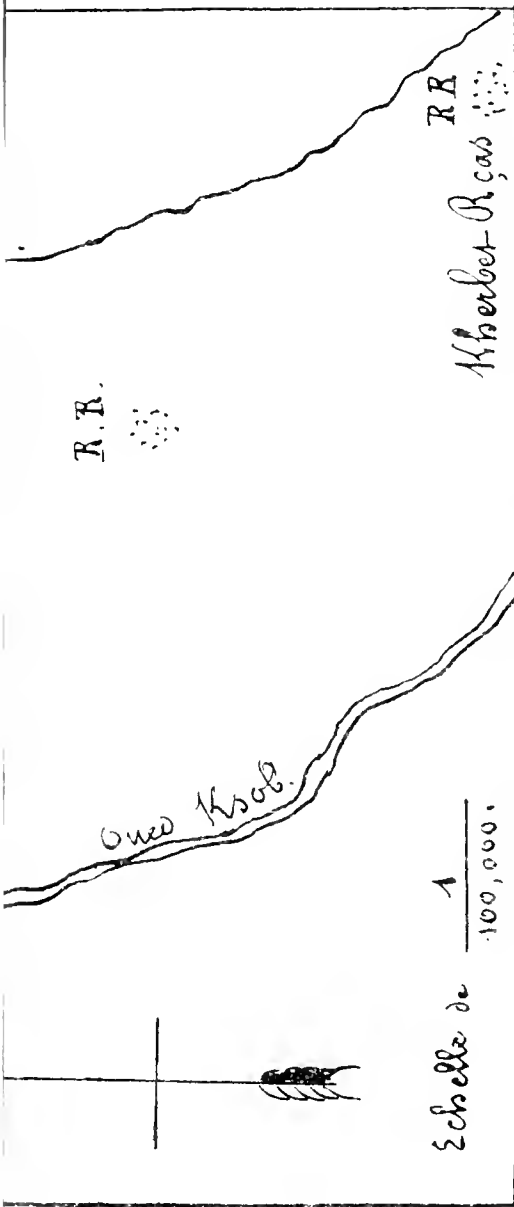
Dessiné le 26 Janvier 1862

Letta Hess et Arnoldi



travailleurs
ilga (Hodna)

Planche 14

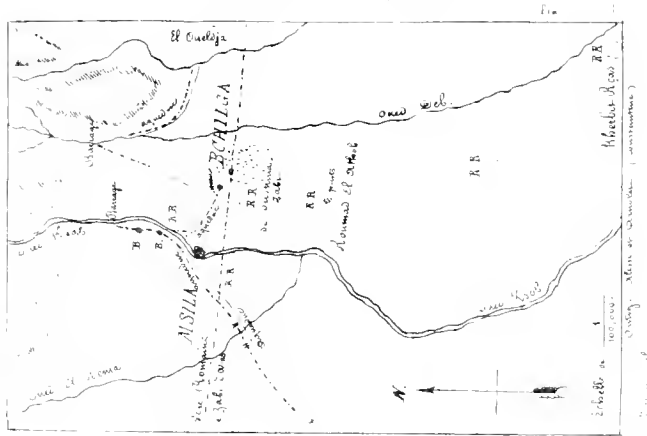


Autog. Alessi et Ormoulet. (Constantine)

1882 - Favre. Del.

des Travailleurs Romains

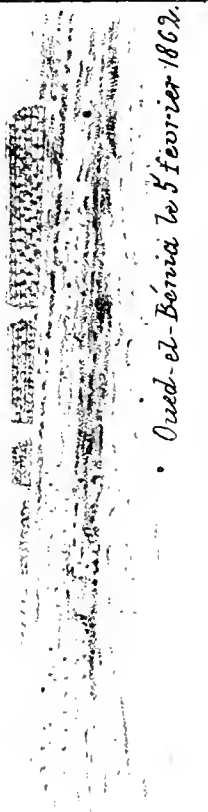
Plan 'ensemble des travaux' hydrauliques
 exécutés par les Romains dans les environs de Kichilga (Yodna)
 (l'Ancienne Justiana Zabi.)



Ligne } Canaux Romains - - - - -
 } Canaux singuliers antérieurs au moyen des Français Romains

Cravasse hydrauliques des romains dans le Hodna
 Ruines d'aqueducs sur l'Oued Deb.

à l'Est de Moulon.

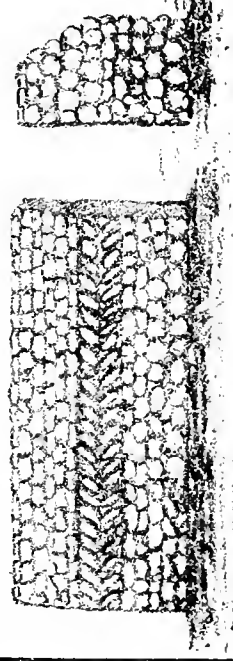


Oued-el-Bonia le 5 février 1862.



PAYEN del.

Planche XV.

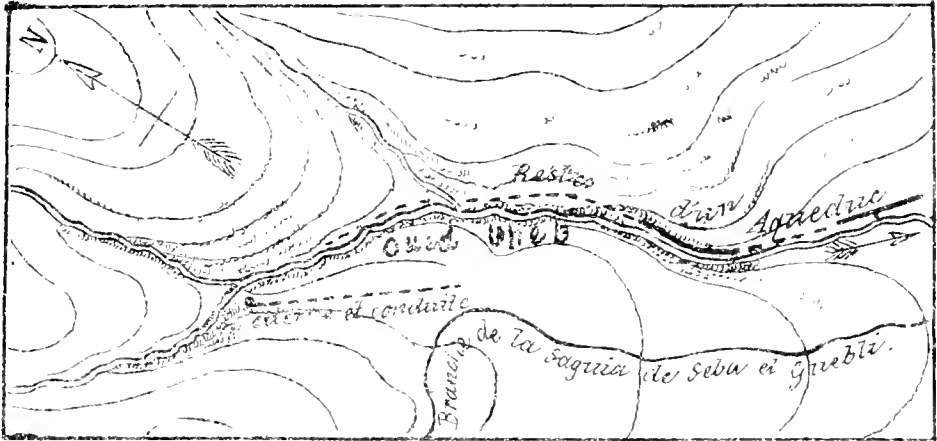


Face vers le ruisseau Profil.
 à l'échelle de $\frac{1}{100}$



Planches XVI et XVII

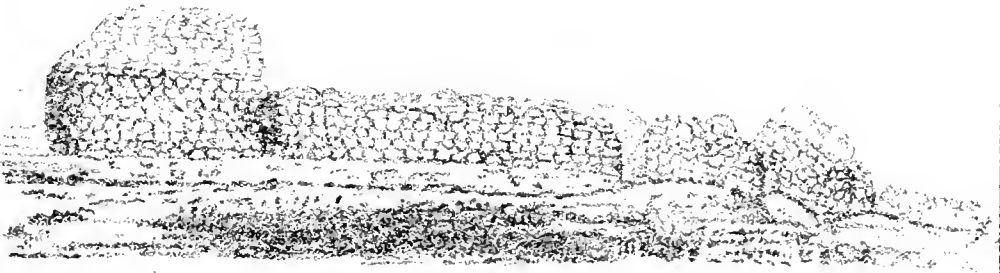
Levée à vis
des restes de travaux hydrauliques romains sur
l'Oued-Dheb.



Échelle de $\frac{1}{20,000}$

Équidistance de un mètre

Travaux hydrauliques
des Romains dans le Hodna.
Ruines sur l'Oued Gueb à Msila



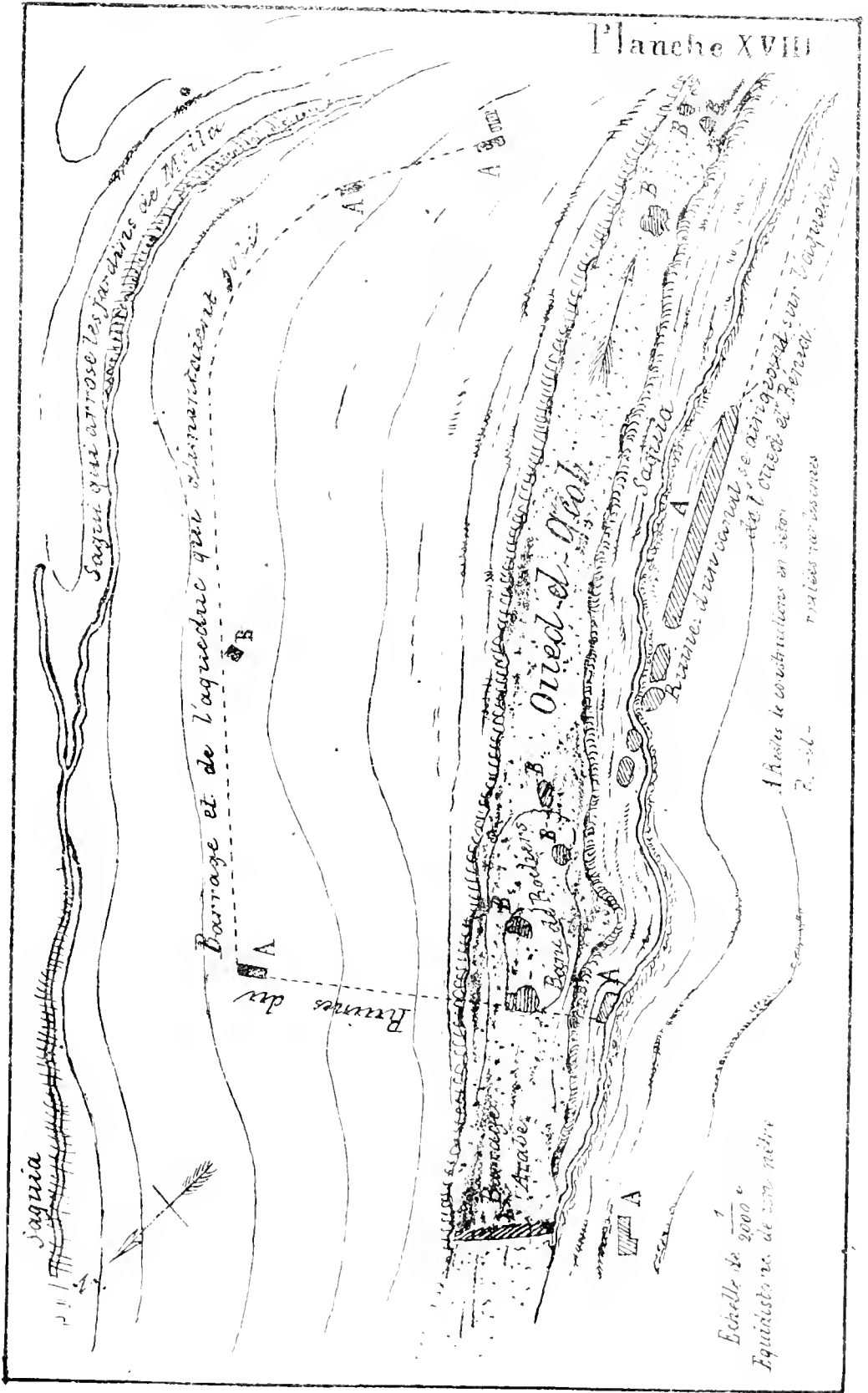
Msila, le 27 Janvier 1862.

PAYEN del.

Lith. Alessi et Arnolat.



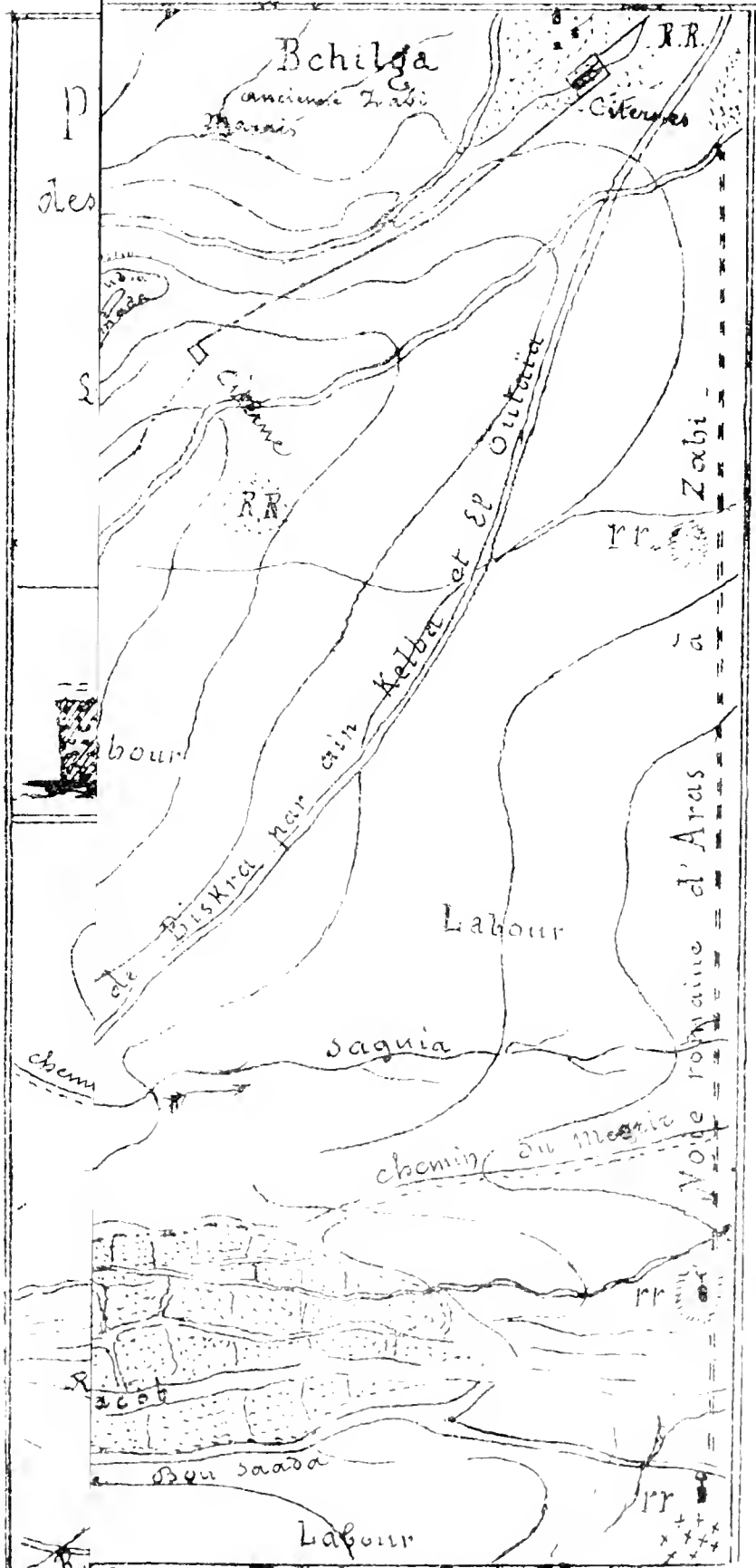
Planche XVIII



1. Indique les constructions en béton
 2. Indique les constructions en bois

Echelle de 2000^e
 Equivalents de son mètre





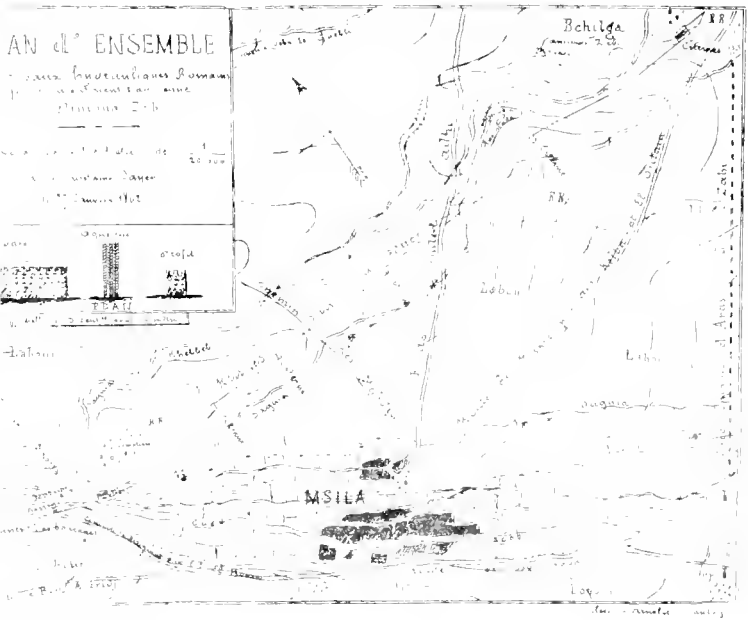
AN d' ENSEMBLE

Plan des fouilles romaines
 de la ville de MSILA
 Planimétrie 1:2000

Échelle 1:2000
 0 500 1000 1500 2000



Legend for symbols: \square mur, \circ colonne, \square tour



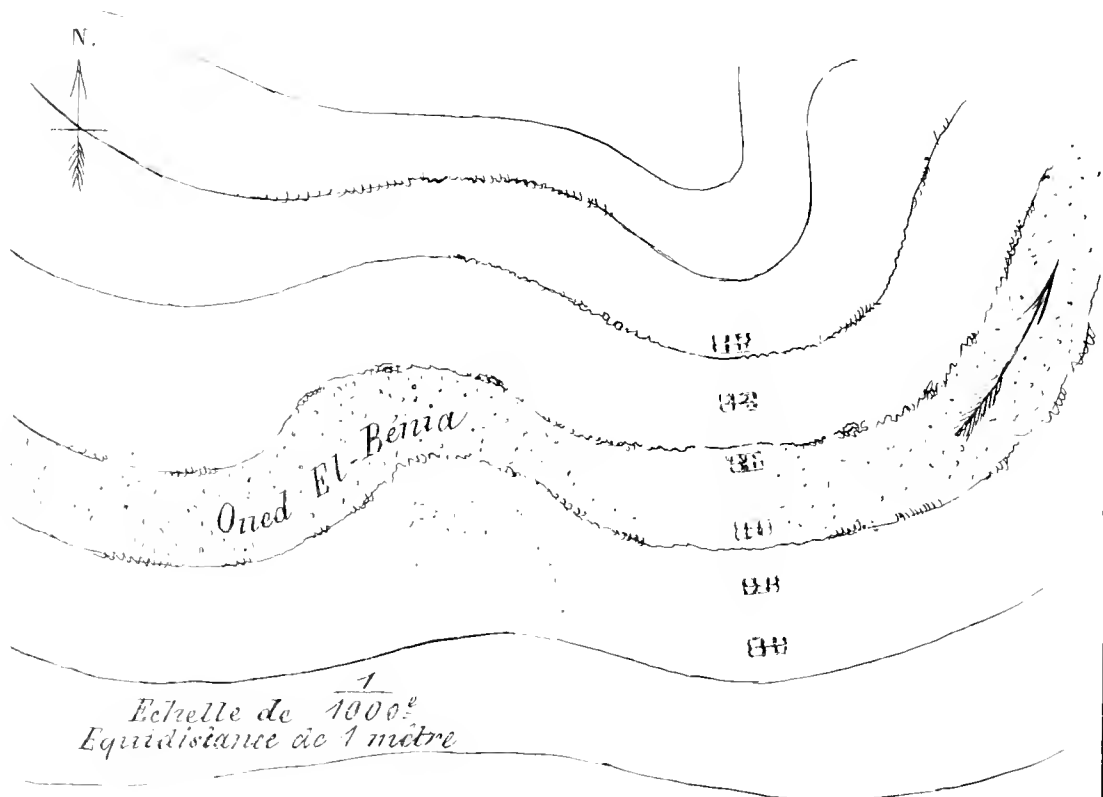
Travaux hydrauliques des romains
dans le Hodna.



Oued-El-Bénia, 25 Janvier 1862.

PAKEN del.

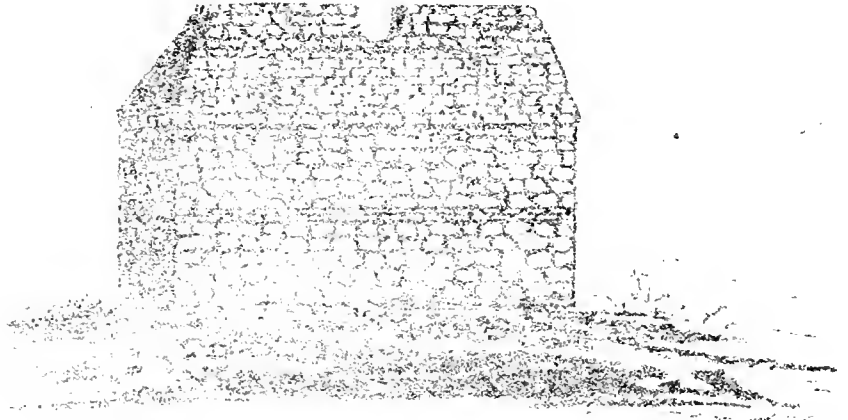
Ruines d'un Aqueduc romain, traversant l'Oued
El-Bénia.
A 3 Kil. à l'ouest de Msila.



C. de F. dess.

Lith. Alessi et Arnould

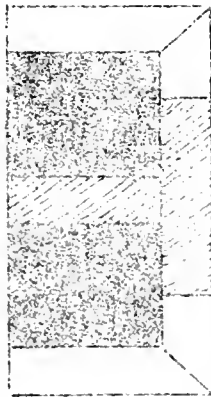
Planches XXII et XXIII



Oruel-el-Bénia, 25 Janvier 1862.



Oruel-el-Bénia 25 janvier 1862.



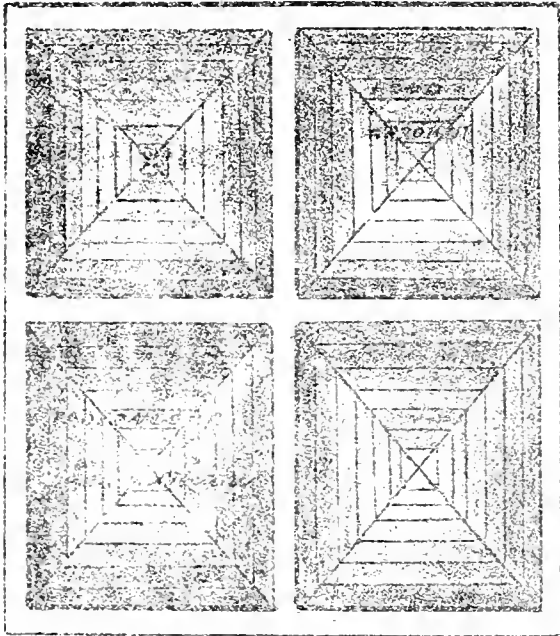
4-10-1862



Planches XXIV et XXV

Robert Bous (Hodua)

4 cases de puits et montées à un seul puits
dans le système de sol



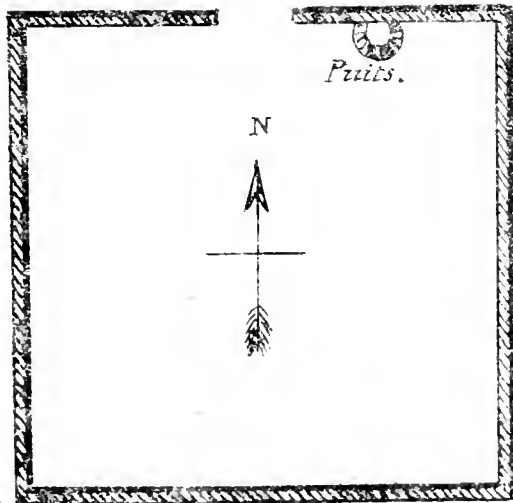
Echelle de 5 cent. par mètre

1863. PAVEN del.

Commune El-Albob.

Puits d'un fort Bizantin.
(quatre pierres sur trois.)

Un puits d'environ 15 mètres de
profondeur au Nord à gauche de l'autre



Echelle de $\frac{1}{100}$

PAVEN del

Planche XXVI

Lillo Alessi d'Arcolet



F. Fle

C. de P.

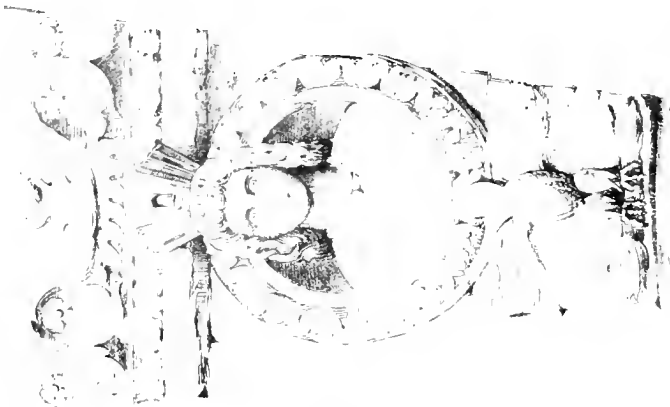


Figure de la Justice assise sur son trône

Planche XVII.

2078

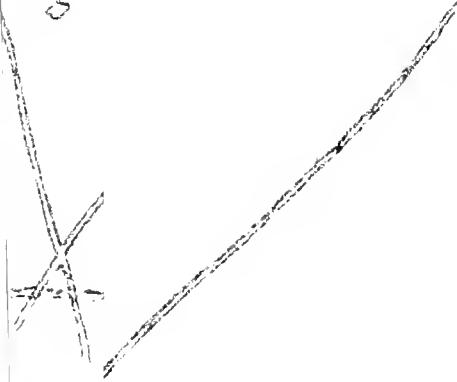
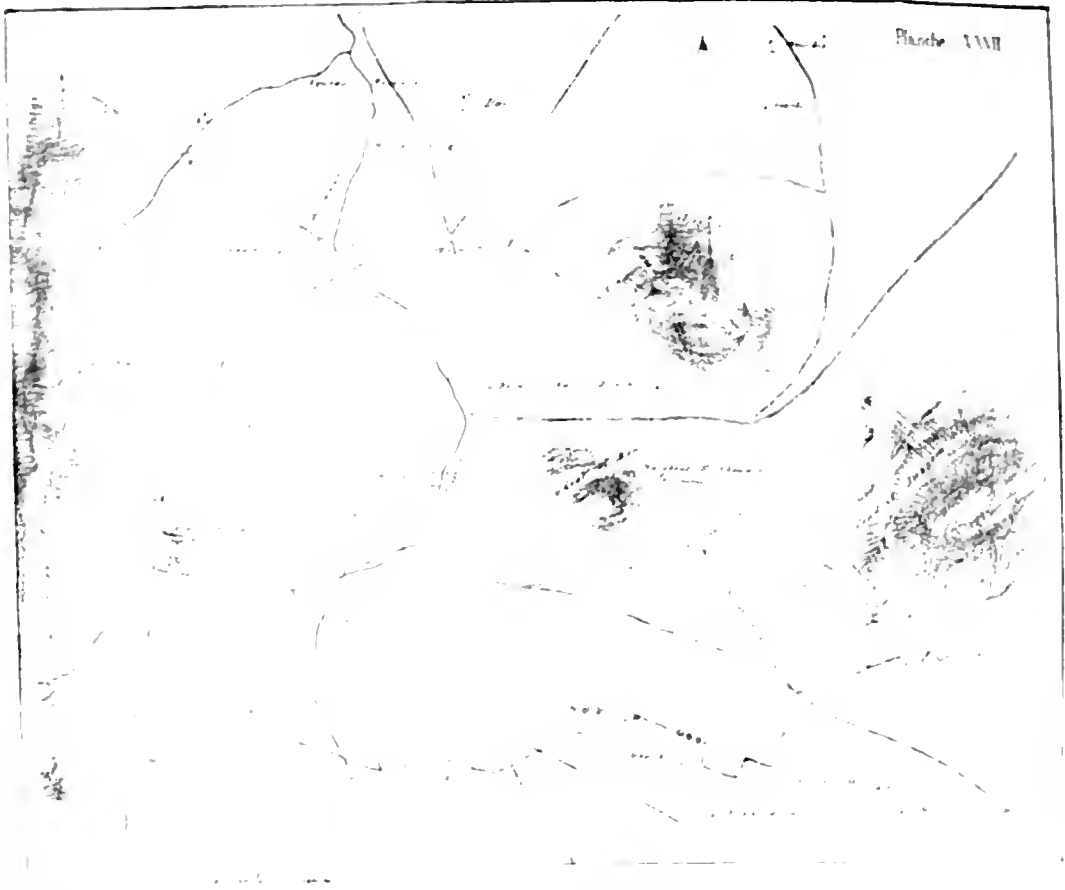


Planche VIII



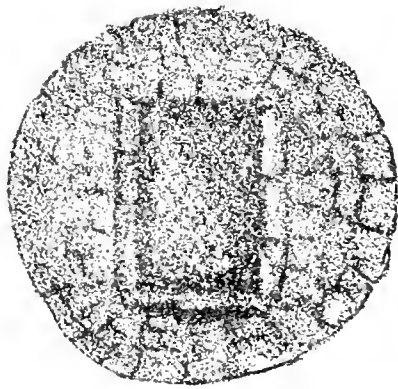
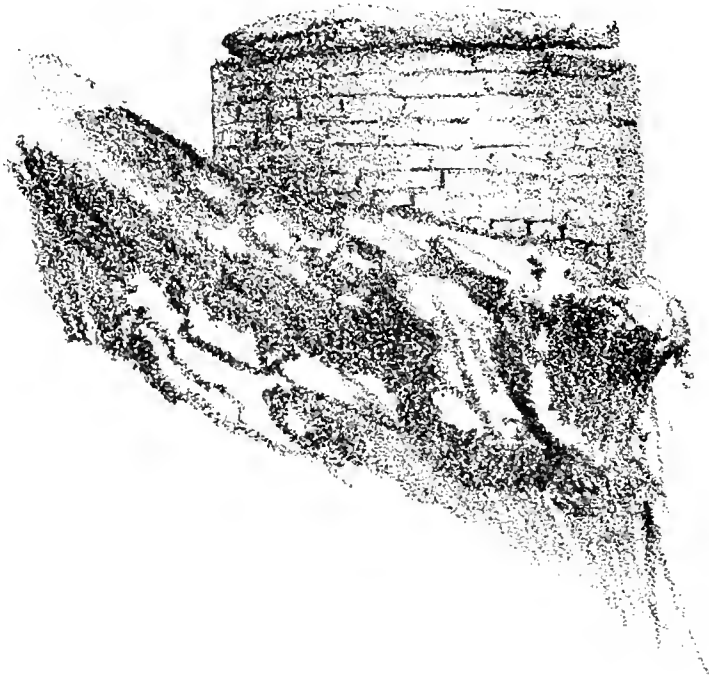
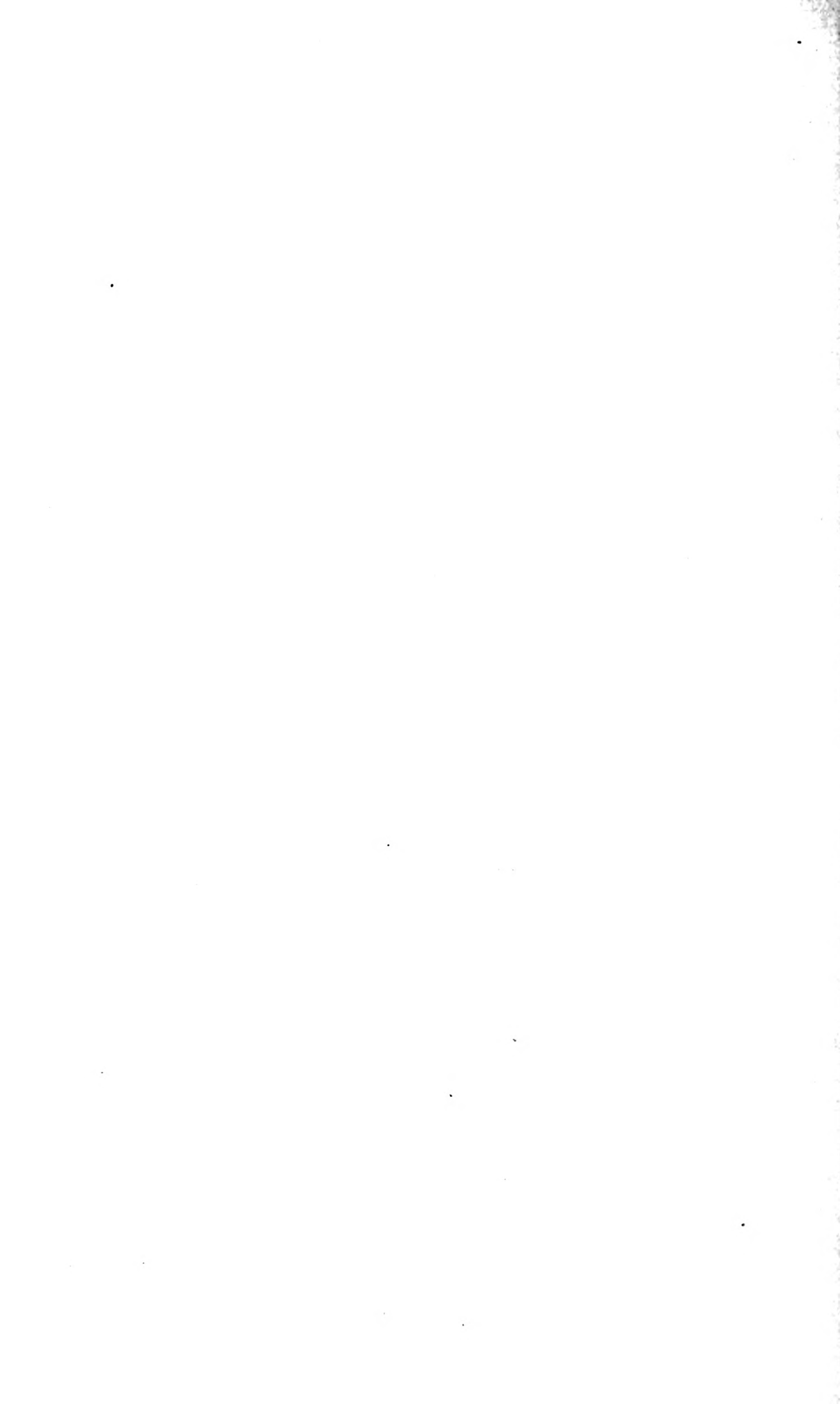
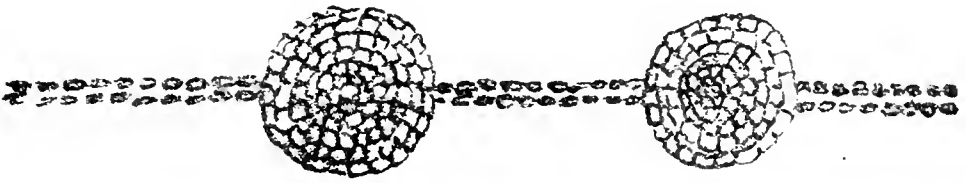


Planche 28.



№1



№2.

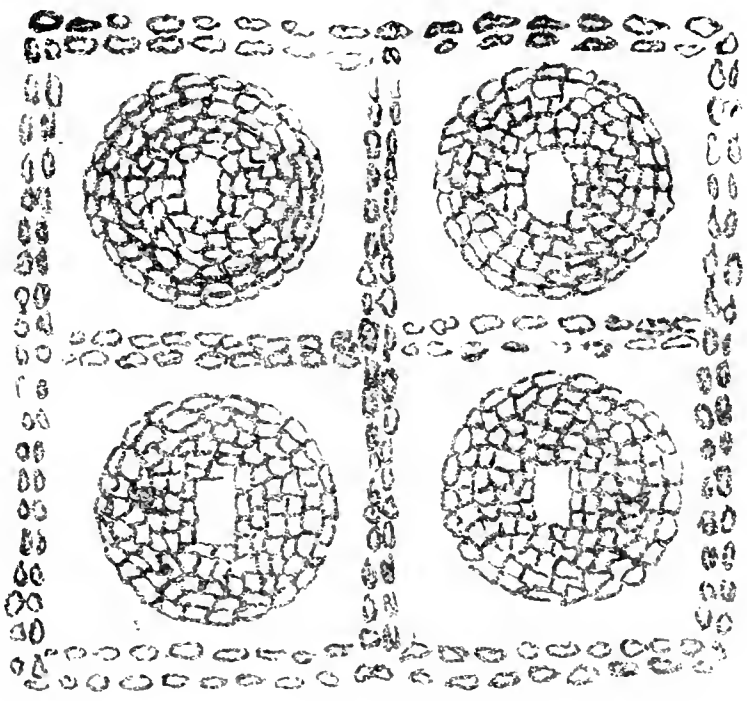
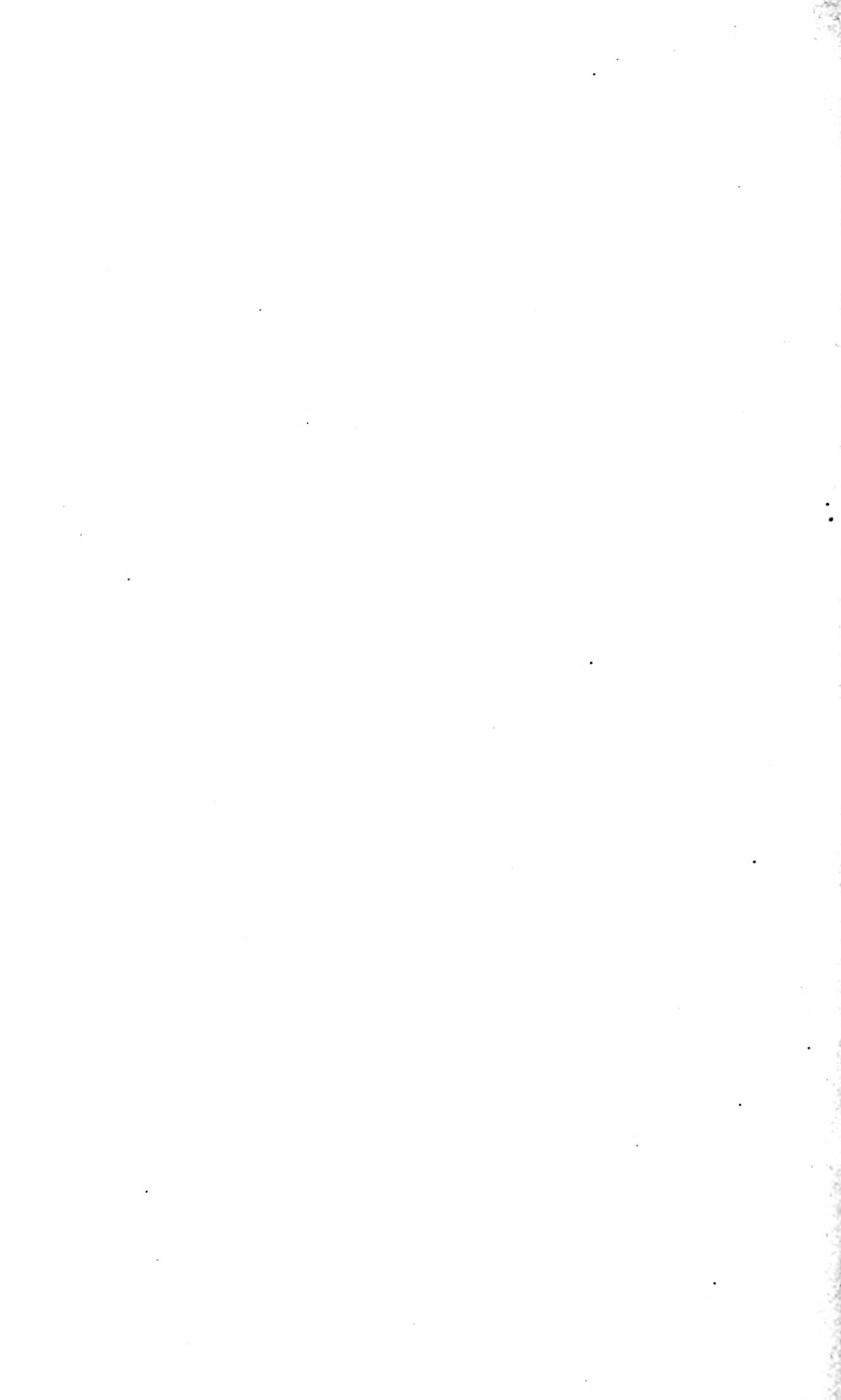
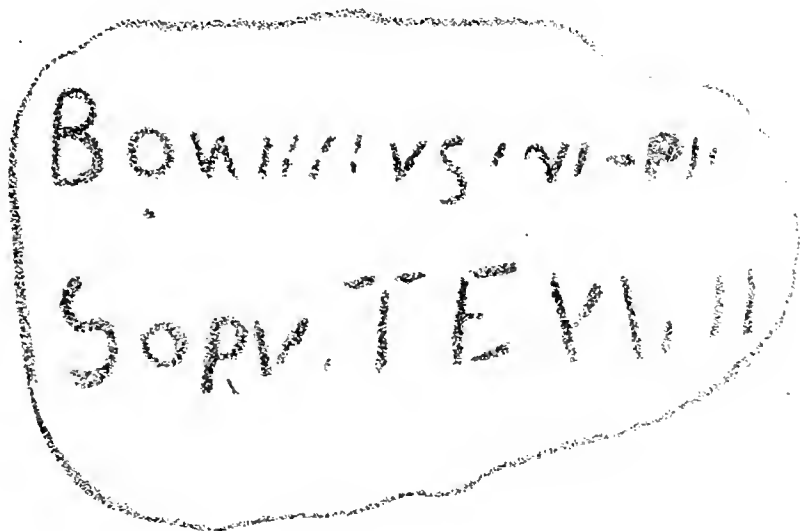


Planche 29.

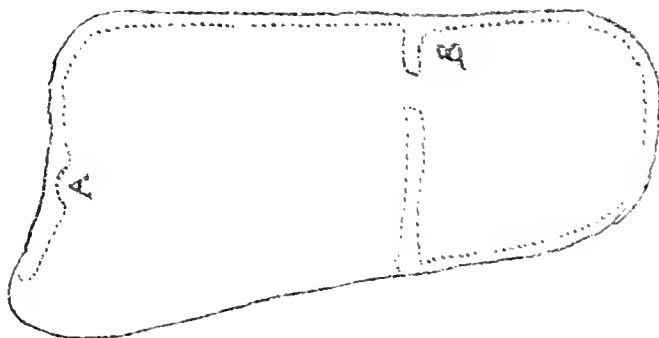


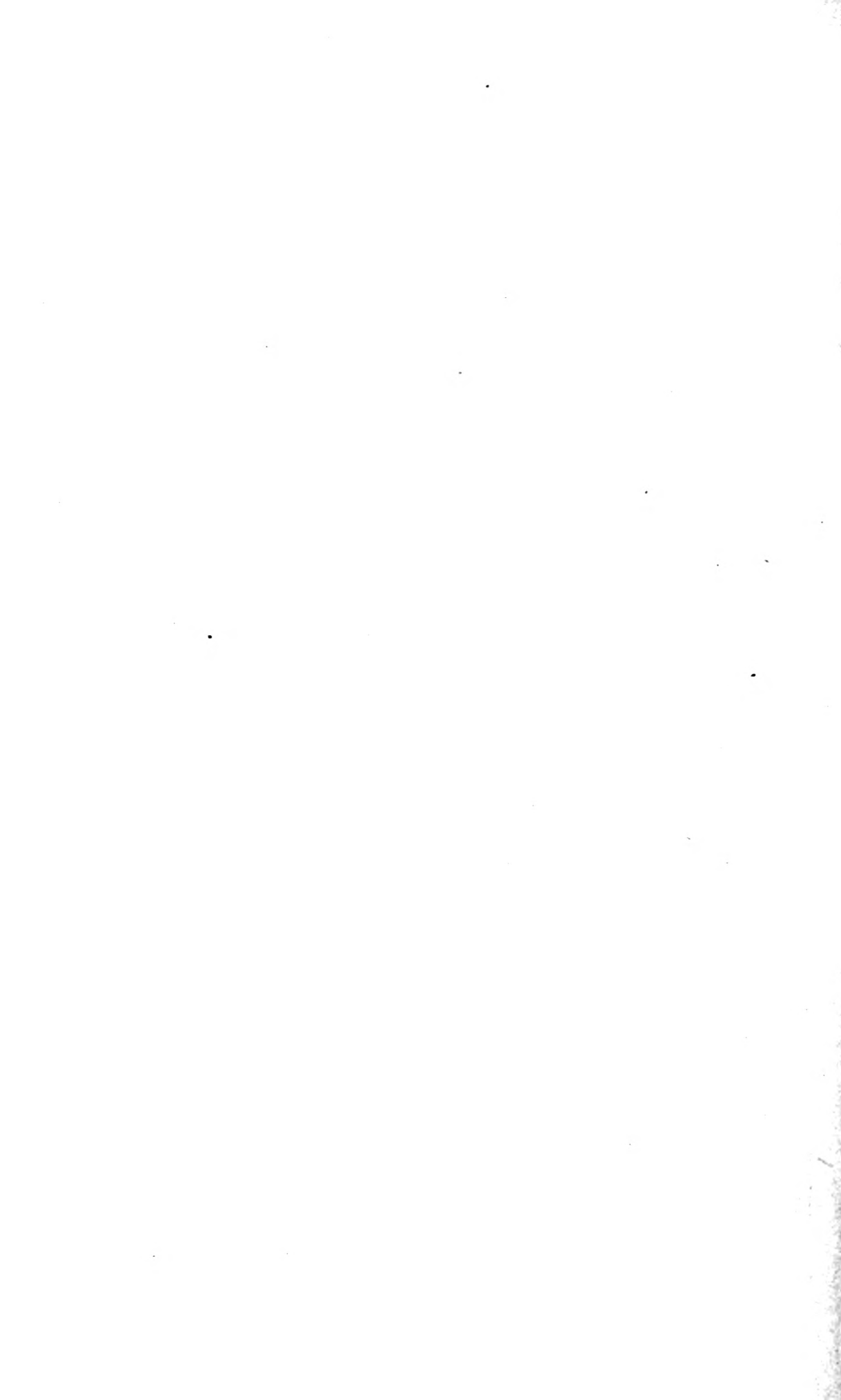
N1.

Planche 30.



N2.





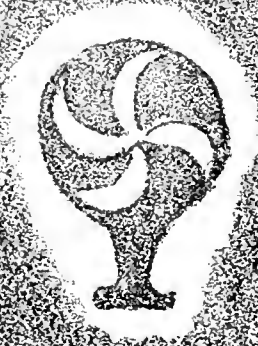
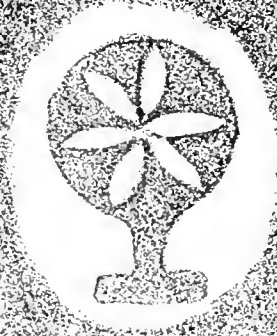
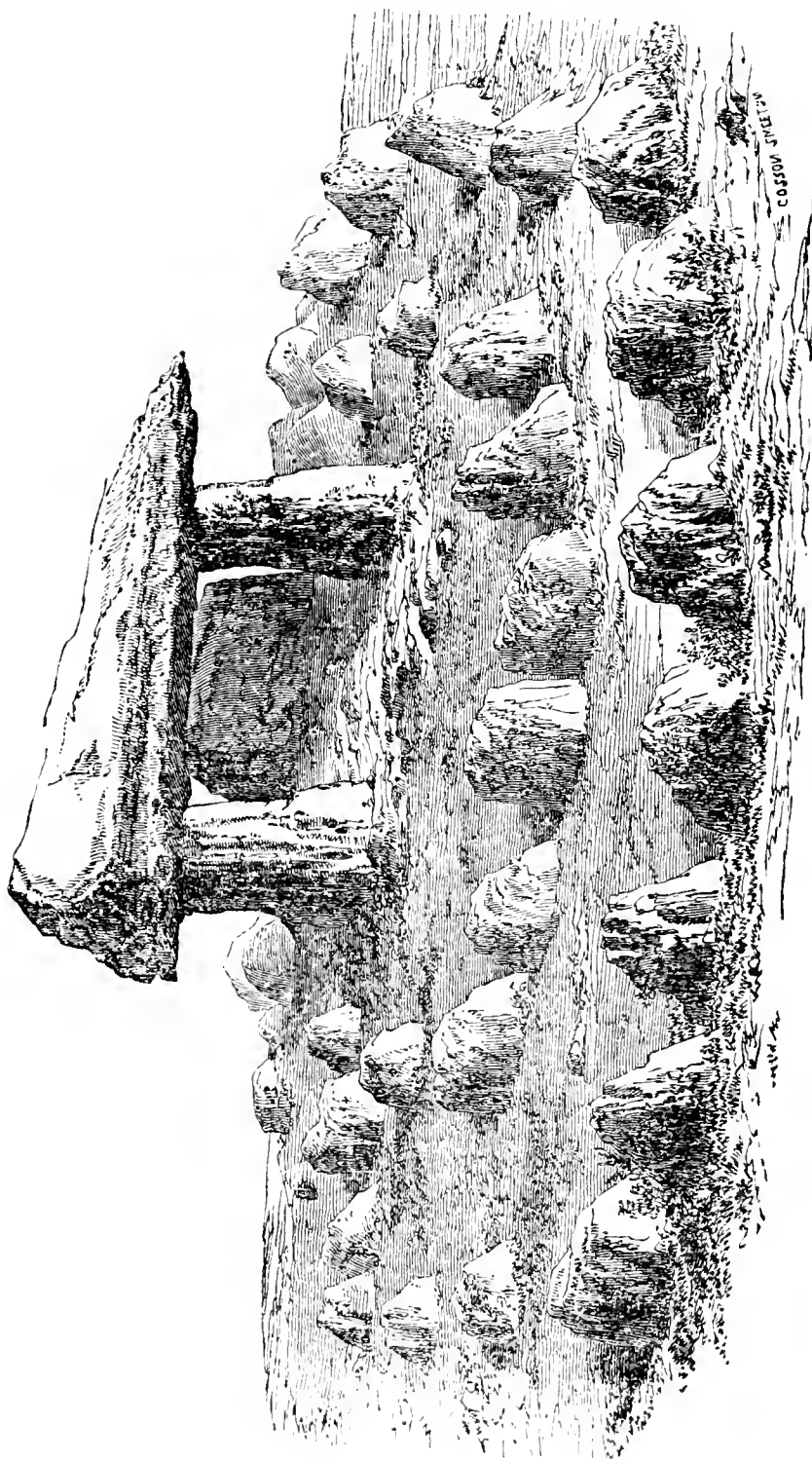


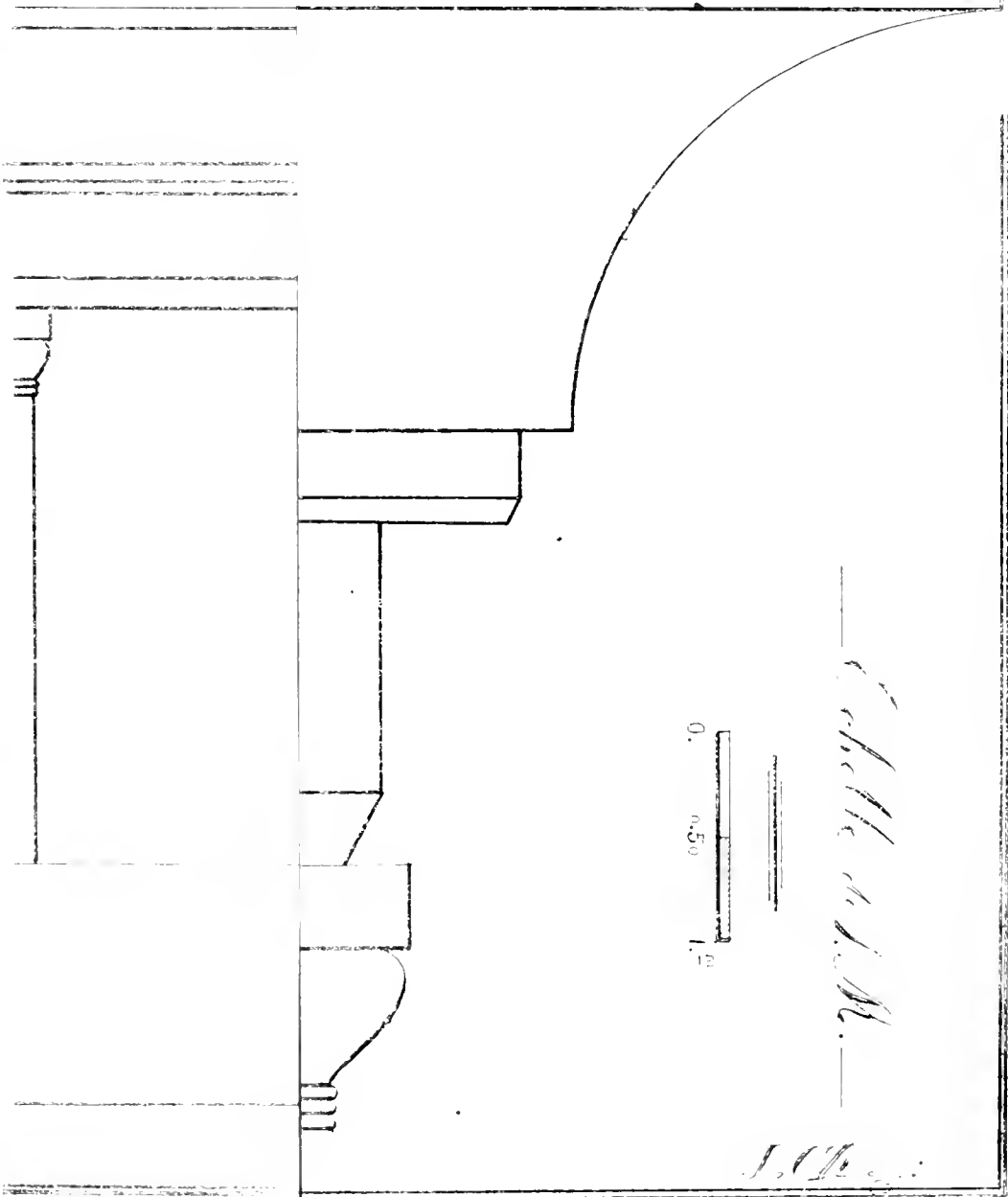


Planche XXVII.



Planchio. XXXIII.

Profil.



0. 0.50 1.^m

— Caballo n. 1. N. —

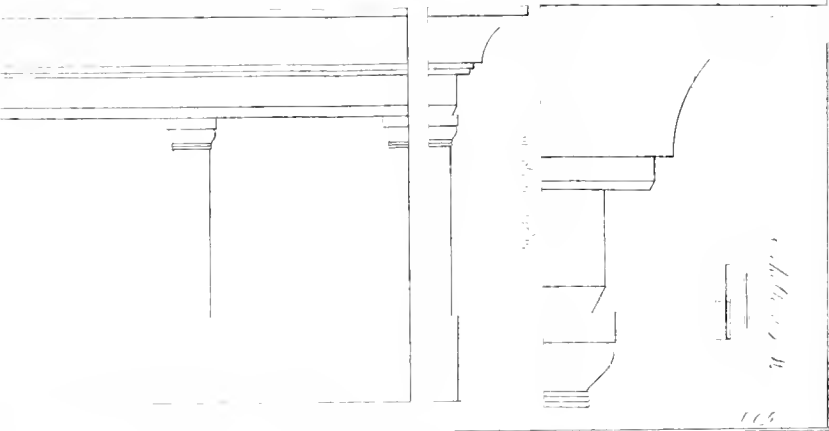
J. C. B. n. 1.

MADRACEN

Colonnade

Elevation face

Profil.



11. 11. 11

1/20

11. 11. 11

11. 11. 11

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE.....	V
Liste alphabétique des membres titulaires.....	XI
Membres honoraires.....	XIII
Membres correspondants.....	XIII
Membres du bureau.....	XV
Commission chargée de l'examen des manuscrits..	XV
Sociétés correspondantes.....	XV
Notice adressée à M. le général Desvaux, comman- dant la division, sur les travaux hydrauliques anciens, dont il existe encore de nombreux ves- tiges dans la partie du Hodna, par M. PAYEN, commandant supérieur du cercle de Bordj-bou- Arréridj.....	1
Le Monument des Lollius et Apulée, par M. LECLERC, secrétaire de la Société archéologique.....	15
Médailon de l'arc-de-triomphe de Tébessa (façade nord) découverte en 1863, dessiné par M. FLOGNY, commandant supérieur de Tébessa.....	35
Inscriptions nouvelles recueillies à Constantine, par	

M. LECLERC, secrétaire de la Société.....	37
Une inscription du Kaf-Tazrout, par M. LECLERC..	74
Inscriptions recueillies chez les Oulad-Abd-en-Nour par M. Féraud, par M. LECLERC.....	78
Inscriptions recueillies par M. le commandant Payen, par M. LECLERC.....	91
Monuments dits celtiques de la province de Cons- tantine, par M. L. FÉRAUD, interprète de l'armée d'Afrique.....	108
Note sur le Médracem, par M. LECLERC.....	133
Notice sur les Oulad-Abd-en-Nour, par M. FÉRAUD.	134
Planches.	



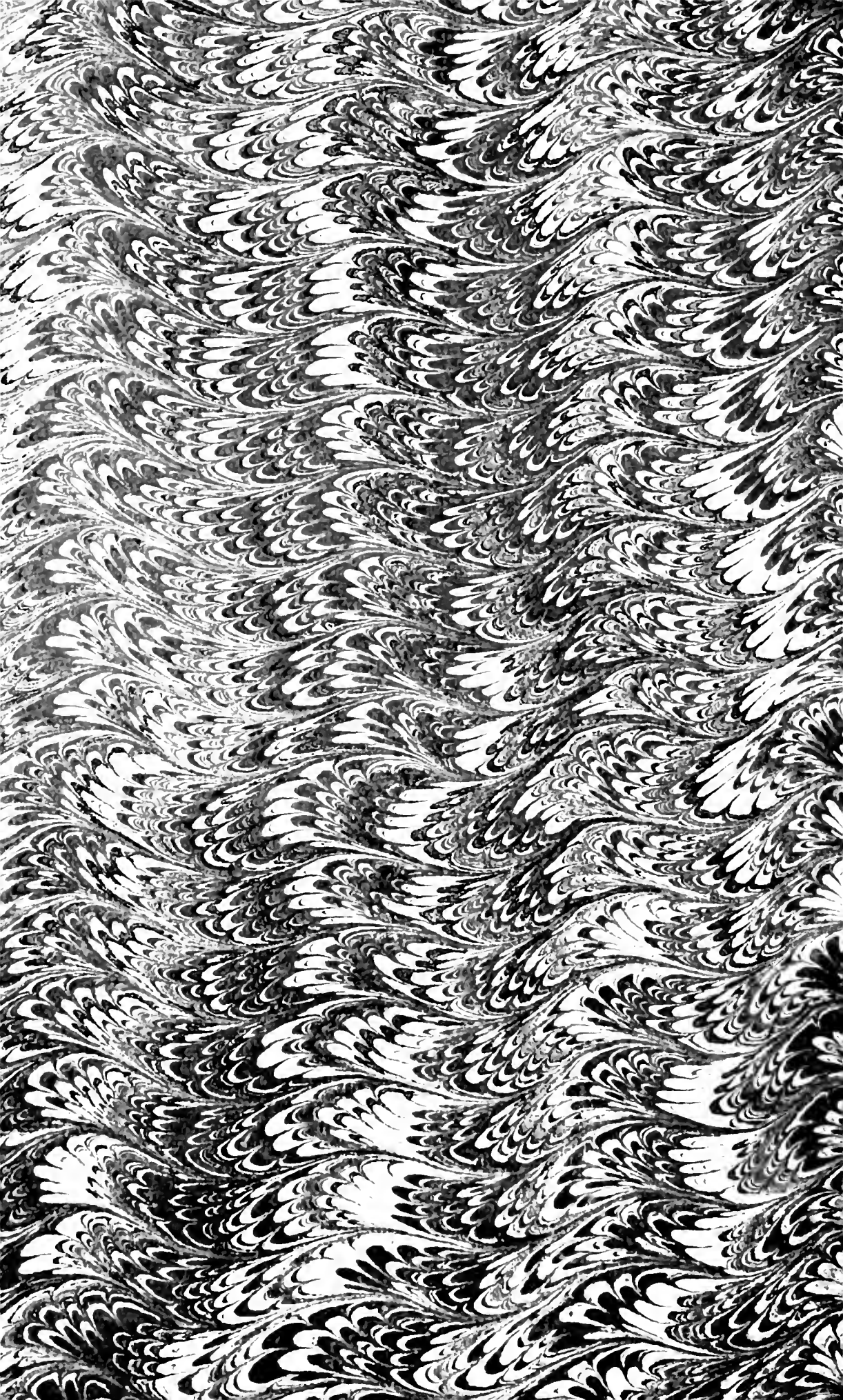


905.5

S. 674

V. 2

1954



UNIVERSITY OF FLORIDA



3 1262 07673 899 5



